

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1892

publiées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG.

Vingt-sixième année



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

OPÉRATIONS

Prêts sur billets.

Ouverture de crédits en compte-courant.

Encaissement de traites et coupons.

Achat et vente de lots, ordres de bourse

Avances sur titres.

Traités et chèques sur la Suisse et l'étranger
aux cours du jour.

Echange de monnaies étrangères.

Réception de dépôts d'argent :

a) En compte d'épargne, remboursable sur
demande, dépôt depuis fr. 0,50 aux taux de
 $3 \frac{1}{2} \%$ aux non-sociétaires jusqu'à fr.
5,000,

$3 \frac{3}{4} \%$ à NOS SOCIÉTAIRES jusqu'à fr.
5,000 ;

b) En compte-courant créancier à
 $3 \frac{1}{2} \%$, moins $\frac{1}{10} \%$ de commission
semestrielle ;

c) Sur bons de caisse (cédules) avec coupons
semestriels

à $3 \frac{3}{4} \%$ pour deux ans fixe,

à 4% pour cinq ans fixe, à nos sociétaires
seulement.

Garde de titres à des conditions favorables.

Renseignements

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES

ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1892

publiées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG.

~~~~~  
Vingt-sixième année  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce de 1892

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or . . .	12	Indiction romaine . . .	5
Cycle solaire . . .	25	Epactes (Grégor.) . . .	I

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 14 février.	Pentecôte, 5 juin.
Mercr. des Cendres, 2 mars.	Trinité, 12 juin.
Pâques, 17 avril.	Fête-Dieu, 16 juin.
Les Rogations, 23, 24, 25 mai.	Premier dimanche de l'Avent.
Ascension, 26 mai	27 novembre

Entre Noël 1891 et le dimanche de Quinquagésime 1892, il y a 9 semaines et 2 jours.

Entre l'Epiphanie et le mercredi des cendres (temps du carnaval) il y a 8 semaines.

Le Carême commence le 2 mars et finit le 16 avril.

L'année 1892 est une année bissextile de 366 jours.

Commencement des quatre saisons.

Le printemps, le 20 mars, à 3 h. 57 m. du matin.	Bélier.
L'été, le 20 juin, à 11 h. 58 m. du soir.	Ecrevisse.
L'automne, le 22 septembre, à 2 h. 35 m. du soir.	Balance.
L'hiver, le 21 décembre, à 8 h. 54 m. du matin.	Capricorne

Quatre-Temps.

Mars, les 9, 11 et 12.	Septembre, les 21, 23 et 24.
Juin, les 8, 10 et 11.	Décembre, les 14, 16 et 17.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier	Balance	Poissons
Taureau	Scorpion	Nouvelle lune
Gémeaux	Sagittaire	Premier quartier
Ecrevisse	Capricorne	Pleine lune
Lion	Verseau	Dernier quartier

Signes du soleil et des principales planètes.

Mercure	Mars	Jupiter
Vénus	Soleil	Uranus
Terre	Saturne	Lune

Autres signes du calendrier.

Conjonction	Cours direct <i>dir.</i>	Queue de dragon
Aspect sextil	Cours rétrogr. <i>rétr.</i>	Périgée <i>Per.</i>
Quadrature	Lune ascendante	Apogée <i>Ap.</i>
Aspect trine	Lune descendante	Jours de jeûne
Opposition	Tête de dragon	

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Corouge*, les mardi et vendredi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le mardi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 4^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le jeudi. — *Ollon*, le vendredi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi ; marché au bétail chaque dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Schaffhouse*, le mardi grand marché et le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soteure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, les mardi et vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché, et le lundi.

Eclipses en 1892.

Il y aura, en 1892, deux éclipses de soleil et deux de lune. La première éclipse n'est pas visible chez nous.

La seconde éclipse est une éclipse partielle de lune, qui aura lieu du 11 au 12 mai, de 9 heures 46 m. du soir à 1 heure 12 m. du matin.

La troisième éclipse n'est pas visible chez nous.

La quatrième éclipse est une éclipse totale de lune, qui a lieu le 4 novembre de 2 heures 45 m. à 5 heures 56 m. de l'après-midi. De 3 heures 53 m. à 4 heures 42, la lune est complètement obscurcie.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vend. Samedi	1 Circouciou. s. Odilon. 2 B. Macaire, ab., s. Adélar.	
1.	<i>Dimanche après le nouvel an.</i>	☉ lever 7 h. 49 m. coucher 4 h. 20 m.
DIM.	3 ste Geneviève, v., s. Florent.	
Lundi	4 s. Tite, év., s. Rigobert, év.	
Mardi	5 ste Emilienne, v., ste Amélie	
Merc.	6 Epiphanie. 3 ROIS. CARNAV.	☽ premier quartier le 7, av.-midi 1 h. 48
Jeudi	7 s. Lucien, s. Valentin, év.	
Vend.	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Samedi	9 s Julien, m., ste Basilisse v.	
2.	<i>Premier dimanche après l'Epiphanie.</i>	☉ lever 7 h. 47 coucher 4 h. 27
DIM.	10 s. Guillaume, év., s. Marcien.	
Lundi	11 s. Hygin, ste Hortense.	
Mardi	12 s. Ernest. ste Césarine.	
Merc.	13 s. Hermyle, m., s. Léonce.	
Jeudi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	☽ pleine lune le 14, av.-midi 4 h. 2
Vend.	15 s. Paul, erm., s. Maur, abbé	
Samedi	16 s. Marcel, P. m., s. Bérard.	
3.	<i>Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie.</i>	☉ lever 7 h. 44 coucher 4 h. 36
DIM.	17 s. NOM DE JÉSUS, s. Antoine.	
Lundi	18 Chaire de saint Pierre à Rome	
Mardi	19 s. Canut, r., s. Wulstan, év.	
Merc.	20 s. Fabien, m., s Sébastien.	
Jeudi	21 ste Agnès, v., s. Meinrad, m.	☽ dernier quartier le 22, av.-midi 4 h. 18
Vend.	22 ss. Vincent et Anastase.	
Samedi	23 s. Raymond, s. Emérentien.	
4.	<i>Troisième dimanche apr. l'Epiphonie.</i>	☉ lever 7 h. 38 coucher 4 h. 46
DIM.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Lundi	25 CONVERSION DE ST-PAUL	
Mardi	26 s. Polycarpe, év., ste Paule.	
Merc.	27 s. Jean Chrysostôme, év.	
Jeudi	28 s. Amédée, s. Charlemagne.	
Vend.	29 s. François de Sales, év.	☽ nouvelle lune le 29, ap.-midi 5 h 14
Samedi	30 ste Martine, s. Hyacinthe.	
5.	<i>Quatrième dim. après l'Epiphanie.</i>	
DIM.	31 s. P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

FOIRES DE JANVIER.

Aarau	20	Ollon	8	Bâle, les vendredis	
Aarbourg	18	Payerne	21	Berne	5
Æschi	12	Porrentruy	18	Berthoud	7
Albeuve	11	Romont	12, 26	Delémont, menu	
Baden (A)	5	Rougemont	18	bétail les mercredis.	
Berne	5 et 19	Rue	27	Fribourg	23
Bienne	14	St-Ursanne	11	Frutigen	7
Boltigen	9	Schwytz	25	Langnau	8
Bremgarten	11	Soleure	11	Langenthal	19
Bulle	7	Sursée	11	Lyss	29
Châtel-St-Denis	18	Siviriez	16	Morges	6
Cossonnay	14	Unterséen	27	Neuchâtel	7
Délémont	19	Vevey	26	Nyon	7
Estavayer	13	Viège	7	Payerne	21
Fribourg	11	Zofingen	14	Sion	30
Genève	5	Zweismmen	13	Thoune	30
Martigny-B.	11			Winterthour	7
Morat	6	<i>Marchés au bétail.</i>			
Nidau	26	Aarberg	27		

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

ENCYCLOPÉDIE BOUFFONNE.

Suite 1).

Un homme d'esprit peut consentir à passer pour une bête; pour un sot, jamais.

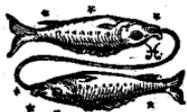
Une heure de bons rires fait plus de bien qu'un tonneau d'huile de ricin.

Les actionnaires de certaines compagnies ont une grande analogie avec les éléphants: ils sont, comme eux, *trompés avec défense d'y voir.*

Les cerises rougissent quand elles sont mûres. A ce moment-là, il y a longtemps que les femmes ne rougissent plus.

*) Voir les *Etrennes* 1885—1891.

Février



29 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Ignace, év., ste Brigide, v.	☉ lever 7 h. 30 coucher 4 h. 57 ☽ premier quartier le 5, av.-midi 10 h. 15
Mardi	2 Purification. s. Apronien.	
Merc.	3 s. Blaise, év. m.	
Jeudi	4 s. André Corsini, ste Jeanne	
Vend.	5 ste Agathe, v., s. Avit, év.	
Samedi	6 ste Dorothee, s. Amand.	
6.	<i>Cinquième dim. après l'Epiphanie.</i>	☉
DIM.	7 s. Romuald, s. Richard.	☽ lever 7 h. 21 coucher 5 h. 8 ☽ pleine lune le 12. ap.-midi 8 h. 14
Lundi	8 s. Jean de Matha.	
Mardi	9 ste Apolline, v., s. Maire.	
Merc.	10 ste Scholastique.	
Jeudi	11 s. Désiré, év., s. Adolphe.	
Vend.	12 ste Eulalie, v., s. Méléce. év.	
Samedi	13 s. Maure, s. Lézin. év.	
7.	<i>Dimanche de la Septuagésime.</i>	☉
DIM.	14 SEPT. s. Valentin, s. Eleucade	☽ lever 7 h 10 coucher 5 h. 19
Lundi	15 s. Faustin, m., s. Raimond.	
Mardi	16 ste Julienne, v. m.	
Merc.	17 s. Fintan, ab., s. Donat, m.	
Jeudi	18 s. Siméon, év., s. Flavian.	
Vend.	19 s. Boniface, év., s. Mansuet.	
Samedi	20 s. Euchèr, év.. s. Sadoth, év.	
8.	<i>Dimanche de la Sexagésime.</i>	☉
DIM.	21 SEX. s. Maximien, év.	☽ lever 6 h. 59 coucher 5 h. 30 ☽ dernier quartier le 21 av -midi 0 h. 50
Lundi	22 CHAIRE DE S. P. à A.	
Mardi	23 s. Pierre Damien, ste Rom.	
Merc.	24 BISSEXE	
Jeudi	25 s. MATHIAS, ap., s. Modeste.	
Vend.	26 s. Césaire, méd., ste Walb.	
Samedi	27 s. Nestor, év.. s. Faustinien	
9.	<i>Dimanche de la Quinquagésime.</i>	☉
DIM	28 QUINQ. s. Léandre év., ste Hon.	☽ lever 6 h. 46 coucher 5 h 40
Lundi	29 s. Romain, abbé.. s. Lupicin	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

FOIRES DE FÉVRIER.

Aarau	17	Morat	3	Yverne	3
Aarberg	10	Moudon	1	Zofingen	11
Avenches	19	Neunegg	11	Zurzach	1
Bex	11	Ollon	19	Zweissimmen	4
Berne	2 et 9	Oltén	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	22	Onnens, V.	20	Baden	2
Bremgarten	9	Orbe	8	Bâle les vendredis	
Bulle	12	Oron	3	Berne, 1 ^{er} mardi	
Châtel-St-Denis	29	Payerne	18	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Château-d'Ex	1	Porrentruy	15	Fribourg	27
Delémont	16	Rolle	26	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Echallens	25	Romont	3	Genève, 1 ^{er} lundi	
Estavayer	10	Rue	24	Langenthal	16
Fribourg	15	Saignelégier	1	Lyss	26
Genève	2	Schwarzenb.	12	Neuchâtel	5
Gessenay	9	Sierre	29	Nyon	4
Landeron	1	Sion	27	Thonon	4
Langnau	24	Soleure	8	Winterthour	4
Loclé	16	Thoune	17		
Monthey	1	Willisau	29		
Morges	3	Yverdon	23		

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

L'amitié n'est souvent qu'un mauvais parapluie qui se retourne quand il fait gros temps.

Une fleur que personne n'est pressé de cueillir, c'est la fleur de l'âge.

Chez les femmes, ce que l'on prend pour de la bêtise est quelquefois de la malice.

L'homme est fait d'habitudes; la femme, de manies.

Quand la passion entre par la porte, la raison se sauve par la fenêtre.

Quand je vois une jeune fille coquette très entourée et à qui tout le monde fait la cour, trouver si difficilement à se marier, je ne puis m'empêcher de penser au vin de Champagne, dont on boit avec grand plaisir un verre de temps à autre, mais dont personne ne voudrait pour son ordinaire.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. Albin, év., s. Eudoxie, m.	☾ nouvelle lune le 28 fév. av.-midi 4 h. 23
Merc.	2 LES CENDRES. s. Simplicie, p.	
Jeudi	3 s. Titien, é., ste Cunégunde.	
Vend.	4 s. Casimir, c., s. Lucius, p.	
Samedi	5 s. Théophile, év.	
10.	<i>Premier dimanche du carême.</i>	☉ lever 6 h. 33 coucher 5 h 50
DIM.	6 ste Colette, s. Fridolin, ab.	☾ premier quartier le 5, ap.-midi 7 h. 50
Lundi	7 s. Thomas d'Aq., ste Félicité.	
Mardi	8 s. Jean de Dieu, c., Philémon	
Merc.	9 Q.-T. ste Françoise, s. Cyrille	
Jeudi	10 Les 40 martyrs, s. Attale, ab.	
Vend.	11 Q.-T. s. Eutime, év.	
Samedi	12 Q.-T. s. Grégoire-le G.	
11.	<i>Deuxième dimanche du carême.</i>	☉ lever 6 h. 19 coucher 6 h. 0
DIM.	13 B. Humbert, com., ste Euph.	☽ pleine lune le 13, ap.-midi 1 h. 31
Lundi	14 ste Mathilde, s. Euphrôse	
Mardi	15 s. Longin, s., s. Probe, év.	
Merc.	16 s. Héribert, év., s. Tatien.	
Jeudi	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
Vend.	18 s. Narcisse, s. Cyrille de Jér.	
Samedi	19 s. JOSEPH, s Landoald.	
12.	<i>Troisième dimanche du carême.</i>	☉ lever 6 h. 5 coucher 6 h. 10
DIM.	20 s. Vulfran, s. Eugène.	☾ dernier quartier le 21 ap.-midi 5 h. 51
Lundi	21 s. Benoît, b. Nicolas de Flue.	
Mardi	22 s. Bienvenu, ste Catherine.	
Merc.	23 s. Victorien, MI-CARÊME.	
Jeudi	24 s. Gabriel, s. Siméon, m.	
Vend.	25 Annociation. s. Herbland	
Samedi	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
13.	<i>Quatrième dimanche du carême.</i>	☉ lever 5 h. 51 coucher 6 h. 20
DIM.	27 s. Rupert, év., ste Lydie.	☽ nouvelle lune le 28, ap.-midi 4 h. 54
Lundi	28 N. D. d. 7 doul., s. Gontran.	
Mardi	29 s. Ludolphe, év. s. Armogaste	
Merc	30 s. Quirin, martyr.	
Jeudi	31 s. Benjamin, ste Cornélie m.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 49 minutes.

FOIRES DE MARS.

Aarau	46	Fribourg	7	Romainmôtiers	25
Aarberg	9	Genève	4	Saignelégier	7
Aarwangen	17	Grandson	9	St-Aubin, N.	26
Aigle	12	Landeron	14	St-Blaise	7
Anet	16	Langenthal	1	St-Maurice	4
Avenches	18	La-Sarraz	8	St-Ursanne	14
Baden (A)	1	Lausanne	9	Schwytz	14
Bâle	17, 18	Lenzbourg	3	Soleure	14
Berne	1, 8	Loele	15	Sumiswald	11
Berthoud	17	Martigny-Ville	28	Unterséan	2
Bex	31	Mézières V.	30	Vevey	29
Bienne	3	Morat	2	Willisau	31
Bremgarten	14	Morges	30	Zofingen	10
Bulle	3	Moudon	7	Zurzach	7, 14
Châtel-St-Denis	21	Neuveville	28	Zweisimmen	3
Chaux-de-F.	23	Nidau	15		
Chiètres	31	Nyon	3		
Concise	7	Olten	14 2		
Coppet	10	Oron		<i>Marchés au bétail.</i>	
Cortailod	8	Ormont-dessous	28	Aubonne	15
Cossonay	10	Palézieux	21	Bâle, les vendredis	
Cully	4	Payerne	17	Fribourg	19
Delémont	15	Porrentruy	21	Frutigen	3
Erlenbach	8	Pully	17	Neuchâtel	3
Estavayer	9	Romont	19	Sion	26
Farvagny	23	Rue	16	Thoune	26

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeince les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Le cœur des femmes est un livre dont les pages ne sont jamais coupées aux endroits les plus intéressants.

Il faut bien se résigner à vieillir, puisque c'est le seul moyen de vivre longtemps.

Les châteaux en Espagne sont les édifices qui nous coûtent le moins à construire et le plus à démolir.

Ce qui satisfait le plus une femme, ce n'est pas sa beauté, non ; c'est la laideur d'une autre.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vend. Samedi	1 s. Hugues, év., ste Theodora 2 s. François, ste Théodosie.	
14.	<i>Dimanche de la passion.</i>	 lever 5 h. 37 coucher 6 h. 30
DIM. Lundi	3 s. Richard, ste Agape, v. 4 s. Isidore, s Zosime, év.	 premier quartier le 4, av.-midi 6 h. 57
Mardi	5 s. Vincent Ferr., s. Christ.	
Merc.	6 s. Célestin, p., s. Sixte, p.	
Jeudi	7 s. Herman, m., s. Hégésippe	
Vend.	8 s. Amance, év., s. Denis.	
Samedi	9 ste Valtrude, s. Acare.	
15.	<i>Dimanche des Rameaux.</i>	 lever 5 h. 23 coucher 6 h 39
DIM. Lundi	10 LES RAMEAUX. ste Mechtilde 11 s. Léon I, p., s Isaac. m.	 pleine lune le 12, av.-midi 7 h 2
Mardi	12 s. Jules I. p., s. Sabas, m.	
Merc.	13 ste Herménégilde, s. Justin.	
Jeudi	14 s. Tiburce, s. Justin, phil.	
Vend.	15 ste Anastasie de Rome, m.	
Samedi	16 s. Lambert, s. Dreux. conf	
16.	<i>Dimanche de Pâques.</i>	 lever 5 h. 10 coucher 6 h. 49
DIM. Lundi	17 Pâques. s. Anicet, p. et m. 18 s Eleuthère, ste Apollone.	 dernier quartier le 20 av.-midi 6 h. 36
Mardi	19 s. Socrate, m., s. Gérold.	
Merc.	20 s. Théotime, s. Sulpice.	
Jeudi	21 s. Anselme, év., s. Usthasat	
Vend.	22 ss Soter et Cajus, papes.	
Samedi	23 s Georges, m.. s. Adalbert.	
17.	<i>Dimanche de Quasimodo.</i>	 lever 4 h. 58 coucher 6 h. 59
DIM. Lundi	24 QUAS. s. Fidèle, c. . ste Beuve 25 s. MARC, évang., s. Floribert.	 nouvelle lune le 26, ap.-midi 10 h. 22
Mardi	26 ss. Clet et Marcellin, papes.	
Merc.	27 B. P. Canisius, s Anastase	
Jeudi	28 s. Vital, s. Paul de la croix.	
Vend.	29 s. Pierre, m., s. Robert.	
Samedi	30 stes Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

FOIRES D'AVRIL.

Aarau	20	Gruyères	27	Payerne	21
Aarberg	13	Hermance	25	Planfayon	20
Aarbourg	25	Herzogenbuchs.	6	Porrentruy	18
Aigle	16	Kalnach	4	Romont	19, 26
Albeuve	25	Land-ron	4	Rue	27
Baden (A)	5	Langnau	27	Schwytz	11
Berne	5, 19, 26	La-Roche	25	Sierre	25
Bienne	7	La-Sarraz	26	Soleure	11
Bremgarten	18	Loele	19	St-Ursanne	25
Brigue	21	Lucerne	21	Sursée	25
Bulle	7	Martigny-Bourg	4	Thoune	6
Chaux-d.-Fonds	27	Martigny-V.	25	Vevey	26
Cernier	18	Moudon	11	Viège	30
Châtel-St-D.	18	Monthey	20	Willisau	28
Cossonay	21	Morat	6	Winterthur	7
Cudrefin, V.	18	Motiers-Trav.	14	Yverdon	5
Delémont	19	Neuenegg	11	Zofingen	21
Echallens	21	Olten	4	Zurich (enirs)	25
Einsiedeln	25	Orbe	4	Zweisimmen	14
Estavayer	13	Ormont-dessous	25		
Fleuriot	15	Ormont-dessus	20	<i>Marchés au bétail.</i>	
Fribourg	4	Oron	6	Bâle les vendredis	
Genève	5	Palézieux	12	Fribourg	16
Grandson	25				

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Le paysan n'a qu'une idée fixe, vivre pauvre pour mourir riche.

Il y a des femmes qui sont comme les nêfles et qui deviennent meilleures en vieillissant.

L'homme passe trente à quarante ans à gagner la goutte, et le reste à en souffrir.

L'hôpital est une maison dans laquelle on met des lits, dans lesquels on met des hommes, dans lesquels on met des drogues.

Tout ce qui rampe, on sent le besoin de l'écraser.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
18.	<i>Deuxième dimanche après Pâques.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. ap. 2 s. Athanase, év., s. Walbert. 3 INVENT. STE CROIX. 4 ste Monique, s. Florian. 5 s. Pie V. p., s. Hilaire, év. 6 s. Jean P. L., ste Judith. 7 s. Stanislas, év., ste Gisèle, r.	☽ lever 4 h. 46 coucher 7 h. 8 ☾ premier quartier le 3 ap.-midi 7 h. 47
19.	<i>Troisième dimanche après Pâques.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	8 APPARIT. S. MICHEL. S. Désiré 9 transl. S. NICOLAS, s. Béat. 10 s. Antonin, ar., s. Isidore, l. 11 s. Mammert, év., s. GINGOLPH 12 s. Achille, m., s. Denis. 13 s. Marcellin, s. Servais. 14 ste Justine, ste Couronne.	☽ lever 4 h. 35 coucher 7 h. 17 ☾ pleine lune le 11, ap.-midi 11 h. 35
20.	<i>Quatrième dimanche après Pâques.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	15 ste Sophie, v., s. Segond, év. 16 ss. Jean Népom., Adalbert. 17 s. Pascal Baylon, c. 18 s. Théodose, s. Félix. 19 s. Yves, s. Pierre Célestin. 20 s. Bernardin de S., ste Basile 21 s. Félix, cap. s. Hospice.	☽ lever 4 h. 26 coucher 7 h. 26 ☾ dernier quartier le 19 ap.-midi 3 h. 29
21.	<i>Cinquième dimanche après Pâques.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	22 ROGATIONS ste Julie, vierge 23 s. Didier, év., s. Désiré, év. 24 N.-D. AUXILIATR., ste Jeanne 25 s. Urban, p., s. Grégoire, VII 26 Ascension, s. Philippe d. N. 27 s. Bède, pr., ste Madeleine. 28 s. Germain, év., s. Augustin	☽ lever 4 h. 18 coucher 7 h. 35 ☾ nouvelle lune le 26, av.-midi 6 h. 25
22.	<i>Sixième dimanche après Pâques.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi	29 s. Maximin, s. Conon, m. 30 s. Félix, p., s. Ferdinand, r. 31 ste Pétronille, v., ste Angèle	☽ lever 4 h. 12 coucher 7 h. 42

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

FOIRES DE MAI.

Aarau	18	Erlenbach	10	Ollon	20
Aarberg	11	Estavayer	11	Orbe	16
Anet	25	Farvagny	11	Oron	5
Aigle	21	Fribourg	2	Ormont-dessous	11
Aubonne	10	Genève	3	Ormont-dessus	18
Avenches	20	Gessenay	2	Payerne	19
Baden	3	Landeron	2	Porrentruy	16
Baulmes	6	Langenthal	24	Rolle	27
Bellegarde	9	Lauffon	3	Romont	10
Berne	3	Laupen	5	Rue	25
Berthoud	27	Lausanne	11	Saignelégier	2
Bex	5	Louèche-V.	2	St-Blaise	9
Bienne	5	Lieu	17	Ste-Croix	25
Bière	23	Locle	17	Stalden	14
Boudry	31	Lucerne	10, 16, 27	St-Maurice	27
Bremgarten	9	Martigny-B.	9	Schwarzenb.	12
Bulle	12	Mézières, V.	4	Schwytz	2
Buren	4	Meiringen	17	Semsaies	2
Charmey	3	Montpreveyres	18	Signau	5
Châtel-St-Denis	9	Monthey	18	Sion	7, 21, 28
Château-d'Ex	18	Morges	18	Soleure	9
Chaux-de-F.	25	Morat	4	Sumiswald	13
Chavornay	11	Moudon	2	Thoune	11
Chenit	20	Neuchâtel	19	Unterséan	4
Chiètres	31			Vallorbes	26
Chambremont-G.	18	<i>Marchés au bétail.</i>		Verrières	18
Concise	9	Bâle les vendredis		Vionnaz	2
Corcelles	5	Delémont, menu		Vuippens	10
Cortailod	18	bétail les mercredis.		Wangen	6
Couvet	31	Fribourg	14	Yverdon	3
Delémont	17	Neuveville	31	Yvonand	23
Donneloye	20	Nyon	5	Zweissimmen	9
Echallens	25	Olten	9	Zurich	2

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chî-corée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Beaucoup de gens sont fiers de leurs aîeux, mais oublient que leurs petits-enfants voudraient également s'enorgueillir des leurs.

Jun



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Merc.	1 s. Siméon, év., s. Juvence.	☾ premier quartier le 2, av.-midi 10 h. 27
Jeudi	2 s. Erasme, év., s Eugène, p.	
Vend.	3 ste Clotilde, r. s. Morand.	
Samedi	4 s. Attale, s. Quirin, év.	
23.	<i>Dimanche de Pentecôte.</i>	☉ lever 4 h. 8 coucher 7 h. 49
DIM.	5 Pentecôte , s. Boniface, év.	☽ pleine lune le 10, ap.-midi 2 h. 8
Lundi	6 s. Claude, év., s. Amance.	
Mardi	7 s. Robert, abbé, s. Roger.	
Merc.	8 Q.-T. s. Médard, s. Maxime.	
Jeudi	9 ss. Prime et Félicien.	
Vend.	10 Q.-T. ste Marguerite.	
Samedi	11 Q.-T. s. BARNABÉ, ap.	
24.	<i>Dimanche de la Trinité.</i>	☉ lever 4 h. 5 coucher 7 h. 54
DIM.	12 Trinité , s. Léon III, p.	☾ dernier quartier le 17 ap.-midi 9 h. 36
Lundi	13 s. Antoine de Padoue.	
Mardi	14 s. Basile, arch., s. Rufin m.	
Merc.	15 s. Bernard de M., s. Modeste	
Jeudi	16 Fête-Dieu , s. François R.	
Vend.	17 s. Rainier, c., ste Isaure.	
Samedi	18 s. Léonce, m., s. Marc.	
25.	<i>Deuxième dimanche après Pentecôte.</i>	☉ lever 4 h. 4 coucher 7 h. 55
DIM.	19 ss Gervais et Protais.	☽ nouvelle lune le 24, ap.-midi 2 h. 42
Lundi	20 s. Silvère, p., ste Florentine	
Mardi	21 s. Louis de Gonz. s. Aloyse.	
Merc.	22 s. Paulin, 10,000 martyrs.	
Jeudi	23 s. Zacharie, ste Agrippine.	
Vend.	24 NATIVITÉ de s. JEAN-BAPTISTE	
Samedi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
26.	<i>Troisième dimanche après Pentecôte</i>	☉ lever 4 h. 7 coucher 7 h. 58
DIM.	26 ss. Jean et Paul, mm.	☽
Lundi	27 s. Ladislav, r., s. Crescence	
Mardi	28 s. Léon III, p., c., Irénée, m.	
Merc.	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. et m.	
Jeudi	30 Commém. s. Paul, s. Martial	

Les jours croissent de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30

FOIRES DE JUIN.

Aarau	15	Monthey	1	Yverdon	7
Bâle	9, 10	Môtiers-Trav.	14	Zurzach 6, 13, 16	
Bienne	5	Morat	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bremgarten	13	Moudon	6	Bâle les vendredis	
Brigue	4	Munster (V.)	14	Baden (A.)	7
Bulle	9	Oltén	6	Berne	7
Brugg	14	Oron	1	Berthoud	2
Buttes (N.)	30	Payerne	16	Cossonay	9
Cossonay	2	Porrentruy	20	Delémont	21
Delémont	21	Romont	14	Fribourg	18
Estavayer	8	Rue	29	Frutigen	2
Fleurier	3	St-Aubin, N.	13	Genève	6
Fribourg	6	St-Imier	7	Landeron	6
Genève	7	St-Ursanne	27	Langenthal	21
Grandson	27	Sion	11	Langnau	3
Landeron	6	Siviriez	9	Lyss	24
Lignièrés	16	Soleure	13	Morges	1
Loche	28	Sursée	27	Neuchâtel	2
Louèche-B.	2	Vallangin, N.	6	Porrentruy	20
Martigny	13	Verrières	22	Vevey	28
Mézières, V.	8	Willisau	30		

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

~ Pourquoi nombre de jeunes filles ont-elles tant de peine à trouver un mari? Parce que ces jeunes filles sont comme les lys des champs : elles ne cousent ni ne filent, et cependant elles sont vêtues plus magnifiquement que Salomon dans toute sa gloire.

Il en est des mauvaises intentions comme des écus; pour les prêter aux autres, il faut les avoir soi-même.

Traite les grands comme le feu : n'en sois jamais ni trop éloigné, ni trop proche.

Tout varie en ce monde : un conseiller redevient quelquefois un homme.

La mauvaise compagnie est comme la fumée du tabac; vous ne pouvez pas y rester longtemps sans en emporter l'odeur.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vend.	1 s. Théobald, s. Arnold.	☉
Samedi	2 VISITATION. s. Othon, év.	
27.	<i>Quatrième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	3 s. Héliodore, s. Anatole	☉
Lundi	4 ste Berthe, s. Udalric, év.	☉
Mardi	5 ste Philomène, v., s. Max.	☉
Merc.	6 s. Isaïe, proph., s. Romule.	☉
Jeudi	7 s. Guillebeaud, év.	☉
Vend.	8 ste Elisabeth, s. Kilian, év	☉
Samedi	9 ste Véronique, abb.	☉
28.	<i>Cinquième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	10 s. Silvain, m., ste Félicité.	☉
Lundi	11 s. Pie I, p m., ste Susanne.	☉
Mardi	12 ss. Jean Gualbert, Nabor.	☉
Merc.	13 s. Anaclet, s. Eugène.	☉
Jeudi	14 s. Bonaventure, év., doct.	☉
Vend.	15 s. Henri II, empereur.	☉
Samedi	16 s. Hilarin, m., s. Faustin.	☉
29.	<i>Dimanche du Scapulaire.</i>	☉
DIM.	17 SCAPULAIRE. s. Alexis, c.	☉
Lundi	18 s. Camille, c., s. Frédéric.	☉
Mardi	19 s. Vincent de Paul, s. Arsène	☉
Merc.	20 ste Marguerite, v., s. Jérôme	☉
Jeudi	21 ste Praxède, v., s. Daniel. p.	☉
Vend.	22 ste Marie-Madel. s. Vandrille	☉
Samedi	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	☉
30.	<i>Septième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	24 B. Louise, ste Christine, v.	☉
Lundi	25 s. JACQUES, s. Christophe.	☉
Mardi	26 ste ANNE, MÈRE DE MARIE.	☉
Merc.	27 s. Pantaléon, ste Nathalie.	☉
Jeudi	28 ss. Victor et Innocent, PP.	☉
Vend.	29 ste Marthe, s. Loup, év.	☉
Samedi	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	☉
31.	<i>Huitième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	31 ss. Ignace Loyola, Germain.	☉

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 minutes.

FOIRES DE JUILLET.

Aarau	20	Genève	5	Payerne	24
Aarberg	13	Gimel	18	Porrentruy	18
Aarbourg	18	Herzogenbuch.	6	Romont	12
Aarwangen	14	Kallnach	15	Rue	27
Aubonne	7	Landeron	4	Saignelégier	4
Avenches	15	Langenthal	19	Soleure	11
Bellegarde	25	Langnau	27	Vevey	26
Bellelay	1	Lausanne	13	Willisau	28
Berthoud	14	Lignières	21	Yverdon	5
Bienne	7	Madiswyl	15	Zofingen	14
Bremgarten	11	Montpreveyres	6	Zurzach	11
Brévine	6	Morat	6		
Buren	13	Moudon	4	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	28	Morges	6	Aarberg	27
Concise	15	Neuchâtel	7	Baden	5
Cossonay	14	Nidau	19	Berne	5
Délémont	19	Nyon	7	Fribourg	23
Echallens	21	Oltén	4	Frutigen	7
Estavayer	13	Orbe	11	Lyss dern. vendredi	
Fribourg	11	Ensingen	18	Sion	30

Juillet. La moisson commencée durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage. Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

L'esprit que les femmes ont est fait surtout de la bêtise des hommes.

Le défaut d'éducation est une petite vérole dont une personne, quoi qu'elle fasse, restera toujours grêlée.

La meilleure habitude que l'on puisse prendre, c'est de prendre l'habitude de n'en pas prendre.

Les chasseurs aiment à vanter les mérites de leurs chiens : c'est une manière indirecte de se vanter eux-mêmes.

Si l'on avait payé en entrant dans la vie, comme on redemanderait son argent en sortant !

La femme est comme le diamant : la moindre tache, la moindre impureté lui fait perdre toute sa valeur.

Un cheval a beau dévorer l'espace, cela ne le nourrit pas.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	1 s PIERRE AUX L. Les Machab. 2 PORTIONCULE. s. Alphonse. 3 INVENT. Rel. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique, s. Tertullien 5 N.-D. DES NEIGES. s. Oswald. 6 TRANSFIGURATION s. Sixte.	☾ premier quartier le 31 juillet ap.-midi 8,21
32.	<i>Neuvième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	7 s Gaëtan, c., s. Albert, c. 8 s. Cyriaque, s. Sévère, m. 9 s. Romain, s. Secondien. 10 s. LAURENT, diac., Astérie 11 s. Tiburce, ste Susanne. 12 ste Claire, v., ste Hilarie. 13 JEUNE. s. Hippolyte. s Cassien	☽ lever 4 h. 48 coucher 7 h. 23 ☽ pleine lune le 8, ap.-midi 0 h. 33
33.	<i>Dixième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	14 s. Eusèbe, pr. s. Alfred, c 15 Assomption. s. Napoléon 16 s. Joachim, s. Théodule, év. 17 s. Libérat, ab., s. Rogat, m. 18 9 s. Firmin, év., ste Hélène. 19 s. Marien, c., s. Louis. év. 20 s. Bernard. s. Samuel.	☽ lever 4 h. 57 coucher 7 h. 12 ☾ dernier quartier le 15 av.-midi 7 h. 13
34.	<i>Onzième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Samedi	21 ste Jeanne de Chantal, vv. 22 s. Symphorien, m. 23 s. Sidoine, év., s. Zachée. 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure 25 s. Louis roi., ste Patrice, v. 26 st Zéphirin, pape et martyr. 27 s.e Eulalie, v., s. Gebhard.	☽ lever 5 h. 6 coucher 7 h. 0 ☽ nouvelle lune le 22, av.-midi 11 h, 35
35.	<i>Douzième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM. Lundi Mardi Merc.	28 DÉD. de ST-N., s. Augustin 29 DÉCOL. S. J., ste Sabine. 30 ste Rose de Lima, s. Félix. 31 s. Raymond, ste Isabelle.	☽ lever 5 h. 15 coucher 6 h. 47 ☾ premier quartier le 30, ap -midi 2,5

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

FOIRES D'AOUT.

Aarau	17	Morat	3	Viège	11
Anet	31	Moudon	8	Willisau	25
Berne	23	Neuveville	30	Winterthour	18
Bienne	4	Oltén	4	Zofingen	11
Bremgarten	22	Orbe	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chaux-de-F.	17	Ormont-dessus	23	Bâle, les vendr.	
Cossonay	25	Ormont-dessous	25	Aarberg, dernier	
Delémont	16	Payerne	18	mercredi.	
Echallens	18	Porrentruy	16	Baden (A)	2
Estavayer	10	Romont	16	Berthoud	4
Einsiedeln	29	Rue	31	Fribourg	13
Fleurier	12	Saignelégier	9	Frutigen	4
Fribourg	1	St-Cergues	10	Langenthal	16
Genève	2	St-Imier	15	Langnau	5
Gimel	29	St-Ursanne	22	Lyss le dernier	
Grandson	10	Soleure	8	vendredi	
La Sarraz	30	Sornetan	24	Morges	3
Landeron	8	Sursée	29	Neuchâtel	4
Laupen	25	Thoune	31	Nyon	4
Lignières	1	Tourtemagne	13	Thoune	27
Lucerne	2	Vallangin	16		
Mézières, V.	31	Val-d'Illiez	18		

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

On se plaint souvent de sa vue, et jamais de son jugement.

La critique n'est souvent que l'art de passer pour un homme de goût à force de faire le dégoûté.

Poser pour la modestie dénonce un incommensurable orgueil.

Vingt ans! l'âge des grandes passions et des forts maux de dents.

La différence entre la paix et la guerre, c'est que, pendant la paix, les fils enterrent généralement leurs pères, et que, pendant la guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs enfants.

Un conquérant, afin de perpétuer son nom, extermine le plus d'hommes possible.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi	1 ss. Anges G., ste Véréne.	☉
Vend.	2 s. Maxime, m., s. Etienne.	
Samedi	3 ste Sérapie, s. Aristée	
36.	<i>Treizième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM	4 LES SS. ANGES G., ste Rosalie	☉
Lundi	5 s. Laurent, s. Victorin, év.	☉
Mardi	6 s. Magne, ab., s. Pétrone.	☉
Merc.	7 ste Reine, v. et m., s. Grat.	☉
Jeudi	8 NATIVITÉ de N. D. s Adrien.	☉
Vend.	9 s. Gorgon, m., ste Dorothee.	☉
Samedi	10 s. Nicolas, ste Pulchérie.	☉
37.	<i>Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.</i>	☉
DIM.	11 s. NOM DE MARIE. s. Félix.	☉
Lundi	12 s. Guy, c., s. Evence, év.	☉
Mardi	13 s. Euloge, p., s. Materne, év.	☉
Merc.	14 Ex. s. CROIX, ste Nothburge	☉
Jeudi	15 s. Nicomède, m., s. Evre.	☉
Vend.	16 ss. Corneille et Cypr.	☉
Samedi	17 F. des stig. de s. Fr.	☉
38.	<i>Dimanche de la Fête fédérale.</i>	☉
DIM.	18 FÊTE FÉDÉRALE. s Thomas.	☉
Lundi	19 s. Janvier, ste Constance.	☉
Mardi	20 s. Eustache, m., s. Agapit, p.	☉
Merc.	21 Q.-T. s. MATTHIEU, ap.	☉
Jeudi	22 s. Maurice, s Emmeran, év.	☉
Vend.	23 Q.-T. s. Lin, p., ste Thècle.	☉
Samedi	24 Q.-T. N. D. de la M. s. Gérard	☉
39.	<i>Seizième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	25 ste Aurélie, s. Pacifique.	☉
Lundi	26 s. Cyprien et ste Justine.	☉
Mardi	27 ss. Côme et Damien.	☉
Merc.	28 ss. Venceslas, duc, s Alphe.	☉
Jeudi	29 s. MICHEL, arch. s. Grimoald.	☉
Vend.	30 ss. Jérôme, Ours et Victor.	☉

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

FOIRES DE SEPTEMBRE.

Aarau	21	Frutigen	9	Provence	15
Aarbourg	19	Genève	6	Reichenbach	27
Aarberg	14	Gessenay	9, 30	Romont	20
Anniviers	27	Gruyères	26	Rue	28
Aubonne	13	Herzogenbuchs.	14	Riggisberg	2
Avenches	16	Landeron	5	Schwartzenb.	29
Baden	6	Langenthal	20	Schwytz	15, 26
Bâle	15 et 16	Lausanne	14	Sembrancher	21
Bellegarde	19	Louèche-V.	29	Sonvillier	26
Bellelay	3	Lignières	15	Siviriez	12
Berne	6	Locle	20	St-Nicolas	21
Bienne	8	Lutry	22	Stalden	30
Boudry	13	Lucerne	1	St-Aubin, N.	20
Bremgarten	12	Madiswyl	8	St-Blaise	12
Brévine	21	Martigny V.	26	Soleure	12
Buren	7	Meiringen	21	Sumiswald	30
Bulle	8	Montfaucon	12	Thoune	28
Cerlier	14	Monthey	14	Tourtemagne	29
Chât.-d'Æx	21	Morges	7	Unterséen	16
Châtel St-Denis	12	Morgins	17	Valangin	21
Chiètres	1	Morat	7	Viège	27
Couvét	13	Môtiers-Travers	2	Wimmis	10
Cortebert	19	Moudon	12	Yverdon	6
Courielary	24	Nyon	29	Zermatt	23
Côte-aux-Fées	12	Oltén	5	Zurich	26
Delémont	20	Oron	7	Zweisimmen	10
Einsiedeln	27	Ormont-dessus	13		
Estavayer	14	Ormont-dessous	12	<i>Marchés au bétail</i>	
Erlenbach	13	Payerne	15	Fribourg	17
Fahrwangen	5	Planfayon	14	Asile du Marchai-	
Fontaines	12	Ponts (les)	6	ruz	2, 26
Fribourg	5	Porrentruy	19		

Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Le moyen de plaire en société, c'est de laisser chacun parler de soi.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Remy, s. Piat, s. Bavon.	☉
40.	<i>Dimanche du Rosaire.</i>	☉ lever 6 h. 2 coucher 5 h. 37
DIM.	2 ROSAIRE. s. Léger, év.	☺
Lundi	3 Les deux Évalde., s. Candide	☽ pleine lune le 6, av.-midi 6 h. 47
Mardi	4 s. François d'Assise, conf.	
Merc.	5 s. Placide, m., ste Flavie, v.	
Jeudi	6 s. Bruno, fond., ste Foi, v.	
Vend.	7 s. Marc, ste Justine, vierge.	
Samedi	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
41.	<i>Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte.</i>	☉
DIM.	9 ss. Denis et Rustique, m.	☉ lever 6 h. 11 coucher 5 h. 23
Lundi	10 s. François Borgia, c.	
Mardi	11 ste Placidie, v., s. Gommer.	
Merc.	12 s. Maximilien, év.	☾
Jeudi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	☾ dernier quartier le 12 ap.-midi 10 h. 13
Vend.	14 s. Callixte, p., s. Burcard.	
Samedi	15 ste Thérèse, v., s. Roger.	
42.	<i>Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte</i>	☉
DIM.	16 s. Gall, ab., s. Florentin, év	☉ lever 6 h. 21 coucher 5 h. 10
Lundi	17 ste Hedwige, veuve.	
Mardi	18 s. Luc, évang., s. Juste, m.	
Merc.	19 s. Pierre d'Al., s. Ferdinand.	
Jeudi	20 s. Jean de Kanty, s. Aurèle	☽
Vend.	21 ste Ursule, v. s. Hilarion.	☽ nouvelle lune le 20, ap.-midi 7 h. 0
Samedi	22 ste Cordule, v. ste Alodie.	
43.	<i>Vingtième dimanche après Pentecôte.</i>	☉
DIM.	23 s. Pierre-Paschase, év.	☉ lever 6 h. 31 coucher 4 h. 58
Lundi	24 s. Raphaël, arch.	
Mardi	25 s. Chrysanthe, s. Darie.	
Merc.	26 s. Evariste, P. m.	☾
Jeudi	27 s. Frumence, s. Florentin.	☾ dernier quartier le 28 ap.-midi 10 h. 2
Vend.	28 ss. SIMON et JUDE, Cyrille.	
Samedi	29 ste Eusébie, s. Narcisse, év.	
44.	<i>Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte</i>	☉
DIM	30 s. Sérapion, év., s. Quentin.	☉ lever 6 h. 42 coucher 4 h. 46
Lundi	31 JEUNE. s. Wolfgang. Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

FOIRES D'OCTOBRE.

Aarau	19	Erlenbach	11	Ollon	5
Aigle	29	Estavayer	12	Olten	17
Albeuve	11	Farvagny	12	Orbe	10
Anet	26	Fleurier	14	Oron	5
Baden (A)	4	Fribourg	3	Ormont dessous	20
Bâle	27-9 nov.	Frutigen	18	Ormont-des.	7, 19
Berne (messe)	4, 25	Genève	4	Palézieux	18
Bex	20	Gruyères	10	Payerne	20
Bienne	13	Gimel	3	Planfayon	19
Bière	24	Kallnach	21	Porrentruy	17
Boltigen	8	Landeron	3	Romont	11, 25
Bremgarten	3	La-Roche	3	Rougemont	6
Brigue	17	La-Sarraz	11	Rue	26
Bulle	5, 6, 27	Lausanne	12	Schwartzenb.	27
Berthoud	19	Louèche-V.	13, 28	Schwytz	10
Brienz	5	Lignièrés	20	Sion	1, 22, 29
Cernier	10	Loche	18	Soleure	10
Charmey	3	Lucerne	4, 10, 21	Ste-Croix	31
Château-d'Œx	4, 5	Martigny-B.	17	Ste-Ursanne	24
Chaux-de-F.	19	Mézières, V.	12	Vevey	25
Châtel-St-D.	17	Montpreveyres	26	Vuippens	25
Combremont-G.	26	Monthey	12	Yverdon	25
Cossonay	13	Montreux	28	Yvonand	24
Cudrefin, V.	31	Morat	5	Yvorne	26
Delémont	18	Morges	5	Zweisimmen	27
Donneloye	21	Môtiers-Travers	25	Marchés au bétail.	
Echallens	20	Moudon	17	Bâle, les vendr.	
Einsiedeln	3	Nidau	25	Fribourg	15

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Après un duel, le plus veinard des deux combattants n'est pas celui qu'on panse.

L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin.

A partir de quarante ans, il semble que les années n'aient plus que six mois.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 La Toussaint. s. Amable.	☾ pleine lune le 4. ap.-midi 4 h. 25
Merc.	2 COMM. DES TRÉPASSÉS s. Tobie	
Jeudi	3 ste Ide, vv., s. Marcel.	
Vend.	4 s. Charles Borr., s. Vital	
Samedi	5 s. Zacharie, ste Elisabeth.	
45.	<i>Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☉ lever 6 h. 52 coucher 4 h. 35
DIM.	6 s. Protais, s. Leonard, er.	☾ dernier quartier le 11 av.-midi 10 h. 38
Lundi	7 s. Engelbert, s. Ernest.	
Mardi	8 s. Godefroi, év., s. Dieudon.	
Merc.	9 s. Théodore, m. s. Ursin.	
Jeudi	10 s. André-Av., ste Florence.	
Vend.	11 s. Martin, év., s. Mennas.	
Samedi	12 s. Ruf, év., s. Imier, erm.	
46.	<i>Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☉ lever 7 h. 2 coucher 4 h. 26
DIM.	13 ss. Didace, Stanislas Kostka.	☾ nouvelle lune le 19, ap.-midi 1 h. 55
Lundi	14 s. Bertrand, s. Albéric.	
Mardi	15 ste Gertrude, v., s. Léopold.	
Merc.	16 s. Othmar, a., s. Edmond.	
Jeudi	17 s. Grégoire Thaumaturge	
Vend.	18 s. Odon, s. Maxime, év.	
Samedi	19 ste Elisabeth, s. Pontien.	
47.	<i>Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.</i>	☉ lever 7 h 13 coucher 4 h. 19
DIM.	20 s. Félix de Valois, s. Edmond	☾ dernier quartier le 27 av.-midi 11 h. 4
Lundi	21 PRÉSENT. N.-D. s. Albert.	
Mardi	22 ste Cécile, v., s. Philémon.	
Merc.	23 s. Clément, ste Félicité.	
Jeudi	24 s. Jean de la C., ste Flore.	
Vend.	25 ste Catherine, ste Juconde	
Samedi	26 s. Pierre d'Alex., s. Conrad.	
48.	<i>Premier dimanche de l'Avent.</i>	☉ lever 7 h. 23 coucher 4 h. 13
DIM.	27 AVENT s. Virgile, ste Josaphat	☾
Lundi	28 s. Sosthène, év., s. Hortulan	
Mardi	29 s. Saturnin, év., m.	
Merc.	30 s. ANDRÉ. apôtre.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

FOIRES DE NOVEMBRE.

Aarau	16	Genève	1	Ormont-dessous	25
Aarberg	9	Gessenay	14	Palézieux	15
Aarbourg	28	Grandson	16	Payerne	17
Aarwangen	3	Gruyères	23	Porrentruy	21
Æschi	1	Gimel	7	Rolle	18
Aubonne	3	Herzogenbuch.	9	Romont	8, 29
Avenches	18	Landeron	14	Rue	30
Baden (A)	2	Langenthal	29	St-Imier	15
Berne	22, 28	Langnau	2	St-Maurice	15
Berthoud	10	Laupen	3	Schwytz	14
Bex	3	Lausanne	9	Semsaies	14
Bienne	10	Lucens	9	Sion	5, 12
Bremgarten	7	Lutry	24	Sierre	26
Brienz	9	Lucerne	17	Soleure	14
Bulle	17	Martigny-V.	14	Thoune	2
Cerlier	30	Mézières	16	Unterséen	4, 23
Château-d'Ex	10	Monthey	16	Vevey	29
Châtel-St-Denis	21	Morat	2	Viège	12
Coppet	10	Morges	2	Winterthur	10
Cossonay	10	Moudon	21	Zofingen	10
Couvet	10	Neuchâtel	3	Zurich	11
Delémont	15	Neuveville	29	Zurzach	7
Echallens	17	Nyon	24	Zweisimmen	16
Einsiedeln	7	Olton	21		
Erlenbach	17	Olten	14	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	14	Oron	2		
Frutigen	18	Ormont-dessus	1	Fribourg	26

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Il est plus difficile à une femme de se faire pardonner sa beauté auprès des autres femmes quand elle est belle que, lorsqu'elle ne l'est pas, sa laideur auprès des hommes.

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître.

En politique, prévoir est bien ; prévenir est mieux ; réussir est tout.

J'ai connu une jeune personne qui suivit longtemps le chemin de la vertu ; mais un jour elle prit celui du vice et versa.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi	1 s. Eloi, év., ste Natalie, m.	
Vend.	2 stes Bibiane, Pauline, v.	
Samedi	3 s. François-Xav., s Lucius	
49.	<i>Deuxième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	4 ste Barbe, s. Osmond, év.	☉ lever 7 h. 31 coucher 4 h. 9
Lundi	5 s. Sabas, abbé, s. Nicet, év.	☽ pleine lune le 4. av.-midi 2 h. 53
Mardi	6 s. NICOLAS. ste Aselle, vierge	
Merc.	7 s. Ambroise, év., ste Fare.	
Jeudi	8 Immaculée Conception.	☽ pleine lune le 4. av.-midi 2 h. 53
Vend.	9 ste Léocadie, s. Syr, év.	
Samedi	10 ste Eulalie, s. Melchiade.	
50.	<i>Troisième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	11 JEUNE. s. Damase, s Sabin.	☉ lever 7 h. 39 coucher 4 h. 8
Lundi	12 JEUNE. s. Synèse, s. Paul	☾ dernier quartier le 11 av.-midi 3 h. 5
Mardi	13 ste Lucie, v., s. Aubert, c.	
Merc.	14 Q.-T. s. Nicaise, m., s. Agnel	
Jeudi	15 s. Abraham, s. Eusèbe, év.	☽ dernier quartier le 11 av.-midi 3 h. 5
Vend.	16 Q.-T ste Adélaïde, ste Albine	
Samedi	17 Q.-T. s. Lazare, s. Florian	
51.	<i>Quatrième dimanche de l'Avent.</i>	
DIM.	18 s. Auxence, év., s. Gatien.	☉ lever 7 h. 44 coucher 4 h. 9
Lundi	19 s. Némèse, m., s. Darius.	☽ nouvelle lune le 19. av.-midi 8 h. 49
Mardi	20 ste Ursane, s. Jules, m.	
Merc.	21 s. THOMAS, ap., s. Festus.	
Jeudi	22 s. Fiorus, m., s. Chérémon.	☽ nouvelle lune le 19. av.-midi 8 h. 49
Vend.	23 ste Victoire, s Dagobert.	
Samedi	24 s. Adam Eve, s. Delphin.	
52.	<i>Dimanche après Noël.</i>	
DIM.	25 Noël. ste Eugénie v. m.	☉ lever 7 h. 48 coucher 4 h. 13
Lundi	26 s. ETIENNE, diac. et martyr.	☽ premier quartier le 26 ap.-midi 9 h. 58
Mardi	27 s. JEAN, ap. évang	
Merc.	28 ss. INNOCENTS s. Théophile	
Jeudi	29 s Thomas de Cantorb., év.	☽ premier quartier le 26 ap.-midi 9 h. 58
Vend.	30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.	
Samedi	31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

FOIRES DE DÉCEMBRE.

Aarau	21	Langenthal	27	Soleure	12
Aarberg	14	Langnau	14	Sumiswald	31
Aigle	17	Laupen	29	Sursée	6
Aubonne	6	Martigny-B.	5	Thoune	21
Avenches	16	Monthey	31	Unterséen	20
Bâle 15 et 16		Morat	7	Villeneuve	4
Baden (A)	6	Morges	24	Willisau	19
Berthoud	29	Moudon	27	Winterthour	15
Bienne	29	Neuveville	27	Yverdon	26
Bremgarten	19	Nidau	13	Zweisinmen	15
Bulle	7	Olten	5		
Châtel-St-D.	19	Orbe	12, 26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	22	Oron	7	Bâle, les vendredis	
Cully	9	Payerne	15	Berne	6
Delémont	20	Porrentruy	19	Fribourg	17
Echallens	22	Pully	8	Frutigen	4
Einsiedeln	5	Romont	6, 27	Lyss	30
Estavayer	14	Rue	24	Neuchâtel	4
Fribourg	5	Saignelégier	5	Nyon	4
Farvagny	7	Schwarzenb.	26	Sion	31
Genève	6	Schwytz	5	Vevey	27

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Les filous sont de pauvres petits oiseaux : on les met en cage pour les empêcher de voler.

Calomnier, c'est se salir beaucoup pour éclabousser un peu son prochain.

Pour bien des gens, les chemises sont le contraire des opinions politiques: ils n'en changent jamais assez souvent.

Pour faire un bon ennemi, prenez un ami : il sait où frapper.

Le mariage est une tartine de confiture que l'on donne aux grands enfants. Ils mangent tout de suite les confitures, et il ne leur reste plus que le pain sec. Quelquefois, c'est encore bon.

Les gens qu'on tire de l'eau cherchent toujours à vous noyer.

AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de septembre et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

Ainsi, le renouvellement du Grand Conseil devant avoir lieu deux mois après la mise en vente des *Etrennes* de 1892, nous supprimons, pour cette nouvelle année, la rubrique : *Autorité législative*.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral.

- MM. Ruchonnet, L., de St-Saphorin (Vaud) Président.
 Welti, Emile, de Zurzach (Argovie).
 Droz, Numa, de la Chaux-de-Fonds (Neuchâtel).
 Schenk, Ch., de Signau (Berne).
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurgovie).
 Hauser, Walther, de Wädenswil (Zurich)
 Frey, Emile, de Mönchenstein (Bâle-campagne).

Tribunal fédéral.

- MM. Stamm, H., de Thayngen (Schaffhouse), Président.
 Bläsi, J., d'Aedermannsdorf (Soleure), Vice-Président.
 Olgiati, Gaud., de Poschiavo (Grisons).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St-Gall).
 Hafner, Henri, de Zurich.
 Broye, Jean, de Fribourg.
 Soldan, Charles, de Lausanne.
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).

SUPLÉANTS.

- MM. D^r Sträuli, à Winterthour.
 Arnold, Joseph, d'Altorf (Uri).
 Winkler, Jean, D^r, de Lucerne.
 Pictet, Gustave, de Genève.
 Häberlin, Henri, de Bissegg (Thurgovie).
 Burckhardt, Charles, D^r, de Bâle.
 Holdener, Fridolin, de Schwytz.
 de Stoppani, Leone, de Ponte-Tresa (Tessin).
-
-

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE**CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM.** Menoud, François-Xavier, Président.
 Théraulaz, Alphonse, Vice-Président.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat.
 Bossy, Aloys, »
 Weck, Charles, »
 Aeby, Stanislas, »
 Python, Georges, »

Chancellerie d'Etat.**CHANCELIER.**

- M.** Bise, Emile, de Murist.

VICE-CHANCELIER.

- M.** Nuoffer, Nicolas, de Fribourg.

RÉGISTRATEUR.

- M.** Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

- MM.** Berguin, Xavier, de Fribourg.
 Godel, Eugène, à Fribourg.

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM.** Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Techtermann, Max.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- MM.** Gougler, Simon. **MM.** Sieber, Alphonse.
 Eltschinger, Joseph. Gauderon, Félix

CONCIERGE : M. Meyer, Jean, de Cerniat.

DIRECTION DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Bossy, A., conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>
<i>Aide-Secrétaire.</i>

Commission des études.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Savoy, Jos.-Alex., directeur au Séminaire.
 Favre, Auguste, R^m Prévôt.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Soussens, Mamert, rédacteur.

Section allemande.

- MM. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 Vonlanthen, Benoît, contrôleur.

Section technique.

- MM. Bise, Modeste, commissaire général
 Buman, Charles, juge.

Section de Morat.

- MM. d'Epinay, préfet, vice-président, à Morat.
 Landry, pasteur, à Meyriez.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Jean, au Löwenberg.

Bibliothèque cantonale et Musées.

- MM. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal et conservateur des collections numismatiques.
 Grangier, prof., conservateur des musées historiques et artistiques.
 Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

Commission de la Bibliothèque cantonale.

- MM. le Directeur de l'Instruction publique.
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.
 Horner, Raphaël, abbé, professeur.

Commission des Musées scientifiques.

- MM. Buman, docteur, président.
 Cuony, pharmacien, secrétaire.
 Boccard, Raymond.

ENSEIGNEMENT
INSTRUCTION SUPÉRIEURE

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : le R. P. Berthier.

Doyen de la Faculté des Lettres : M. le D^r Effmann.

» » *de Droit* : M. le D^r Rensing.

» » *de Théologie* : le R. P. Coconnier.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

- Rév. P. Berthier, Joachim (Dogmatique positive).
 P. Coconnier, Thomas (Dogmatique spéculative).
 P. Boisdron, Angelus (Morale pratique).
 P. Hyvernât, Symphorian (Morale spéculative).
 P. Esser, Thomas (Droit canon).
 P. Fritsch, Albertus (Exégèse).
 P. Kennedy, Josephus (Philosophie).
 Mgr Kirsch, J.-P. (Histoire ecclés., Patrologie et Archéologie).
 D^r Beck (Pastorale).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).
 D^r Reinhardt, Henri (Histoire moderne).
 D^r Steffens, Franç. (Sciences historiques auxiliaires).
 D^r Büchi, Albert (Histoire suisse).
 D^r Wolff, Jean (Philosophie).

 D^r Miodonsky (Langue et littérature latines).
 D^r Sturm, Joseph (Langue et littérature grecques).
 D^r Streitberg, Guillaume (Grammaires comparées).
 D^r Grimm, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Kallenbach (Langues et littératures slaves).
 D^r Hess, Jacques (Égyptologie, assyriologie et langues
 anciennes).
 D^r Effmann, architecte (Histoire des beaux-arts).
 Gremaud, Jean (Histoire).
 D^r Jaccoud, Jean (Philosophie).
 Horner, Raphaël (Pédagogie).
 R. P. Jaquet, Dominique (Littérature chrétienne).

Faculté de Droit.

- MM. D^r Rensing, François (Pandectes).
 Rév. P. Weiss (Economie politique).
 Pedrazzini, Martin (Droit public).
 D^r Fietta, Paul (Droit civil français).
 D^r de Savigny, Léon (Droit allemand).
 Clerc, Cyprien (Droit civil, droit international privé).
 Perrier, Emile, procureur général (Procédure civile,
 droit public fédéral, poursuites et faillites).
 Bise, chancelier (Droit constitutionnel, droit internatio-
 nal public, droit administratif).
 D^r Jaccoud (Droit naturel, droit civil ecclésiastique).
 Gottofrey, Vincent (Institutes, histoire et encyclopédie
 du droit, droit de change).
 D^r Favre (Médecine légale)

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Raboud, Etienne, abbé. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Berger, Amédée, abbé. |
| <i>Surveillant.</i> | Chapaley, Jean. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|---|------------------------------------|
| <i>Religion.</i> | MM. Horner et Jaccoud, abbés |
| <i>Philosophie.</i> | Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |
| <i>Mathématiques et Cosmographie.</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | |
| <i>Littérature et philologie.</i> | D ^r Alex, Pierre, abbé. |
| <i>Littérature allemande.</i> | Kleiser, Jean, abbé. |
| <i>Préparateur d'histoire naturelle.</i> | Macherel, Eugène. |
| <i>Préparateur de physique et chimie.</i> | Macherel, Célestin. |

Gymnase.**Section littéraire française.**

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 1 ^{re} classe. | MM. Pasquier, abbé. |
| 2 ^{me} » | Bègue, Ch., abbé. |
| 3 ^{me} » | Genoud, J., abbé. |
| 4 ^{me} » | D ^r Alex, Pierre. |
| 5 ^{me} » | Perriard, A., chanoine. |
| 6 ^{me} » | Currat, L., abbé. |
| <i>Histoire.</i> | |
| <i>Mathématiques.</i> | Lance, Eugène. |
| <i>Comptabilité.</i> | Ducotterd, Pierre. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |

Langue allemande.

1 ^{re} division	MM. Kleiser, abbé.
2 ^{me} »	Stadelmann, J.
3 ^{me} »	Laib, Aloys, abbé.
4 ^{me} »
5 ^{me} »	Wæber, Maurice.
6 ^{me} »

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.	MM. Killiam, abbé.
2 ^{me} »	Muller, abbé.
3 ^{me} »	Kapper, »
4 ^{me} »	Reidy, »
5 ^{me} »	Laib, »
6 ^{me} »	Bruhin, »

<i>Langue française pour les allemands</i>]	1 ^{re} division.	MM. Reidy.
	2 ^{me} »	D ^r Bègue.
	3 ^{me} »	Blanc, Hubert.

Branches spéciales. M. Stadelman, Jean.

Section industrielle.

<i>Instruction religieuse et histoire.</i>	MM. Horner, abbé.
<i>Langue française.</i>	Blanc, H.
<i>Langue allemande.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Langue anglaise et sciences commerciales.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Mathématiques.</i>	Ducotterd (1 ^{re} et 2 ^{me} cl.).
	Lance, Eugène (3 cl.).
	Wæber, Mce, 4 ^{me} cl.).
	Ducotterd, Pierre.
<i>Comptabilité.</i>	Schaller, Romain.
<i>Dessin technique.</i>	Musy, Maurice.
<i>Physique et hist. naturelle.</i>	Ræmy, Joseph.
<i>Chimie.</i>	Blanc, Hubert.
<i>Géographie.</i>	Chapaley, Jean.
<i>Calligraphie.</i>	

Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Preiswerk, pasteur.
<i>Langue anglaise.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Langue italienne.</i>	Chapaley, Jean.
<i>Dessin académique et modelage.</i>	Reichlen, Joseph.
<i>Musique vocale et instrumentale.</i>	Sidler, Armin.
<i>Musique instrumentale.</i>	Muller, Jean.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Instruction secondaire.**Ecole d'Hauterive.**

- MM. Tanner, directeur, professeur.
 Dessibourg, Jules, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, surveillant et professeur.
 Verdon, Joseph, secrétaire-comptable.
 Ruffieux, maître de musique et d'allemand.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Gremaud, Amédée, directeur.
 Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.
 Wæber, Jean, professeur.
 Musy, Maurice, »
 Schaller, Romain, »

Ecole secondaire des filles de Fribourg.

- MM. Quartenoud, abbé, directeur et professeur.
 » » » professeur de religion.
 M^{me} Weitzel, Marie, institutrice.
 M^{lle} Richoz, Joséphine, institutrice.
 M^{lle} Favre, Marie, maîtresse de piano.
 MM. Sidler, Armin. }
 Musy, Maurice, } maîtres spéciaux.
 Muller, Jean, }
 Gschwind, Charles, }

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Schouwey, abbé, directeur et professeur.
 Frossard, Rd curé, professeur.
 Robadey, Aimé, professeur.
 Cosandey, Amédée, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Fetschrin, Guillaume, directeur.
 Rysér, Emile, professeur.
 Sûsstrunk, Jacob, »
 Hœchle, Eugène, »
 Gauthey, Louis, »
 Gutknecht, Jean, »
 Blaser, Reinhold, »
 Blaser, Christian, »
 Meier, Emmanuel, »
 Dunand, Jean, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Nuoffer, curé, directeur.
 Jungo, François, professeur.
 Renevey, Alphonse, »

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Genilloud, François, professeur.
 Weinmann, Joseph, langue allemande et musique.

Ecole latine de Châtel-St-Denis.

- M. Chillier, directeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Bæriswyl, Philippe, cours d'allemand.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Giger, Jean-Baptiste, maître.

Ecole régionale de la Haute-Gruyère.

- MM. Dumas, curé, à Albeuve, directeur.
 Fontaine, Maxime, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Broyer, François, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Perroset, Placide, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

- M. Stein, Hermann, maître.

Ecole régionale de Cottens.

- M. Oberson, François, maître.

Ecole régionale de St-Aubin.

- M. Fontaine, Constant, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

- M. Bæriswyl, Johann, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

- M. Mossu, Pierre, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 IV^{me} ARR. Section A MM. Morel, Séraphin, chanoine.
 » B Perriard, Alex., à Belfaux.
 V^{me} ARR. Progin, Maurice, à Bulle.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Villaz-St-Pierre.
 VII^{me} ARR. Villard, Hippolyte, à Châtel-St-Denis.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

M. Gremaud, Laurent.

DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

- Directeur.* MM. Weck, conseiller d'Etat.
Suppléant. Schaller, Henri, conseiller d'Etat.
Secrétaire. Villard, Antoine.
Aide-Secrétaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

- MM. Perrier, Emile, procureur général.
 Niquille, Arsène, substitut.

Avocats patentés.

- MM. Renevey, Jacques-Philippe, à Fribourg.
 Uldry, Nicolas, à Fribourg.
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Grivet, Cyprien, à Fribourg.
 Morard, Lucien, à Bulle
 Magnin, Alphonse, à Bulle.
 Chassot, Alfred, à Estavayer.
 Marmier, Auguste, »
 Girod, Ernest à Fribourg.
 Broye, Jules, »
 Heimo, Joseph, »

MM. Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Repond, Jules, »
 Braillard, François, à Romont.
 Sudan, Pierre, à Fribourg.
 Cantin, Félix, »
 Cosandey, Joseph, »
 Hafner, Hugo, à Morat.
 Brasey, Edmond, à Estavayer.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Bellenot, Joseph, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Gillet, Jean, à Bulle.

Conseil de discipline des avocats.

Présidence: Président du Tribunal cantonal.

MM. Renevey, Jacques-Philippe, avocat.
 Cardinaux, Louis, président.
 Chassot, Alfred, avocat, à Estavayer.
 Birbaum, Joseph, président, à Fribourg.

Suppléants.

MM. Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.
 Heimo, Joseph, avocat.
 Girod, Ernest, »
 Grand, Louis, président, à Romont.

Procureurs patentés.

Fribourg. MM. Gendre, Alexandre. Renevey, J.-P. Uldry,
 Nicolas. Grivet, Cyprien. Leu, Charles. Grolimont,
 Joseph. Biemann, Edouard. Bellenot, Jos. Reichlen,
 François. Gottrau, Philippe. Cantin, Jules. Bourgknecht,
 Louis. Burgy, Jacques. Egger, Charles.

Bulle. MM. Chapaley, H. Menoud, J.-Jos. Morard, Lucien.
 Andrey, Alex. Barras, Calybit, Gillet, Jean. Davet,
 Aug.

Romont. MM. Forney, Victor. Braillard, Fr. Stajessi, Emile.
Estavayer-le-Lac. MM. Chassot, Alfred. Lehnweiter, Fortuné.

Marmier, Auguste. Brasey, Edmond.

Châtel-St-Denis. M. Pasquier, Henri.

Morat. MM. Wattelet, Hans. Fasnacht, Jean-Adolphe. Hafner,
 Hugo. Haas, Edouard.
Semsaes. M. Corboz, Cyprien.
La-Roche. M. Rigolet, Victor.
Domdidier. M. Bondallaz, Fridolin.

Chambre des notaires.

MM. Renevey, notaire, à Fribourg, Président.
 Comte, » » Secrétaire.
 Bullet, » à Estavayer.
 Burgy, » à Fribourg.
 Schorderet, » »
 Birbaum, président, »
 Michaud, greffier, »

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Burgy, Jacques, à Fribourg.
 Renevey, Jacques, »
 Vuichard, Isidore, »
 Michaud, Pierre, »
 Gottrau, Ernest, »
 Cantin, Jules, »
 Blanc, Edouard, »

District de la Singine.

MM. Comte, Etienne, à Fribourg.
 Schorderet, Xavier, »
 Birbaum, Joseph, »
 Jungo, Joseph, »
 Castella, Albert, »

District de la Gruyère.

MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, à Bulle.
 Currat, Placide, »

District de la Glâne.

MM. Gobet, Jean, à Romont.
 Grand, Louis, »
 Chatton, Isidore, »
 Conus, François, à Rue.
 Stajessi, Emile, à Romont.

District de la Broye.

- MM. Gardian, Paul, à Estavayer.
 Bulet, Léon, »
 Quillet, Paul, à St-Aubin.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.
 Bondallaz, Fridolin, à Domdidier.

District du Lac.

- MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Friolet, Frédéric, »
 Butty, Charles, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Courtepin.

District de la Veveyse.

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Pasquier, Henri, »

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Renevey, Jacques-Philippe, avocat.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Michaud, Pierre, notaire.
 Perrier, Emile, professeur de droit.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Villard, Antoine, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Perrier, Emile, professeur de droit.
 Wuilleret, juge cantonal.
 Renevey, avocat.
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Villard, Antoine, secrétaire.
-

B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION DES CULTES.**CULTE CATHOLIQUE.****Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Pellerin, vicaire-général.
 Renevey, avocat.
 Villard, Antoine, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Favre, Auguste, R^{mo} Prévôt.
 Götschmann, Aloys, R^d chanoine, grand-chantre.
 Perriard, Ambroise, »
 Tschopp, Joseph, »
 Perriard, Paul, curé, »
 Bornet, Jean, »
 Esseiva, Léon, »
 Pellerin, Victor, »
 Morel, Séraphin, »
 Schorderet, Joseph, R^d chanoine honoraire.

Receveur de la Commanderie de St-Jean.

- M. Gottrau, Tobie, à Fribourg.

II. — Commission synodale réformée.

- MM. Hug, F.-E., à Fribourg, président.
 Liechti, H., à Morat, vice-président.
 Ryser, pasteur, à Morat.
 Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.
 Bula, J.-F., à Chiètres.
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.
 Stoll, N., député, à Salvagny.
 Landry, pasteur, secrétaire, à Meyriez.

III. DIRECTION DES FINANCES.

<i>Directeur.</i>	MM. Menoud, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>	Brunisholz, Claude.
<i>Copiste-expéd.</i>	Bæriswyl, Aloys.

Bureau central de l'impôt.

<i>Secrétaire-chef de bureau.</i>	MM. Emmenegger, Joseph.
<i>Copiste-expéditeur.</i>	Egger, Philippe.
»	Hæring, Jacques.
»	Burgisser, Pierre.

Trésorerie d'Etat.

MM. Sallin, Jules, trésorier.
Vonderweid, Henri, receveur-général.
Emery, Emile, 1 ^{er} secrétaire-comptable.
Sudan, Louis, 2 ^d secrétaire-comptable.
Meyer, Jean, timbreur.

Receveurs d'Etat.

<i>Sarine.</i>	MM. Monney, Charles, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Auderset, Jean, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Chiffelle, Charles, à Bulle.
<i>Glâne.</i>	Deschenaux, à Romont.
<i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis.	Andrey, Et., à Estavayer.
2 ^{me} »	Plancherel, Joseph, à Domdidier.
<i>Lac.</i>	Michaud, Adrien, à Morat.
<i>Veveyse.</i>	Genoud, Cas. à Châtel.

Commissariat général et enregistrement.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur de l'enregistrement.
Bovard, Jean-Louis, secrétaire.
Stempfel, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.
Crausaz, Simon, à Fribourg.
Chollet, Joseph, à Grolley.
Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
Sudan, Jean, à Fribourg.
Monney, Jean, à Châbles.

MM. Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Mændly, Alphonse, à Cugy.
 Bise, Narcisse, à Fribourg.
 Forney, Léon, à Romont.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
 2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
 3^e » Kolly, Jean-Bapt., au Mouret.
 Dousse, Jean-Bapt., greffier, subst.

District de la Singine.

MM. Vonlanthen, Benoît, à Tavel.
 Hayoz, Jos., subst. temporaire.

District de la Gruyère.

1^{re} section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
 Barras, Emile, substitut.
 2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères.
 Rime, Tobie, syndic, subst.

District de la Glâne.

1^{re} section. MM. Badoud, François, à Romont.
 Ayer, François, subst. temporaire.
 2^e » Badoud, Victor, à Rue.
 Dupraz, François, à Rue.

District de la Broye.

1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
 Corminbœuf, Cyp., à Domdidier, subst.
 2^{me} » Rattaz, Ferdinand, à Estavayer.
 Masset, Fortuné, subst.
 3^{me} » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
 Derron, Henri, subst. prov.

District de la Veveyse.

- MM.** Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Alfred, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM.** Emmenegger, Joseph, président.
Vuichard, Isidore, à Fribourg.
Glasson, Engène, syndic de Bulle.
Egger, Philippe, secrétaire.

Commission cantonale de Pimpôt.

- MM.** Menoud, conseiller d'Etat, président.
Reynold, Fridolin, à Fribourg.
Vicarino, Frédéric, »
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM.** Chollet, Victor, à Fribourg, président.
Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.

Zône intermédiaire.

- MM.** Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf, membre.
Deschenaux, Antonin, à Ursy, 1^{er} suppléant.
Frossard, François, à Romanens, 2^e »
Margueron, Jean-Martin, à Cottens, 3^e suppléant.
Chollet, Auguste, à Prez, 4^e suppléant.
Chenau, Thadée, à Ecuwillens, 5^e suppléant.
Dupasquier, Romain, à Vuadens, 6^e »
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, suppléant extraord.
Genoud, Jean, à Fribourg, »

Zône de la Broye.

- MM.** Péclat, Joseph, à Middel, membre.
Gutknecht, Jacob, à Ried. »
Dubey, Didier, à Domdidier, 1^{er} suppléant.
Dessibourg, Joseph, à St-Aubin, 2^e »

Zône alpestre.

- MM.** Mossu, Anselme, à Broc, membre.
Tinguely, Alexandre, à La-Roche, 1^{er} suppléant.
Currat, Henri, à Grandvillard, 2^e »
Jaquet, Léon, à Estavannens, 3^e »
Grangier, Placide, à Montbovon, 4^e »

Zône vinicole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, membre.
 Guillod, Louis, à Praz, »
 Liardet, Louis, à Font, 1^{er} suppléant.
 Pillonel, Victor, à Cheyres, 2^e »

**Inspecteur général et international de la pêche
sur le lac de Morat.**

M. Savary, Charles, à Faoug.

ADMINISTRATEUR DES SELS.

M. Stœcklin, Fortuné, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

<i>Fribourg.</i>	MM. Audergon, J.-Joseph, à Fribourg.
<i>Morat.</i>	Tschachtli, Otto, à Morat.
<i>Romont.</i>	Badoud, Jean, à Romont.
<i>Bulle.</i>	Jordan, André, fils d'Alex., à Bulle.
<i>Estavayer.</i>	Carrard, Aloys, à Estavayer.

IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

<i>Directeur.</i>	MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Théraulaz, Alphonse, »
<i>Secrétaire.</i>	
<i>Aide.</i>	Joye, Étienne.
<i>Vérificateur des comptes des communes.</i>	Giller, Julien.
<i>Adjoint.</i>	Crausaz, Edouard.

COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.**Commission de l'Hospice cantonal.**

MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Favre, R^{me} Prévôt.
 Esseiva, R. chanoine de St-Nicolas.
 Esseiva, docteur en médecine.
 Glasson, Paul, banquier.
 Birbaum, Joseph, notaire.
 Tschopp, Joseph, chanoine.

**Commission administrative de l'Hospice des aliénés
de Marsens.**

- MM. Théraulaz, Alph., conseiller d'Etat, président.
 Gremaud, Casimir, député, à Echarlens.
 Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.
 Castella, Rd. curé, à Gruyères.
 Bourqui, Alexis, à Fribourg.

Hospice de Marsens.

- MM. Repond, P., docteur, de Villardvolard, directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Gauthier, Henri, économiste.
 Baudère, Ernest, secrétaire-comptable.

Commission de l'industrie et du commerce.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Buman, syndic, à Belfaux.
 Comte, Antoine, négociant, à Fribourg.
 Mauron, Louis, télégraphiste.

Suppléants.

- MM. Chardonnens, Charles, à Fribourg.
 Delpech, Ignace, »

Commission d'agriculture.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Bertschy, Meinrad, à Tavel.
 Chollet, Victor, à Fribourg.
 Roulin, Paul. »

Suppléants.

- MM. Frossard, major, à Romanens.
 Jungo, Aloys, à Guin.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Pillonel, Victor, à Cheyres.
 Monney, François, à Châbles.
 Delley, Frantz, à Delley.
 Liardet, Louis, à Châbles.

District du Lac.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Vincent-Fornerod, J.-Samuel, à Montilier.
 Javet, Jean, à Môtier.
 Guillod, Louis, à Môtier.
 Süssstrunk, Jacq, prof.. à Morat.

Station laitière.

- M. de Vevey, Emmanuel, chimiste, à Fribourg.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Gottrau, Edmond, à Granges.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 1^{er} Arrond. MM. Weck, Joseph, à Fribourg.
 2^e »
 3^e » Schönenberger, Félix, à Bulle.
 4^e »

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).

- M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).

- M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

2^{me} sous-arrond. (Broye).

- M. Renevey, Basile, à Domdidier.

3^{me} sous-arrond. (Lac).

- M. Stœckli, Jean, à Morat.

2^{me} arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

4^{me} sous-arrond. (Gruyère).

- M. Jolliet, Constant, à Bulle.

5^{me} sous-arrond. (Glâne).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

6^{me} sous-arrond. (Veveyse.)

M. Pilloud, Léon, à Châtel.

7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).

M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Théraulaz, Alph., cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Menoud, F.-X., »
<i>Secrétaire.</i>	Conus, Alexandre.
<i>Copiste.</i>	Barras, Narcisse.

I. Ponts et Chaussées.

<i>Ingénieur cantonal.</i>	MM. Gremaud, Amédée.
<i>Ingénieur-adjoint.</i>	Blaser, Samuel.
	Weck, Rodolphe.
<i>Secrétaire.</i>	Sutorius, Joseph.
<i>Aide-secrétaire.</i>	
<i>Dessinateur.</i>	Thoos, Julien.

II. Intendance des bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM.
<i>Dessinateur.</i>	Sattler, Edouard.
<i>Secrétaire-piqueur.</i>	Chassot, Ferdinand.

Contrôleurs des routes.

1 ^{er} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Vincent-Fornerod, à Montilier.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Richoz, commissaire, à Siviriez.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Morel, Alphonse, à Bulle, prov.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	Andrey, Philippe.
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Neuhaus-Wicky, J., à Fribourg.

Ingénieur de l'administration des Eaux et forêts.

MM. Chavannes, ingénieur électricien.
 Gottrau, Charles, comptable.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

Directeur. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Genoud, Charles.
Expéditionnaire. Sermoud, Narcisse.

Bureau de Police centrale.

Directeur. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Corpataux, Vincent.
Aide-Secrétaire. Monnard, Alfred,
Copiste-planton. Jungo, sergent.

Commission de santé.

Président. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Vice-Président-secrét. Esseiva, Julien, D^r, à Fribourg.
 Torche, Antoine, D^r, à Estavayer.
 Gremaud, Louis, D^r, à Fribourg.
 Crausaz, Joseph, D^r, à Rue.

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Bæriswyl, Benj., à Fribourg.
»	2 ^e »	Tanner, Pierre, à Praroman.
<i>Singine,</i>	1 ^{er} »	Bertschy, J.-Jos., à la Frohmatt.
»	2 ^e »	Strebel, M., père, à Fribourg.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Pasquier, Pierre, à Bulle.
»	3 ^e »	Meuwly, Jean, à Bulle.
<i>Glâne,</i>		Butty, Félix, à Romont.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Auguste, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Volmer, Edouard, à Meyriez.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Schaller, conseiller d'Etat, président.
 Bise, Modeste, commissaire-général.
 Chollet, Victor.
 Fraisse, Adolphe, architecte.
 Vonderweid, Joseph, député.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Sudan, commissaire, Fribourg.
<i>Suppléant.</i>	Jäger, Franç., négoc., »
<i>Taxeurs de district.</i>	Meyer, entrepreneur, »
	Berger, Jacques, charp., à Prez.
<i>Suppléants.</i>	Sterroz, entrepren., à Fribourg.
	Schaad, Jos., charp. »
	Ottet, J., charp., à Corminbœuf.
	Thalmann, J., entrep. à Fribourg

II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Jæger, Franç., nég., à Fribourg.
<i>Suppléants.</i>	Riedo, juge de paix, à Planfayon.
	Sudan, commissaire, à Fribourg.
<i>Taxeur du district de la Singine.</i>	Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Jos., entrep., à Fribourg.
	Ræmy, Frs., charp. à Planfayon.
	Fasel, Jean, anc. syndic, de Tavel.
	Gobet, Jacob, à Lanthen.
<i>Taxeur du district du Lac.</i>	Orlandi, Sébastien, à Morat.
<i>Suppléants.</i>	Spach, à Buchillon.
	Humbert, Pierre, à Cormérod.
	Meyer, S., charp., à Courlevon.

III. ARROND. District de la Broye.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Rochat, Antonin, à Estavayer.
<i>Suppléant.</i>	Fivaz, aubergiste, à Portalban.
<i>Taxeur de district.</i>	Rossier, Jean, à Grandsivaz.
	Pillonel, Florentin, à Seiry.
<i>Suppléants.</i>	Corminbœuf, Cyp., à Domsdidier.
	Burgisser, Vincent, à Murist.
	Dubey, Joseph, à Gletterens.

IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveysse.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Badoud, Fr., contrôl., à Romont.
<i>Suppléants</i>	Genoud, Léon, à Châtel.
	Perrin, Léon, à Semsales.
<i>Taxeur du district de la Glâne.</i>	Piller, Joseph, méc., à Romont.

Suppléants.

MM. Oberson, Félicien, à Romont.
 Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.

*Taxeur du district
 de la Veveyse.
 Suppléants.*

Cardinaux, Joseph, à Châtel.
 Villard, Charles, à Châtel.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Saudan, Xavier, à Châtel.

V. ARROND. District de la Gruyère.

*Taxeur d'arrond.
 Suppléant.*

Taxeurs de district.

Suppléants.

MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
 Richo, commissaire, à Siviriez.
 Borcard, B., à Grandvillard.
 Gillard, Albert, à Bulle.
 Rouiller, Adolphe, à Bulle.
 Gachet, Jules, à Gruyères.
 Geinoz, Alex., charp., à Neirivue.
 Rime, Isidore, à Charmey.

Gendarmerie.

MM. Meyer, Jules, commandant.
 Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.
 D^r Esseiva, Julien, officier de santé.

Maisons pénitentiaires.

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.
 Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.

MM. Esseiva, chanoine, aumônier catholique.
 Bornet, » »
 Preiswerck, H., pasteur, aumônier réformé.
 Esseiva, docteur, officier de santé.

Géoliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.
 » Tavel.
 » Bulle.
 » Romont.
 » Estavayer.
 » Morat.
 » Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

Directeur. MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Weck, Charles, »
1^{er} Secrétaire. Villard, Louis, à Fribourg.
2^e » Buman, Paul. »

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, lieutenant-colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Stajessi, Charles.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Bonny, César, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Weck, Maurice, à Fribourg.

Secrétaire des commandants d'arrondissements.

M. Rohrbasser, François, à Fribourg.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.
 Reynold, Fridolin, à Fribourg.
 Vicarino, Frédéric, »
 Emmenegger, J., président de la commis. centrale des péréquateurs.
 Bonny César, secrétaire.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

MM. Wuilleret, Charles, préfet.
 Buman, Ernest, lieutenant de préfet.
 1^{er} secrétaire.
 Renevey, Charles.

Singine.

MM. Bertschy, Meinrad, préfet.
 Auderset, Jean, lieutenant de préfet.
 Spæth, Jean-Georges, secrétaire.

Gruyère.

MM. Niquille, Casimir, préfet.
 Jordan, André, lieutenant de préfet.
 Gremaud, Ignace, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Andrey, Philippe, de Coumin, préfet.
 Genoud-Chaperon, Léon, lieutenant de préfet.
 Tache, Tobie, de Remaufens, secrétaire.

Glâne.

- MM. Philipona, François, préfet.
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.
 Perroud, Jules, secrétaire.

Broye.

- MM. Emmery, Jules, préfet.
 lieutenant de préfet.
 Bovet, Laurent, secrétaire.

Lac.

- MM. d'Epinay, Louis, préfet.
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1888).

District de la Sarine. Population 28,095.

Ville de Fribourg	MM. Aeby, Paul	12,244
Arconciel	Maudry, Joseph	326
Autafond	Cotting, Valentin	98
Autigny	Mauroux, Joseph	501
Avry-sur-Matran	Rossier, Louis, feu André	370
Belfaux	Buman, Charles	414
Bonnefontaine et Montécu	Dousse, J.-B.	385
Chénens	Ræmy, Joseph	276
Chésalles	Rossmann, Léon	69
Chésopelloz	Cuennet, Jacques	151
Corjolens	Dorand, Pierre	80
Corminbœuf	Bochud, Pierre-Joseph	398
Corpataux	Clerc, Pierre	347
Corserey	Chatagny, Louis	211
Cottens	Margueron, Jean, député	401
Cutterwyl	Bramaz, Joseph	80

Ecuvillens	MM. Chavaillaz, Joseph	495
Ependes	Clément, Baptiste	334
Essert	Kolly, Maxime, fils de Nic.	183
Estavayer-le-Gibloux	Pittet, Aurélien	274
Farvagny-le-Grand	Rolle, Ulrich, fils Jacq.	420
Farvagny-le-Petit	Piccand, Etienne	134
Ferpicloz	Perroud, Claude	151
Givisiez	Bérard, Célestin	159
Granges-Paccot	Reynold, Henri	264
Grenilles	Clerc, Eugène	113
Grolley	Cuennet, Louis	356
La-Corbaz et Cormagens	Chatton, Jacques	231
Lentigny	Morel, Jacques	391
Lossy et Formangueires	Kæch, François	187
Lovens	Jerly, Alfred, feu Ant.	180
Magnedens	Chappuis, Joseph	109
Marly-le-Grand	Kasteller, Jean	388
Marly-le-Petit	Meyer, Isidore	134
Matran	Corpataux, François	318
Montévraz	Wicht, Pierre	248
Neyruz	Dafflon, Félix	506
Nierlet	Buchs, Antonin	117
Noréaz	Guisolan, Eugène	495
Oberried	Wicht, Baptiste	159
Onnens	Barbey, Pierre	218
Pierrafortscha	Weck-Surbeck, François	224
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	251
Posat	Paris, Maxime	118
Posieux	Bochud, François	293
Praroman	Kolly, Jean-Baptiste	391
Prez	Rothey, François	458
Rossens-Illens	Clerc, Joseph	418
Rueyres-St-Laurent	.	218
Sales	Bongard, François	175
Senèdes	Spielmann, Pierre	81
Treyvaux	Roulin, Joseph	968
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	491
Villarlod	Michel, Claude	192
Villarsel-le-Gibloux	Michel, Joseph	214
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, Pierre	91
Vuisternens-en-Ogoz	Villet, Léon	591
Zénauva	Remy, Pierre	81

District de la Singine (Population 18,254).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1324
Bœsingen	Kæser, Jean	1332
Brunisried	Zbinden, Jacques	374
Chevrilles-Neuhaus	Riso, Jean-Joseph	745
Dirlaret	Tinguely, Julien	1076
Guin	Roggo, Peter	3282
Heitenried	Aebischer, Pierre	681
Oberschrot	Zbinden, Peter	581
Planfayon	Brugger, Joseph	1057
Plasselb	Lauper, Jean	409
St-Antoine	Sturny, Jacques	1639
St-Sylvestre	Kolly, Jean	584
St-Urs	Stritt, Pierre	1081
Tavel	Blanchard, Nicolas	917
Tinterin	Kolly, Philippe	446
Ueberstorf	Schmutz, Joseph	1490
Wünnewyl	Nussbaum, Peter	1065
Zumholz	Zbinden, Jean	234

District de la Broye (Population, 14,843).

Aumont	MM. Berchier, Louis	497
Autavaux	Marmy, Antonin	168
Bollion	Chaney, J., fils de Pierre	139
Bussy	Chassot, Louis	259
Châbles	Oulevey, Edouard	316
Chandon	Pache, Ant.	210
Chapelle	Andrey, Dominique	105
Châtillon	Masset, Pierre	164
Cheyres	Pillonnell, Vict., fils de V.	445
Cheiry	Torche, Amédée	269
Cugy	Grandgirard, Isidore	693
Delley	Delley, Jean	315
Domdidier	.	868
Dompierre	Musy, Alphonse	540
Estavayer	Chassot, Alfred	1566
Fétigny	Renevey, Alphonse	380
Font	Liardet, Auguste	227
Forel	Duc, Joseph, feu Benoit	191
Franex	Thorimbert, Alphonse	116
Frasses	Fivaz, Alphonse	127
Les Friques	Marion, Auguste	92
Gletterens	Dubey, Georges	290

Granges-de-Vesin	MM. Berchier, Maximilien	167
Léchelles	Progin, Eugène	286
Lully	Duc, Théodore	65
Mammans, Grandsivaz	Rossier, Jean	408
Ménières	Moret, Eloi	298
Montagny-la-Ville	Renevey, Louis	322
Montagny-les-Monts	Francey, Benoit	724
Montborget	Marguet, Jules	133
Montbrelloz	Vesy, François	183
Montet	Chaney, Louis	364
Morens	Berchier, Florentin	160
Murist	Bourqui, Adrien	304
Nuvilly	Broye, Donat	403
Portalban	Delley, Jérôme	153
Praratoud	Bondallaz, François	93
Prévondavaux	Badoud, Basile	151
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	204
Russy	Pauchard, Fridolin	201
St-Aubin	Dessibourg, Joseph	601
Seiry	Pillonel, Fl., fils de P.	168
Sévaz	Dubey, Alex	57
Surpierre	Corboud, Laurent	257
Vallon	Bæchler, Antoine	173
Vesin	Ansermet, Ferdinand	241
Villeneuve	Ballif, Eloi	311
La-Vounaise	Losey, Philibert	182
Vuissens	Fasel, Auguste	256

District de la Gruyère (Population, 21,428).

Albeuve	MM. Castella, Alexis, cap.	519
Avry-devant-Pont	Liard, Jean	470
Bellegarde	Schouwey, Joseph	805
Botterens et Villarsbeney	Delatina, Ed.	182
Broc	Sudan, François	441
Bulle	Glasson, Eugène	2798
Cerniat	Overney, François	731
Charmey	Repond, Jules	1148
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Jacq.-Alex.	141
Corbières	Blanc, François	248
Crésuz	Ruffieux, Laurent	115
Echarlens	Gremaud, Casimir	424
Enney	Grandjean, Abel	295
Estavannens	Jacquet, Léon	248

Grandvillard	MM. Currat, Henri	486
Gruyères	Rime, Tobie	1195
Gumefens	• Gauderon, Alphonse	472
Hauteville	Jenny, Jacques	501
La-Roche	Théraulaz, Allaman	1122
La-Tour	Corboz, Louis	915
Le-Pâquier	Pasquier, Siméon	328
Lessoc	Fracheboud, Pierre	303
Marsens	Magnin, Marcel	639
Maules	Frossard, Louis	205
Montbovon	Jordan, Lucien	421
Morlon	Grandjean, Jacques-Joseph	318
Neirivue	Geinoz, Félicien	264
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Nicolas	232
Pont-la-Ville	Rigolet, Benjamin	370
Riaz	Schwartz, Jacques	648
Romanens	Frossard, Louis	311
Rueyres-Treyfayes	Monney, Alex., dit Carri	254
Sales	Seydoux, François	453
Sorens	Romanens, Emile	800
Vaulruz	Bertherin, Lucien	724
Villarsbeney-Butterens	Gillard, Silvère	174
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	81
Villars-sous-Mont	Thorin, Simon	93
Villardvolard	Clerc, Léopold	284
Vuadens	Moret, Joseph	1210
Vuippens	Philipona, Hubert	234

District de la Glâne (Population, 13,918).

Auboranges	MM. Crausaz, Acace	166
Berlens	Perroud, Alphonse	196
Blessens	Perriard, Joseph	135
Billens	Demierre, François	216
Bionnens	Gavillet, Théodore	84
Chapelle	Grivel, Victor	156
Châtelard	Uldry, Alexandre	450
Châtonnaye	Débieux, Joseph	365
Chavannes-les-Forts	Menétrey, Antonin	357
Chavannes-s.-Orsonnens	Defféard, Victor	255
Ecassey	Menoud, Alexandre	90
Ecublens, Eschiens, Villangeaux	Maillard, Pierre	322
Esmonts	Grivel, Florentin	173
Estévenens	Uldry, Alexandre	203

Fuyens	MM. Vanthey, Jacques	85
Gillarens	Dorthe, Joseph	257
Grangettes	Pittet, Jean-Joseph	197
Hennens	Jorand, Jean-Joseph	154
La-Joux	Menoud, François	433
La-Magne	Menoud, Auguste	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	75
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Bossel, Isidore	112
Lussy	Pache, Joseph	251
Massonnens	Brayoud, Maurice	407
Mézières	Dénervaud, Alphonse	419
Montet	Demierre, Jean	137
Morlens	Deschenaux, Alphonse	55
Mossel	Dévaud, Jean, feu André	219
Neirigue	Perroud, François	75
Orsonnens	Page, Théophile	307
Prez-vers-Siviriez	Cosandey, Théodore	353
Promasens	Ducrest, Romain	242
Romont-Arruffens	Forney-Riche, Joseph	1886
Rue	Dupraz, François	421
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	466
Sommentier	Menoud, François	234
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	360
Torny-le-Petit et Middel	Fragnière, Louis	376
Ursy	Deschenaux, Ant., dép.	161
Vauderens	Richoz, Louis	320
Villaraboud	Donzallaz, Joseph	320
Villaranon	Giroud, Félicien	146
Villargiroud	Berset, André	220
Villarimboud-Macconnens	Perroud, Joseph	462
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	240
Villariaz	Vaucher, André	226
Villaz-St-Pierre	Jaquat, Lucien	401
Vuarmarens	Conus, Jean, feu Pierre	207
Vuisternens-dev.-Romont	Menoud, Claude	346

District de la Veveyse (Population, 7,776).

Attalens.	MM. Savoy, Célestin	1048
Bossonnens	Musy, Michel	299
Bouloz	Favre, Séverin	227
Besencens	Vial, Alphonse	161
Châtel-St-Denis	Villard, Hippolyte	2276

Fiaugères	MM. Esseiva, Louis	274
Granges	Gabriel, Denis	296
Grattavache	Seydoux, Henri	164
Le-Crêt	Grandjean, Eugène	484
La-Rougève	Sonney, Célestin	72
Pont	Ducrest, Antoine	150
Porsel	Barbey, Hubert	386
Progens	Suard, Joseph	300
Remaufens	Tache, Jean	403
Semsaes	Perrin, Léon, ffeu Jos.	815
St-Martin	Molleyres, Joseph	421

District du Lac (Population, 15,215)

Agrimoine	MM. Mæder, Jean	165
Barberèche	Folly, Charles	417
Buchillon	Mæder, Jacques	206
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	174
Champagny	Meyer, Jean	194
Charmey (Galmitz)	Schwab, Fritz	400
Châtel (Bourg)	Merz, Frédéric	231
Chiètres	Schwab, Jacob	1194
Cordast	Burgy, Gaspard	363
Grand-Cormondes	} Haas, Nicolas	426
Petit-Cormondes et Monterschu		167
Corsalettes	Singy, Nicolas	90
Cormérod	Berset, Josué	201
Courgevaux	Wuillemin-Droz, Rodolphe	499
Courtaman	Folly, Peter	134
Courlevon, Coussiberlé	Helfer, Fritz, fils de Danl.	211
Courmillens	Monney, Edouard	296
Courtepin	Meuwly, Jean-Siméon	238
Courtion	Progin, Jean, fils d'Edouard	203
Cressier	Auderset, Emile	367
Freschels	Kramer, Pierre	314
Jentes	Benninger, Edouard	224
Gros et P. Guschelmuth	Egger, Peter	225
Hauteville	Pfister, Samuel	170
Liebistorf et Petit-Bœsingen	Kilchœr, Benoît	590
Lourtens	Mæder, Jacob	203
Meyriez et Greng	Moccand, Frédéric-Louis	314
Misery	Kolly, Denis	254
Montilier	Vincent-Fornerod, J.-Sm.	648
Morat	Huber, Edouard, D'	2360

Ormev	MM. Sommer, Frédéric	460
Ried	Gutknecht, Samuel	556
Salvagny	Benninger, Jean	396
Villarepos	H'olly, Adolphe	301
Bas-Vully	Risold, Jean-Samuel	962
Haut-Vully	Gassner, Jules	646
Wallenbuch	Siffert, Jacob	56
Wallenried	299

Total de la population du canton : 119,529.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

- MM. Wuilleret, Louis, à Fribourg, président.
 Gottofrey, Vincent, à Fribourg, vice-président.
 Huber, Adolphe, de Morat.
 Clerc, Cyprien, de Riaz.
 Gendre, Frédéric, de Fribourg.
 Corpataux, François, de Matran.
 Ræmy, Louis, d'Agy.
 Buclin, Léon, greffier.
 Droux, Paul, greffier substitut.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Robadey, Louis, à Bulle.
 Birbaum, Joseph, président, à Fribourg.
 Grand, Louis, président, à Romont.
 Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.
 Comte, Etienne, notaire, à Fribourg.
 Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.
 Cardinaux, Louis, à Fribourg.

Tribunal des faillites commerciales.

- MM. Comte, Antoine, à Fribourg, président.
 Favre, Alphonse, à Fribourg.
 Vicarino, Gustave, à Fribourg.
 Droux, Paul, greffier prov.
 Meyer, Jean, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Barras, Jean-Calybite, à Bulle.
 Jacob, Oscar, à Morat.
 Raboud, Charles, à Romont.
 Rochat, Antonin, à Estavayer.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Châtel.

Tribunaux d'arrondissements.**I. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Sarine.**

- MM. Cardinaux, Louis, à Fribourg, président.
 Vicarino, Frédéric, à Fribourg, vice-président.
 Gottrau, Charles, à Granges.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Dousse, Jean-Baptiste, à Montécu.
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Philipona, Pie, à Fribourg.
 Vuichard, Isidore, notaire, à Fribourg.
 Vonderweid, Honoré, à Fribourg.
 Barbey, Pierre, à Onnens.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

- MM. Birbaum, Joseph, à Fribourg, président.
 Chollet, Victor, vice-président.
 Jungo, Pierre-Aloys, à Galmis.
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettelen.
 Neuhaus, Pierre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Purro, Pierre, à Oberschrot.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Wæber, Joseph, à Tavel.
 Fasel, Joseph, à Zumholz.

III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.

- MM. Morard, Louis, président.
 Reichlen, Alfred, vice-président.
 Ecoffey, Joseph, à Sâles.
 Grandjean, Constant, à Morlon.
 Castella, Alexis, à Albeuve.
 Robadey, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
 Mayer, Jean-Baptiste, à Bulle.
 Rime, Tobie, à Gruyères.
 Schouwey, syndic, à Bellegarde.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
 Folly, Pierre, à Courtaman, vice-président.
 Hayoz, Alphonse, à Lièbistorf.
 Hænny, Jacob, à Salvagny.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Vacheron, Max, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Progin, Edouard, à Courtion.
 Gutknecht, Samuel, à Ried.
 Schwab, Jean, à Chiètres.
 Derron, Henri, à Morat.

V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.

- MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Menoud, Jacques, à La-Magne, vice-président.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Simon, Isidore, à Siviriez.
 Chatton, Isidore, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Donzallaz, Auguste, à Romont.
 Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Page, Théophile, à Orsonnens.

VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.

- MM. Gardian, Paul, à Estavayer, président.
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Rossier, Jean, à Grandsivaz.
 Cattilaz, Louis, à Cugy.
 Pillonel, Félix, à Estavayer.
 Marmier, Laurent, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières.
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.
 Dubey, Théodore, à Gletterens.
 Maître, Jules, à Estavayer.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Genoud, Célestin, à Châtel, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Suard, Pierre, à Progens.
 Suchet, Jean, à Semsales.
 Mossier, Jules, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Tache, Maurice, à Remaufens.
 Genoud, Léon, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

- Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Morard, Louis, à Bulle.

2^{me} ressort.

- Président.* MM. Cardinaux, Louis, à Fribourg.
Suppléant. Gardian, Paul, à Estavayer.

3^{me} ressort.

- Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Birbaum, Joseph, à Fribourg.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.***1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.*

- Juge de paix.* MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.
1^{er} assesseur. Michel, Joseph, à Villarsel-le-Gibloux.
2^e » Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
Suppléants. Chavailleaz, Joseph, à Ecuwillens.
 Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
 Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Greffier. Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier.

2^m cercle. Chef-lieu: Prez.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Morel, Jacques, à Lentigny.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Rothey, François, à Prez.
<i>2^e »</i>	Margueron, Maurice, à Cottens.
<i>Suppléants.</i>	Dafflon, Jacques, à Neiruz. Page, François, à Corserey.
<i>Greffier.</i>	Chappuis, Alphonse, à Lentigny.
<i>Huissiers.</i>	Guisolan, Eugène, à Noréaz. Cudré, Pierre, à Autigny.

3^e cercle. Chef-lieu: Belfaux.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Charles, à Belfaux.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bochud, Pierre-Jos., à Corminbœuf.
<i>2^e »</i>	Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.
<i>Suppléants.</i>	Bérard, Célestin, à Givisiez. Cuennet, Louis, à Grolley.
<i>Greffier.</i>	Audergon, Joseph, à Chésopelloz.
<i>Huissier.</i>	Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4^e cercle. Chef-lieu: Fribourg.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Cardinaux, Jean, »
<i>2^e »</i>	Bourqui, Alexis »
<i>Suppléants.</i>	Zehntner, Jean, » Bugnon, François, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, »
<i>Huissiers.</i>	Fasel, Louis, » Piller, Pierre, » Savoy, Jean, »

5^e cercle. Chef-lieu: Le Mouret.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Kolly, J.-B., à Praroman.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>2^e »</i>	Horner, Jean, au Mouret.
<i>Suppléants.</i>	Perler, Dominique, à Senèdes. Meyer, Christophe, à Marly.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., à Montécu.
<i>Huissier.</i>	Bielmann, Nicolas, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Dirlaret.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Riedo, député, à Planfayon.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Brugger, Joseph, à Planfayon.
<i>2^e »</i>	Bächler, J.-Joseph, à Dirlaret.

Suppléants. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 Kolly, Jean, à St-Sylvestre.
Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
Huissier. Duffing, Jean-Bapt., à Chevrilles.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Juge de paix. MM. Uldry, Jean, à Rohr.
1^{er} assesseur. Stritt, Joseph, à St-Ours.
2^e » Ackermann, Jean-Joseph, à Schwenni.
Suppléants. Fasel, Jean, à Tavel.
 Aebischer, Jean-Joseph, à Heitenried.
Greffier. Wæber, Joseph, à Galtern.
Huissiers. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus.
 Birbaum, Peter, à Tavel.
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Juge de paix. MM. Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
1^{er} assesseur. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
2^e » Jungo, Joseph, à Galmis.
Suppléants. Nussbaumer, à Wünnewyl.
 Rappo, Jean, à Bœsingen.
Greffier. Comte, Etienne, notaire.
Huissier. Burgy, Michel, à Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyère.

Juge de paix. MM. Murith, Nicolas, à Gruyères.
1^{er} assesseur. Jaquet, Léon, à Estavannens.
2^e » Vallélian, Silvère, au Pâquier.
Suppléants. Dematraz, Gratien, à Broc.
 Krenger, Philippe, à Enney.
Greffier. Barras, Oscar, à Broc.
Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Juge de paix. MM. Niquille, François, à Charmey.
1^{er} assesseur Meyer, Cyprien, à Cerniat.
2^e » Repond, Jules, à Charmey.
Suppléants. Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.
 Cottier, Joseph, à Charmey.
Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier. Progin, Louis, à Charmey.

- 3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.**
- Juge de paix.** MM. Schwartz, Jacques, à Riaz.
1^{er} assesseur. Sciboz, Léon, à Morlon.
2^e » Corboz, Louis, à La-Tour.
Suppléants. Glasson, Eugène, à Bulle.
 Jonneret, Pierre, à Bulle.
Greffier. Reichlen, Alfred, à La-Tour.
Huissiers. Corboz, Joseph, à La-Tour.
 Remy, Placide, à Bulle.
 Gauderon, Alphonse, à Bulle.
- 4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.**
- Juge de paix.** MM. Philipona, Hubert, à Vuippens.
1^{er} assesseur, Gremaud, Casimir, à Echarlens.
2^e » Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
Suppléants. Morard, Pierre, à Gumefens.
 Romanens, Michel, à Sorens.
Greffier. Moullet, Michel, à Avry-devant-Pont.
Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont.
- 5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.**
- Juge de paix.** MM. Tinguely, Alexandre, à La-Roche.
1^{er} assesseur. Delatenaz, Elie, à Botterens.
2^e » Schouwey, Gratien, à Hauteville.
Suppléants. Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
 Blanc, Victor, à Corbières.
Greffier. Bongard, Félix, »
Huissiers. Brodard, Franç., »
 Schouwey, Etienne, à Hauteville.
- 6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.**
- Juge de paix.** MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.
1^{er} assesseur. Moret, Louis, à Vuadens.
2^e » Monney, Alexandre, à Rueyres.
Suppléants Chollet, Casimir, à Vaulruz.
 Gobet, Honoré, à Sâles.
Greffier. Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
Huissier. Ody, Alphonse, à Vaulruz.
- 7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.**
- Juge de paix.** MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
1^{er} assesseur. Grangier, Placide, à Montbovon.
2^e » Beaud, Isidore, à Albeuve.
Suppléants. Mourra, Henri, à Grandvillard.
 Beaud, Jean-Pierre, à Albeuve.
Greffier. Comba, Joseph, à Albeuve.
Huissier. Geinoz, Hyacinthe, à Neirivue.

Arrondissement du Lac.*1^{er} cercle. Chef-lieu : Cournillens.*

Juge de paix. MM. Meuwly, Jean-Siméon, à Courtepin.
1^{er} assesseur. Berset, Josué, à Cormérod.
2^e » Progin, Edouard, à Courtion.
Suppléants. Kolly, Denis, à Misery.
 Genilloud, Pierre, à Chandossel.
Greffier. Folly, Adrien, à Villarepos.
Huissier. Auderset, Edouard, à Cressier.

2^e cercle. Chef-lieu : Morat.

Juge de paix. MM. Benninger, Jean, syndic, à Salvagny.
1^{er} assesseur. Roggen, Alfred, à Morat.
2^e » Schwab, Fritz, à Galmitz.
Suppléants. Mæder, Jacob, à Lourtens.
 Brun, Auguste, à Morat.
Greffier. Fasnacht, Gustave, à Morat.
Huissiers. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.
 Gloor, Jean, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu : Chiètres

Juge de paix. MM. Johner, Jean, à Chiètres.
1^{er} assesseur. Pfister, Jean, à Chiètres.
2^e » Mæder, Joh., à Agrimoine.
Suppléants. Ryser, Jacob, à Ormey.
 Kramer, Gottlieb, à Freschels.
Greffier. Gutknecht, Frédéric, à Ried.
Huissier. Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu : Praz.

Juge de paix. MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
1^{er} assesseur. Noyer, Auguste, à Nant.
2^e » Noyer, Louis, à Nant.
Suppléants. Guillod, Henri, à Sugiez.
 Gassner, Jules, à Môtier.
Greffier. Butty, Charles, notaire, à Morat.
Huissier. Vollichard, L^s-Dan.-Auguste, à Lugnore.

5^e cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Juge de paix. MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.
1^{er} assesseur. Haas, Nicolas, à Monterschu.
2^e » Kilchör, Benoît, à Liebistorf.

Suppléants MM. Chatton, Jean, syndic, à Barberèche.
 Burgy, Joseph, à Guschelmuth.
Greffier. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
Huissier. Bürgy, Gaspard, à Cordast.

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dompierre.

Juge de paix. MM. Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.
1^{er} assesseur. Ducry, Julien, à Dompierre.
2^e » Bæchler, Louis, à Vallon.
Suppléants. Dubey, Louis, à Gletterens.
 Chardonens, Pierre-Jos., à Domdidier.
Greffier. Francey, Alexandre, à Cousset.
Huissiers. Dubey, Joseph, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Jordan, Joseph, à Domdidier.

2^{me} cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Juge de paix. MM. Rochat, Antonin, à Estavayer.
1^{er} assesseur, Rapo, Eugène, à Cheyres.
2^e » Duc, Théodore, à Lully.
Suppléants. Liardet, Auguste, à Font.
 Bovet, Baptiste, à Estavayer.
Greffier. Holz, Georges, à Estavayer.
Huissiers. Oulevey, Laurent, »
 Leipzig, Jean, »

3^{me} cercle. Chef-lieu : Cugy.

Juge de paix. MM. Corninbœuf, Xavier, à Ménières.
1^{er} assesseur. Volery, Thomas, à Aumont.
2^e » Ding, Laurent, à Nuilly.
Suppléants. Rey, Jean, à Montet.
 Bersier, Amédée, à Cugy.
Greffier. Berchier, Louis, à Aumont.
Huissiers. Borgognon, Aug., à Vesin.
 Berchier, Joseph, à Cugy.

4^{me} cercle. Chef-lieu : Surpierre.

Juge de paix. MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
1^{er} assesseur. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
2^{me} » Ballif, François, à Villeneuve.

Suppléants. MM. Andrey, Cyprien, à Coumin.
Torche, Amédée, à Cheiry.
Greffier. Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
Huissiers. Jauquier, Fr., à Chapelle.
Pittet, Auguste, à Cheiry.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

Juge de paix. MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
1^{er} assesseur. Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
2^e » Berset, Ant., à Villarsiviriaux.
Suppléants. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
Pache, Joseph, à Lussy.
Greffier. Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
Huissiers. Humbert, Isidore, à Châtonnaye.
Sallin, Alphonse, à Villaz-St-Pierre.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Juge de paix. MM. Forney-Riche, à Romont.
1^{er} assesseur. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.
2^e » Golliard, Antoine, à Mézières.
Suppléants. Stajessi, Ernest, à Romont.
Grand, Alex., à Romont.
Greffier. Gobet, Jean, à Romont.
Huissiers. Chatton, Jean, »
Rouiller, François, à Romont.
Sugnaux, François, à Billens.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Juge de paix. MM. Deschenaux, Ant., député, à Ursy.
1^{er} assesseur.
2^e » Perriard, Joseph, à Blessens.
Suppléants. Decotterd, Pierre, à Morlens.
Ducrest, Romain, à Promasens.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissiers. Dougoud, Jacques, à Rue.
.

Arrondissement de la Veveysse.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.

Juge de paix. MM. Suchet, François, à Semsales.
1^{er} assesseur. Currat, Nicolas, au Crêt.
2^e » Maillard, Alph., à Besencens.

Suppléants. MM. Grand, Jean, à Semsales.
 Molleyre, Joseph, à St-Martin.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissiers. Debulle, Alphonse, à Semsales.
 Bard, Fr.-Léopold, »

2° cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Juge de paix. MM. Villard, Hippolyte, à Châtel.
1^{er} assesseur. Monnard, Pierre, à Attalens.
2° » Pilloud, Simon, à Châtel.
Suppléants. Savoy, Denis, à Attalens.
 Villard, Irénée, à Châtel.
Greffier.
Huissiers. Villard, Célestin, »
 Colliard, Alfred, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

Conseil d'administration.

MM. Renevey, avocat, à Fribourg.
 Deschenaux, receveur, à Romont.
 Kæser, Jean, à Fribourg.
 Chassot, avocat, à Estavayer.
 Chiffelle, Charles, receveur, à Bulle.
 Cardinaux, Louis, à Fribourg.
 Hafner, Hugo, à Morat.

Comité de Direction.

MM. Grivel, L., directeur. MM Sallin, Jules, secrétaire.
 Monney, Ch., receveur. Julmy, Alfred, caissier.

Censeurs.

M. Vonderweid, Joseph. M. Morard, Louis, à Bulle.

Agences dans le canton.

MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
 Philipona, Etienne, contrôleur, à Châtel.
 Donzallaz, Auguste, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Francey, Alex., député, à Montagny.

BANQUE CANTONALE**Conseil de surveillance.**

- MM.** Menoud, F., conseiller d'Etat, président.
Chollet, Joseph, rentier, à Grolley.
Landerset, Louis, fabricant, à Marly.
Berguer, Fidèle, ancien banquier.
Wuilleret, Charles, préfet.
Daler, Léon, banquier.
Hartmann, Henri, directeur.

Conseil d'administration.

- MM.** Glasson, Léon, directeur.
Schorderet, Xavier, notaire.
Gendre, Cyprien.
Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

Censeurs.

- MM.** Weissenbach-Bise, Antonin, négociant.
Renevey, J.-P., avocat.

Agence dans le canton.

- MM.** Burgisser, Gabriel, à Bulle.
Marmier, avocat, à Estavayer.
Jacob, Oscar, à Morat.
-

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Vonderweid, Joseph, juge de paix, président.
 Vicarino, Frédéric, rentier, vice-président.
 le Directeur des Finances.
 Berguer, Fidèle, ancien banquier.
 Vogel, Fritz, banquier.
 Weck, Romain, rentier.
 Diesbach, Max, rentier.
 Bocard, Antonin, conseiller communal.
 Weissenbach, Max, négociant.
 Egger, Sigismond, négociant.
 Hartmann, Henri, Directeur.
 Sudan, Jean, commissaire.
 Forney, Victor, à Romont.
 Chassot, Alfred, avocat.
 Sallin, Jules, trésorier.

Direction.

- MM. Muller, Léon, Directeur.
 Chollet, Joseph, rentier, administrateur.
 Crausaz, Simon, ingénieur, »
 Chollet, Louis, administrateur-suppléant.
 Gendre, Alexandre, »
 Hartmann, Jules, caissier.
 Biemann, Lucien, secrétaire, 1^{er} teneur de livres.
 Gougain, Pierre, » subst., 2^d »
 Kern, Auguste, 1^{er} expéditionnaire.
 Desbiolles, Aloys, 2^d »



CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Commission administrative.

- MM. Gendre, Cyprien, conseiller communal, président.
 Vicarino, Frédéric, vice-président.
 Weck, Hippolyte.
 Muller, Léon, directeur.
 Kaiser, Adolphe.
 Gendre, Alexandre.
 Monney, Charles.
 Sudan, Jean.
 Claraz, Ambroise.
 Ræmy, Pierre, caissier directeur.
 J.-L. Guinnard, secrétaire.
-

CAISSE DES SCHOLARQUES

Commission administrative.

- MM. Gendre, Cyprien, conseiller communal, président.
 Hartmann, Aloyse, secrétaire caissier.
 Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Perriard, R^d curé de ville.
 Esseiva, Léon, R^d chanoine.
 Fragnière, Directeur du Séminaire.
 Bourgknecht, Louis, avocat.
 Gottrau, Ernest, notaire.
-

AVIS

La Caisse des Scholarques de la ville de Fribourg et l'administration des fondations de l'Évêché font des placements hypothécaires à longs termes et à des conditions avantageuses.

Pour tous les renseignements, concernant ces deux institutions, s'adresser à M. Aloyse Hartmann, rue du Collège, N° 149.



OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Bourqui, Alexis, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Dafflon, Jacques, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Cudré-Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Rothey, Amédée, à Prez. — Schrœtter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bérard, Jules, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Jean-Bapt., à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Yenni, Henri, à Arconciel. — Challande, Joseph, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Udalrich, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, anc. syndic, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux.

SINGINE. Wæber, Joseph, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bésingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Hochstettlen. — Zosso, François, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

GRUYÈRE. Jordan, André, à Bulle. — Bosson, Charles, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry-devant-Pont. — Maradan, Jean, à Pont-la-Ville. — Bongard, Félix, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Jacques, à Villardvolland. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Combaz, Théodore, à Montbovon. — Grandjean, Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kùng, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — à Barberêche. — Remy Joseph, à Liebistorf. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Vézy Constant, à Montbrelloz. — Ducotterd, Joseph, à Rueyres-les-Prés. — Schrœter, Alphonse, à Bussy. — Glardon, Joseph, à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Pierre, à Féigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Ding, Laurent, à Nuvilly. — Burgisser, Vincent, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Thierrin, Ph., à Praratoud. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à

Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Corminbœuf, Cyprien, à Dondidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Carignan. — Dubey, Aug., à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Vallery, Thomas, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriviaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Grangettes. — Chassot, Félicien, à Vuisternens-d.-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Demière, Jean-Baptiste, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoza, Jean-Bapt. à Siviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Genoud, Léon, député, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

- | | |
|---|----------|
| a) <i>Lettres</i> , paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées 10 cent. jusqu'à 250 grammes, affranchies, et 20 cent. non affranchies. | |
| b) Lettres du rayon local, jusqu'au poids de 15 grammes, affranchies, 5 cent. et non affranchies, 10 cent. | |
| c) Cartes postales simples | 05 cent. |
| Cartes postales doubles | 10 » |
| d) <i>Imprimés</i> , jusqu'à 50 grammes | 02 cent. |
| de 50 à 250 grammes | 05 » |
| de 250 à 500 » | 10 » |
| e) <i>Echantillons de marchandises</i> , jusqu'à 250 gr. | 05 cent. |
| de 250 à 500 grammes | 10 » |

} Affranchissement obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes:

Jusqu'à fr. 100	fr. —>20	de fr. 500 à 600	fr. —>70
de fr. 100 à 200	> —>30	> 600 à 700	> —>80
> 200 à 300	> —>40	> 700 à 800	> —>90
> 300 à 400	> —>50	> 800 à 900	> 1>90
> 400 à 500	> —>60	> 900 à 1000	> 1>10

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 300.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000 et soumis à un droit fixe de 50 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>15	non affranchis	fr. —>30
de 500 à 2500 »	» —>25	»	» —>40
de 2500 à 5 kilogr.	» —>40	»	» —>60
de 5 à 10 »	» —>70	»	» 1»—
de 10 à 15 »	» 1»—	»	» 1»50
de 15 à 20 »	» 1»50	»	» 2»—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre une taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 1000 grammes.

ECHANTILLONS, poids, 250 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension 20 centimètres de longueur, 10 de largeur et 5 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France	maximum	500 fr.	} 25 cent. par 25 fr. Taxe minimum, 50 cent.
Italie	»	500 »	
Luxembourg	»	500 »	
Autriche, Hongrie	»	500 »	
Belgique	»	500 »	
Egypte	»	500 »	
Roumanie	»	500 »	
Colonies françaises	»	500 »	
Allemagne	»	400 marc.	
Pays-Bas	»	250 fl.	
Danemark, Suède et Norwège	»	360 couronnes	
Portugal	»	90 milreis.	
Grande Bretagne et Irlande	»	10 liv. ster.	
Inde britannique	»	20 »	
Amérique du Nord	»	100 dollars	
Inde néerlandaise	»	150 fl.	
Argentine	»	500 fr.	
Bulgarie	»	500 fr.	

Mandat télégraphique admis pour :
 Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Egypte, France, Italie,
 Japon, Luxembourg, Norwège, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Tunisie.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* :

De 10 à 12 heures.
 3 à 5 »

Le dimanche, la *succursale* :

De 8 à 10 heures.
 1 à 3 »

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 8 heures à midi et de 3 à 5 heures.

AVIS

Les éditeurs des *Etrennes* avisent les collectionneurs que les années suivantes des *Etrennes fribourgeoises* sont encore à disposition, pour le prix de 50 centimes : 1866, 1871, 1873, 1874, 1875, 1882, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90.

Les années 1869, 1876, 1877, à fr. 1»50 le volume.

IMPRIMERIE
FRAGNIÈRE FRÈRES

TRAVAUX
DE VILLE

ACTIONS
ET OBLIGATIONS

FRIBOURG (Suisse)



IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

en tous genres

Spécialité de reproduction en colotypie de gravures, dessins, vignettes, ornements, motifs et attributs divers. Confection et montage de clichés typographiques de 7 à 11 centimes le centimètre carré.

LE MESSENGER

JOURNAL AGRICOLE

ET ORGANE DES SOCIÉTÉS ORNITHOLOGIQUES

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant à Fribourg deux fois par semaine

Prix d'abonnement: 4 francs par an

Le Messenger se recommande aux agriculteurs, aux campagnards, aux jardiniers et amateurs de jardins, aux membres des diverses sociétés agricoles, aux amateurs et éleveurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, aux apiculteurs, aux ménagères et en général à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux questions se rattachant aux diverses branches de l'agriculture nationale.

Il se recommande également comme organe de publicité pour les annonces agricoles et en général pour tous genres d'insertions, en raison de l'extension qu'il a prise dans tous les cantons de la Suisse romande et de la modicité du prix de ses annonces.

Pour demandes d'abonnements, ainsi que pour les annonces, s'adresser au bureau du journal

6, GRAND'-RUE, 6
à FRIBOURG

HAASENSTEIN & VOGLER

Place de l'Hôtel-de-Ville, 144 **FRIBOURG** Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

La plus ancienne Agence de Publicité.

(FONDÉE EN 1855.)

Reçoivent les annonces non-seulement pour les nombreux journaux dont ils sont fermiers et en particulier dans le *Canton de Fribourg* pour :

Le Messager (Journal agricole)

Le Journal de Fribourg

Le Confédéré.

Mais encore pour tous les autres journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger.

DEVIS ET TRADUCTIONS GRATIS.

DISCRETION.

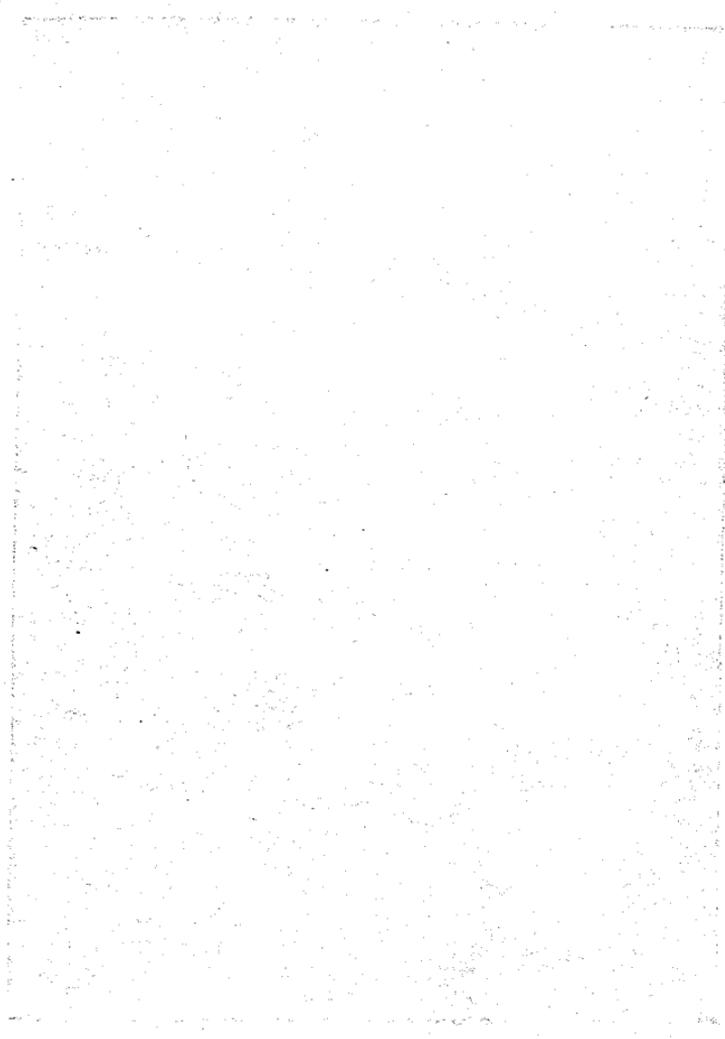
EXPÉDITION PROMPTE.

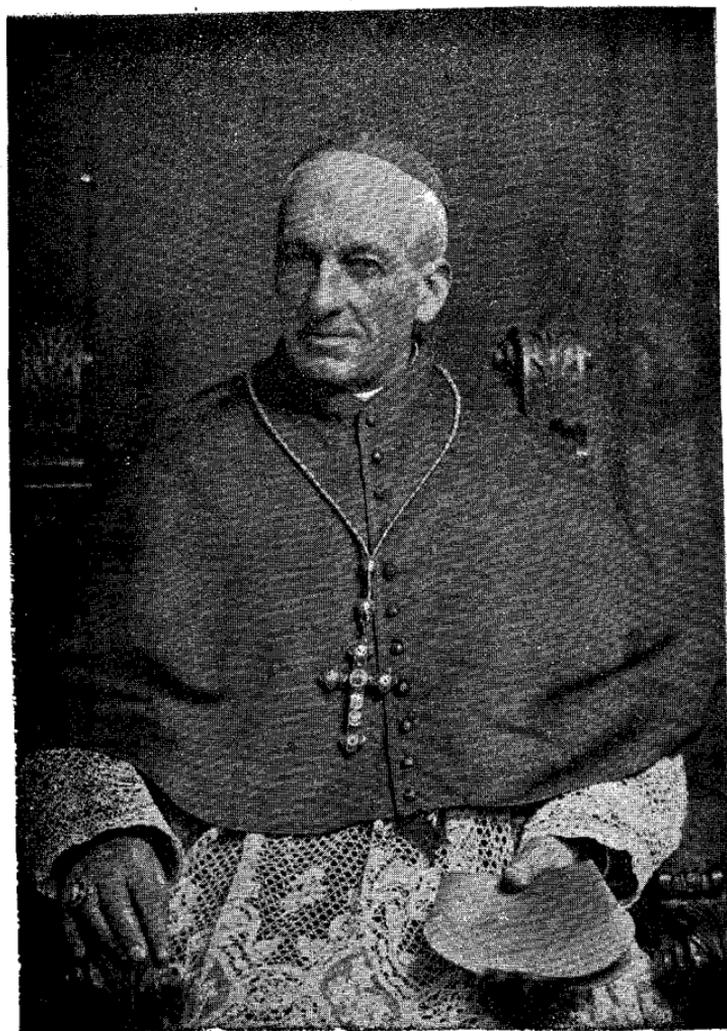
Rabais sur ordres importants
ou insertions répétées.

Haasenstein & Vogler

Place de l'Hôtel-de-Ville, 144 **FRIBOURG** Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

Genève, Lausanne, Montreux,
Neuchâtel, Bâle, Berne,
Zurich, etc., etc.





S. G. MONSEIGNEUR DERUAZ

SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR DERUAZ



L'année 1891 a vu s'accomplir un événement considérable au point de vue des destinées religieuses de notre pays : Monseigneur Deruaz, ancien curé de Lausanne, a succédé sur le siège épiscopal de Lausanne et Genève à Son Eminence Monseigneur Mermillod. L'élévation de ce dernier prélat aux honneurs de la pourpre romaine et l'invitation qu'il reçut de se rendre définitivement à Rome, faisait pressentir des changements possibles dans l'administration du diocèse. Après différentes péripéties, la question diocésaine fut enfin tranchée par le St-Siège dans le sens d'un changement du titulaire. La personne du successeur de Monseigneur Mermillod fut également choisie par l'initiative particulière du Souverain Pontife. Déjà dans une occasion précédente, Léon XIII avait fixé les yeux sur le curé de Lausanne à l'occasion de la repourvue au siège de saint Amédée. Cette fois rien ne put ébranler sa première résolution et Monseigneur Deruaz fut élu. La consécration eut lieu à Rome le 19 mars 1891, fête patronymique du nouvel évêque. Le prélat consécrateur était le cardinal Mermillod, assisté de Mgr Haas, évêque de Bâle-Lugano, et de Mgr Ferrata, actuellement nonce à Paris. Le Souverain Pontife prodigua au nouvel évêque les marques de sa confiance et dès cet instant tout le diocèse put apprécier la sagesse du choix fait par le Saint-Père.

Dans la *Liberté* du 7 mars dernier, M. Maxime Raymond retrace en ces termes la carrière de Mgr Deruaz :

Sa Grandeur Monseigneur Joseph Deruaz est né le 13 mai 1826 à Choulex, coquet petit village genevois situé sur la rive gauche du Rhône. Sa famille y est ancienne et des plus honorables.

Mgr Deruaz a voué à sa digne mère un culte filial touchant. C'est d'elle surtout, en effet, qu'il reçut dès son jeune âge les excellents et solides principes qui l'ont constamment guidé dans les bons comme dans les mauvais jours d'une carrière déjà longue.

Le nouvel évêque fit à Choulex sa première éducation. Le vénérable curé d'alors, M. Vulliez, lui donna les premières leçons de latin. Il entra ensuite au collège d'Évian, où les catholiques genevois accouraient déjà, et y étudia pendant quelques années.

Ce fut en 1846 qu'il se rendit à Fribourg, au collège des RR. PP. Jésuites. Plus d'un Genevois s'y trouvait déjà. Ils se nomment aujourd'hui Mgr Mermillod, M. le chanoine Blanc, M. l'archiprêtre Lany. etc. L'illustre prince de l'Église ne fut cependant pas le condisciple de son successeur, de deux ans moins âgé que lui.

Les RR. PP. Rothenflue et Freudenfeld enseignaient avec éclat et autorité les sciences théologiques et historiques, quand éclatèrent la guerre du Sonderbund et la révolution de Fribourg. De nombreuses mesures anticatholiques furent prises. Citons ici l'expulsion de Mgr Marilley, et celle de la Compagnie de Jésus.

Le célèbre collège de Fribourg fut ainsi fermé. Les séminaristes se dispersèrent. Les uns se rendirent à Bourg en Bresse, à Besançon ou à Paris; d'autres, Genevois pour la plupart, à Annecy. M. Joseph Deruaz était de ces derniers.

C'est donc à Annecy que M. Deruaz acheva ses études, sous la direction de l'évêque, Mgr Rendu, éducation terminée un peu à la hâte, car il y avait alors pénurie de prêtres.

M. Deruaz dut peut-être à ce fait d'être ordonné prêtre à vingt-quatre ans, le 25 mai 1850, des mains

de Mgr l'évêque de Gap, officiant en lieu et place de Mgr Rendu.

* * *

A peine le jeune abbé était-il oint de l'huile sacrée que Mgr Marilley — alors réfugié à Divonne — le nomma, en date du 7 juin 1850, vicaire de M. Ferrari, curé de la paroisse de Grand-Saconnex-Pregny. Ce dernier, qu'une terrible maladie, l'épilepsie, empêchait depuis quelque temps de vaquer au soin de son troupeau, trouva dans M. Deruaz un zélé et précieux auxiliaire.

Son zèle se dépensa surtout au profit de la jeunesse. Il prit à cœur de la grouper en une société de chant dont il se fit le directeur et le soutien. Les occupations d'un ministère absorbant et, le dimanche, le binage et la prédication dans deux églises, Saconnex et Pregny, le trouvèrent toujours empressé et vaillant. Il quitta après deux ans de séjour cette paroisse au grand regret du curé et des paroissiens. Aujourd'hui encore son souvenir est resté vivant chez ceux — c'est le petit nombre — qui ont eu le bonheur de l'y connaître. Il eut pour successeur le curé actuel de Villars-sur-Glâne, au canton de Fribourg, M. Blanc.

* * *

En quittant Saconnex, le 1^{er} juillet 1852, M. l'abbé Deruaz se rendit à Rolle. Il y prit possession de la cure dans un moment difficile.

Vingt mois auparavant, le 30 octobre 1850, les églises du canton de Vaud avaient été fermées, sauf celles de Morges et d'Yverdon, dont les curés purent se soustraire légalement à l'obligation de lire en chaire un mandement de jeûne qui blessait la foi catholique.

La fermeture des églises et la suspension des curés durèrent plus ou moins longtemps suivant les lieux. Au début de l'année 1852, il n'avait pas encore été satisfait aux vœux des catholiques de Nyon et de Rolle. Le Grand Conseil vaudois fut prié par ces derniers de rétablir l'ancien état de choses. Ce corps législatif ordonna alors

au Conseil d'Etat de pourvoir à la desservance du culte dans ces deux localités.

Le curé révoqué de Rolle, M. Octavien Schwertfeger, refusa de prêter un nouveau serment. Il fut, en conséquence, procédé à son remplacement. Sur la présentation de Mgr Marilley, M. Deruaz fut nommé par le Conseil d'Etat.

La situation religieuse dans le canton de Vaud n'était pas à cette époque ce qu'elle est aujourd'hui. La guerre du Sonderbund était à peine finie, les préjugés et les passions anticatholiques surexcités. A Rolle, entre autres, nos coréliionnaires étaient traités en parias.

M. Deruaz vint. Son action, prudente et ferme, fut telle qu'après avoir passé sept années à Rolle, il emporta avec lui la reconnaissance, l'affection de tous ses paroissiens, l'estime et le respect des autorités et de la population protestante.

Son séjour à Rolle fut marqué par un événement qui, à distance, paraîtra infime, mais qui le fut moins à cette époque. La paroisse de Rolle était nouvelle. M. Deruaz donna — pour la première fois depuis trois siècles — la première communion à ses jeunes paroissiens. Quatre cents enfants eurent le bonheur d'en jouir.

* *

Le curé de Lausanne ^{*} était, en 1859, depuis près de quinze ans, M. Etienne-Boniface Favre, prêtre unanimement aimé, vénéré pour sa charité et son intelligence. Le gouvernement fribourgeois l'appela, à la fin d'août, à diriger le collège St-Michel, en remplacement de M. l'abbé Wicky, démissionnaire. M. Favre accepta et partit au milieu de septembre. Il mourut en 1886, curé de Givisiez (Fribourg).

M. l'abbé Deruaz fut appelé à lui succéder, par arrêté du conseil d'Etat en date du 21 septembre 1859. Il arriva à Lausanne aux premiers jours d'octobre, et M. l'abbé Gaspard Mermillod prononça le discours de circonstance lors de son installation. M. Lany, à cette heure archiprêtre et curé de Notre-Dame à Genève, le remplaça à Rolle.

M. Deruaz prit aussitôt soin de visiter les trois mille catholiques environ dont il était appelé à devenir le guide. — Les catholiques à Lausanne sont aujourd'hui près de cinq mille. — Cette visite paroissiale lui gagna rapidement tous les cœurs et lui facilita beaucoup une tâche parfois délicate et toujours difficile. Il a été secondé, il faut le dire aussi, par deux vicaires (un Français, et dès 1869 un vicaire allemand). Mais c'est à lui que revient la principale part.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de son ministère ; nous ne pouvons dire les cœurs qu'il gagna à notre foi. Il n'est pas possible de traduire en quelques lignes le tact, la prudence, l'urbanité et aussi le zèle admirable, le dévouement que le vénéré prêtre déploya à Lausanne durant trente et un ans, au milieu d'une population protestante bienveillante, il est vrai, mais au début imbue de préjugés. Aujourd'hui, dans la capitale vaudoise, son prestige est si grand que l'annonce de son départ a ému tout le monde, catholiques et protestants, que personne n'est resté indifférent, qu'il n'y a eu qu'une voix pour le regretter.

Mais si nous ne pouvons rendre compte de son action morale, qui se fit modestement, en silence, Mgr Deruaz nous permettra de parler de son action tangible.

Il trouva à son arrivée une église froide et nue, pas encore achevée, de maigres autels provisoires. Visitez-la aujourd'hui : vous trouverez une église décorée avec goût, de beaux vitraux colorés ; vous y verrez d'élégants autels, à l'établissement desquels Sa Sainteté Pie IX a contribué ; vous entendrez encore les sons harmonieux d'un excellent orgue, pour lequel plus de vingt mille francs ont été dépensés. C'est M. le curé Deruaz qui a pris l'initiative de ces améliorations ; c'est lui qui a quêté pour couvrir les dépenses.

Les écoles de garçons et l'institut de jeunes filles lui sont dus encore. C'est grâce à lui que les bâtiments actuels ont été bâtis, que les vénérables Sœurs de la Présentation de Marie peuvent se dévouer à l'éducation de la jeunesse catholique de Lausanne.

A lui-même le vénéré curé n'a guère songé. Il nous souvient d'un beau cadeau à lui offert par ses paroissiens de Rolle; il est toujours dans cette ville. Et quand les fidèles, à Lausanne, voulurent lui offrir un souvenir de son vingt-cinquième anniversaire comme curé de Lausanne, c'est l'église, mais non lui, qui le reçut.

Il fallut encore que la modeste cure qu'il habitait, jadis demeure d'un jardinier, devînt absolument inhabitable pour qu'il autorisât le Conseil de Fabrique à en faire bâtir une autre plus spacieuse.

En revanche, son dévouement pour les œuvres paroissiales ne se lassa jamais. L'année dernière, il présidait pour la deuxième fois l'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul de la Suisse romande, et nous savons avec quel intérêt il a suivi les débats de la Fédération des Sociétés catholiques de la Suisse française, née à Lausanne; combien il a applaudi et encouragé les efforts tentés en vue d'unir la jeunesse catholique. Les œuvres de charité, Sociétés de Saint-Vincent de Paul et des Dames de la charité, ont eu en lui leur principal soutien, leur meilleur guide.

* * *

Nommé chanoine honoraire de l'abbaye de Saint-Maurice, le 13 août 1878, M. Deruaz fut honoré de toute la confiance de Mgr Marilley qu'il accompagna au Concile du Vatican. Nosseigneurs Cosandey et Mermillod furent également pour lui des supérieurs affectueux. Ce dernier lui procura en 1885 la grande joie de voir ordonner prêtre dans l'église de Lausanne un de ses paroissiens, M. Dépierraz, aujourd'hui curé de Colombier. Trois siècles et demi s'étaient passés depuis la dernière ordination faite à Lausanne.

Mgr Mermillod l'éleva encore, le 22 décembre 1888, à la dignité de doyen du décanat de Lausanne, vacante depuis la mort de M. Longchamp, curé de Bottens.

Leurs Saintetés Pie IX et Léon XIII ont constamment témoigné leur affection au nouvel évêque; il a reçu plus d'une fois d'eux, à Rome, un paternel et filial

accueil. En 1878 et en 1883, le Souverain Pontife avait déjà songé à lui pour la dignité qui lui étoit aujourd'hui ; sa modestie les empêcha toujours de le faire ; il a fallu le contraindre encore cette fois.

* * *

Nous nous arrêtons, confus. Cette faible esquisse ne dit rien de ce qu'est Mgr Deruaz. C'est qu'il faut le connaître pour bien apprécier cet aveu qui s'échappait de la plume du rédacteur du journal gouvernemental vaudois, bien renseigné à cet égard :

« M. Deruaz a suivi une marche discrète, prudente, habile, qu'on jugera par ce fait que pendant un ministère de trente années, il ne s'est pas élevé un seul conflit avec l'autorité civile. Dès qu'il surgissait une difficulté, ses efforts tendaient à l'aplanir. »

Rappelons à ce sujet, qu'en 1885, il fut pressé par son entourage d'accepter un siège à la Constituante vaudoise, qui lui était offert par les deux partis, libéral et radical. Il refusa constamment, et avec raison, de se mêler de politique.

Nous ajouterons, pour terminer, que si la paroisse catholique de Lausanne le voit partir avec regret, elle se console en se souvenant qu'il suffit à Mgr Deruaz d'être connu pour être aimé et vénéré.

LE PRINTEMPS EN 1891

Où donc est le printemps ? demande le poète ;
J'avais pour son retour mille chants gracieux ;
Mais, puisqu'il ne vient pas, ma lyre, sois muette,
Ou célébrons l'hiver près d'un brasier joyeux.

Où donc est le printemps ? semblent dire les roses,
Dont les débris épars roulent dans le vallon ;
C'était pour le zéphir que nous étions écloses,
Et voilà qu'il nous livre aux coups de l'aquilon.

Où donc est le printemps ? soupire sous l'ombrage
Le rossignol plaintif ; j'avais choisis ces bois
Pour y bâtir mon nid ; mais j'ai peur de l'orage,
Il briserait mon nid comme il éteint ma voix.

Où donc est le printemps ? s'écrie avec tristesse
Le pauvre enfant debout devant la vitre en pleurs ;
Pourquoi la pluie ainsi tombe-t-elle sans cesse ?
Mère, quand irons-nous jouer parmi les fleurs ?

Hélas ! du toit de l'homme et du toit de l'abeille,
Des villes, des hameaux, des forêts et des champs,
Un douloureux murmure arrive à mon oreille ;
Tout souffre, tout répète : où donc est le printemps ?

Une parvenue.

Un ouvrier est appelé chez une riche parvenue pour faire des réparations dans l'appartement. Il arrive avec son apprenti. La dame sonne. « Françoise, dit-elle à sa femme de chambre, en jetant un regard soupçonneux sur les deux honnêtes travailleurs, prenez mes bijoux et serrez-les dans la pièce voisine. » L'ouvrier ne sourcille pas ; il détache sa montre et sa chaîne, et les donnant à l'apprenti : « Pierre, fait-il, va porter ça à ma femme : il paraît que la maison n'est pas très sûre. »

AGRICULTURE

L'EXPOSITION DES TAUREAUX des 2, 3 et 4 mai 1891 à Fribourg



l'événement agricole de 1891 dans notre canton a été une exposition de taureaux, organisée par la Société fribourgeoise cantonale d'agriculture dans les premiers jours du mois de mai, à Fribourg.

L'une des questions les plus intéressantes et les plus importantes de notre agriculture nationale est sans contredit l'élevage du bétail.

Depuis de longues années, la réputation de notre pays est quasiment universelle pour l'excellence de ses races de bétail bovin.

Trois variétés de la grande race tachetée se partagent notre canton : la variété pie-rouge qui est de beaucoup la plus nombreuse, la variété pie-noire qui se rencontre surtout dans la Gruyère, et la variété pie-fauve ; cette dernière, originaire du Simmenthal, est spécialement répandue dans nos districts allemands du Lac et de la Singine.

Nous n'avons pas en somme à discuter ici les qualités de ces trois variétés ; les éleveurs sont assez d'accord pour admettre que les formes de la variété Simmenthal sont plus perfectionnées que les formes de la variété pie-rouge et surtout que celles de la variété pie-noire. Mais cette dernière est plus rustique, se comporte mieux à la montagne, endure mieux les intempéries des saisons, donne autant de lait, et prend plus de poids.

Les éleveurs fribourgeois, qui avaient jusqu'à ces dernières années une excellente opinion de leur bétail et d'eux-mêmes et qui ne cherchaient que pacifiquement à progresser, ont dû, lors des dernières expositions fédérales, se rendre à l'évidence, et admettre, sans doute après des récriminations nombreuses, que tout n'était

pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, que le système simmenthalois d'élevage était sans doute préférable, puisque les éleveurs bernois arrivaient à produire des bêtes d'une conformation de beaucoup supérieure à celle des nôtres.

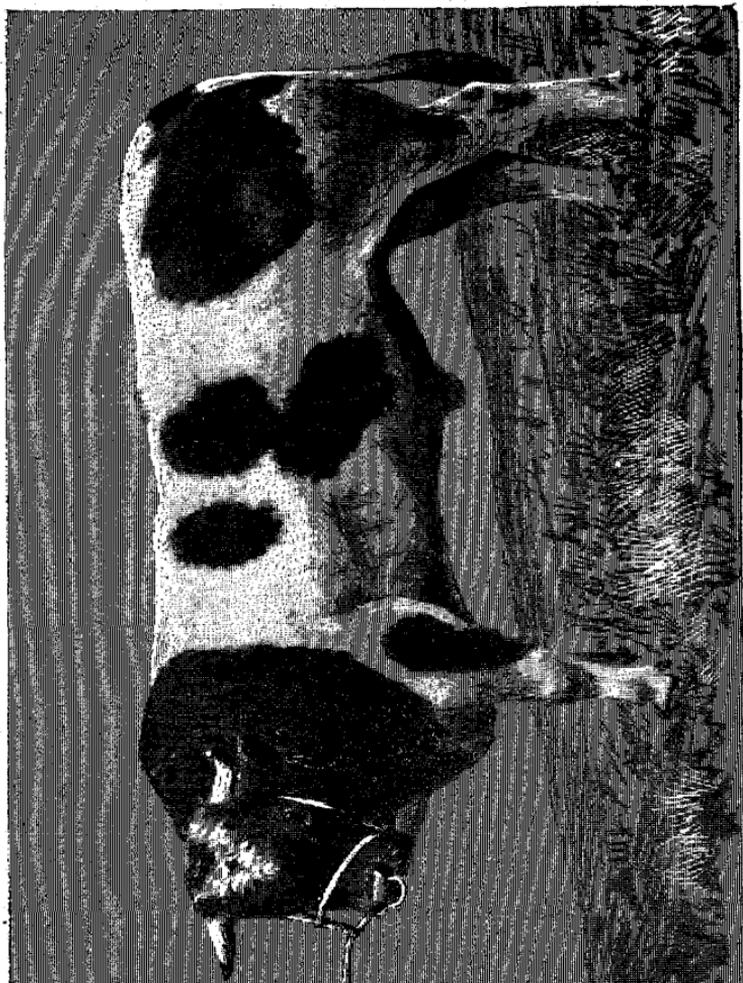
Les syndicats d'élevage pourront rendre à cet effet d'excellents services; il en serait de même de la création d'un herd-book fribourgeois.

Pour donner de l'impulsion à ces deux créations, la Société fribourgeoise cantonale d'agriculture a cru devoir organiser, avec l'appui financier du gouvernement, les 2, 3 et 4 mai 1891 une exposition générale de taureaux. Cette exposition a eu lieu à Fribourg sur les Grand'-Places.

Elle a été pour les éleveurs d'un grand enseignement, tant par le bétail exposé que par les critiques soulevées dans la presse, et par l'organisation donnée à ce concours.

Jusqu'à présent, dans les expositions fédérales, comme dans les concours cantonaux, le bétail bovin était divisé en trois grandes classes suivant les races: race brune, race tachetée et race de montagne. En ce qui concerne la grande race tachetée, nos éleveurs fribourgeois se plaignaient de voir concourir leur bétail rouge ou noir avec le bétail simmenthalois. Les experts, où l'élément bernois dominait toujours, considérant comme idéale la forme de ce dernier, reléguèrent à l'arrière-plan le bétail fribourgeois. Nos éleveurs auraient désiré que l'on distinguât dans la race tachetée les variétés pie-rouge, pie-noire et pie-fauve. Les représentants du canton de Fribourg ont défendu chaudement ces idées dans les assemblées générales de la Fédération agricole de la Suisse romande; des objections, à notre avis, peu sérieuses, se sont élevées contre cette classification: le bétail tacheté, quelle que soit sa couleur est le même, il ne sera pas toujours facile de classer tel ou tel sujet dans les pie-rouge ou dans les pie-fauve, etc.

Aussi la Société fribourgeoise d'agriculture, désirant résoudre pratiquement cette difficulté, a-t-elle décidé



Taureau pie noir appartenant à M. J. Pipoz à Charmey.

que pour cette exposition la classification par variétés serait adoptée. Or, cette classification a eu le plus heureux succès; les experts ont pu classer les bêtes suivant leur manteau sans la plus petite difficulté; bien plus, cette classification a fait disparaître d'emblée les rivalités et les récriminations souvent très vives des éleveurs des différentes variétés, car chacun trouvait son compte dans ce mode de procéder.

Une institution qui, dans les précédentes expositions fédérales, avait été sujette à de vives critiques est celle de la *vorschau*, ou commission d'examen préalable. Le Département fédéral de l'agriculture nommait, à l'occasion de chaque exposition fédérale, une commission d'experts, chargée d'examiner à domicile le bétail inscrit, de rayer les bêtes dont la conformation n'était pas jugée suffisante, et d'admettre au contraire les plus beaux sujets. Or, cette commission a souvent été critiquée, tant sur la base de ses appréciations que sur ses appréciations elles-mêmes, sur les frais qu'elle occasionnait, etc.

Le comité de la Société fribourgeoise d'agriculture a résolu, pour son exposition, de supprimer cette commission ambulante, ou plutôt de la remplacer par une commission d'experts, postée à l'entrée de l'Exposition et chargée d'examiner le bétail à son arrivée. Le bétail qui n'était pas jugé apte à concourir était d'ores et déjà renvoyé. On arrivait ainsi à faire une sélection au moins aussi judicieuse que l'était celle de l'ancienne *vorschau*; ses appréciations étaient beaucoup plus justes et uniformes, ses frais beaucoup moins considérables; les refusés eux-mêmes n'étaient pas trop mécontents: ils préféraient rentrer immédiatement chez eux que dépenser de l'argent à entretenir leur bétail pendant plusieurs jours sur le champ du concours et n'être pas primés.

Le nombre des inscriptions a été considérable; il s'est élevé à 180, savoir 102 taureaux pie-noirs, 34 taureaux pie-rouges et 44 taureaux pie-fauves.

Les chiffres de ces inscriptions et leur proportion

dans chaque variété sont instructifs. Pourquoi tant de taureaux noirs et si peu de taureaux rouges, alors que la population bovine de notre canton est en grande majorité taconnée rouge ou jaune? Cette anomalie, à notre avis, dangereuse, puisque le nombre des taureaux de même manteau ne répond pas à la population féminine du pays et que les croisements sont par là fréquents, provient de plusieurs causes. L'élevage du noir et blanc tend à augmenter, quoique le commerce de cette variété n'ait pas jusqu'ici entièrement justifié cette tendance, mais beaucoup d'éleveurs attribuent au taconné noir des qualités supérieures; le pie-noir est plus robuste, il supporte mieux les intempéries des saisons, il convient mieux à nos montagnes. D'aucuns ont voulu chercher cette augmentation du pie-noir dans la faveur accordée par les autorités à cette variété dans les concours cantonaux; or, nous approchons d'assez près notre Département de l'Intérieur, pour affirmer avec certitude que cette faveur n'existe pas et que le progrès de nos deux variétés fribourgeoises fait l'objet d'une égale sollicitude de la part de nos gouvernants.

Les taureaux noirs à l'Exposition de Fribourg présentaient réellement un beau coup d'œil; ces bêtes étaient certainement plus fortes, plus pesantes, mais aussi plus grossières que leurs voisines rouges ou jaunes.

Les taureaux rouges, de fort belle conformation, étaient trop peu nombreux, ce qui tient, croyons-nous, non pas à la défaveur que subirait cette variété dans les concours ordinaires, mais bien au fait que l'étranger achète et recherche de préférence ce manteau. Les taureaux rouges étaient sensiblement inférieurs en qualité aux taureaux noirs et aux taureaux fauves: ce qui le prouve, c'est que le jury, qui a délivré plusieurs premières primes de 80 fr. aux taureaux noirs et aux jaunes, n'a pu donner aux rouges de premières primes dépassant 60 francs.

Quelques taureaux fauves étaient très remarquables; quelques-uns, entr'autres ceux du Syndicat de Schmitten, importés directement du Simmenthal, étaient tout à fait dignes d'attirer l'attention.

Nous reproduisons la gravure photographique du taureau pie-noir, appartenant à M. Jean Pipoz, à Charmey, lequel a obtenu le premier prix dans sa catégorie.

La statistique de cette exposition nous donne les chiffres suivants :

		Pie-noir	Pie-rouge	Pie-fauve
Animaux inscrits . . .	180 dont	102 (57 %)	34 (18 %)	44 (25 %)
Présents	138 »	86 (48 %)	22 (12 %)	30 (17 %)
% des inscriptions . . .	77 % »	84	65	70
Primés sur 138, 75 soit	56 %	40 = 30 %	35 = 26 %	

Le dernier recensement accuse en chiffre rond 75,000 pièces de bovidés ; il fut donc primé le 1 ‰, soit 75 pièces, se répartissant comme suit :

	Gruyère	Sarine	Glâne	Lac Broye	Veveysse	Singine	
Pièces	14	23	6	4	9	3	16 = 7,5 têtes.
Dont	10 1/2 %	17 %	4 1/2 %	3 %	7 %	2 %	12 % = 56 %
Population bovine	14,748	13,586	10,701	7,642	7,916	5,319	15,041 = 75,000
Soit	1 ‰	2 ‰	0,6 ‰	0,6 ‰	1,1 ‰	0,9 ‰	1,1 ‰ = 7 ‰ : 7 = 1 ‰

Les conclusions que l'on peut tirer de cette exposition sont, croyons-nous, les suivantes :

1° La classification par variétés a donné d'excellents résultats ;

2° La *vorschau* telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici peut être supprimée ;

3° Les taureaux noirs étaient trop nombreux eu égard à l'importance de cet élevage dans notre canton ;

4° Les taureaux rouges auraient pu être de qualité supérieure et plus nombreux ;

5° Nous devons, pour les taureaux rouges comme pour les noirs, veiller à un élevage plus rationnel afin de leur donner une conformation répondant mieux aux exigences actuelles.

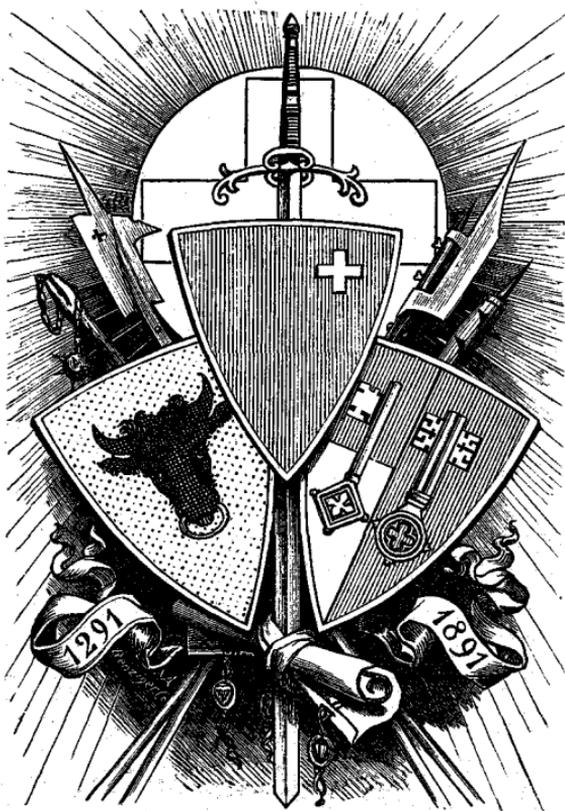
6° Les syndicats d'élevage doivent être appuyés et un herd-book fribourgeois créé dans un bref délai.

E. DE VEVEY.

Pensée d'un fossoyeur.

Quand l'homme est mort, on l'enterre ; quand l'arbre est mort, on le déterre.

VI^m^e CENTENAIRE
de la Confédération suisse



Dans toute la Suisse, dans tous les cantons et jusque dans les plus humbles hameaux, le sixième centenaire de la Confédération a été célébré samedi et dimanche, 1^{er} et 2 août, avec beaucoup d'élan et d'enthousiasme. C'est à Schwytz, au cœur même de la Suisse primitive, qu'a eu lieu la commémoration officielle du grand anniversaire.

C'est le 1^{er} août 1291 que fut conclu entre les hommes d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald le premier pacte fédéral connu, qui n'était que le renouvellement d'alliances plus anciennes. Ce document, muni de trois sceaux et conservé aux archives de Schwytz, commence ainsi :

Au nom du Seigneur, *Amen!* . . . Soit notoire à tous que les hommes de la vallée d'Uri, ceux de la vallée de Schwytz et ceux de la vallée inférieure d'Unterwald, considérant la malice des temps et à l'effet de se défendre et maintenir avec plus d'efficace, ont pris de bonne foi l'engagement de s'assister mutuellement de toutes leurs forces, secours et bons offices, tant au dedans qu'au dehors du pays, envers et contre quiconque penserait de leur faire violence, de les inquiéter ou molester en leurs personnes et en leurs biens.

Les alliés déclarent maintenir l'obéissance et les services dus aux seigneurs, mais ajoutent qu'ils n'accepteront plus aucun juge ou landammann qui soit étranger au pays ou qui ait acheté sa charge. Les dissensions qui naîtraient dans leurs vallées seront soumises à l'arbitrage « des plus prudents entre les confédérés ». L'acte statue enfin les peines à infliger à ceux qui se rendraient coupables de meurtre, d'incendie, de vol, et il se termine par cette déclaration : « Tant ce que dessus, statué pour l'utilité commune, doit, s'il plaît à Dieu, durer à perpétuité. »

Telle est l'origine véritable de la Confédération suisse, bien différente de la poétique légende popularisée par l'historien Jean de Muller, par le drame de Schiller et par la musique de Rossini. Moins séduisante pour l'imagination, l'histoire vraie n'est pas moins belle en sa simplicité. Les montagnards des petits cantons ne sont point tombés brusquement dans un état de servitude misérable, d'où ils seraient sortis d'un coup par une conjuration ; leur affranchissement, obtenu par un effort patient, ne fut qu'un épisode de la grande lutte entre les prétentions des seigneurs féodaux et les aspirations des communes urbaines et rurales.

Dans les fêtes de Schwytz, organisées par les cantons primitifs avec l'appui financier de la Confédération, on a cherché à respecter à la fois l'histoire et la légende, et à leur faire à chacune leur part. On a eu raison : notre peuple sait qu'il ne faut plus ajouter foi au récit de la conjuration du Grutli et à l'épopée de Guillaume Tell. Mais il sent aussi qu'il a le droit de les conserver comme une sorte de traduction idéalisée de la réalité historique. C'est pourquoi nous sommes allés, dimanche 2 août, faire au Grutli un pieux pèlerinage ; c'est pourquoi nous avons applaudi à la représentation des épisodes légendaires consacrés par le grand poète allemand et plus encore par le respect naïf de nombreuses générations.

La fête a commencé le matin du 1^{er} août par un temps détestable, qui heureusement s'est amélioré dans l'après midi, et qui, le lendemain, est redevenu tout à fait beau. Je ne veux point me perdre dans les détails. Je me bornerai à noter les traits caractéristiques de cette grande manifestation nationale.

Et d'abord, elle a revêtu un caractère religieux nettement prononcé, j'allais dire affiché. Maîtres chez eux, nos confédérés des petits cantons, qui sont profondément attachés à leur foi catholique, ont voulu se souvenir du premier mot du pacte de 1291 : « Au nom du Seigneur, *Amen!* » C'est par un acte d'adoration qu'ils ont ouvert leur fête. Mgr Marti, aumônier de la garde suisse du Pape, a prononcé dans l'église de Saint-Martin, où étaient réunies toutes les autorités fédérales et cantonales, un sermon sur ces paroles du psalmiste : « C'est ici la journée que l'Eternel a faite : égayons-nous et nous réjouissons en elle. » Son discours plein d'élévation a franchement affirmé la nécessité « de conserver et de réveiller l'esprit religieux de nos pères, dans nos familles, dans l'école et dans l'Etat. »

Le lendemain, un Père du couvent d'Einsiedeln a prêché à son tour, proclamant les mêmes choses avec une égale énergie. Chacune de ces prédications a été

suivie d'une messe à laquelle assistaient tous les représentants des pouvoirs publics.

Les discours prononcés par la plupart des orateurs étaient empreints du même caractère religieux. M. Welti, président de la Confédération, a terminé le sien par une sorte d'invocation à « Celui qui tient en ses mains les destinées de la patrie et qui veille encore sur elle lorsque les hommes sont affolés. »

Mais ce sont surtout les orateurs des petits cantons qui ont accentué la note religieuse, entre autres M. Reichlin, qui, — ce détail vous intéressera — est à la fois le landammann de Schwytz (chef du gouvernement), député de ce canton au Conseil des Etats... et l'aubergiste de la Croix-Blanche.

Il ne s'est pas fait faute, dans une harangue très bien composée, de revendiquer pour les cantons catholiques le droit de demeurer fidèles à la foi de leurs pères et à leurs traditions locales. Un discours plus vif encore, et dont on a beaucoup discuté la convenance, a été prononcé par M. Schmidt, landammann d'Uri, sur la prairie du Grutli, en face de quelques milliers d'auditeurs. Ce brave homme, qui avait beaucoup de choses sur le cœur, a jugé que l'occasion était unique pour les dire, et il les a dites avec une verdeur et un sans-façon de Suisse primitif. On a beaucoup parlé de Guillaume Tell et des trois Suisses, à propos des émeutiers tessinois et de Castioni: M. Schmidt en a été agacé, et on le comprend de reste. Sans faire directement allusion au procès de Zurich, il s'est écrié: « Non, les trois Suisses du Grutli n'étaient pas des révolutionnaires; ils se défendaient contre la force brutale, et surtout ils priaient Dieu avant d'agir! Non, notre Guillaume Tell n'est pas un meurtrier, et *lui* aurait le droit de plaider la *légitime défense*. »

Le même orateur a fait une profession de patriotisme que de longs applaudissements ont soulignée et qui répondait aux injustes accusations si souvent portées contre nos confédérés des petits cantons:

Nous tenons à la foi de nos pères, a-t-il dit, mais jamais

nos convictions catholiques ne nous ont empêchés d'être des Suisses fidèles. D'ailleurs nous sommes les premiers ; la Suisse, c'est nous qui l'avons faite. Nous réclamons pour nos croyances la liberté que nous accordons à celles d'autrui. Nous protesterons toujours contre le Culturkampf et l'oppression des minorités.

La franchise un peu rude de l'orateur d'Uri a paru extrêmement déplacée à beaucoup d'auditeurs toujours prêts, en revanche, à applaudir dans nos fêtes les orateurs qui attaquent « l'obscurantisme et la réaction. » Je conviens que M. Schmidt eût pu dire les mêmes choses avec plus d'art et de dextérité, mais je crois qu'elles auraient eu moins de saveur.

Si nos amis des petits cantons ont donné à leur fête ce double caractère de gravité religieuse et d'affirmation très nette de leur individualité cantonale, ils ont su aussi lui imprimer un cachet singulièrement pittoresque. Le cadre s'y prêtait sans doute ; le site est merveilleux, créé à souhait pour une fête comme celle où nous étions conviés. Il n'en est pas moins vrai que ces gens sont à leur façon de grands artistes et des metteurs en scène très habiles. Tout était adroitement combiné en vue des effets à produire.

La veille de la fête, c'était les cloches qui, à la chute du jour, étaient mises en branle dans toute la vallée de Schwytz ; les échos se renvoyaient les harmonies de ce grave concert qui, par des moyens très simples, produisait une étrange impression de solennité.

Un autre épisode caractéristique est celui dont nous avonseula la surprise le dimanche, en voguant vers le Grutli. Au moment où le bateau à vapeur, chargé des 600 à 700 invités, approchait du monument dédié à la mémoire de Schiller et qui consiste en un superbe rocher portant une inscription, nous vîmes une barque pavoisée où étaient groupés des jeunes garçons et des jeunes filles d'Uri, vêtus du costume national. Le tableau était exquis ; cette jeunesse qui saluait notre passage entonna un chant populaire connu de tous, l'hymne du Grutli : « Que de loin nos cœurs te saluent, paisible asile ! » Et

tandis que le bateau, qui avait un instant ralenti sa marche, nous emportait vers le Grutli, les accents de ces voix fraîches nous arrivaient encore par lointaines bouffées, et je voyais de grands sceptiques qui dissimulaient une vraie petite larme. Par l'analyse, on ne saurait rendre compte de telles impressions; elles durent une minute, mais on ne les oublie plus: et il y a quelque mérite à savoir les faire naître.

L'assemblée du Grutli a été très imposante. Une foule immense était groupée sur les pentes de la prairie sacrée, qu'encadrent les hauts rochers du Seelisberg. Au centre de ce cirque naturel, les autorités, les invités, les huis-siers en vastes manteaux aux couleurs des cantons; les étudiants, avec leurs bannières et leurs coiffures multicolores; puis, sur une estrade, 700 chanteurs, qui exécutèrent avec une rare perfection la cantate composée par un artiste uranais sur des paroles extraites du *Guillaume Tell* de Schiller. Ici encore, l'émotion a été profonde. Et lorsque, pour clore cette cérémonie, tous les chanteurs, tous les corps de musique, et quelques milliers de spectateurs se levèrent, se découvrirent et entonnèrent l'hymne national suisse, je vous assure qu'il n'aurait pas fait bon venir nous dire, au nom de la critique historique, que le serment du Grutli n'est qu'une légende: le serment du Grutli! ne venions-nous pas de le solenniser nous-mêmes et d'en faire une réalité?

Au retour, il a fallu, pour contenter Unterwald, s'arrêter sur son territoire, et nous avons fait escale à Beckenried, où des jeunes filles en costume national nous ont fleuris de roses des Alpes. Encore un gracieux épisode.

Puis on nous fit faire le tour du lac d'Altorf: les rivages, le Grutli, la chapelle de Tell, et tous les villages et toutes les maisons éparses sur les coteaux étaient illuminés. Partout des feux de joie, sur toutes les cimes, du Pilate au Righi, de la Frohnalp à l'Urirothstock; et, quand nous arrivons à Brunnen, la rade s'embrace, le canon tonne, et tout le bourg est baigné dans la lueur des flammes de Bengale et dans l'éclat du feu d'artifice.

Mais où nos hôtes ont fait surtout paraître leur talent d'heureuse mise en scène, c'est dans la représentation dramatique qu'ils nous ont offerte. Elle mériterait à elle seule une longue étude, qui aboutirait peut-être à cette conclusion, que le théâtre antique est ressuscité sur les bords du lac des Quatre-Cantons.

Le spectacle — je ne sais comment l'intituler — était annoncé sous le nom de *Festspiel*: littéralement *jeu de fête*. C'était une sorte de drame en récits et en tableaux, qui évoquaient les épisodes les plus saillants de notre histoire nationale. Plusieurs auteurs ont collaboré au poème: l'un est avocat, un autre professeur, un troisième n'est autre que l'aumônier Marti, qui a prononcé le premier sermon de fête. Il a lui-même dirigé les répétitions.

Le théâtre est naturellement en plein air, sur une vaste prairie au sud de Schwytz: c'est une immense estrade où se dresse un portique auquel viennent s'adapter les toiles de fond. Celles-ci sont largement brossées et représentent très suffisamment la place d'Altorf, Morat, Brunnen, etc. Un double rideau, qui s'écarte de droite et de gauche, dissimule au besoin les changements de décor et la préparation des tableaux vivants.

Le spectacle s'ouvre par un prologue vraiment original. Nous sommes en l'an 200 avant Jésus-Christ. Trois familles errantes, cherchant où se fixer, arrivent sur le rivage du lac des Quatre-Cantons. La Liberté leur apparaît et leur fait un discours que je résume familièrement: « Enfin, vous êtes chez moi, restez-y; je vous attendais. » Un prêtre sert de guide à ces trois tribus, dont l'un des chefs est pêcheur, un autre pâtre, le troisième chasseur.

Il s'agit de se répartir le pays: « Chasseur, dit le prêtre, où bâtiras-tu ta cabane? » — Le chasseur désigne les monts d'Uri. « Bien, dit le prêtre: de toi descendra un tireur habile, dont la flèche percera le tyran. Et toi, pâtre, où iras-tu? » — Le pâtre montre la fertile vallée de Schwytz. Et quant au pêcheur, il choisit le rivage d'Unterwald. « Vous allez vous séparer, leur dit

le prêtre ; mais vous vous souviendrez que vous êtes des frères. Jurez de vous aimer, de vous secourir au besoin. » Après avoir mis les mains dans les mains, les trois chefs se dispersent avec leurs tribus.

L'idée de cette scène n'est-elle pas à la fois simple et grande ? Parmi les scènes qui ont suivi, on a fort remarqué *le Pacte de 1291* : c'est la mise en action et en vers du vénérable document que je citais au début ; en d'autres termes, c'est de l'histoire strictement exacte. De même la scène intitulée : *les vainqueurs de Morgarten*, qui est, à mon goût, la plus saisissante de toutes.

C'est l'après-midi du 15 novembre 1315 : sur la place de Brunnen, les femmes, les enfants, les vieillards, attendent anxieux le retour des combattants. Tout à coup, on entend les sons lointains d'une marche jouée par les tambours et les fifres ; la troupe victorieuse débouche sur la place, conduite par Arnold Reding.

Ici, notons un fait significatif : le rôle de Reding était tenu par un descendant de celui qui l'avait joué pour de bon en 1315. Vous sentez quel accent de sincérité de pareilles coïncidences — il y en aurait bien d'autres à signaler — ajoutaient à la représentation.

Les guerriers racontent la bataille, on les acclame, on s'embrasse ; les vieillards redeviennent jeunes, les enfants se sentent déjà des âmes de héros et le proclament en vers naïfs et forts. Puis, Reding interrompt ce concert d'allégresse : « A genoux ! Rendons grâce à Dieu. » Et voilà ces centaines de figurants qui se prosternent d'un seul mouvement, dans des attitudes à la fois parfaitement naturelles et pourtant variées et nobles. On sent qu'une vraie prière monte de tous les cœurs, et on se dit : « Voilà la vérité aussi complète qu'il est possible au théâtre de nous la donner ! Voilà le drame national tel qu'Eschyle, par exemple, l'avait conçu et réalisé dans *les Perses*. »

Les autres scènes sont la bataille de Morat, où l'on voit le duc Charles avec sa cour, ses capitaines, ses soudards, et les « filles de joyeux amour » qui, suivant un vieux chroniqueur neuchatelois, encombraient le

camp du Téméraire; puis le camp des Suisses en prière avant le combat; voici ensuite la Diète de Stans, où le pieux ermite Nicolas de Flue vient réconcilier les confédérés divisés.

La dernière scène est une pure allégorie, qui sert d'épilogue au drame. L'Helvétie, ayant autour d'elle les générations disparues, regarde défilier sous ses yeux le peuple suisse d'aujourd'hui, reçoit ses hommages et lui adresse des conseils pour l'avenir. Tous entonnent l'hymne national, auquel les spectateurs se joignent spontanément, en sorte que tout le monde, pour finir, devient acteur dans cette scène étrange, à la fois si imaginaire et si réelle.

Les divers actes que je viens d'énumérer sont séparés par des tableaux vivants : Guillaume Tell visant la pomme; Winkelried mourant à Sempach; — d'autres encore, qui sont absolument étonnants par la beauté de l'agencement et surtout par l'immobilité imperturbable des figurants. Voilà des gens qui ne sont pas sujets à la névrose ! Ils conservent, pendant plusieurs minutes, une rigidité telle que c'est à douter qu'on ait sous les yeux des êtres vivants.

Le public a éprouvé même une surprise très comique, à la fin de la représentation. Dans l'apothéose de l'Helvétie, celle-ci se trouvait placée sur un socle monumental, entouré de figures allégoriques et dont le sommet était couronné d'une statue casquée, tenant la lance et le bouclier.

Pendant un quart d'heure au moins, nous avons eu ce décor devant les yeux; à la fin, les applaudissements se prolongeant, le rideau déjà tiré se rouvrit, et l'on vit alors la statue dominant toute la scène s'animer, agiter sa lance et son bouclier. Personne n'avait soupçonné un instant que cette figure fût vivante, et j'avais même entendu — n'est-ce pas charmant ? — un artiste en critiquer les proportions, comme non conformes « à ce que devait donner le modèle.... » Celui qui représentait cette figure symbolique avait réussi, pendant toute la durée de la scène, à nous maintenir dans l'illusion.

Mais ce qui n'est pas moins digne d'éloges, c'est le

jeu de ces acteurs d'occasion, hommes, femmes, enfants de la contrée, paysans pour la plupart ; ils doivent être merveilleusement doués, car ils ont montré une tenue en scène, une dignité, une aisance, une grâce plastique dans les attitudes, une précision dans les évolutions des groupes et des masses, qu'on ne peut assez louer. Songez que, à la dernière scène, 920 figurants occupaient les planches et défilaient sous nos yeux : pas un accroc, pas une hésitation.

Pas une défaillance de mémoire non plus chez tous ces personnages chargés de rôles souvent fort longs ; une diction très simple, plutôt lente, mais nette et vibrante ; les femmes, fort nombreuses, les enfants, ont, ainsi que les hommes, des voix sonores et bien timbrées.

Quatre orphéons réunis accompagnaient les tableaux et les divers actes de la pièce de chants patriotiques, qui ajoutaient beaucoup à l'effet de l'ensemble. J'allais oublier de parler de l'exactitude archéologique, de la beauté pittoresque des costumes et de la richesse de quelques-uns.

De l'avis général, c'est le *Festspiel* qui aura été la partie la plus émouvante de ces fêtes ; on se souviendra en Suisse de cet admirable spectacle, qui évoquait un glorieux passé et où l'on sentait battre le cœur même de la patrie ¹⁾.

PHILIPPE GODET.

* * *

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis la célébration de cette belle fête, et les échos des trois cantons primitifs retentissaient encore de l'enthousiasme général qu'elle avait fait naître, que Berne célébrait à son tour, avec non moins d'enthousiasme, les 15, 16 et 17 août 1891, le 700^e anniversaire de sa fondation.

La simultanéité de ces deux grandes fêtes — dont la presse suisse et étrangère nous a rapporté jusqu'aux moindres détails — n'a nui ni à l'une ni à l'autre. Au contraire, les villes de Schwytz et de Berne, jalouses de

1) Tiré d'une correspondance publiée par le *Journal des Débats* du vendredi 7 août 1891.

donner à ces cérémonies patriotiques un caractère plus grandiose et plus solennel, se sont réciproquement surpassées. A Berne aussi, un immense théâtre en plein air avait été édifié pour la représentation du *Festspiel*, et naturellement ce théâtre-là, les estrades, les places des spectateurs, l'organisation tout entière dépassaient dans une proportion notable les dimensions de Schwytz.

Le théâtre de Berne se composait d'une sorte de portique flanqué de deux hautes tourelles crénelées. Au bas, sur une estrade, défilaient successivement, en récitant ou en chantant des strophes appropriées aux événements historiques qu'ils devaient évoquer, les 900 acteurs de cette sorte de drame naïf et sans intrigue. Les chœurs et l'orchestre étaient groupés devant l'estrade.

Mais la grande attraction aux yeux du public, le point culminant de la fête, ce fut le grand cortège (*Festzug*) du 17 août, qui attira plus de 200,000 curieux dans la ville fédérale. Et quel cortège! Des armes authentiques provenant des collections publiques ou privées, des costumes d'une richesse inouïe, des chevaliers réellement couverts d'armures éclatantes, des chevaux caparaçonnés avec un luxe énorme, etc. Nombre de dames, dont plusieurs de la haute société, se sont fait également remarquer dans la pièce et dans le cortège par leur aisance à porter les toilettes des siècles passés.

Ce défilé, comme le *Festspiel*, comme les danses, les illuminations, les feux d'artifice, comme la fête enfantine : ces 8 à 10,000 enfants de tous âges, garçons et filles, défilant par groupes, personnifiant les industries, les sympathies, même la flore bernoise — tout cela restera vraiment une chose unique et inoubliable.

* * *

Mais, hélas ! inoubliable aussi sera pour bien des familles le terrible accident de chemin de fer qui est survenu le matin même à Zollikofen et a failli compromettre le cortège, tant était grande l'émotion qui commençait à s'emparer de la foule.

Le train spécial partant de La Chaux-de-Fonds à 4 heures 15 arrivait bondé après avoir dû refuser de nombreux voyageurs à Bienne. Il stationnait à 200 mètres de la gare de Zollikofen et avait quelques minutes de retard. Les voyageurs placés aux portières virent tout-à-coup, grâce à une courbe de la voie, un train arrivant sur eux à toute vitesse. Une confusion inexplicable suivit. Un grand nombre de voyageurs parvinrent à sauter par les portières; beaucoup se cassèrent les jambes, mais le wagon de deuxième classe fut complètement écrasé. Il y eut une quinzaine de morts et plus de 70 blessés.

DEVANT LE JUGE

A un vagabond : — Le témoin prétend être volé par vous. — L'accusé (sortant de sa poche un petit carnet tout crasseux) : Très volontiers, veuillez seulement me donner son adresse.

* * *
— Votre âge, mademoiselle? — Vingt ans. — Pardon... n'oubliez pas que nous ne sommes plus en 1881, mais en 1891.

* * *
— Marié ou célibataire? — (Long soupir du prévenu.)
— Ainsi, marié.

* * *
— Mais, dites-moi comment vous êtes parvenu à contrefaire ce billet de banque d'une manière aussi complète? — Mon Dieu, monsieur le président, je vous l'expliquerais jusqu'à demain, que vous n'en viendriez pas à bout.

* * *
— Avouez que vous êtes coupable du vol dont on vous accuse. Il y a plus : vous êtes coupable avec récidive. — Récidive?... Je ne connais pas cette femme-là, je ne l'ai jamais vue.

* * *

— Vous avez constamment tenu des propos injurieux contre M. le conseiller X... — (Avec un soupir) : Ah ! monsieur le président, plût au ciel ! Si je les avais constamment tenus, ils ne m'auraient pas échappé, et je ne serais pas ici.

* * *

— Vous avez dit, en parlant de M. X..., qu'il était un voleur. — Pardon, monsieur le président, je ne l'ai jamais dit, mais je l'ai souvent entendu dire. — Par qui ? — Par tout le monde, parbleu !

* * *

— Accusé, dans quelles circonstances avez-vous accompli ce crime ? — Oh ! monsieur le président, dans des circonstances atténuantes.

* * *

— Comment ! vous arrivez ici avant-hier par le train de midi, et à midi et demi vous trouvez le moyen de vous faire arrêter pour vol ! Mais c'est affreux ! — Affreux, en effet, monsieur le président : pas même le temps de piquer un verre et de casser une croûte !

* * *

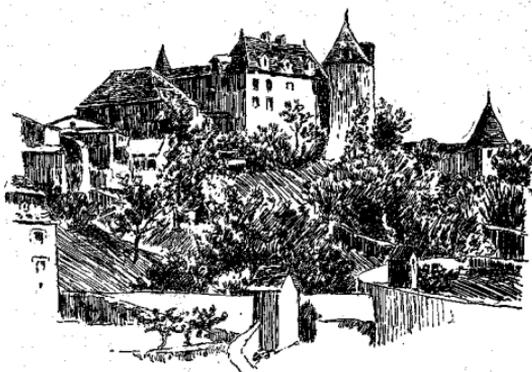
— Puis-je vous prier, mademoiselle, de nous dire votre âge ? — (La demoiselle se tait.) — Alors, au moins ayez l'obligeance de nous dire en quelle année vous avez fait votre entrée dans le monde ? — En 1870. — Quel âge aviez-vous alors ? — Seize ans. — C'est bien, je vous remercie, mademoiselle.

On ne saurait être plus galant ! (*Note de la rédaction.*)

* * *

— Vous avez été proposé par l'accusé comme témoin du fait grave qui nous occupe en ce jour. Comme vous êtes repris de justice, je ne puis vous assermenter ; mais je vous ferai remarquer qu'il est du devoir de tout homme honnête et loyal de ne dire devant la justice que la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

UNE SCÈNE DES TEMPS PASSÉS



Or estoit-il que haulte et puissante dame Marguerite, comtesse de Gruyère, n'avoit lignee aulcune, bien que ja sept ans y eust qu'à mary foy et main

eust donné : de quoy estoit moult chagrine et par trop dolente. Avoit la noble dame mages et devins consulté, mais rien n'avoit profité d'iceulx sçavoir et médicamens ; puis avoit faict beaux pelerinages et beaux presens à Nostre-Dame de Lausanne, à Nostre-Dame des Ermites, voire tout depuis peu à Nostre-Dame de Lorette : mais tout de mesme estoit et pis encore ; car, toujours lamentant et plorant, vivoit en amertume en son beau chastel de Gruyère, disant a tout venant que plus n'y auroit pour elle liesse et soulas en cestuy bas monde, si Dieu et Nostre-Dame ne luy octroyoient pas sa requeste d'estre par quelqu'un mère appelée, et que trespassement mieulx luy duiroit que sterilité tant longue. Et non loing du chastel par en bas, en un petit clos devers la Sarine, estoit une chapelle de Nostre-Dame-de-bon-Secours ¹⁾ ; si que devers le soir souventes fois y descendoit-elle pour dire ses patenostres et requérir un beau filz, et portoit adonc par humilité, non ses beaux atours de grand'dame, ains tant seulement grosse robe de bure avec la cape noire, tout ainsi que faict pauvre femme en deuil de mary.

Or advint-il qu'un soir estoit là allee toute seulette et ainsi pauvrement vestue ; et voilà que le vent d'au-

1) Les Marches (?)

tomne enlevoit les feuilles seches des arbres, et que le ciel estoit tout sombre et tumultueux comme pour une tempeste, et que la nuitomboit froide et obscure; et dans un coin de la dicte chapelle estoit a deux genoux la noble dame, plorant et gemissant pitoyablement, et tout ainsi que la mere du saint prophete Samuel requeroit à toute force un filz dans le tabernacle, comme est dict ès divines escriptures. Voila-t-il pas qu'entre dans la chapelle Jehan l'Escloppé; ainsi appelloit-on un pauvre mendiant tout dehanché, cogueu dans tout le país; et tant estoit simple et de petit deduit, que les gens ou s'en moquoient sans luy rien bailler, ou luy bailloient, qui du pain, qui du laict, qui un vieil pourpoint pour se vestir; mais soit qu'il fust gracieusement aumosné. ou desjetté et honni avec risee, disoit toujours: « Dieu et Nostre-Dame te donnent ce que ton cueur desire! »

Et quand Jehan l'Escloppé fust dans la chapelle, adonc mist bien devotement genouil en terre, baisa sa main devant Nostre-Dame et à icelle se recommanda de cueur plein, mais sans dire parole aulcune, car d'oraison point ne sçavait reciter, tant estoit niais et d'entendement despourveu; et en regardant devers le mur, vist une femme qui sembloit estre en grand destroit d'affliction, et alla-t-il pas cuider qu'estoit pauvre femme, comme luy pauvre homme, requerant pain et renfort a Nostre-Dame. Quand bien foible estoit d'esprit, tant bon cueur avoit-il qu'il prist sa besace que toujours avoit sur le dos quand pleine estoit, et sous le bras quand rien n'y avoit; adonc tira d'icelle un gros pain d'orge et un bon morcel de fromage que gens de bien luy avoient baillés cestuy jour là pour l'amour de Dieu; et ayant dicts pain et fromage en deux parts coupé, en porta une devers la femme que tant paraissoit pauvre et dolente, et lui dict en son langaige de simple: « N'as rien; moi ay; te baille la moitié; si avois plus, t'auois plus. Dieu et Nostre-Dame te donnent ce que ton cueur desire! » Adonc s'en alla Jehan l'Escloppé tant vite qu'il pust....

Qui fust esbahie et joieuse, ce fust la noble dame, et

tint cela comme de bonne venue pour la suite, et serra avec soing le morcel de pain et de fromage; puis en son chastel revint qu'estoit nuict noire, et eust grand haste de narrer le tout par le menu à sa vieille nourrice Marie, qu'avait amenee de son chastel d'Oron quand espousa le comte, laquelle nourrice tenoit en grande estime et franche amitié, voulant, disoit-elle, soigner icelle jusques à son trespassement pour tout le bien qu'en avoit receu. Tout soudain qu'eust la chose à Marie contee, lui vint une pensée laquelle dict en grand secret à la bonne vieille, et par ainsi par elles deux fust faict comme allez sçavoir.

A grand peine avait la noble dame quitté ses pauvres vestemens pour revestir beaux atours selon coustume, qu'on ouït à la porte du chastel grand bruict d'hommes et de chevaux, avec abois de chiens et son de trompe des veneurs : n'estoit aultre que son benin seigneur et mary, le noble comte François, lequel revenoit de chasser le sanglier avec quatre preux chevaliers ses grands amis et compaignons d'armes, dont chaque an une fois recevoit la visite en son bon chastel; et tous quatre estoient de noble race et hault lignage, à sçavoir : sire Jehan de Blonay, lequel portoit la bandiere de monseigneur de Savoye; Claude d'Affry, lequel ayant guerroyé tout jeune en Terre-Sainte contre Sarrasins et mecreans avoit gagné honorables blessures à la prise de Rhodes; Humbert Cerjeat, sire de Combremont, et Gui de Torrens, seigneur d'Aigle et des Ormonts. Et soudain qu'iceulx feurent désarmez, s'envindrent tous à la grand'salle du chastel, où tables estoient dressees et banquet appresté, et se mirent à manger et à boire d'autant : car estoient las et recreus et de grand appetit, comme ont de coustume les bons chasseurs qui par vaulx et monts ont tout le grand jour chevaulché. Et aussi-tost entra pour les servir la noble dame, avecque, ce sembloit, meilleur visage que de coustume; et apres icelle entra son vieil chapelain, Joseph du Russel, qui l'avoit baptisee et mariee et point n'avoit voulu, tant il aimait la noble chastelaine, la quitter, bien qu'eust

pu avoir prebendes et abbayes à foison. Et quand ce vint la fin du banquet, qui fust tres long selon la mode du pays, se print à dire la noble dame : « Mon chier seigneur et mary me veuille octroyer l'honneur d'offrir mon plat aux nobles seigneurs nos bons amys icy presens. » Et lui respondit iceluy tout joyeux : « Belle amie, ainsi soit faict comme desirez. »

Adonc fist signe et commandement à son petit page qu'estoit derriere elle d'aller querir la vieille Marie ; et vint incontinent la bonne nourrice toute tremblottante et portant ce que ja sçavez entre deux grands plats d'argent. Quand fust le tout placé dessus la table, découvrit le plat en grande haste le noble comte, et fust moult esbahi et vergongneux de voir qu'il n'y avoit oncque aultre chose que gros pain noir et fromage du pays. « Qu'est cecy ? » fist-il en regardant sa noble espouse d'un air piteux et marri. — Adonc se leva la dame et raconta tout gracieusement comme quoy avoit esté prier et requerir un beau filz en la chapelle de Nostre-Dame ; dict comme Jehan l'Escloppé estant survenu tandis que faisoit oraison, l'avoit tenue pour pauvre mendiante et l'avoit aumosnee d'autant, et comme il luy avoit dict en grande simplesse : « Dieu et Nostre-Dame te donnent ce que ton cueur desire ! » Et feurent tous les seigneurs tant emesveillez que se regardoient sans sçavoir que dire. Puis incontinent la noble dame chapella le pain et le fromage en huict parts, et s'en alla de l'un à l'autre leur presentant un menu morcel de son aumosne ; et s'en fust tout premierement au sire Jehan de Blonay, lequel dict : « Ay eu grand plaisir quand mon seigneur de Savoye me dit : « Mon cousin, remets en votre bonne garde ma bandiere ; portez icelle pour mon profit et honneur, qu'est aussi le vostre » ; mais n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Et vint à Claude d'Affry, lequel dict : « Ay eu grand plaisir, quand au tournoi de Lyon ay esté proclamé vainqueur de tous les champions et présenté aux belles dames pour recevoir d'icelles le prix de la joute ; mais n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Et vint en apres à Humbert Cerjeat, sire de Combrement, lequel dict : « Ay eu grand plaisir quand ay esté armé chevalier par mon seigneur de Bourgogne, pour l'avoir libéré des mains des ennemis en une rencontre, et qu'en ay receu bonnes paroles avecque l'accolade, ains n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Et vint apres luy au commandeur Gui de Torrens, lequel dict : « Ay eu grand plaisir à bastir un temple à Nostre-Dame jouxte mon bon chastel d'Aigle et y entendre oraison pour le repos de l'ame de mon veneré pere, occis à Saint-Jehan d'Acre; ains n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Et en apres vint au comte de Gruyeres, son benin seigneur et mary, lequel dict en l'accollant : « Belle et honoree dame et bien chiere amye, ay eu grand plaisir quand vous vis pour la premiere fois en vostre bon chastel d'Oron et que vous donnai mon cœur, ains n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Puis quand ce vint au vieil chapelain Joseph du Russel, dict iceluy en faisant le signe de la croix : « Ay eu grand plaisir quand ay visité les lieux saints en la compaignie de votre pere, mon benin seigneur, dont Dieu veuille avoir l'ame; mais n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain et ce fromage. »

Lors la noble chastelaine, prenant sa part de sa blanche main, se print à dire en grand esmoi : « Ay eu grand plaisir à donner mon pain aux besoigneux, mais en ay eu plus grand à en recevoir comme estant pauvre femme et d'estre aumosnée à mon tour de bon cueur comme ay aumosné les aultres. » Et, se retournant, la noble dame advisa derriere elle son page René de Roverea, dont le pere avait esté occis en la defense de la tour de Treyrne contre les gens de Berne et Fribourg pour le service de monseigneur de Gruyeres, et luy dict : « Beau petit page mon filleul, quand visitai vostre mere à son lict de mort, tant estoit inquiète sur vous, crainte que mal ne vous advint, que me dict : « Vous requiers de par Nostre-Dame de soigner ce mien filz, vostre fil-

leul, qui n'a plus de pere et bien tost plus de mere... » Et luy repondis-je adonc : « Ecoutez, chiere et affligee dame et cousine, ce qu'ay promis en portant au Saint Baptesme ce filz vostre, qu'est le mien à cette heure, aussi veulx-je le tenir fidellement. Aura tousjours de tous mes morcels, et tant que Dieu me baillera de quoy, oncques jamais rien ne luy faultra. » Gentil page mon ami, voici donc une bouchee de cette mienne part qu'aurons ainsi par ensemble. Adonc tout soudainement mist le petit damoisel genouil à terre et baisa devotement la main blanche qui luy tendoit le morcel, en disant : « Noble dame et honoree marraine, adonc que mes pere et mere, s'en allant de vie à trepas, me laisserent orphelin et seulet et que vintes me querir et me fistes porter vos belles livrees, ay eu grand plaisir ; mais pas si grand que en ay à cestuy pain et fromage de vous recevoir. » Et se print à plorer comme un enfant qu'estoit.

Adonc le vieil chapelain Joseph du Russel dict : « Mes chiers seigneurs ! Dieu et Nostre-Dame guerdonnent souventes fois les simples et pauvres d'esprit : comme a dict Jehan l'Escloppé, à ma noble dame et maistresse m'est advis qu'advientra. » Lors emplit jusques au bord la coupe de chascun d'iceulx chevaliers et la sienne aussi, puis fist un grand signe de croix et dict : « Tres honoree dame, Dieu et Nostre-Dame vous donnent ce que vostre noble cueur desire ! » Adonc tous les aultres pareillement firent mesme vœu en grande devotion et beurent à la santé de Marguerite, à celle fin qu'eust icelle un beau filz, sçachant bien que rien tant ne desiroit apres le paradis.

Si qu'au fond du plat estoit la derniere part restee, et la bailla la noble dame à la vieille nourrice ; mais point ne la voulut manger comme les aultres, ains recouvrit le plat et dict : « Tres chiere dame et honoree maistresse, ne le mangeray qu'au jour qu'aurez un beau filz, selon le desir de vostre noble cueur. » Quand eust dict cela, emporta le plat. Adonc tous coucher s'en feurent, et à l'aube s'en allerent les quatre chevaliers

et chevalcherent chacun jusqu'à son bon chastel avecque leurs escuyers et serviteurs.

Or oïez ce qu'advint. Voilà-t-il pas que neuf mois en apres la noble dame mist au monde un beau garçonnet, et tout d'abord que luy eust baillé premier baiser de mere et faict sur luy le saint signe de la croix, pour qu'il fust bon filz et bon chrestien, luy souvint de Jehan l'Escloppé, qui luy avoit dict : « Dieu et Nostre-Dame vous donnent ce que vostre cueur desire ; » et comme sçavait la bonne dame que Nostre-Dame voulontiers escoute ceulx qui ont simplesse de cueur et pauvreté d'esprit, en perpetuelle memoire de ceste bonne rencontre, voulust que ce sien filz eust à nom Jehan, et qu'on mandast incontinent au chastel Jehan l'Escloppé pour y estre nourry et vestu le reste de ses jours, sans plus onques mendier son pain par le país comme avoit accoustumance de faire.

Or soudain que l'enfant feust venu à bien, la vieille nourrice eust souvenance de ce qu'avoit dict neuf mois avant, touchant le pain et le fromage, à sa tres honoree maistresse : « Ne le mangeray qu'au jour qu'aurez un beau filz selon le desir de votre cueur, » et alla querir les morcels qu'avoit tant soigneusement serrez, et bien que durs et moisis fussent devenus, ce neantmoins les mangea, ains à grand peine, car quasy plus de dens n'avoit dans sa bouche. S'estant apres mise à genouil jouxte le lict de l'accouchee, luy dict : « Tant chiere et honoree maistresse, bien vous l'avois-je dict que grand heur vous porteroit de recevoir l'aumosne, vous qui tant aymez à la faire : Dieu et Nostre-Dame benissent l'enfant et gardent pere et mere ! »

Soudain par messagers feurent mandez les quatre chevaliers qu'avoient dict : « Dieu vous donne ce que vostre cueur desire, » pour estre parrains du beau filz, et luy fust donné le Saint baptesme par le vieil chapelain Joseph du Russel, qui d'aise ne pouvoit se soubtenir ; et en la grande salle du chastel fust dressé un grand banquet pour tous les notables et prud'hommes du país de monseigneur de Gruyeres, et tous les pauvres

feurent largement aumosnés, si que partout estoit grande liësse et merveilleuse jubilation. Et Jehan l'Escloppé fust promené par le festin et grandement caressé et festoyé; ains tant vergogneux estoit-il que ne sçavait que dire de tout cela, non plus que du beau pourpoint qui luy fust fait ès couleurs de monseigneur de Gruyeres.

Et de ce jour la, Jehann l'Escloppé resta toujours au chastel, se tenant volontiers ès cuisines, entre les broches et marmites, et avoit-il toujours bonne et double portion; mais las! au bout de deux ans devint tant gras qu'il en trespasa au grandissime regret de la noble dame; et disoit-elle souventes fois d'iceluy: « M'a porté bonheur Jehan l'Escloppé. Doulx m'a esté de donner aumosne, mais plus doulx de la recevoir, » et baisoit la dessus le beau filz, lequel devint grand, et fust tout ainsy que son pere et ses parrains, preux et loyal chevalier et bon seigneur ¹⁾.

Avis aux jeunes demoiselles

C'était à l'époque où nos dames portaient encore des châles. Elisa avait un cachemire, Sophie n'en avait point encore. Elisa était l'aînée, Sophie la cadette: rien de plus juste. Il eût mieux valu pourtant qu'aucune des deux sœurs ne portât un châle aussi riche. Toutes les jeunes demoiselles enviaient le sort d'Elisa; aucune n'eût voulu être à la place de Sophie. Aux promenades, au spectacle, au bal, dans les cercles, Elisa se faisait remarquer par son cachemire; dans l'intérieur du ménage, on admirait la sagesse, la raison, la douceur et l'esprit de Sophie. Arrive un soupirant, qui s'adresse d'abord à Elisa, et qui bientôt revient à Sophie. Il la demande en mariage à ses parents. Elisa eut un cachemire avant Sophie; Sophie eut un mari avant Elisa.

1) Extrait du *Conservateur suisse* (t. I, p. 348). Cette œuvre, due à la plume si féconde du respectable pasteur Bridel et datant des premières années de ce siècle, est si peu répandue chez nous, que nos lecteurs nous sauront gré de faire revivre cette charmante légende, toute fribourgeoise. Nous la reproduisons textuellement, en nous permettant seulement quelques légers changements dans l'orthographe adoptée par l'auteur.

LA CONFRÉRIE DE ST-LUC



L'esprit d'association, si abandonné il y a quelques années, paraît renaître maintenant d'une vie nouvelle; de tous côtés nous voyons surgir des sociétés, des compagnies, des syndicats, pour nous servir d'un mot plus moderne, destinés à grouper l'activité individuelle et à lui donner une plus grande force. Cet esprit était déjà fort développé au moyen-âge et pendant le cours du XVI^e et du XVII^e siècle; les nombreuses corporations, abbayes, confréries qui existaient à cette époque témoignent de cette tendance. D'après le génie du temps, ces associations étaient placées sous l'égide de la religion, qui présidait alors à toutes les manifestations importantes de la vie humaine.

Fribourg ne resta pas étranger à cet élan de foi et d'activité; à côté de congrégations ayant un but de piété, telles que celles du St-Sacrement, de l'Assomption et de la Conception, nous trouvons celles de St-Martin et du St-Esprit, chargées de procurer des secours aux pauvres et aux malheureux; celle de St-Hubert, qui avait la police de la chasse et de la pêche, et plusieurs autres sociétés destinées à réunir dans leur sein les représentants des arts et métiers; parmi ces dernières, la confrérie de St-Luc était une des plus estimées.

Le 16 septembre 1505, les peintres, les sculpteurs et les verriers de la ville de Fribourg se présentèrent devant l'avoyer et le conseil, et ils exposèrent qu'ils étaient confondus dans les corporations d'artisans avec les maçons et les charpentiers, ce qui rabaissait la dignité de leur art et causait ainsi un grand préjudice à leurs intérêts. Le conseil prit cette requête en considération et il autorisa les artistes à former une confré-

rie séparée, placée sous la protection de St-Luc, patron des peintres. Des statuts furent élaborés et approuvés par les autorités, en 1505; ils furent confirmés, révisés et augmentés en 1544, 1568, 1579 et 1619.

Toute personne qui voulait se faire recevoir dans la confrérie devait être un homme honorable et de bonne réputation, il devait avoir terminé son apprentissage et subi une épreuve destinée à constater ses connaissances. Cette épreuve consistait dans l'exécution d'un travail appelé chef-d'œuvre, *Meisterstück* en allemand. Les verriers, par exemple, devaient faire un panneau de fenêtre contenant 50 vitres rondes, plus un châssis de fenêtre oblique à 50 losanges avec sa distribution, et enfin un panneau de fenêtre rectangulaire à écailles de poisson, soit imbriqué. Trois maîtres, choisis parmi les plus honorables et les plus experts, surveillaient la confection du chef-d'œuvre. Ils devaient l'examiner et faire rapport sur son exécution dans une assemblée générale. Tout jeune homme qui avait terminé son apprentissage devait voyager pendant deux ans avant de pouvoir s'établir et être admis à faire son chef d'œuvre.

Des droits assez considérables étaient octroyés aux confrères : ainsi eux seuls pouvaient exercer leur art dans la ville et la seigneurie ; ils surveillaient rigoureusement l'exécution de ce privilège, punissant d'amendes tout intrus ou maître étranger. Ils avaient aussi le droit de trancher les difficultés ou les contestations qui s'élevaient dans leur sein ou entre les maîtres et les ouvriers, à la condition que ces différends ne fussent pas de nature à compromettre les droits, les institutions et l'honneur de l'Etat. La confrérie avait le pouvoir d'infliger des amendes à ses membres qui se rendaient coupables d'infractions aux règlements : ainsi, tout maître qui allait sur les brisées d'un autre afin de lui enlever son travail ou sa commande devait payer cinq livres. Celui qui débauchait les ouvriers ou les serviteurs d'un de ses confrères était puni d'une amende d'un florin ; ceux qui accaparaient les matières premières au préjudice des

autres maîtres étaient passibles d'une peine de deux florins; des amendes plus minimales étaient prononcées contre les confrères qui n'assistaient pas aux assemblées et contre les préposés qui ne rendaient pas régulièrement leurs comptes; il était défendu aux plâtriers, vulgairement appelés *gypseurs*, de peindre des sujets ou des fresques: ce travail était réservé aux peintres-décorateurs. Une partie du produit de ces amendes était versé dans la caisse de la fabrique de St-Nicolas pour être affecté à la construction de cet édifice, le reste était remis dans la bourse de la société. Il fut défendu de gaspiller ces revenus dans des repas et des libations; cependant toute réjouissance n'était pas interdite: dans les occasions solennelles, lorsque des maîtres étrangers étaient en passage ou à la réception de nouveaux confrères, chacun devait payer son écot. Le jour de la St-Luc était surtout joyeusement fêté: après une messe célébrée en mémoire des confrères décédés, un banquet réunissait les maîtres dans une des vieilles hôtelleries de notre ville, les artistes y apportaient l'entrain et la bonne humeur qui a toujours caractérisé cette corporation.

Si la confrérie avait des privilèges, elle devait aussi supporter de nombreuses charges. Tout maître devait payer lors de sa réception une finance d'entrée de deux livres. En cas de danger, les membres formaient, sous le commandement de leurs préposés ou de chefs nommés dans ce but, une compagnie militaire appelée *Reissgesellschaft* en allemand. Comme tous les corps de métiers, la corporation avait des torches ou porte-cierges richement sculptés et surchargés de dorures que l'on portait dans les processions ¹⁾.

Les confrères avaient aussi formé parmi leurs subordonnés une espèce de caisse de secours. Tout ouvrier de leur métier, domicilié à Fribourg, devait payer chaque semaine la minime somme de deux deniers; cet argent servait à subvenir à l'entretien des pauvres

1) Ces torches sont au musée de Fribourg.

ouvriers qui tomberaient malades et au paiement de leurs funérailles en cas de décès. Quand un compagnon étranger arrivait dans la ville, il lui était défendu d'aller de maison en maison pour mendier de l'ouvrage, mais il devait se présenter devant le chef de la confrérie, qui le faisait conduire chez les différents maîtres afin qu'il pût plus facilement trouver une place. Si le travail manquait, il était hébergé une nuit et renvoyé muni d'un peu d'argent de poche.

A une époque où les grèves et les coalitions n'étaient pas tolérées par les gouvernements, le conseil a bien soin de dire : « Si les maîtres avaient entre eux des accords secrets au sujet de leur salaire ou d'autres choses, nous nous réservons non seulement d'annuler leurs décisions, mais encore de punir les délinquants d'après les prescriptions des ordonnances de notre ville. »

La confrérie fut dans un état florissant pendant un grand nombre d'années, le chiffre de ses membres augmenta rapidement. Si nous en examinons la liste, nous trouvons, au nombre des disciples de St-Luc, non seulement de véritables artistes, tels que les peintres, les sculpteurs et les verriers, mais encore tous ceux que leur métier rapprochait des arts libéraux, tels que les décorateurs, les plâtriers, les menuisiers, les vitriers, les horlogers et ceux qui s'occupaient de mécanique. Nous rencontrons aussi les noms de plusieurs personnes appartenant à la noblesse et à la magistrature, protecteurs des beaux-arts dans notre cité; aussi les confrères reconnaissants les placèrent-ils souvent à leur tête.

Lors de la chute de l'ancien gouvernement, en 1798, la confrérie de St-Luc partagea le sort des autres corporations et perdit toute importance. M. DE D.

Les cent dix-neuf coups

Quand un homme fait des folies, on dit qu'il fait les 119 coups. Pourquoi 119 et pas 120? — Parce que *sans vin* il n'y a pas de folies possibles

MESSIEURS LES GENDRES



Ceux-là seuls rient des belles-mères, qui n'en ont pas : quand ils en ont, ils n'ont plus envie de rire. » Cette profonde pensée est due à la plume d'un écrivain très sérieux ; et pourtant, de quelque manière que je cherche à l'interpréter, je ne puis m'empêcher d'y voir une nouvelle méchanceté à l'adresse de ces dames.

Je ne comprends vraiment pas la déplorable manie qui s'est emparée, depuis un certain nombre d'années, de nos journalistes, collectionneurs d'anecdotes, faiseurs d'almanachs, de tomber ainsi à bras raccourci et bien à tort sur ces pauvres belles-mères. Je ne comprends pas non plus qu'il ne se soit encore trouvé personne, et surtout parmi nos bas-bleus, pour venger publiquement l'outrage fait au sexe faible, en dévoilant quelques-unes des vilaines actions de messieurs les gendres, au nombre desquels — nous devons l'avouer nous-mêmes, nous autres hommes — il y a de fameux gredins. Eh bien ! belles-mamans, permettez-moi d'être votre champion. Ecoutez, messieurs, et puis . . . taisez-vous :

* * *

Une belle-mère, sentant sa fin prochaine, disait à son gendre : « Non seulement je ne vous en veux pas, mais je vous remercie ; car je vous devrai de quitter la vie sans regret. »

* * *

S.... consulte un de ses amis sur le traitement qu'il doit faire suivre à sa belle-mère, qui est très malade : — Faut-il m'adresser à un allopathe ou à un homéopathe ? — Peuh ! ils ne valent guère mieux les uns que les autres ; les premiers tuent leurs malades, et les autres les laissent mourir... — Alors ! je prendrai un allopathe : la pauvre femme souffrira moins.

* * *

Entre maris : — Comment ! tu fumes maintenant ? — Comme tu vois. — Tu ne fumais pourtant pas avant ton mariage ? — Non, je fume depuis seulement pour embêter ma belle-mère.

* * *

X... est allé se promener avec sa femme et sa belle-mère dans les environs de la ville. Le patron d'une auberge dans laquelle ils s'arrêtent pour se restaurer, leur annonce qu'il ne reste que deux cotelettes. — Deux seulement ? fait X... Sapristi ! mais alors, que va manger belle-maman ?

* * *

Un jeune collégien, parlant de sa grand'mère maternelle : — Papa, dit-il, doit-on dire grand'mère m'embête, ou m'ennuie ? — *M'embête*, répond gravement le père, rendrait mieux la pensée, mais *m'ennuie* est plus respectueux.

* * *

Belle-maman, un peu souffrante, a fait venir un médecin. Après avoir tâté le pouls : « Ouvrez la bouche, dit le docteur. Oh ! la mauvaise langue ! » Le gendre, bas au médecin : « Cela ne prouverait pas encore qu'elle fût malade. »

* * *

— Mon pauvre ami, j'ai une triste nouvelle à t'annoncer. Je n'ai pas besoin de te recommander le courage, l'énergie. Ta belle-mère est bien malade, elle a déjà un pied dans la tombe... — Oh ! mon Dieu, quel malheur ! J'ai bien peur qu'il n'y ait pas de place pour l'autre !

* * *

On avait organisé un train de plaisir. M. B... va demander des billets : — Combien vous en faut-il ? dit l'employé. — Trois : pour moi, ma femme et ma belle-mère... — Nous n'en donnons pas pour les belles-mères... — Pourquoi ça ? — Puisque c'est un train de plaisir !...

* * *

— Où allez-vous habiter cet été? — Moi.... chez ma belle-mère. — A l'époque des fortes chaleurs!.... Vous n'y pensez pas. — Au contraire.... Sa vue me refroidit!

* * *

M^{me} C... est gravement malade: — Je veux la voir, je veux la voir! dit son gendre. — Impossible, monsieur, répond la garde-malade; la moindre émotion peut la tuer raide! — Raison de plus, s'écrie le gendre..... « égaré par sa douleur. »

* * *

C'était au milieu du repas de noces. On parlait de longévité. — Dans notre famille, dit belle-maman, on vit très vieux. Ainsi, mon père, qui était pharmacien, est mort centenaire. — Ah! vous ne m'aviez pas prévenu! dit le gendre d'un ton de reproche.

Après ce dernier trait, tirons le rideau: c'est le bouquet... Mais que d'autres ne pourrais-je pas encore citer, et des plus authentiques, et... pas plus édifiants! Oh! les monstres!!

Le comte est au bain

Le baron de X... sonne chez le comte de Z...; une servante lui ouvre:

- M. le comte est-il chez lui?
- Non, monsieur le baron. Il est allé au bain.
- Diable!... Je vais l'attendre au salon.
- Bien, monsieur le baron.

La servante introduit le baron. Une heure se passe, une heure et demie, deux heures. Le baron s'impatiente et sonne la servante.

- M. le comte ne reviendra donc jamais?
 - Dans un mois, monsieur le baron.
 - Ne m'aviez-vous pas dit qu'il était allé prendre un bain?
 - Oui, à Baden, monsieur le baron.
 - Vous n'êtes qu'une bécasse!
 - Oui, monsieur le baron.
-

La Mosheila et le Vierdza

Prins ta pupa, l'èmi ; mets dou tabac, imprinds ;
Achita-té derrei la trâblia ;
Té vé contâ ouna fâcha, ouna fâcha vretâblia :
Te vuèrderis chin qu'on trauvé dédins.

On tindro vierdza dou furi
Travaillivé po ché nuri
Vé la tâna d'ouna mosheila ;
In rebuillent la foille chétze,
Y vo fajei brijion dè greila
Po quotiés grans dé foueina frétze
Que débiottavé de lau faoura,
In atteindint l'alogne maoura.
La preima dama, que lodjivé
Déjo le tronc don bliécheney
In le suévint di jets, schondjivé
A l'atteri dins chon tzerney.

— Bon dzoua, pitit. — Bon dzoua, la moshéletta,
Fa bin bí po la tzashe, et chu le perrévuet,
L'ervin et le linjais mâtzont dou pelévuet ;
Per déjo lés bochons trottet la mayentzetta,
On veit le reitolet et la rata rochetta
Foilli lés cheis... — La tzashe ? ah ! te té trompé bin !
Chu trampa et bertze et ville et tot pris dé ma fin.

Pidhi ! mijére ! Y medzo di tzerillés
Quand tzertzo pè les hlious, m'épouèro d'on pudzin
Et dou mindro raton ; mé chauvo dis dzenillés
Avouei ma fam. L'yé bin dutrets bliéchons
Tot ou bet dé chi l'abro ; y chont tendros et bons ;
L'jest quand tzerrons que porri lé medji ;
Ah ! che l'yavé tés tzambés po budji !
Galé vierdza, lés mè fudrei...
In quatrou chauts, vierdza monté ou pérey ;
Ret quatrou chauts, l'jest déchindu ;
Y pouarté on pre demi-fondu.
— Intradé ché, lei dit la ville ;

Vos ne li verreis pas ma fille...
Vos contéri... Le bon Diu l'jest bin du!
Intradé pè déjo sta perra.
On le mèiné prévond din terra
Pè dis pouèrtzos tot neis,
Tortus, perdus, éthreis.
Y l'yavanhivé à la chenède,
Quand l'autra, tot don coup,
Li chauté chu le cou.
A l'éde! à l'éde! à l'éde!
La vaudeija l'yaveit dis dints.



Jorche! y compringno dza
Chin que ché pachâ lé dédins.
Pouro pitit vierdza!
Te n'as donc djèmé pu réveire
Le dzoua béneit, lès bous, l'adze dau prá,
Né lé chalaou de la véprâ
Dins lès bis tzanos dé Bouleire!

Dé choche on paut notâ
Que ne faut pas tru creire ;
Qu'on ne deit djémé ché frottâ
Y dzins tot drei, chin lès cognièthre ;
On ne paout tot djudji pè chin qu'on veit parèthre ;
Y l'ya dis tsins
Que pouartont lanna dé muton ;
Vos trovéreis la mina, la fashon,
Et tis lès trés dis brâvés dzins
Chu dis conshienshés dé cottiens.

LOUIS BORNET.

Les commandements du syndic

La Loi comme l'Eglise a ses commandements.

Voici, pour un syndic, quels sont les règlements :

A la maison commune être journellement,

Surveiller le bureau très attentivement,

Des désirata se tenir au courant,

Y répondre en bon style et surtout promptement,

A monsieur le préfet écrire exactement,

Parler à son curé respectueusement,

Recevoir le public toujours courtoisement,

Même quand au syndic il parle arrogamment.

Puis visiter l'école et paternellement

Questionner chaque enfant, qui le trouve assommant.

Né boire ni schnaps, ni vin, mais seulement

Ou du cidre, ou du lait, de l'eau le plus souvent,

Vu que pour un syndic il n'est guère décent

D'aller au cabaret dépenser son argent.

Présider le conseil, en subir bravement

Les stériles débats sans découragement.

Ne recevoir jamais qu'un piètre traitement,

Et souvent du pays aucun remerciement,

Car tel est d'un syndic le sort peu régaland.

Parfois il peut avoir un dédommagement,

Mais il faut pour cela mourir subitement ;

Le peuple alors ému dit trop tardivement :

Il fut un bon syndic et d'un grand dévouement,

Accompagnons le corps avec recueillement :

Le beau jour de sa vie est son enterrement !

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE des sciences naturelles



éunie à Fribourg les 24, 25 et 26 août 1840 sous la présidence du R. P. Girard, et les 19, 20 et 21 août 1872 sous celle du Dr J.-B. Thurler — deux citoyens éminents dont nous ne cesserons de bénir la mémoire, — la Société helvétique des sciences naturelles vient de nous honorer pour la troisième fois de sa présence, en tenant son 74^{me} congrès dans notre ville, du 19 au 21 août 1891, sous la présidence de M. le professeur M. Musy, « un homme, » dit le *Journal de Genève*, « dont les talents égalent la modestie et le dévouement. »

La réception faite à nos hôtes a été des plus simples, comme elle ne pouvait manquer de l'être dans une petite ville qui, à part son site si pittoresque, ses antiques monuments et la belle nature qui l'environne, offre si peu de ressources récréatives en comparaison de maintes grandes villes de la Suisse; mais, en échange, elle a été des plus cordiales et même « des plus charmantes, » au dire des journaux, dont nous nous contenterons d'être l'écho pour les quelques détails qui vont suivre. Nous serons aussi succinct que l'exige le peu d'espace dont nous pouvons disposer dans ce petit volume.

Le 18 août au soir, les délégués des sociétés cantonales et les diverses commissions, réunis au Lycée, préparaient leur rapport annuel et toute la partie administrative de la fête. A 8 heures, soirée familière, « soirée de reconnaissance, » c'est-à-dire force poignées de mains et modeste collation à Tivoli. Cette première soirée promettait d'être brillante, on s'attendait à une véritable nuit vénitienne, tout avait été préparé à cet effet, lorsque, au dernier moment, une pluie torrentielle vint

éteindre les feux et le tonnerre mêler ses sinistres éclats aux mélodieux accents de la musique de la Landwehr, qui avait bien voulu nous prêter son généreux concours.

Le 19 août, à 8 heures du matin, première assemblée générale dans la salle du Grand Conseil. M. le professeur Musy ouvrit la séance par un discours très intéressant et vivement applaudi, dans lequel il condensa habilement tous les éléments principaux de l'histoire naturelle du canton de Fribourg.

Après avoir expédié lestement les affaires administratives, reçu seize nouveaux membres de la Société helvétique, dont plusieurs Fribourgeois, et décerné, au milieu des applaudissements partis de tous les points de la salle, le prix Schläfli à un beau mémoire de M. le Dr H. Schardt, professeur à l'université de Lausanne, on passa aux communications scientifiques : de M. le Dr *Tschirch*, professeur à Berne, sur l'assimilation chez les végétaux, en particulier sur les procédés d'assimilation du carbone et de l'azote par les plantes ; de M. le professeur Dr *Forel*, sur la genèse du Léman ; de M. le professeur *Henri Dufour*, à Lausanne, sur l'électricité atmosphérique et l'état actuel de cette importante question météorologique.

Parmi les membres les plus influents de la Société helvétique présents à cette première assemblée, on remarqua MM. le professeur Dr Th. Studer, président central, et le Dr de Fellenberg, de Berne ; M. le professeur Dr Lang, de Soleure, l'un des doyens les plus aimés de la Société ; M. le professeur Hagenbach-Bischof, de Bâle, l'éminent vulgarisateur de la représentation proportionnelle ; MM. Renevier, F.-A. Forel, Charles et Henri Dufour, de l'université de Lausanne ; MM. Jaccard, de Neuchâtel ; Custer, d'Aarau ; Henri de Saussure, Raoul Pictet, Dr Fatio, etc., de Genève, le canton le plus représenté au congrès ; et, parmi les hôtes étrangers, MM. Brunner de Wattenwyl, conseiller aulique, à Vienne, Cotteau et de Loriol, délégués de la Société zoologique de France, Dr Don Juan Villanova y Piera, délégué par le gouvernement espagnol. Le nombre total

des participants à la fête, y compris les membres de la section fribourgeoise et les invités, a été de 138.

Au banquet, qui eut lieu à midi et demi dans la salle de gymnastique du Strambino et auquel assistèrent 110 convives, d'excellentes paroles furent prononcées par le président, M. Musy, qui porta le toast à la patrie. Après lui, M. Schaller, conseiller d'Etat, porta un toast à la science; M. Th. Studer, au canton et à la ville de Fribourg; M. le syndic Aeby, au nom de la ville, à la Société helvétique des sciences naturelles; M. Cotteau, à la ville, à l'Etat, à M. Musy; M. le professeur Grangier, désigné comme major de table, porta un toast de bienvenue aux seize nouveaux sociétaires; enfin, M. Chaix, de Genève, remercia de ce toast porté aux nouveaux membres en en portant un aux membres anciens « dont les nouveau-venus s'efforceront de suivre les traces. »

Après le dîner, une longue file de breaks conduisit les naturalistes jusqu'à Marly, avec arrêt à Lorette et au Breitfeld, dans la magnifique propriété de M. le comte Amédée de Diesbach. Ce dernier, entouré de sa famille, reçut ses nombreux visiteurs avec une grâce exquise et leur offrit une somptueuse collation à l'ombre d'admirables marronniers, dans son jardin parfumé des plantes les plus rares et les plus belles.

Arrivés à Marly, nos hôtes visitèrent successivement la papeterie de M. Landerset et l'usine de la Société suisse pour la construction des accumulateurs électriques, dirigée par M. l'ingénieur Blanc. Enfin, après les « rafraîchissements d'usage » offerts par les deux aimables industriels, après force toasts et affectueuses paroles, on reprit le chemin de la ville, et cette belle journée, pendant laquelle le soleil a brillé de son plus pur éclat, se termina par un beau concert d'orgue à Saint-Nicolas, suivi d'une délicieuse soirée familière au café du ci-devant Hôtel-National, soirée pendant laquelle notre excellente Société de chant — selon le *Journal de Genève*, « l'une des meilleures de la Suisse » — nous fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, sous la direction de l'aimable M. Vogt, dont on put admirer, pour la seconde fois dans cette soirée, et le zèle et le talent.

La seconde journée — soit la matinée du 20 — fut consacrée exclusivement aux travaux des sections, réunies dans les différentes salles du Lycée, où nos hôtes n'ont pas manqué, dans les entre-temps, de visiter nos riches collections scientifiques, historiques et artistiques. Voici, d'après une correspondance de la *Gazette de Lausanne*, les titres des principales communications faites à la section de **physique** : M. le Dr *Guye*, de Genève, a parlé de la dyssymétrie moléculaire et de la polarisation rotatoire; M. *Aimé Pictet*, d'un nouveau dérivé du goudron; M. *Pernet*, prof. à Zurich, d'un thermomètre de précision; M. *Raoul Pictet*, de la production et de l'utilisation des grands froids; M. *Henri Dufour*, des accumulateurs de Marly; M. *Hafner*, de Netstall (Glaris), d'une nouvelle théorie de la gravitation; M. *Hagenbach*, des expériences de M. Hertz; M. *Emden*, de St-Gall, de l'étincelle électrique; M. *Sulzer*, médecin-oculiste, de Genève, du rayon de courbure de la cornée.

A la section de **botanique**, M. le chanoine *Cottet*, à Gruyères, a parlé de quelques roses et de quelques saules du canton de Fribourg; M. le Dr *Fischer*, de Berne, des gymnosporangium; M. *Appel*, pharmacien, à Schaffhouse, de quelques plantes de la flore suisse; M. *Chodat*, professeur à Genève, de la structure des feuilles des iridées; M. *Casimir de Candolle*, de Genève, de la structure des pétioles; M. *Wolf*, professeur à Sion, de quelques hybrides intéressants du Valais; M. *Lenticchia*, professeur à Lugano, de quelques cas de tératologie; M. *Finselbach*, de Westphalie, de l'anatomie des kramériacées; M. *Micheli*, de Genève, des légumineuses de Costa-Rica; M. de *Tavel*, de Zurich, de la philogénie des champignons.

A la section de **zoologie**, M. *Blanc*, professeur à Lausanne, nous a entretenus de la fécondation de l'œuf de la truite et des protistes du fond du Léman; M. le Dr *Imhof*, agrégé à Zurich, de la faune des vertébrés de la Suisse; M^{lle} *Schipiloff*, de l'influence de la chaleur sur les muscles; M. le Dr *Lang*, professeur à Zurich, de la procréoménié.

Enfin, dans la section de **géologie**, M. le Dr *Duparc*, de Genève, a parlé du lac d'Annecy; M. *Emile Chaux*, géographe à Genève, de l'Etna; M. *Villanova*, professeur à Madrid, d'un nouveau gisement d'apatite.

La section de **médecine** ne s'est pas réunie, par suite d'un malentendu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir.

Le banquet qui, grâce à une matinée si bien remplie, ne put avoir lieu qu'à une heure et demie, fut très animé et particulièrement gai. A ce point de vue, la Société helvétique peut être placée au premier rang. Le sérieux n'y nuit jamais à la gaieté, et c'est un vrai plaisir que de voir de graves professeurs se déridier pour quelques jours au contact de leurs amis et de leurs collègues.

M. le Dr Weck ouvrit la série des toasts en buvant aux autorités de la ville et du canton, qui avaient offert abondamment des vins d'honneur trouvés exquis. M. l'abbé Ræmy but à un réveil intellectuel à Fribourg et à l'amour de la science. M. Micheli, de Genève, à la ville et à l'Etat, appuyés sur le passé et marchant vaillamment en avant. M. Hagenbach-Bischof caractérisa la mission de la Société helvétique, qui est de réaliser sous une forme facile l'Université fédérale en répandant dans toute la Confédération la haute culture, et de permettre aux savants d'une même patrie de se serrer la main et de se témoigner sympathie et encouragement. M. Raoul Pictet parla dans le même sens. M. le Dr Sarrazin, de Genève, porta la santé des absents, et M. Egger, chimiste, de Fribourg, parlant au nom des jeunes recrues fribourgeoises, remercia les aînés et but à la prospérité de la Société.

MM. les naturalistes se rendirent ensuite à la fabrique d'engrais chimiques, dont MM. Hartmann, directeur, et Duserre, chimiste, leur firent les honneurs avec la généreuse cordialité qui a caractérisé toutes les réceptions faites pendant ces trois belles journées. De là, on se transporta à la Station laitière, dirigée par M. Emmanuel de Vevey, qui reçut ses collègues de la Société

helvétique avec une grâce charmante. La belle organisation de cette laiterie modèle a fait l'admiration de chacun. Puis, comme partout, les vivres et les liquides — voire même une succulente crème — furent abondamment servis à la lueur de myriades de lanternes vénitiennes et aux sons mélodieux de la musique de Landwehr ; et grâce à la présence de gracieuses dames de la ville qui s'étaient empressées de se rendre à l'invitation du Comité d'organisation, la fête se termina par une joyeuse sauterie dans la grande salle de l'établissement, délicieusement ornée pour la circonstance. Vers minuit, les hôtes de M. de Vevey reprirent le chemin de la ville, enchantés de la charmante surprise dont ils venaient de jouir.

Le lendemain 21 août, la seconde séance générale et publique, qui devait clore la partie scientifique et sérieuse du congrès, eut de nouveau lieu dans la salle du Grand Conseil et fut encore plus fournie que la première.

M. le professeur *Yung*, de Genève, exposa le résultat de ses expériences sur le sens de direction chez l'homme et les insectes ; M. *Brückner*, de Berne, exposa l'état actuel de la question d'une bibliographie de la littérature géographique (*Landeskunde*) de la Suisse ; M. *Guye*, de Genève, traita des bases de la stéréochimie ; M. *Raymond de Girard*, de Fribourg, agrégé au Polytechnicum de Zurich, résuma les considérations récentes sur la forme de la terre, considérée comme un tétraèdre et tout le monde a admiré la lucidité et l'aisance avec lesquelles notre jeune compatriote a exposé son hypothèse qui, selon lui, ne tardera pas à devenir une certitude ; puis M. *Imhof* termina la série des communications par un exposé de la faune des invertébrés de la Suisse.

Le troisième et dernier banquet au Strambino a été plein de cordialité et aussi parfait que les précédents. Nous dirons même, avec d'autres, que M. Perriard, maître d'hôtel du *Faucon*, s'y est encore surpassé et a mis le sceau à sa réputation culinaire. Les toasts et discours, prononcés, ce jour-là, dans nos trois langues

nationales, ont été non moins abondants et de plus en plus chaleureux à mesure qu'on voyait approcher le moment de se séparer pour une année, et, pour plusieurs membres, hélas ! peut-être pour toujours !

M. le professeur Lang, de Soleure, prenant la parole en allemand, a rappelé le souvenir du Père Girard et du Dr Thurler, remercié la Société fribourgeoise et ses comités, et porté son toast à M. Musy, en souhaitant de le retrouver à la tête d'une quatrième réunion de la Société helvétique dans nos murs.

M. Musy a remercié tous les participants à la fête et a bu à la santé de tous les membres de la Société et à celle de leurs amis.

M. le professeur Lenticchia, de Lugano, répondant à un vœu exprimé par M. Lang, s'est servi, comme lui, de sa langue maternelle pour porter un toast à l'harmonie et à la prospérité du Tessin.

M. Charles Dufour boit à la prospérité de la Société fribourgeoise des sciences naturelles ; M. Forel, à la santé de M. le Dr Custer ; M. Schröter, professeur au Polytechnicum, à nos jeunes polytechniciens fribourgeois ; M. Finselbach (de Westphalie), à notre beau pays ; M. Raymond de Girard, aux naturalistes étrangers. Enfin M. le Dr Castella clot ce dernier banquet par une de ces œuvres de philanthropie dont il est coutumier : bien que les tables fussent déjà plus ou moins dégarnies, une collecte faite par ses soins réunit environ une centaine de francs en faveur d'un malheureux employé du chemin de fer, père d'une nombreuse famille, auquel, à la suite d'un accident sur la voie, on venait de faire subir une dangereuse amputation.

A partir de ce moment, tous nos hôtes se dispersèrent. Bon nombre d'entre eux prirent immédiatement le train pour regagner tranquillement leur foyers ; mais cela ne faisait pas le compte des « vrais savants : » les uns se rendirent au Barrage pour y examiner les installations dynamiques et électriques ; d'autres prirent le chemin de la Gruyère en vue d'y étudier certains phénomènes géologiques ; d'autres se préparèrent à une herborisation en commun.

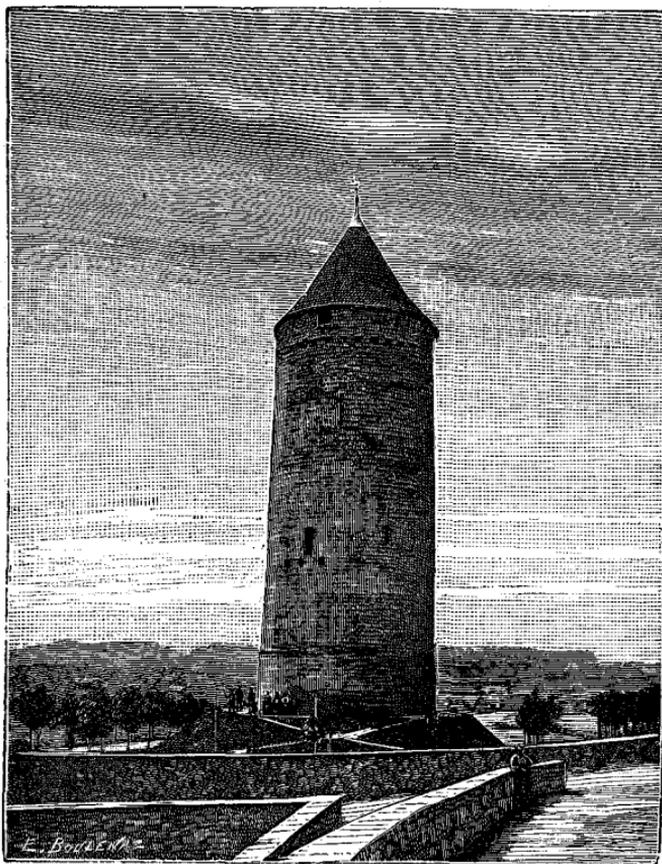
Malheureusement, le beau temps dont nous avons joui ces trois jours ne se mit pas de la partie : une pluie fine commença à tomber au moment du départ, toutefois sans arrêter ces intrépides pionniers de la science. Hâtons-nous de dire que tous partirent le cœur joyeux et on ne peut plus enchantés du succès de la fête, de la réception qui leur avait été faite et de l'hospitalité fribourgeoise.

L. G.

Prière à saint Médard

Saint de ma prédilection,
Ame et salut de mon commerce,
Faites, sans interruption,
Succéder l'averse à l'averse !
N'écoutez aucuns autres vœux,
Aucunes plaintes désolées ;
Donnez-nous, comme je le veux,
Un été fait de giboulées !
Que les nuages, au ciel noir,
Courent et se froissent sans trêve !
Laissez tonner, laissez pleuvoir !
Que l'outre inépuisable crève !
Et tant pis pour les bains de mer
Et pour messieurs les aubergistes,
Qui, s'étant reposés l'hiver,
Ecorchent l'été les touristes !
N'écoutez que moi seul, grand saint,
N'exaucez rien que ma prière ;
Que le temps soit sain ou malsain
En cette époque printanière,
Qu'on y gagne des coryzas,
Que le rhumatisme fleurisse,
Mon patron, n'en faites nul cas,
Continuez-moi votre office !
Récompensez ma sainte foi !
— Bast ! ô Fribourg, si tu t'ennuies,
Tant pis ! Grand saint, chacun pour soi :
... Je suis marchand de parapluies !

LE GRAND DONJON DE ROMONT



Plusieurs monuments du Vieux-Romont attirent l'attention de l'historien et de l'archéologue. Il faut placer le donjon dit *tour à Boyer* parmi les plus remarquables.

On ignore ce qu'était Romont en 1239, quand Anselme de Billens le céda au Petit-Charlemagne; il avait certainement alors de l'importance, puisqu'en 1136 on parle du chemin allant du Gibloux à Romont.

Romont, cependant, ne prit une grande extension qu'à dater de 1239. Pierre II de Savoie entourra la ville de murailles, de tours et de remparts, et il en fit une ville fortifiée.

Toutefois, l'histoire se tait sur l'origine du donjon ; les archives de Turin révéleront probablement un jour la date de sa construction, quelques courageux pionniers iront soulever la poussière des archives et chercher dans les comptes des chatelains, baillis ou gouverneurs de Romont les détails de ces gigantesques bâtisses.

Le donjon est évidemment du XIII^e siècle, il se présente à nous isolé et semblable à une sentinelle avancée et immobile, parce que tous les murs et travaux qui le protégeaient ont disparu. Il a 100 pieds d'élévation, l'épaisseur des murs près de la porte nouvelle est de 11 pieds soit 3 $\frac{1}{2}$ mètres. Les fondements reposent sur la molasse, qui a été taillée à quelques pieds de profondeur pour les recevoir. Il y a un vide de 3 à 4 mètres de la porte aux fondations. Le revêtement extérieur est en grès coquillier et l'intérieur en molasse, ce que l'on peut observer depuis l'entrée jusqu'au sommet.

Deux portes donnaient accès dans l'intérieur, l'une du côté de l'orient et l'autre à l'occident, mais à une élévation de 10 mètres. Il n'existe aucun signe extérieur d'escalier, ce qui fait supposer qu'on y arrivait à l'aide d'une échelle mobile.

Deux solides voûtes, en molasse, bien conservées, mais sans ornements, furent construites dans l'épaisseur du mur pour arriver de l'intérieur à ces ouvertures, qui se fermaient à l'aide de portes très fortes. Quelques ouvertures ou fenêtres longues et étroites, style du 13^e siècle, apparaissent de distance en distance.

La maçonnerie du sommet de la tour est d'une époque relativement moderne, ainsi que la charpente. Une galerie en charpente, posée en encorbellement au sommet, l'entourait en entier. Quelques ouvrages en bois étaient aussi placés extérieurement devant les deux portes d'entrée.

A l'intérieur, un escalier en bois ou rampe montait du premier étage au second, le long des murs. Du second étage au sommet, un escalier tournant et en pierre fut placé dans l'intérieur du mur et semblait devoir protéger les assiégés dans leur dernier refuge. Une cheminée en pierre avec un immense manteau, en forme de hotte, s'élevait du second étage au sommet du toit. Les dernières assises de la tour sont plus modernes ; le sommet fut sans doute dégradé par les intempéries des saisons en l'absence de la toiture ; mais l'épaisseur de la tour nous indique clairement qu'elle n'était pas plus élevée autrefois qu'aujourd'hui.

Le donjon n'était pas isolé et séparé des murs de la ville ; un ouvrage avancé le protégeait : on retrouve, tout autour, des vestiges de murailles. Il est donc probable qu'il était entouré de remparts protégés par des fossés avec chemin de ronde à l'intérieur et recouverts d'un toit.

La place du cimetière était aussi protégée par diverses constructions. Cette place, avec celle du donjon, s'appelait en 1800 « les fossés. » Le 3 février 1801, il fut arrêté en régie « de miser les fossés soit demi-lune des fortifications à gauche en sortant de la porte de Gruyère (aujourd'hui de Mézières), cela pour servir de cimetière. L'hôpitalier est chargé de faire cette acquisition, vu qu'on expose aujourd'hui en vente les biens nationaux. » Cette place fut payée 201 livres. Cette demi-lune était certainement reliée aux remparts qui protégeaient le donjon, laissant entre deux un passage étroit pour arriver à la porte de la ville.

L'intérieur du donjon est passablement dégradé du côté du midi. L'effondrement de la toiture a laissé pénétrer l'eau dans l'intérieur ; on reconnaît le travail de l'eau et de la glace du sommet au bas.

A quelle époque fut construit le donjon ? Les archives de Romont ne donnent aucun renseignement. Une pierre dans l'intérieur de la tour, recouverte de plâtre, laisse apercevoir la date de 1293 ou 94. C'est M. le pharmacien Comte qui a découvert ce chiffre. J'ignore si quel-

ques inscriptions furent placées au couronnement de l'édifice lors de sa construction.

Le donjon ne fut pas construit en une année; si les travaux furent commencés sous Pierre II de Savoie, ils ne furent certainement terminés qu'après sa mort.

Le donjon, inébranlable sur sa base, vit s'écouler les siècles et les événements; témoin des divers assauts livrés à la ville, il se tait comme un témoin muet et ne nous livre aucun renseignement glorieux ou sanglant sur le passé. Un petit canon ou boîte est le seul objet qui reste de ses armes de défense.

En 1801, les biens dits nationaux furent mis en vente, l'emplacement des fossés échut en partie à la ville et l'autre avec le donjon à Pierre Boyer, de Romont. Il y avait des hommes d'honneur et de cœur à la tête de l'administration, ils ne pouvaient se résigner à voir disparaître ce monument. Le 25 novembre 1801, il fut arrêté en Régie qu'on déléguerait le citoyen Grévy à Fribourg pour « payer les fossés acquis de la chambre « administrative et prier le citoyen administrateur de « ne point mettre la tour du donjon en l'acte de Pierre « Boyer. » Man. du Conseil.

La proposition de la Régie de Romont ne fut pas prise en considération, et Boyer devint non seulement propriétaire du donjon, mais lui imposa encore son nom, il devint la tour à Boyer. Jamais simple bourgeois n'eut un bâtiment si élevé et si beau.

L'administration de Romont, cependant, ne perdit pas de vue sa tour bien-aimée. Différentes propositions furent faites au propriétaire, qui consentit enfin à vendre le donjon à la ville.

« Soit manifeste que M. Pierre Boyer, de Romont, a « vendu... à la ville de Romont... la tour dite le grand « donjon, hors de la porte de Mézières, rière la dite ville, « sur le fond appelé les fossés et la côte, limitant en bise « les remparts, en vent la terre du clos molliet, d'orient « la rue publique et d'occident la grande route, laquelle « avait été comprise dans la vente du fond passée au « prénommé Boyer par l'ancienne chambre administra- « tive du canton de Fribourg.

« Etant faite cette présente pure et perpétuelle ven-
« dition pour le prix de 8 louis d'or payé comptant...
« avec cette expresse de la part du vendeur qu'aucune
« partie environnante de la tour n'est comprise dans la
« vente, qui n'embrasse que les murailles, charpente et
« tuiles du donjon... »

« Le dernier de juin 1809... »

Des jours que j'appellerai glorieux allaient briller pour le donjon. Des hommes de cœur, amis de l'histoire et de l'art, rendirent l'ascension du donjon accessible à tout le monde. Après avoir fouillé ses fondements et reconnu qu'il n'existait aucune communication entre la tour et la ville, ils établirent la porte d'entrée et les escaliers qui invitent chacun à contempler le magnifique panorama dont on jouit du sommet du *grand donjon*. Espérons que ce nom restera, il est historique et le prosaïque nom de *Boyer* n'a, du reste, plus sa raison d'être.

P. A.

Il y a huile et huile

Je dînais un jour avec des amis chez une vieille dame très bonne, très dévote et tant soit peu gourmande. Après le café, elle nous servit une liqueur de fraîche date nommée, je crois, *huile d'ananas*, qu'elle avait fabriquée elle-même. L'ambrosie, suivant elle, avait moins de saveur. Nous goûtâmes donc le céleste breuvage; chacun en fut content, et l'on en faisait encore l'éloge une heure après, tout en faisant une partie de tape, lorsque survint un grand monsieur, maigre et grave comme la statue du Commandeur dans *Don Juan*: des affaires l'avaient empêché d'être un des convives. On lui propose de goûter la nouvelle ambrosie; il accepte; la bouteille est rapportée, et il en sable un bon petit verre tout d'un trait.

— Hé bien! comment la trouvez-vous?

— Mais... Madame... comme de l'huile à quinquet: il ne vous reste plus qu'à me mettre une mèche à la bouche.

Et il disait vrai. La bonne s'était trompée de bouteille. Mais la grimace du pauvre homme, son sang-froid et l'idée de voir sa vaste bouche convertie en lampe nous fit pouffer de ce rire inextinguible qu'Homère prête à ses dieux.

ENFANTINES

Monsieur, papa dit que si vous avez cru qu'on vous inviterait, vous vous êtes fourré le doigt dans l'œil... Est-ce que ça vous a fait mal ?

* * *

Comment est-elle couverte, dis, la maison de ton papa ? — En ardoises, pardi ! — Oh ! bien, la nôtre est bien plus jolie, va ; j'ai entendu, l'autre jour, papa qui disait qu'elle est *couverte d'hypothèques*.

* * *

— Voyons, ma petite Jeanne, que veux-tu que je te donne pour ta fête ? Les quatre évangélistes en chocolat ? — Oh ! parrain, j'aimerais mieux les douze apôtres.

* * *

— Ah ! chère madame, dit M^{me} X... à M^{me} Z..., je vais avoir tant de monde à dîner après demain, que vous me rendriez le plus grand service si vous vouliez bien me prêter votre argenterie. — Mon Dieu, ma chère, répondit cette dernière, je suis vraiment désolée... mais je... j'ai... je crois que... — Mais, maman, dit la petite Lili, est-ce que M. le greffier ne l'aurait pas rapportée ?

* * *

M. D..., entouré de ses trois garçons de 9 à 12 ans, s'amusaient à sonder leurs goûts et leurs inclinations : — Voyons, Gustave, dit-il à l'aîné, que veux-tu devenir ? — Moi, papa, je veux être marchand, comme toi. — Et toi, Henri ? — Moi, avocat. — Et toi, petit Paul ? — Moi, je veux me faire camérier. — Quelle idée ! Et pourquoi ? — Eh bien ! pour savoir comment c'est.

* * *

Le même Toto a entendu dire qu'il va bientôt lui arriver une petite sœur. Il voit sa mère s'apprêter à sortir. — Maman, dit-il, qu'est-ce qu'il faudra faire si petite sœur vient pendant que tu ne seras pas là ?

* * *

On avait donné une nouvelle bonne au petit Tony, âgé de cinq ans. C'était, je crois, la quatrième. Or, voici le discours de bienvenue du petit vaurien, mis, pour la première fois, en présence de l'infortunée : « Ainsi, vous êtes ma nouvelle bonne ? Eh bien ! je dois vous dire, dès le commencement de nos relations, que la douceur est la *seule* chose qui réussisse avec moi. »

* * *

M. de F... était dernièrement en visite chez la baronne de G..., qui habite une charmante villa à peu de distance de la ville, et, pour faire plaisir à cette dame, il faisait sauter sa petite Nini sur ses genoux. — Voilà ce que tu aimes, n'est-ce pas, Nini ? — Oui, mais je suis montée sur un vrai âne hier ; un avec quatre jambes, tu sais !

* * *

Notre ami G... a une petite fille de huit ans qui est un modèle d'affection et de sensibilité. Elle vient l'autre jour à son père, les larmes aux yeux : — Papa, donne-moi cinquante centimes, je te prie... Il y a là, à la porte, un pauvre homme qui est père de cinq enfants et qui a dit à la bonne qu'il n'avait pas mangé depuis deux jours. — Mais, mon enfant, ces mendiants disent tous la même chose et sont souvent plus menteurs que malheureux. — Oh ! papa, ça ne fait rien... donne-moi cinquante centimes tout de même. Je sens que si tu me refuses... — Eh bien ?... — Eh bien !... je n'aurai pas faim ce soir...

Le papa a donné un franc.

* * *

— Qu'est-ce que tu veux être, quand tu seras grand, Toto ? — Je serai soldat. — Mais tu risques d'être tué. — Par qui ? — Par l'ennemi. — Eh bien ! alors... je serai l'ennemi !

* * *

Allons, Coco, tu as mangé assez de gâteaux ! — Oh ! maman, je n'ai pas encore mal au cœur !



NÉCROLOGIE

**MM. Ignace de Weck, Alfred de Bremond, Alex. Kaiser,
Augustin Eggis, Alexandre Mauron, Jean Meyer,
le doyen Aeby, Placide Bise, Clément Robadey**

M. IGNACE-PIERRE-CLAUDE DE WECK, banquier, naquit en 1829 à Morat, où son père, M. François de Weck, était alors préfet. Il était frère cadet de deux de nos hommes d'État les plus considérés : MM. Rodolphe et Louis de Weck, morts l'un en 1861, l'autre en 1880, tous les deux profondément regrettés du Gouvernement de Fribourg, dont ils faisaient partie, et du pays, auquel ils avaient rendu de si grands services en leur qualité de directeurs des Finances.

Ignace Weck fit toutes ses études littéraires au collège St-Michel de Fribourg, et il faisait sa philosophie à Schwytz lorsque la guerre du Sonderbund éclata. Il y prit même une part assez active, suivant en cela les traditions de sa famille, qui fut une des principales victimes de ces malheureux événements. Cependant les armes n'étaient point son fort ; ses goûts le portaient naturellement vers la carrière politique, et il s'y serait certainement voué, si les contributions énormes que ses parents eurent à supporter ne l'eussent déterminé à se créer une position dans la finance.

Il fit son apprentissage à Bâle dans la maison Passavent, où l'aménité de ses manières, sa loyauté, son intelligence lui gagnèrent l'estime et l'affection de ses chefs, qui favorisèrent son admission dans la maison Zellweger, à Paris, à laquelle il fut attaché depuis l'année 1852 jusqu'à sa mort.

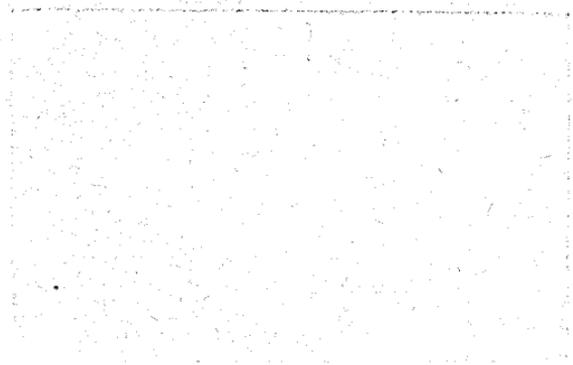
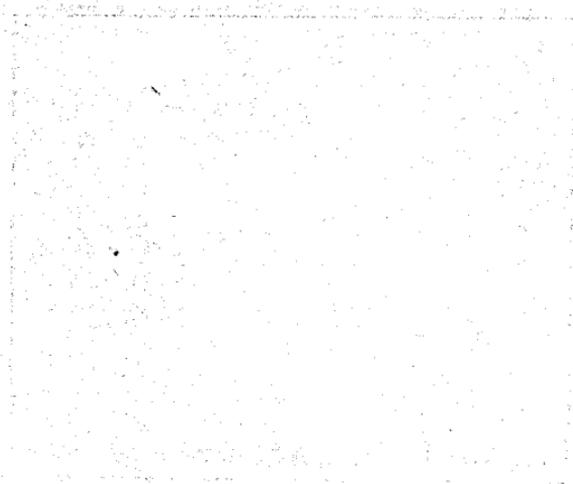
Profitant de sa nouvelle position, Ig. Weck rendit moralement et matériellement d'importants services à ses compatriotes aussi souvent que l'occasion s'en présentait ; il contribua activement au développement de la Société helvétique et à ses œuvres de bienfaisance, et maints Fribourgeois lui ont dû une bonne part de leur réussite dans les affaires qui les avaient appelés à Paris.

M. de Weck fut un des convives les plus assidus du banquet annuel des anciens élèves du Pensionnat de Fribourg, créé à Paris à l'instar de celui qui avait été inauguré à Lyon, et c'est en grande partie à lui que l'on dut l'organisation des trois réunions qui eurent successivement lieu dans notre ville.

Pendant la funeste guerre de 1870—71, Ignace de Weck, usant des moyens dont notre neutralité lui permettait de disposer, rendit d'éminents services tant à ses amis de France qu'à ses compatriotes. En cela encore, il ne faisait que suivre l'impulsion de son cœur et les traditions de sa famille, dont plusieurs membres ont servi la France dans les régiments suisses : son grand-père prit part à la bataille de Rosbach, où les Français furent battus par les Prussiens en 1757.

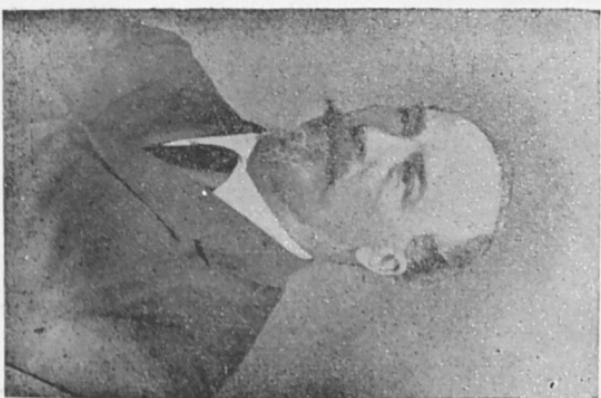
Après une vie si laborieuse et si bien remplie, M. de Weck éprouva le légitime désir de venir se reposer dans sa ville natale et finir ses jours au milieu des siens. Ce désir, il allait le satisfaire lorsque, vers la fin de décembre 1890, il gagna une bronchite assez bénigne d'abord, mais que de graves accidents ne tardèrent pas à compliquer. Son mal alla dès lors en empirant de jour en jour ; le 10 janvier, il reçut avec la foi la plus vive les derniers sacrements, et le 12 janvier 1891, Dieu le rappela à lui.

Le 20 du même mois, la dépouille mortelle d'Ignace de Weck, transportée de Paris à Fribourg, fut solennellement déposée dans le caveau de sa famille, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis qui ne cesseront d'entourer sa mémoire d'affection, de reconnaissance et de respect.





M. IGNACE DE WECK



M. ALFRED DE BREMONT

M. ALFRED DE BREMOND, propriétaire du domaine de la Châtelaine et co-propriétaire de l'importante verrerie de Semsales, est décédé le 22 janvier 1891, à l'âge de 60 ans, laissant dans tout le pays d'unanimes regrets.

Avant de retracer à grands traits la vie de cet excellent citoyen, qu'il nous soit permis de rapporter ici, sur la famille de Bremond, une courte notice que nous empruntons au *Nobiliaire universel de France* ¹⁾. Ces lignes intéresseront, sans doute, les nombreux amis du défunt.

« Le nom de Bremond est commun à plusieurs familles de Provence, que le rapprochement des résidences semble rattacher à une même souche.

« Au siècle dernier, Jean-Baptiste-Jérôme de Bremond, chargé, par ses compatriotes, de venir défendre les privilèges de la Provence, déploya tant d'éloquence et de conviction que Louis XVI l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire intime, l'honora de sa confiance et lui conféra la croix de chevalier de Saint-Louis. M. de Bremond conserva ses fonctions jusqu'à l'arrestation du roi à Varennes. Il se réfugia en Suisse, où il ne put se rendre qu'à l'aide de nombreux déguisements. Il s'établit à Semsales (canton de Fribourg), qui devint le rendez-vous des plus illustres réfugiés français de cette malheureuse époque. Citons, entre autres, Antoine-Marie-René Terrier, marquis de Monciel, avant-dernier ministre de l'intérieur de Louis XVI (du 18 juin au 21 juillet 1792), dont M. de Bremond fut le secrétaire général. Il remplit encore, pendant de nombreuses années, les fonctions de consul général d'Espagne, de Portugal et des Algarves. Il fut créé chevalier de l'ordre du Christ. M. de Bremond laissa deux fils. *Antoine de Bremond*, l'aîné, se fit naturaliser Suisse à sa majorité, ainsi que son frère cadet, *Jules de Bremond*. »

Alfred de Bremond, fils d'Antoine, est né à la Verrière de Semsales le 8 décembre 1830. La joie de son grand-père fut si vive, qu'il voulut le nommer Bonaventure, mais son parrain, le marquis de Monciel, préféra le nom d'Alfred.

1) *Nobiliaire universel de France* par MM. de Saint-Allais, T, XXI, p. 155.

Sa naissance ayant coûté la vie à sa mère, Alfred fut élevé, jusqu'à l'âge de six ans, sous les yeux de son père. Sur le point d'entreprendre un assez long voyage, celui-ci jugea à propos de confier l'éducation de son enfant à un digne prêtre, l'excellent abbé Rivolet, chapelain de Progens, le même qui, vingt ans plus tard, bénit le mariage de son ancien élève avec M^{lle} de Lentulus dans l'église de Riaz.

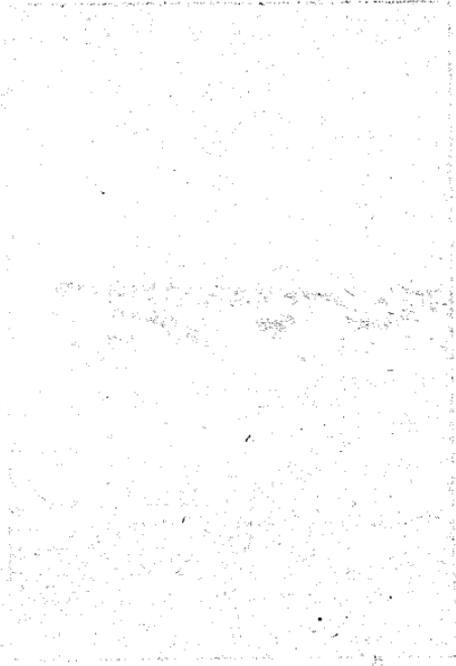
A l'âge de dix ans, le jeune Bremond entra au Pensionnat des Jésuites, à Estavayer, où il fit sa première communion avec des condisciples qui restèrent toujours ses amis les plus chers : feu M. Albert de Fégely, préfet de Fribourg, M. Achille de Lenzbourg et d'autres de nationalité française.

Du pensionnat d'Estavayer, Alfred passa, en 1844, à celui de Fribourg, où son excellent caractère le fit aimer tant des professeurs que des élèves. Cependant son père, s'étant remarié, fut heureux de le rappeler auprès de lui, sachant bien qu'un vrai cœur de mère l'attendait au foyer, et un précepteur allemand distingué fut chargé de son instruction. Mais les études qu'il fit sous sa direction ne furent que le prélude de celles qu'il allait entreprendre à Stuttgart, où il se voua avec zèle à l'étude de la chimie et des autres branches nécessaires à l'industrie qu'il était appelé à exercer.

Une autre branche non moins nécessaire à sa future carrière était l'agriculture : c'est ce que comprit son père en l'envoyant à l'école bien connue d'Ohenheim, où Alfred de Bremond nous a dit avoir passé « deux des plus belles années de sa jeunesse. »

L'École Centrale de Paris lui offrait un champ plus vaste, c'est là qu'il acheva ses études, honoré de la bienveillance de ses professeurs, et particulièrement du célèbre chimiste Dumas, auquel il dut peut-être la meilleure part de ses heureux succès.

Rentré dans ses foyers, M. de Bremond s'associa immédiatement aux travaux de son père dans la direction de la verrerie, des mines et des domaines, et il s'acquitta de sa tâche avec intelligence et dévouement.





M. ALEXANDRE KAISER

Il sut bientôt se faire aimer et plus tard chérir comme un père par les nombreux ouvriers qu'il avait sous ses ordres ; tous ceux qui ont partagé, pendant de longues années, ses peines et ses travaux, se plaisent à vanter sa bonté, sa franchise, sa bonne humeur, son esprit de conciliation. Et il ne s'occupait pas seulement des intérêts de sa maison et de ses subordonnés, il avait à cœur les intérêts moraux et religieux de la population, le bien général de toute la contrée.

M. Bremond aimait le militaire et il conserva jusqu'à la fin de sa vie le meilleur souvenir de ses années de service comme officier de cavalerie, et l'amitié de ses anciens compagnons d'armes, dont plusieurs sont venus lui rendre les derniers devoirs.

On ne sera donc pas surpris qu'une foule immense ait tenu à accompagner M. Alfred de Bremond jusqu'au lieu du repos, que tant d'amis soient venus mêler leurs larmes à celles de sa pieuse épouse, à celles de sa respectable belle-mère, à laquelle il avait voué dès son enfance une vraie piété filiale, à celles de ses enfants qu'il aimait si tendrement.

L. G.

*
*
M. ALEXANDRE KAISER, de Fribourg, ingénieur-mécanicien, est décédé à Berlin le 22 janvier 1891, à l'âge de 44 ans.

M. Kaiser, après avoir fait ses premières études au collège de sa ville natale, a fréquenté de 1865 à 1869 la division des mécaniciens de l'Ecole polytechnique de Zurich.

Dès sa sortie de l'Ecole polytechnique, il s'adonna aux inventions et, comme preuve de sa grande activité dans cette partie, il ne prit pas moins d'une trentaine de brevets. Ses études et ses recherches portaient principalement sur les compteurs. Il en a inventé différents systèmes et pour divers usages : pour le grain, l'eau, le gaz, etc.

Il s'occupa aussi de la montre sans aiguilles, qu'il perfectionna en y introduisant un nouvel échappement plus simple et avantageux pour les rhabilleurs.

Comme tous ceux qui se livrent à ce genre de travaux et comme, d'ailleurs, la plupart des artistes, Alexandre Kaiser a eu des débuts pénibles et laborieux, et bien des mécomptes et des déboires à essayer. Mais, grâce à son intelligence, à son énergie, à son activité, il a surmonté tous les obstacles qui se trouvaient sur son chemin. Et lorsque la mort est venue d'une manière inattendue le frapper, il était en train de se créer une belle position.

Alexandre Kaiser était d'un commerce agréable, généreux et surtout modeste; comme tous les vrais savants, jamais il ne faisait étalage de ses talents et de ses belles découvertes.

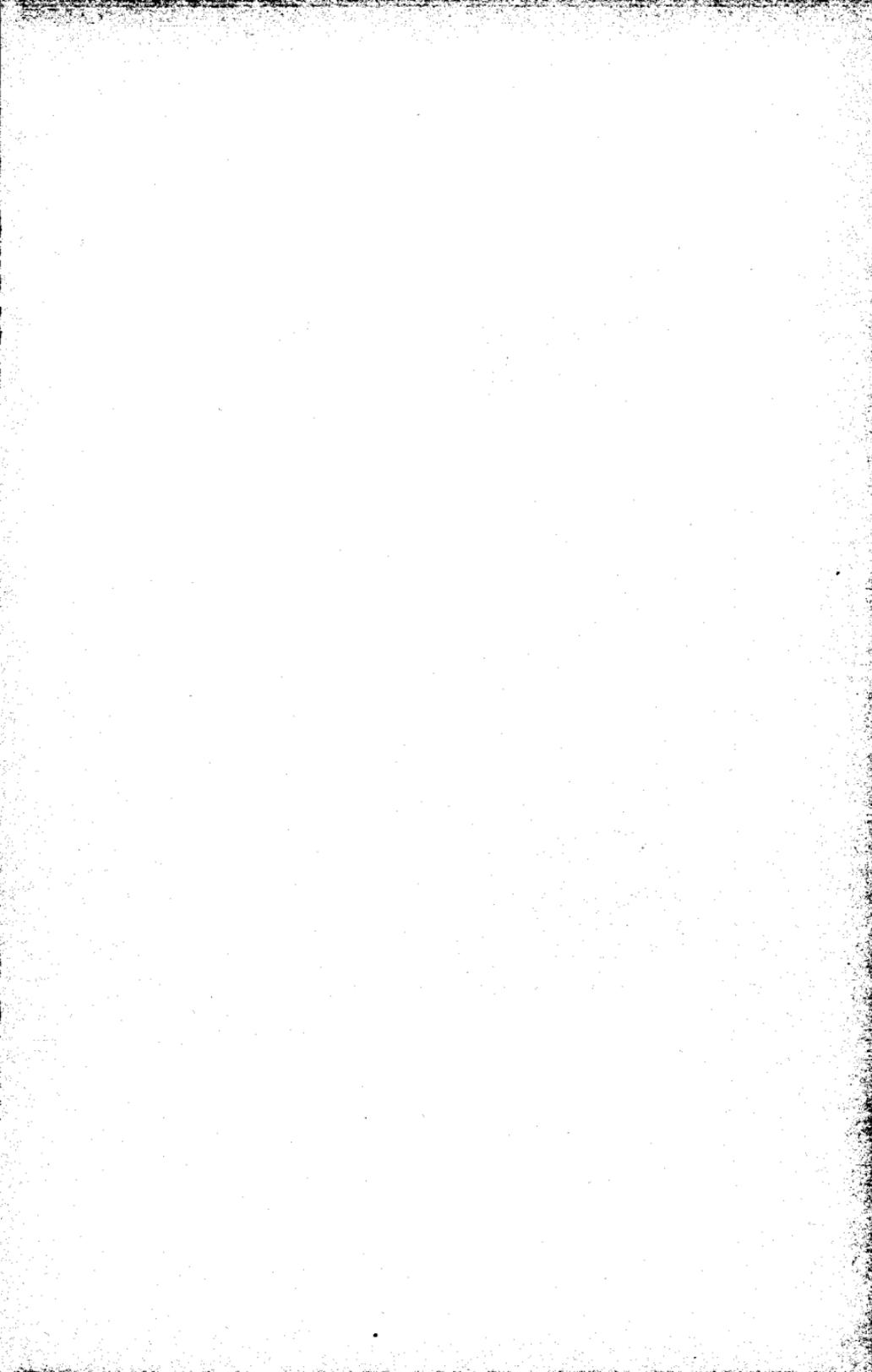
La mort de M. Kaiser est une grande perte pour la science mécanique. Jeune encore, très bien doué, actif, persévérant et expérimenté, il lui aurait sans doute encore rendu de précieux services et l'aurait enrichie de bien d'autres découvertes utiles, qui peut-être ne verront jamais le jour !

* * *

L'un des plus vieux citoyens de la ville de Fribourg et un homme qui lui a rendu de nombreux et précieux services, M. Augustin Eggis, est mort le 11 mars 1891, à l'âge de 93 ans. Tous ceux qui ont connu ce respectable vieillard se rappelleront son affabilité, sa bonne et loyale figure.

AUGUSTIN EGGIS naquit à Fribourg le 13 août 1799 et fréquenta les écoles du Père Girard dans les années 1810 et 1811. Son goût pour la musique le fit se vouer spécialement à cet art, et déjà en 1814 il était admis dans la *Société de musique*, orchestre d'amateurs qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Faisant, pour ainsi dire, lui-même son éducation musicale, il apprit à fond la plupart des instruments. En 1821, il occupa sa première fonction officielle comme instructeur cantonal des fanfares militaires; il conserva ce poste pendant 54 ans, jusqu'en 1874, époque de la réorganisation de l'armée.

De 1827 à 1875, il fut chef de la musique militaire





M. AUGUSTIN EGGIS

(1799 - 1891)

de la ville, qu'il reconstitua par décret du Conseil d'Etat. En 1839, il devint professeur de musique au Pensionnat des Jésuites et membre de la commission d'examen. Il dirigea successivement, de 1848 à 1885, la fanfare de l'Ecole cantonale, puis celle du collège St-Michel ; à l'âge de 86 ans, il prit sa retraite et reçut en témoignage de reconnaissance le titre de professeur honoraire. En 1853, il avait succédé à M. Elsner — tué dans la journée du 22 avril — comme sous-chantre et directeur de l'orchestre de St-Nicolas. Il occupa ce poste pendant 22 ans.

Tant d'occupations n'épuisaient pas son activité et on lui doit de nombreux morceaux pour musique militaire, qui font encore aujourd'hui partie du répertoire de notre Musique de Landwehr. A diverses reprises, il fut appelé à faire partie des jurys dans les concours de musique cantonaux.

Dans les diverses fonctions qu'il a remplies, M. Eggis jouissait de la sympathie générale en raison de son caractère plein d'aménité, de sa droiture absolue, de sa longue carrière consacrée toute entière au travail et à l'enseignement. Ses élèves lui ont gardé, sans exception, un souvenir reconnaissant et affectueux.

Voici en quels termes s'exprime, à l'égard de M. Eggis, le Bulletin de 1891 des anciens élèves du Pensionnat :

« Qui d'entre les jeunes élèves d'alors a perdu le
« souvenir de ce cher et sympathique professeur, à
« figure originale et bonne ? S'il en est qui ont pu
« l'oublier, grâce aux cinquante et quelques années
« qui nous séparent de cette heureuse époque, ne sont
« pas de ce nombre les fidèles aux grandes assises tenues
« à Fribourg ces dernières années. Ceux-là ont pu renou-
« veler connaissance avec le vénérable et vigoureux
« vieillard que l'on a tenu à honneur de faire prendre
« part à nos agapes... »

M. Eggis fut marié trois fois. Sa première femme était M^{lle} Madeleine de Daguët, d'une famille patricienne de

Fribourg, dont la sœur avait épousé M. Et. de Sénancour, l'illustre auteur d'*Obermann*. De ce mariage naquit Etienne Eggis, ce poète délicat mort en 1867, dont les œuvres ont été rééditées il y a 3 ou 4 ans par un lettré charmant, M. Philippe Godet, de Neuchâtel. La seconde femme de M. Augustin Eggis fut une demoiselle Pugin, d'Echarlens. En 1853 il contracta une troisième alliance avec M^{lle} Maria von Arx, femme d'une grande piété et d'excellent cœur, qui le précéda de 4 ans dans la tombe. Il en eut deux enfants pour lesquels il fut un guide et un conseiller jusqu'à son dernier jour.

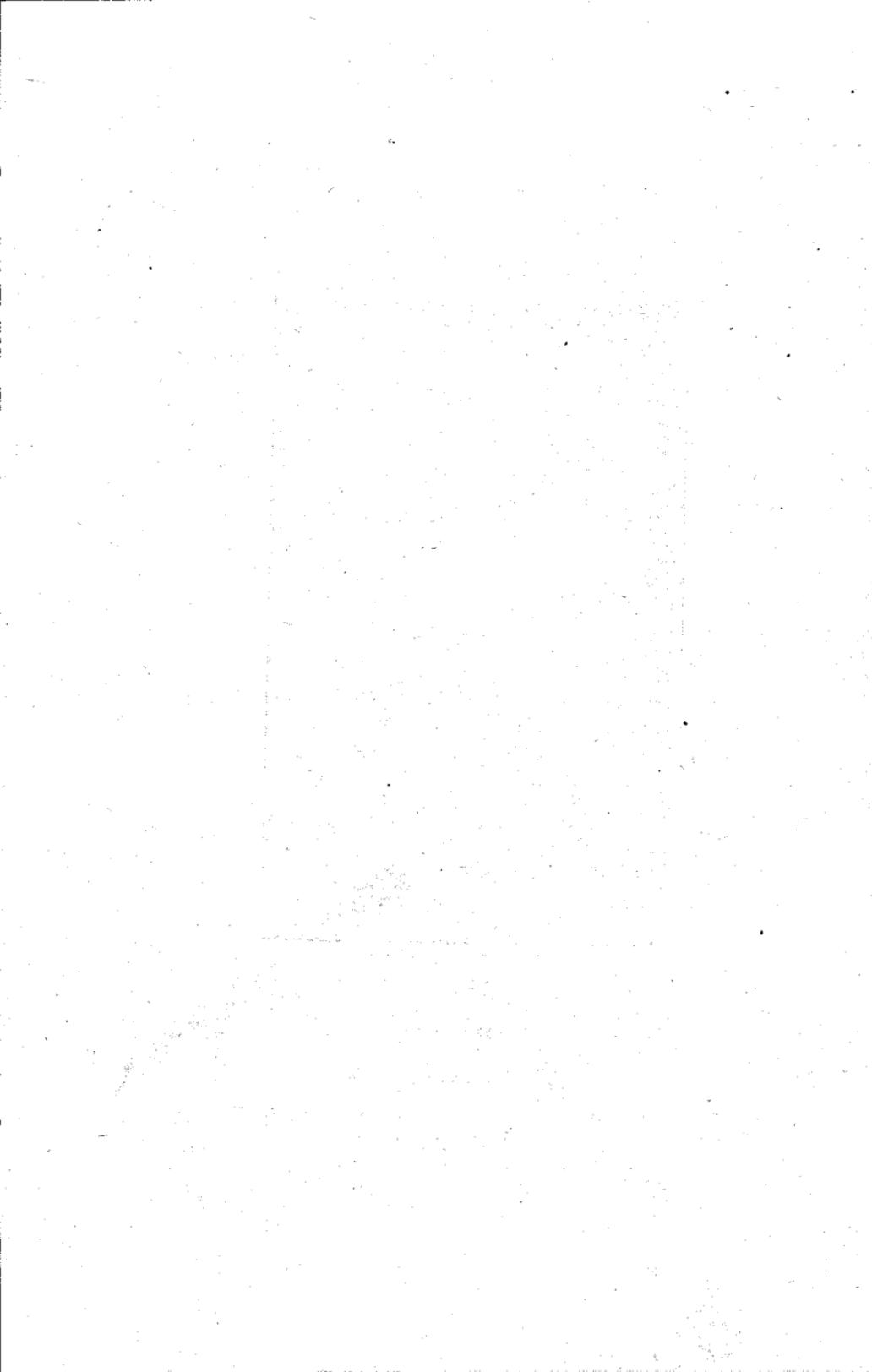
M. Eggis avait conservé ses facultés entières et une tournure toute militaire: il avait, du reste, le grade de lieutenant dans le corps des officiers fribourgeois. Il y a à peine 2 ans qu'il avait cessé de faire à pied ses promenades quotidiennes. Quelques jours avant sa mort, on avait encore pu l'apercevoir, profitant du beau temps pour jouir des premiers rayons du soleil printanier. Ses funérailles ont eu lieu avec la participation de la Musique de Landwehr et de la Musique du collège; un concours inusité de population a tenu à honorer la mémoire de cet homme qui fut excellent chrétien et qui, dans une carrière exceptionnellement longue, n'a eu que des amis.

* * *

Le 5 juin s'est éteint à Constance, au seuil de sa patrie suisse, un concitoyen fribourgeois qui a bien mérité de son pays, bien qu'une grande partie de sa carrière se soit écoulée en Allemagne.

M. le D^r ALEXANDRE MAURON, de Oberried, paroisse de Praroman, est né à Belfaux le 2 novembre 1829, le septième enfant d'une famille de vieille roche, où l'on considérait la bonne éducation des enfants comme le plus stable des patrimoines.

Elève distingué du Collège St-Michel, il parcourut avec succès toutes les classes du gymnase, mais les événements de 1847 et le départ des Jésuites occasionnèrent au laborieux élève une interruption regrettable





M. le D^r ALEX. MAURON

de ses études au moment de les couronner au Lycée par les classes supérieures de philosophie et de physique. Il fréquenta quelque temps comme auditeur bénévole les cours supérieurs de l'école cantonale et remplit en même temps les fonctions de sous-bibliothécaire de la société économique.

Mais déjà en 1849 il partait pour l'Allemagne où l'attiraient sa passion pour l'étude et sa vocation pour l'enseignement. Il y mena de front ses études philologiques et ses leçons dans un institut privé, d'abord à Offenbach, puis à Munich où il conquit, en 1854, le grade de docteur en philosophie à l'Université sans discontinuer ses leçons dans l'institut renommé du D^r Gutbier. C'est qu'il s'agissait pour le jeune étudiant-professeur de subvenir à ses frais d'études sans rien devoir à personne. S'appuyant sur l'obstacle pour arriver au but, il fut vraiment, comme on l'a dit, le *fiis de ses œuvres*.

La même année il fut appelé à Fribourg comme professeur de langues anciennes et de langue anglaise à l'école cantonale; puis, lors du rétablissement du collège St-Michel avec le système par classes, on lui assigna la 4^e puis la 5^e classe littéraire française. Il fut aussi chargé d'un cours spécial d'anglais pour les élèves des différentes classes du gymnase qui se destinaient aux carrières industrielles et commerciales.

A côté de ses leçons, M. le D^r Mauron consacrait ses rares loisirs à la société économique qui était à ce moment dans une période de réveil et de généreux élan en faveur de toutes les questions qui intéressaient alors le public fribourgeois. Il succéda à M. le D^r Volmar comme bibliothécaire en chef pendant que l'on transférait la bibliothèque du bâtiment des écoles à son emplacement actuel, et ses fonctions gratuites n'étaient rien moins qu'une sinécure.

Appelé en 1866 au gymnase de St-Gall, où ses mérites furent hautement appréciés, il passa à Constance en 1873 à la suite des propositions avantageuses de hauts dignitaires badois qui avaient eu l'occasion de le surprendre à l'œuvre dans ses leçons et d'apprécier ses

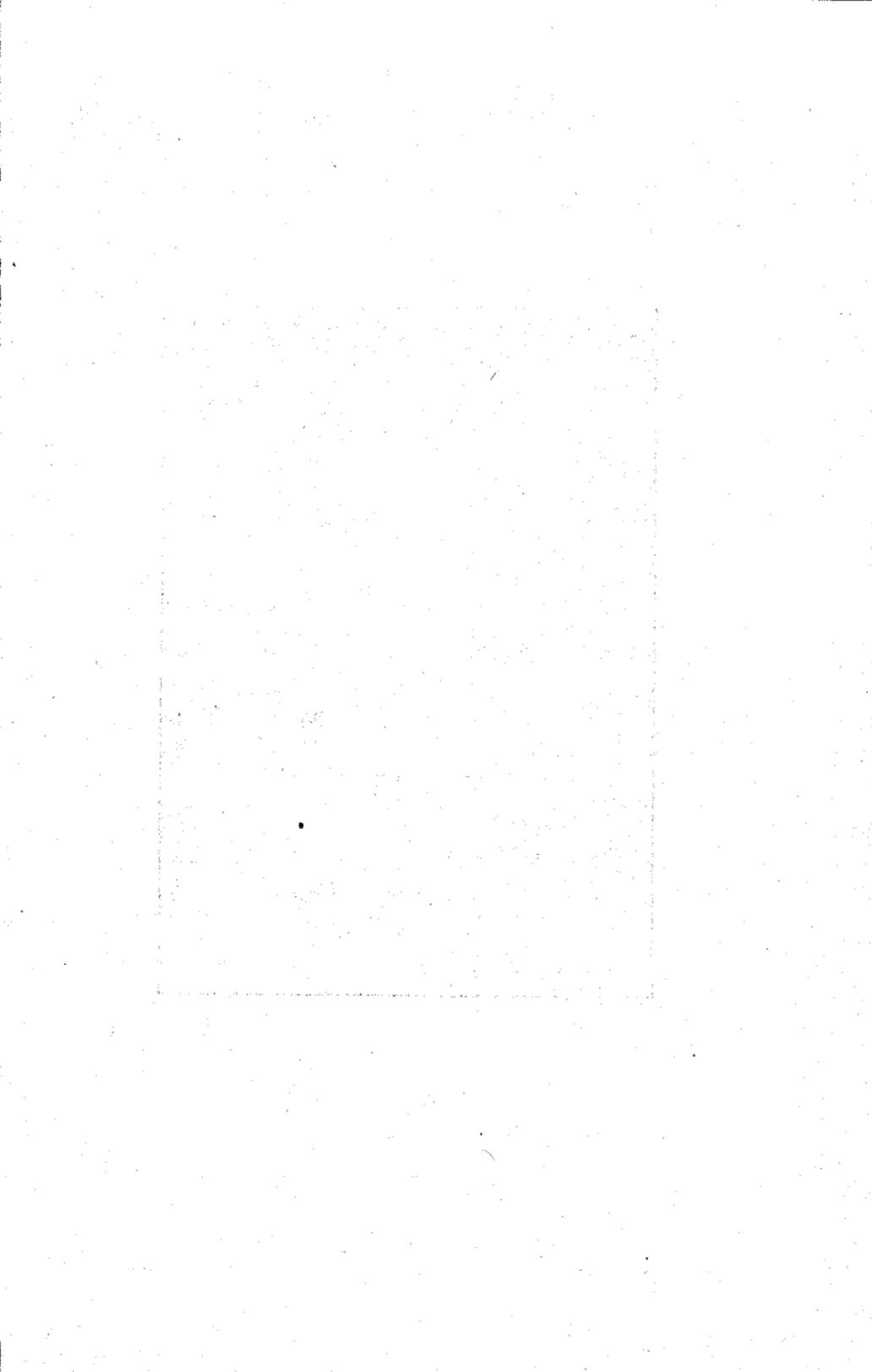
aptitudes. C'est à Constance qu'il planta définitivement sa tente, malgré les perspectives séduisantes qui cherchaient à l'attirer dans de plus grands centres. C'est que Constance est une ville à moitié suisse par son histoire, ses traditions, sa position géographique et les relations quotidiennes de ses habitants avec les populations thurgovienne et st-galloise de la rive suisse du lac. C'est qu'en dépit de la maxime : *Ubi bene ibi patria*, M. Mauron restait attaché à son cher canton de Fribourg et y revenait fréquemment passer une partie de ses vacances.

Comme écrivain, il a publié dans l'*Emulation* et dans l'*Educateur* des articles remarquables. Plus tard, il a édité à Heidelberg divers ouvrages classiques justement appréciés et plusieurs fois réédités sur l'enseignement de la langue et de la littérature anglaise, ainsi qu'un résumé de l'histoire de la littérature française. Précédemment, en 1865, il avait publié, en collaboration avec plusieurs membres de la société économique de Fribourg, une traduction française des *lectures agricoles* du D^r Tschudi. Il en fit paraître une 2^e édition revue et augmentée en 1867.

Homme de devoir sans ostentation, il fut un professeur zélé, sévère envers lui-même, attaché à ses élèves qui le lui rendaient largement ; il préparait sérieusement ses leçons et corrigeait minutieusement les travaux écrits de ses auditeurs qui se sentaient stimulés et encouragés par ce contrôle. C'était aussi un collègue d'un commerce aimable dans les soirées intimes de la société d'études et plus tard de la société du mercredi.

Lorsqu'il eut donné ses dernières leçons, quoique souffrant, jusqu'à l'avant veille de sa mort, il s'endormit du sommeil des justes, bien qu'âgé de 62 ans seulement, dans la pleine maturité d'une expérience fortifiée par ses voyages non moins que par l'étude des classiques anciens et des littératures modernes.

Ses funérailles ont été une véritable manifestation des sympathies de la population de Constance. Le char mortuaire était couvert de couronnes de fleurs envoyées de tous côtés par les amis et les anciens collègues du





M. JEAN MEYER, INGÉNIEUR

défunct; toutes les écoles de la ville, les autorités et un cortège nombreux et imposant de toutes les classes de la société accompagnèrent à sa dernière demeure ici bas le concitoyen que nous regrettons.

Si la patrie est, comme le foyer paternel, trop petite pour abriter confortablement tous ses enfants et utiliser leurs services d'après leur mérite, sachons du moins, en dehors et au dessus de tout ce qui divise et sépare, rendre hommage aux concitoyens qui, à l'étranger, ont su faire honneur au nom fribourgeois. A ce titre l'exbibliothécaire de la société économique, le collaborateur zélé à ses travaux, avait un droit tout particulier à un souvenir reconnaissant dans les *Etrennes fribourgeoises*.

A. B.

* * *

M. JEAN MEYER, ingénieur en chef de la construction de la compagnie Jura-Simplon, est mort à Lausanne, le 29 juin 1891, à l'âge de 52 ans. Il était atteint d'une affection cancéreuse du larynx, qui avait pris rapidement un caractère grave. Coup sur coup, deux opérations lui avaient été faites: la trachéotomie d'abord, puis, dix jours après, la laryngotomie. Cette dernière opération paraissait avoir bien réussi, on le croyait hors d'affaire et on songeait déjà à le transporter chez lui quand une complication est survenue qui l'a emmené en quelques jours.

M. Jean Meyer était fils de J.-C. Meyer, lithographe, originaire du canton de Schaffhouse. Il était né à Fribourg, en 1840, à l'ombre de la tour de Saint-Nicolas; il avait passé son enfance et sa jeunesse à Fribourg, y avait tous les siens, s'y était marié et ne comptait dans cette ville que des amis.

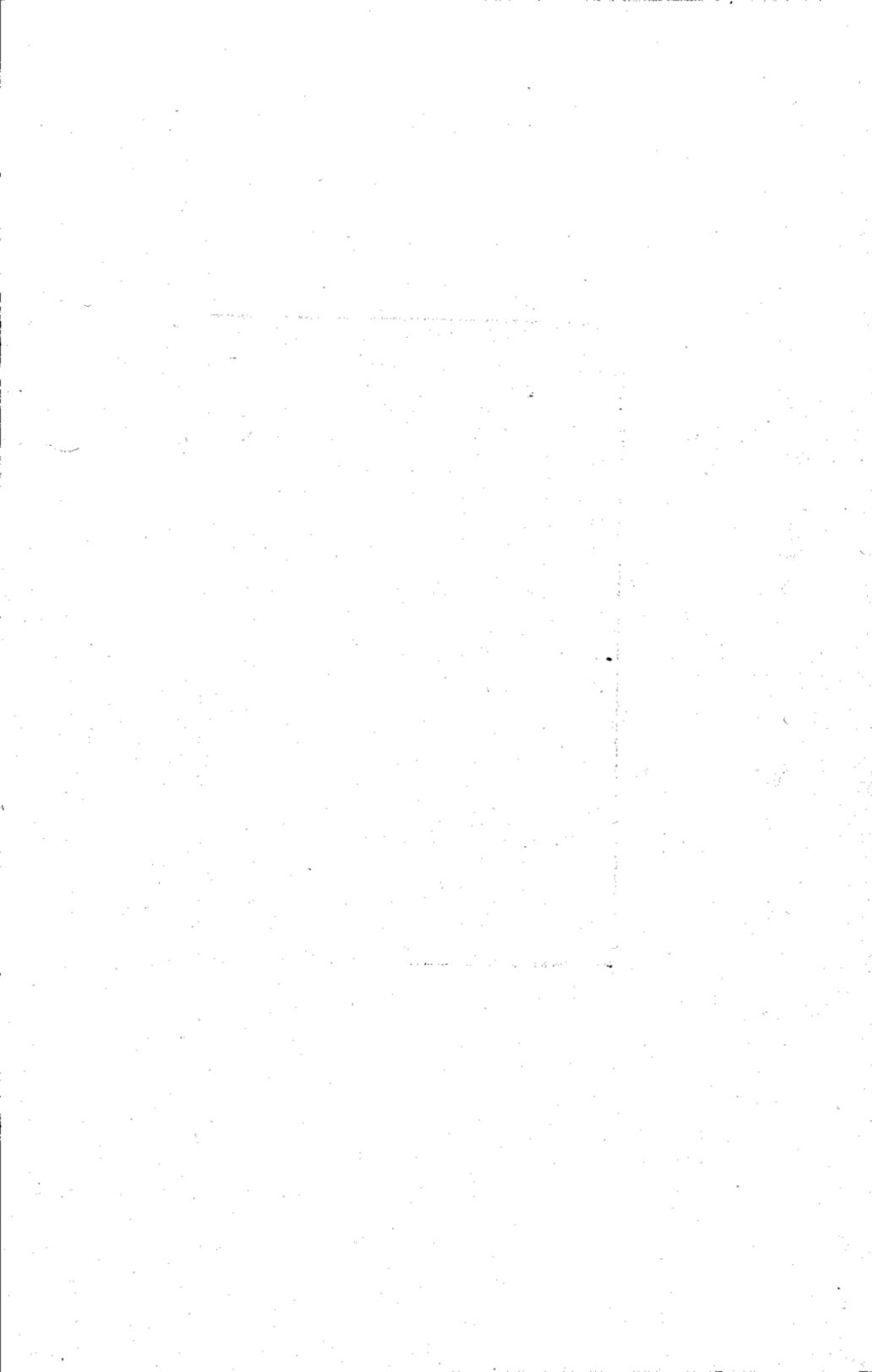
Après avoir suivi avec succès nos écoles fribourgeoises, et particulièrement l'École cantonale, il fréquenta les cours du Polytechnicum de Zurich, où il conquit brillamment, en 1859, son diplôme d'ingénieur. Il alla ensuite à Paris et suivit pendant une année environ les cours de l'École centrale. En 1860, il revint au pays et entra,

en qualité de conducteur des travaux, au service de la compagnie de Lausanne-Fribourg, dont l'ingénieur en chef était alors M. Durbach, actuellement chef d'exploitation de la compagnie de l'Est français. Jean Meyer travailla spécialement à la construction du pont de Maccennens. En 1862 il fut chargé, comme chef de section, des travaux de parachèvement de la ligne; cela dura jusqu'en 1865. A ce moment, il prit les fonctions d'inspecteur technique de l'Association des chemins de fer de la Suisse occidentale. En 1871, lors de la constitution définitive de la compagnie Suisse-Occidentale, il fut nommé ingénieur en chef de la construction. En cette qualité, il dirigea les travaux de la ligne transversale Fribourg-Payerne-Yverdon, qui est proprement son ouvrage, et il surveillait en même temps la longitudinale de la Broye, dont M. Delarageaz était l'ingénieur en chef. Les deux lignes furent achevées en 1877. Plus tard, en 1883, M. Jean Meyer dirigea aussi la construction de la ligne Bouveret-St-Gingolph.

Entre temps, il était chargé de très nombreuses études de chemins de fer. En 1881 et 1882, il fit les premières études pour le Simplon et, après l'expertise de 1886, les travailla pour chercher un tracé plus économique. Les lignes Pont-Vallorbes et Viège-Zermatt sont aussi, en grande partie, son œuvre.

M. Jean Meyer était un ingénieur très consulté; on aurait peine à énumérer les avant-projets auxquels il collabora et les expertises auxquelles il prit part. En 1883, appelé à Göschenen, avec d'autres techniciens, pour un examen du tunnel du Gothard, il faillit être asphyxié dans une chambre d'auberge par un poêle mal construit. Il ne s'était jamais entièrement remis de l'empoisonnement du sang dont il fut alors victime.

En 1883, après la retraite de M. Gilliéron, M. Jean Meyer cumula les fonctions d'ingénieur en chef de la construction et de l'entretien des lignes de la S.-O.-S. Lors de la fusion avec le Jura-Berne, les deux services furent disjoints et M. Meyer devint ingénieur en chef des travaux neufs pour l'ensemble du réseau des com-





M. le R^d DOYEN AEBY

pagnies fusionnées. Pendant trente et une années, il est resté ainsi, sans interruption, au service de nos chemins de fer.

M. Jean Meyer avait été nommé, sauf erreur, en 1881, membre du conseil de l'École polytechnique. L'association des anciens élèves de cette école l'eut comme président. Il écrivait beaucoup aussi; on lui doit de nombreuses brochures et d'intéressants articles techniques publiés dans la *Revue générale des chemins de fer* et dans le Bulletin de la société des ingénieurs civils français.

Le défunt laisse le souvenir d'un technicien de mérite, d'un homme aimable et obligeant, d'un excellent père de famille, d'un ami sincère et dévoué.

* * *

Le canton de Fribourg et le diocèse de Lausanne ont perdu, en 1891, le prêtre le plus âgé et l'un des plus respectables du clergé dans la personne de M. le doyen Æby, décédé le 13 juillet, à l'âge de 86 ans et 9 mois.

M. FRANÇOIS-XAVIER ÆBY, fils de M. Charles-Borromée Æby, conseiller communal de Fribourg, et frère de MM. Jean-Pierre, Prévôt de St-Nicolas, Jean, recteur de Notre-Dame, et Nicolas, major, et aussi conseiller communal, était né à Fribourg le 2 décembre 1804 et portait dans son enfance le nom de Prosper.

Après avoir fait ses études au collège St-Michel et au Séminaire de Fribourg, il fut ordonné prêtre le 5 juin 1830, de telle sorte qu'il compte 61 années de prêtrise.

Nommé d'abord chapelain à Tavel (1830), puis vicaire à Semsales (1831), il débuta à St-Nicolas comme coadjuteur en 1833. En cette qualité, il dut aider M. le curé de ville dans la tenue des registres de baptêmes, mariages et décès, et rendit les plus grands services, non seulement en tenant ces registres d'une manière irréprochable, mais encore en enrichissant les anciennes inscriptions de notes marginales très précieuses. De cette manière, il apporta à ces registres des améliorations qui ont devancé dans la paroisse de Fribourg les progrès introduits par l'état-civil fédéral.

Après qu'il eut rempli pendant un quart de siècle les modestes fonctions de coadjuteur, le Conseil d'Etat lui donna une stalle justement méritée de chanoine, le 13 août 1856, l'année même où son frère aîné devenait Prévôt de St-Nicolas.

Il remplit les fonctions capitulaires pendant 33 années, s'occupant plus particulièrement de la comptabilité du Vénérable Chapitre. Il était encore coadjuteur lorsque, en 1846, il traduisit de l'allemand l'*Abrégé élémentaire de l'histoire suisse* par Bannwart.

A la mort de M. Ant. Kilchör, de sainte mémoire, il fut désigné (1882) comme doyen du Chapitre et de la ville de Fribourg, qui à elle seule forme un décanat.

Entre temps, il fut membre de la Cour épiscopale, de la Commission de surveillance des biens du clergé et de la Chambre des Scolarques dont il venait de se retirer pour raison d'âge.

Réellement bon, d'une bonté native, M. le doyen Æby se faisait remarquer par l'aménité de son caractère, par son empressement à rendre service et par son inépuisable charité envers les pauvres. Il avait même créé, dans son domicile, une bibliothèque édifiancée à l'usage de la jeunesse pauvre.

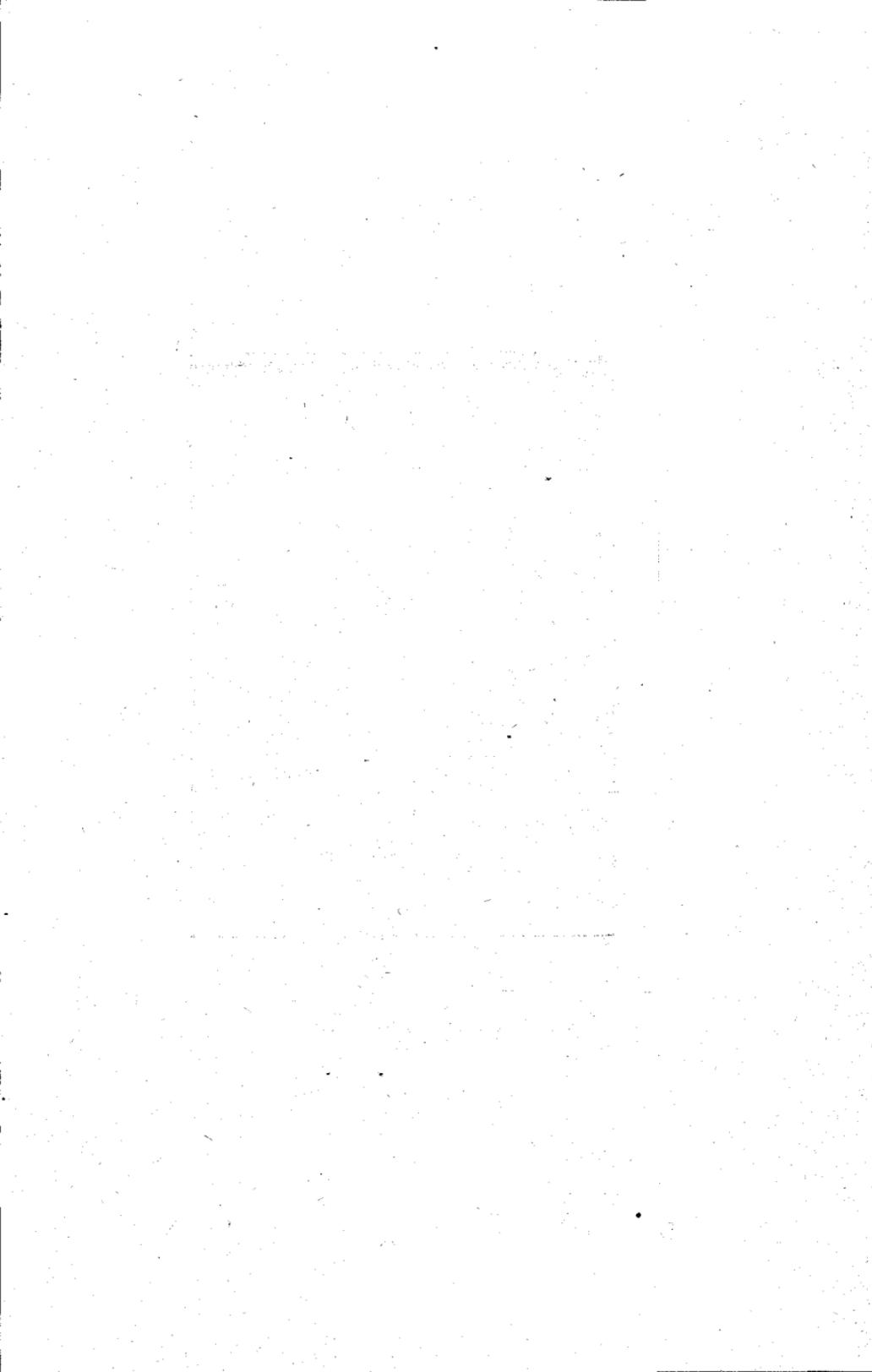
Son ancienneté et ses mérites le désignaient pour succéder à son frère comme Prévôt. Mais sa modestie lui fit toujours refuser de trop hauts honneurs. Il n'en sera pas moins regretté sincèrement par tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'approcher.

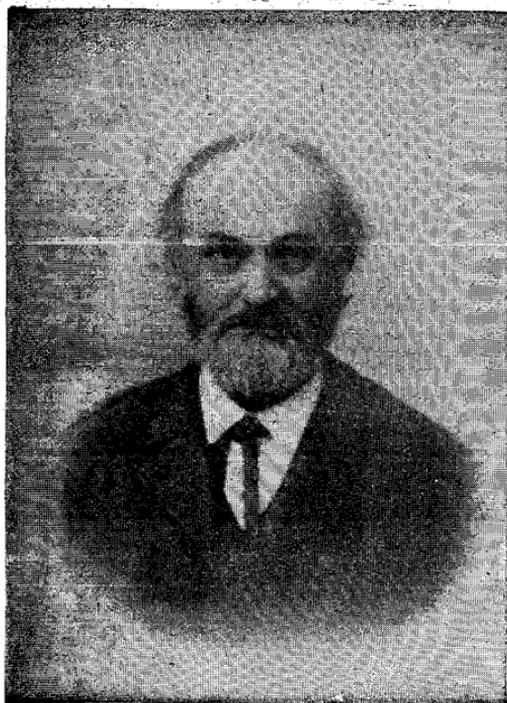
J. S.

* * *

M. PLACIDE BISE, de Cheyres (Broye), est né à Murist en 1827. Il reçut sa première éducation à Cheyres et vint, vers 1840, continuer et achever ses études à l'Ecole moyenne centrale de Fribourg.

Le 17 octobre 1849, il fut nommé instituteur à l'Ecole secondaire cantonale des filles, place qu'il conserva jusqu'en 1854. Pendant ce temps, il fut admis à suivre les cours de philosophie de l'Ecole cantonale, et en sortit le premier de la première classe.





M. PLACIDE BISE

En 1854-1855, il fut inspecteur du second arrondissement scolaire, comprenant la Broye et la Glâne, et à cette même époque, il rendit d'éminents services, en qualité de sous-bibliothécaire, à la Société économique dont il venait d'être reçu membre.

Revenu d'Allemagne en 1856, après un court séjour qui lui servit à compléter ses études, il devint, à partir de cette année-là jusqu'en 1862, précepteur des trois fils de M. Maurice de Techtermann. Il occupait cette place, lorsque, en 1859, il fut nommé troisième maître de l'École secondaire d'Estavayer. Il refusa ce poste, mais cette nouvelle nomination prouve assez tout le cas que la Direction de l'Instruction publique de Fribourg faisait de notre compatriote. Ajoutons que, précédemment déjà, il avait été sur le point d'obtenir une chaire à l'École cantonale, où sa place semblait être toute marquée.

M. Bise était, avant tout, un homme d'étude. Il montra de bonne heure un goût tout particulier pour les sciences naturelles, pour la botanique surtout, dans laquelle il était très versé. Nous lui devons une excellente notice de 16 pages sur notre savant compatriote, le naturaliste Samuel Perrottet (1790-1870), publiée dans le 3^e volume (p. 138 et 171) de la nouvelle *Emulation*.

En 1862, M. Bise fut nommé professeur au Locle, et il était depuis 1878 directeur de l'École secondaire de cette importante localité, où il enseignait, en même temps, la géographie et les sciences physiques et naturelles.

Le dimanche 30 août, M. Bise qui, du reste, ne jouissait pas d'une parfaite santé, se sentit pris d'un certain malaise qui empira rapidement pendant la nuit suivante, où un violent orage sévissait sur toute la vallée ; et lorsque vers le matin du 31, son hôtesse vint lui apporter une tasse de thé, elle le trouva privé de vie. Il avait apparemment succombé à une attaque d'apoplexie.

Ses obsèques, qui eurent lieu le 2 septembre, furent une véritable manifestation. On y vit figurer tout le

corps enseignant, les autorités scolaires, les élèves de l'École secondaire et une grande partie de la population. Après les prières habituelles, M. Verenot, Rd curé du Locle, prononça un touchant discours sur la tombe du défunt.

L. G.

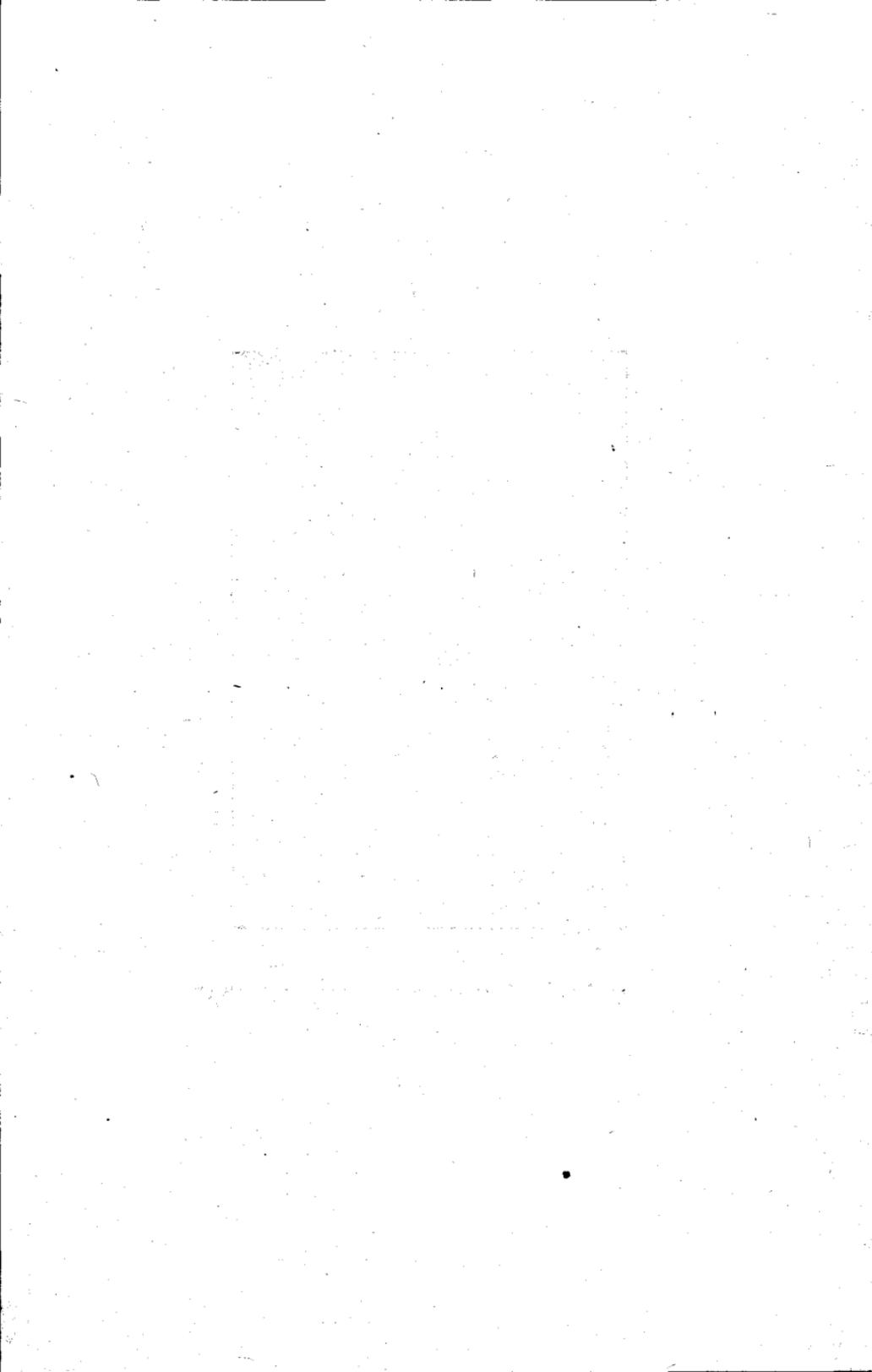
* * *

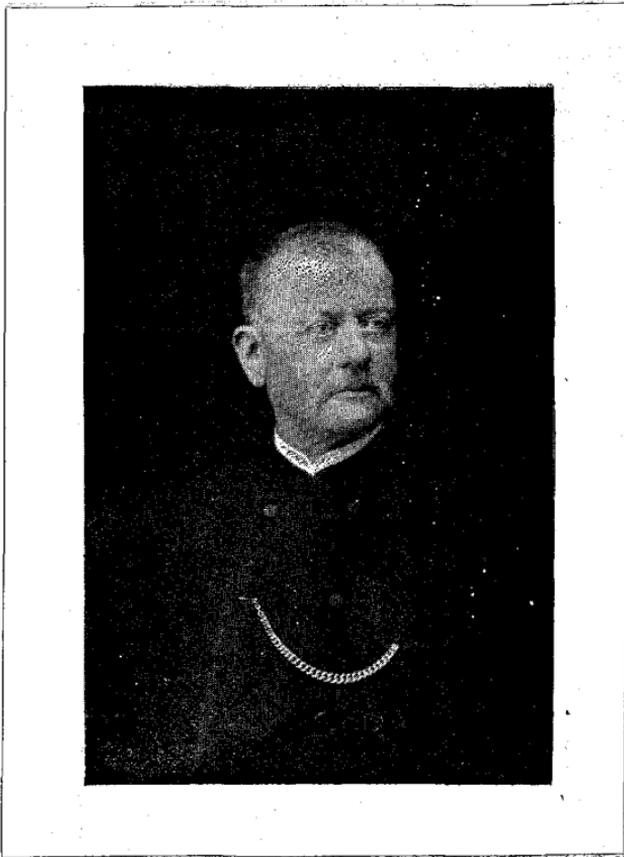
M. CLÉMENT ROBADEY, avocat. — Le 1^{er} septembre, au moment où nous croyions terminer notre rubrique *Nécrologie* et où nous allions la livrer à l'impression, une nouvelle mort venait clore la liste déjà trop longue, hélas ! des décès de l'année : M. l'avocat Robadey, atteint depuis longtemps d'un mal cruel qui le faisait sensiblement décliner, mourait à Romont, sa ville natale, à l'âge d'environ 60 ans. A défaut de renseignements suffisants, nous nous permettrons d'emprunter à la *Gazette de Lausanne* la partie la plus saillante d'une notice qu'elle a consacrée, dès le lendemain de sa mort, à ce doyen du barreau fribourgeois :

« M. Robadey était une des personnalités les plus originales du canton de Fribourg. Il appartenait à l'ancienne école radicale, mais c'était, à proprement parler, un irrégulier ; il était trop personnel et trop indépendant pour pouvoir se ranger et se tenir à la discipline et aux mots d'ordre d'un parti, quel qu'il fût. Aussi n'était-il pas rare d'en entendre mal parler dans les deux camps de la politique fribourgeoise.

« L'avocat Robadey était connu dans toute la Suisse romande par sa longue pratique du barreau et l'éclat de son éloquence fougueuse. Il était orateur au vrai sens du mot, mais par la spontanéité et la vigueur de sa parole plus que par la correction de son style. Il avait des mots à l'emporte-pièce, qu'on citait.

« Nous nous rappelons l'avoir entendu parler sur la tombe de Flocon, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, mort en 1866 à Lausanne et enterré à la Ponthaise. Il avait parlé sans préparation, d'abondance. Son discours ne figurait pas au programme officiel de la cérémonie. M. Scheurer-Kestner et M. Arago





M. L'AVOCAT ROBADEY

avaient déjà lu de fort éloquents discours et on allait se retirer quand Robadey fendit inopinément la foule et, au bord de la fosse, son grand chapeau noir de feutre mou à la main, prononça une harangue enflammée. Sa haute stature, sa voix retentissante, sa parole énergique, emportée, son geste violent firent sur tous une impression profonde. Il nous semble l'entendre encore annoncer à la France, d'une voix prophétiquement inspirée, la chute prochaine du césarisme et l'avènement d'une république libérale et démocratique.

« C'était un homme de culture, un lettré, un causeur enjoué et spirituel, mordant, cynique même quand il lardait de ses épigrammes un adversaire politique, très classique quand il voulait traiter avec soin quelque sujet touchant à la littérature ou à la science du droit, mais il lui fallait, pour qu'il déployât tous ses moyens, un milieu sympathique et des auditeurs qu'il tint pour être à la hauteur de le comprendre. Car c'était, au fond, un aristocrate de l'intelligence, ce tribun, en dépit de ses allures familières et du sans-gêne de son commerce habituel. »

En effet, l'indépendance de son caractère l'avait toujours tenu en dehors des partis politiques extrêmes. Néanmoins, sous le gouvernement de 1848, il avait rempli les fonctions de substitut du procureur général et celles de préfet de Châtel, charge que son père, M. le pharmacien Robadey, exerçait provisoirement, à la même époque, dans sa ville natale.

Pensée

Il y a dans tous les pays des imbéciles qui se placent en de beaux postes et qui savent vivre dans l'opulence, sans qu'on doive les soupçonner en aucune manière d'y avoir contribué de leur travail ou de la moindre industrie. Quelqu'un les a conduits à la source, ou bien le hasard seul les y a fait rencontrer. On leur a dit : « Voulez-vous de l'eau ? puisez ; » et ils ont puisé.

Poésie drôlatique

Il y a quelque quarante ans, un poète par trop puriste commit cette épître amoureuse :

Oui, dès l'instant que je vous vis,
Beauté féroce, vous me plûtes.
De l'amour qu'en vos yeux je pris,
Sur-le-champ vous vous aperçûtes.

Mais de quel air froid vous reçûtes
Tous les soins que je vous rendis !
Combien de soupirs je perdis !
De quelle cruauté vous fûtes !
Et quel profond dédain vous eûtes
Pour les vœux que je vous offris !
En vain je priai, je gémis :
Dans votre dureté vous sûtes
Mépriser tout ce que je fis.
Même un jour je vous écrivis
Un billet tendre que vous lûtes ;
Et je ne sais comment vous pûtes
Voir de sang-froid ce que je dis.

Ah ! fallait-il que je vous visse,
Fallait-il que vous me plussiez,
Qu'ingénûment je vous le disse,
Qu'avec orgueil vous vous tussiez !
Pour que vous me repoussassiez,
Fallait-il que je vous chérissiez !
Pour que vous me rebutassiez,
Fallait-il que je vous suivissiez,
Pour que vous vous enfuyissiez ?

Fallait-il que je vous aimasse,
Que vous me désespérassiez,
Et qu'en vain je m'opiniâtressiez,
Et que je vous idolâtrassiez,
Pour que vous m'assassinassiez !

Les beautés de la langue française

Pour avoir de l'argent *devant soi*, il faut le mettre *de côté*.
Bizarre !

UNE VENTE PUBLIQUE AU XV^me SIÈCLE



'était par une belle journée d'octobre de l'année 1498 ; des curieux, des oisifs et des étrangers s'arrêtaient en grand nombre devant l'un des piliers de l'hôtel de ville de Nuremberg. Ce pilier était presque totalement couvert par une énorme affiche sur laquelle on lisait ce qui suit :

« Joseph Durer, orfèvre de cette ville, prévient ses concitoyens qu'il fera ce soir, dans sa boutique de la place de l'Horloge, une vente générale des objets d'art en orfèvrerie qu'il possède. La nomenclature de ces objets serait trop étendue pour pouvoir être détaillée ici. La vente commencera à quatre heures après midi. »

— Quoi ! s'écria tout-à-coup avec une certaine émotion un des assistants, qu'à la coupe et à la magnificence de ses vêtements on pouvait prendre pour quelque riche seigneur étranger ; quoi ! le riche orfèvre Durer fait vendre à l'encan les merveilleux produits de son art ! Par quelle fatalité est-il réduit à cette dure extrémité ?

— Vous ignorez probablement, seigneur, répondit un artisan, que Joseph Durer a fait les plus grands sacrifices pour soutenir la maison de son gendre, naguère l'un des premiers négociants de Lubeck. Ce gendre s'est enfui en laissant des dettes considérables, et c'est pour parer à ce désastre, c'est pour sauver l'honneur de ses petits-enfants, pour leur conserver un nom pur et sans tache que le bonhomme se sépare de ses précieux ouvrages qui faisaient l'orgueil et la joie de ses vieux jours, de ses chefs-d'œuvre dont la longue possession s'est en quelque sorte identifiée à son existence. Cette conduite noble et belle est bien digne d'un loyal citoyen de Nuremberg, elle provoque en sa faveur l'assentiment

général; mais pourquoi faut-il qu'un souvenir fâcheux vienne se mêler à ce concert de louanges, et comme troubler les marques de cette sympathie unanime!

— Oserai-je sans indiscretion, dit alors à son interlocuteur, l'homme au riche costume, vous demander l'explication de ces dernières paroles?

— Volontiers, seigneur. Apprenez donc que Joseph Durer avait trois fils et une fille. Sa fille, il la maria, avec une grosse dot, à ce négociant de Lubeck qui vient de manquer. Ses deux fils aînés, grâce à d'énormes sacrifices, furent placés l'un à la Cour de l'Electeur de Bavière, l'autre à celle du grand-duc de Weimar. Ils y ont fait un chemin brillant et rapide, oubliant bientôt leur vieux père, dont ils ont échangé le nom bourgeois contre un titre pompeux de comte et de baron.

— Et le troisième fils, qu'est-il devenu?

— Albert? reprit l'artisan. Eh bien! Albert voulut être artiste, et Joseph Durer s'y opposa. Tu seras orfèvre comme moi, disait-il à l'enfant qui le suppliait de lui donner des crayons, des toiles et des pinceaux, ou bien tu quitteras la maison, car je ne te nourrirai qu'autant que tu manieras sous mes yeux le poinçon et le marteau.

— Et qu'arriva-t-il? dit l'inconnu.

— Il arriva qu'un beau jour (il y a déjà plusieurs années de cela) le pauvre Albert disparut: depuis lors on n'a plus entendu parler de lui. Est-il mort? est-il vivant? s'est-il fait soldat? voilà ce que je ne saurais vous dire.

En ce moment, quatre heures sonnèrent. On ouvrit les magasins de l'orfèvre, et la foule des curieux et des amateurs s'y précipita. Les crieurs publics commencèrent aussitôt leurs appels.

Des plats, des assiettes, des aiguïères, des amphores en argent, en vermeil et en or, furent d'abord vendus. Le tour des ouvrages précieux, des chefs-d'œuvre de l'orfèvre arriva ensuite: c'étaient de splendides tabernacles travaillés avec un art infini; c'étaient des édifices gothiques, des chapelles sarrasines découpées comme de la dentelle; c'étaient d'immenses bassins d'argent qui

représentaient en relief des sujets de l'ancien testament ; puis des figures demi-nature, copiées d'après l'antique et d'une admirable perfection. Tant que l'on n'avait offert aux acheteurs que les produits grossiers de son art, l'orfèvre s'était tenu calme et tranquille dans le fond de la boutique ; mais dès qu'il eut entendu citer les noms de ses chefs-d'œuvre, dès que la voix des crieurs se mit à psalmodier, en phrases banalement louangeuses, le mérite et la beauté de ces ouvrages qui avaient rendu sa réputation si grande, si universelle, il ne fut plus maître de conserver son attitude résignée ; il se leva brusquement, comme sous l'influence d'une force invisible, et se prit à rôder autour des diverses pièces qu'on allait vendre, absolument comme une mère autour du berceau de son enfant malade.

On cria alors :

— Six statuettes, or et argent, d'après l'antique.

— Mille ducats d'or, dit une voix.

— Mille cinquante, dit une autre.

— Mille cent, reprit la première.

Personne n'osa surenchérir, et les statuettes furent adjugées.

Le vieil orfèvre respirait à peine ; ses traits étaient presque aussi blancs que sa chevelure, et un tremblement convulsif parcourut tous ses membres. Il persista à rester près de l'officier public qui inscrivait les achats. Quand tout fut vendu, le vieillard regarda autour de lui avec un sentiment indéfinissable d'effroi. Le moment le plus terrible approchait : c'était celui où l'adjudicataire allait emporter toutes ces richesses qui avaient vieilli avec l'orfèvre, qui étaient à ses yeux les véritables pérennes de son logis, qui lui constituaient pour ainsi dire une seconde vie.

— Que les adjudicataires des vingt-trois derniers objets qui ont été vendus se présentent, dit le greffier.

— Il n'y a qu'un adjudicataire, s'écria ce même artisan qui avait eu avec l'inconnu la conversation que nous avons rapportée.

— Qu'il se présente donc, qu'il paie et qu'il dise son nom, répartit le greffier.

Et l'on vit s'approcher un homme d'une physionomie douce et belle, et qui pouvait avoir vingt-six ou vingt-sept ans. Il était superbement vêtu à la mode de France, et une cape à l'espagnole, ornée de broderie or et soie, était artistement jetée sur ses épaules. Il portait au cou une magnifique chaîne d'or à laquelle était suspendue une médaille de même métal, à l'effigie de l'empereur Maximilien. Son chapeau était rabattu sur son front, et les boucles de sa chevelure tombaient nombreuses et parfumées sur un col de Malines excessivement riche.

— Voici la totalité du prix de mes acquisitions, dit en tremblant ce jeune homme. Vérifiez, je vous prie.

L'officier public vérifia, et tout s'étant trouvé en règle, il dit au jeune cavalier :

— Votre nom, afin que je l'inscrive sur les registres ?

Cependant le vieil orfèvre, muet et silencieux, attendait, assis dans un coin, avec l'anxiété du désespoir, qu'un geste de l'acquéreur donnât le signal de l'enlèvement de ces précieuses reliques.

— Ecrivez, dit en hésitant le jeune homme, écrivez... Albert . . . Durer.

A ce nom, le vieil orfèvre bondit comme s'il avait eu quinze ans ; en moins d'une seconde, il fut dans les bras de son fils.

— Albert ! s'écria-t-il, mon pauvre Albert ! Est-ce bien toi que je revois ! toi que je presse sur mon cœur ! Oh ! viens que je t'embrasse encore ! viens, mon fils ! toi qui n'as pas oublié ton vieux père ! N'est-ce pas que tu ne lui en veux plus ?

— Vous en vouloir, ô mon père ! répondit le jeune homme avec effusion et en se jetant à genoux. C'est moi qui vous demande pardon de vous avoir désobéi.

— Eh ! pourrais-je, dit le vieillard en relevant son fils, pourrais-je ne pas t'absoudre d'une faute qui me rachète la vie, à moi ! Albert, je te pardonne.

— Mon père, les jeunes gens se trompent souvent dans le choix de la carrière qu'ils sont appelés à parcourir ; et, pour être respectée, leur vocation a besoin de plus d'une épreuve. Votre rigueur était puisée dans

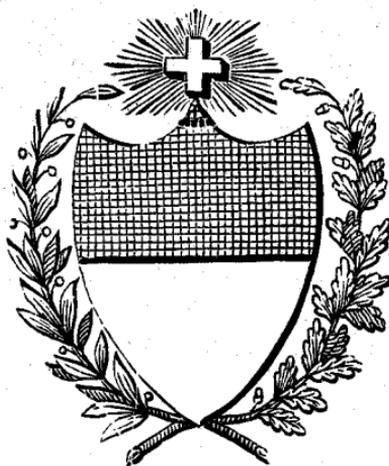
un sentiment plein de prudence, dans ce sage axiome qui dit : « Soyez plutôt bon artisan qu'artiste médiocre. » Vous aviez raison, mon père, et moi, de mon côté, je n'ai peut-être pas eu tort d'agir comme je l'ai fait.

— Oui, tu as bien fait, Albert, ajouta tout-à-coup une voix partie du sein de l'assemblée. Cette voix était celle du célèbre Hubse Martin, qui avait initié le jeune enfant aux premières notions de la peinture, et qui l'avait fortement engagé à suivre cette carrière. Remerciez le ciel de la désobéissance de votre fils, dit Hubse-Martin, en se tournant vers Joseph Durer ; car, à l'heure qu'il est, Albert possède le secret de tous les arts, et dans tous il surpasse déjà les artistes les plus renommés de l'Allemagne. Ce n'est pas seulement un peintre de premier ordre, c'est aussi un des plus habiles graveurs, un architecte et un ingénieur des plus distingués. L'empereur Maximilien l'a nommé son premier peintre, il occupe alternativement son pinceau et son burin. La république de Venise veut lui confier la construction d'une forteresse dans ses Etats de terre ferme ; et le roi de France, Louis XII, le supplie de se rendre à Paris pour embellir plusieurs monuments de cette capitale. Que dites-vous de cela, maître Joseph ?

— Je dis, s'écria l'orfèvre en embrassant de nouveau son fils, je dis que les grandes intelligences sont presque toujours l'indice d'un noble caractère, et que mon Albert a prouvé aujourd'hui que l'homme de bien ne fait qu'un avec l'homme de génie.

Leçon d'anatomie comparée

Certain professeur, physiologiste de renom, expliquait à un élève les organes digestifs de l'homme, comparés à ceux de différents animaux. Tout à la science et étourdi comme le sont ordinairement les vrais savants, le dit professeur ne ménageait guère ses termes. Aussi se prit-il à dire : « Examinez, par exemple, l'estomac d'un cochon : c'est le vôtre. »



NOIR ET BLANC

Nos couleurs sont anciennes
Et très nobles partant,
Chaque pays des siennes
N'en saurait dire autant.

Noire, noire est la terre
Qui nous fait vivre tous,
Grande nourrice, austère
En son amour jaloux ;

Et sous ses voiles sombres
Noir est le front des nuits
Dont le calme et les ombres
Endorment nos ennuis ;

Noir est le jus des treilles
Fécondes en liqueurs
A nulle autre pareilles
Pour rajeunir nos cœurs...

Notre blancheur est faite
De la neige des cieux
Qui couronne le faite
Des monts audacieux ;

Faite des blanches roses
Et des lis éclatants,
Chastes apothéoses
Du radieux printemps;

Des fleurs, des ailes blanches
Qu'aux printanniers matins
On voit par avalanches
Déployer leurs satins;

Du clair de lune pâle
Sur les marbres tout blancs,
De la perle d'opale
Au sein des flots tremblants;

Du fin duvet des cygnes
Jouant dans les roseaux,
Et des blancheurs insignes
De l'aube sur les eaux...

Si leur monotonie
Inspire les railleurs,
Nous aimons, Nuithonie,
Quand même tes couleurs,

Car elles sont anciennes
Et très nobles partant,
Et quel pays des siennes
Pourrait en dire autant?

A. B. *)

Même monnaie

Le conseiller R... , passant devant une charmante villa, voit le jardin ouvert et est fortement tenté d'y entrer. Il hésite pourtant, lorsque voyant sortir un paysan de l'endroit : — J'ami, lui dit-il, crois-tu que je puisse entrer dans ce jardin? — Bien sûr, entre seulement. — Tu ne sais sans doute pas qui je suis? Je suis le conseiller R... — Cela ne fait rien, tu peux également entrer.

*) *Alexis Bachelier*: *Rimes d'or*, Fribourg, 1891.

Subtilité

Puisque l'Orient est à la mode en raison des événements qui ne cessent de s'y succéder, racontons un trait qui donnera une idée de l'esprit subtil et délié des Musulmans. La scène se passe en Syrie.

Un espion vint rapporter à Djezzar qu'il y avait chaque jour des querelles dans une maison chrétienne entre un père et un fils, à l'occasion d'un nouvel appartement que le père avait fait construire au haut de sa maison et que son fils prétendait occuper contre la volonté paternelle. Djezzar envoya, à l'instant même, chercher le fils. Celui-ci arrive plus mort que vif devant le pacha.

— A quelle religion appartiens-tu ? lui demande Djezzar.

— Je suis chrétien.

— Puisque tu es chrétien, fais le signe de la croix.

Quand le jeune homme eut obéi, Djezzar reprit :

— Où viens-tu de placer le nom du père ? En haut ! Où as-tu placé le nom du fils ? En bas ! Et comment, misérable, oses-tu prétendre que ton père soit logé dans l'appartement situé au bas de la maison et que l'appartement supérieur te soit destiné ? Va le lui céder sur-le-champ, et si tu oses enfreindre mes ordres, je te ferai mourir de la mort la plus cruelle pour te punir et apprendre à tes pareils que les enfants doivent honneur et respect au père et à la mère.

Anecdote politico-pédagogique

L'oncle. — Bonjour. Charlot ! Pourquoi pleures-tu ?

Charlot. — J'ai été méchant en classe, et le maître m'a donné pour punition d'apprendre par cœur, en une heure, 7 lignes de la gazette

L'oncle. — Mais ce n'est pas beaucoup ; fais-moi voir. (Il lit) : « *Lemberg*, 26 avril. Ici ont été élus membres du Reichstag : MM. Tarczanowski, Nehrebczki, Polowy, Karpinicz, Kowbasink, Bilwicz, Rusierzki, Mogilnizki, Kuriénski, Rogalski, Stolzki, Juczyczinski, Potozki, Bentkowski, Ruczka, Witalis, Morgenstern, Rogawski, Smolka, Helzel, Reyzner, Szemelewski, Krzystofowicz, Rutowski, Kirchmayer, Dietl, Wezyk, Grocholski, Litwinski, Zyblikiewicz, Dzieduszozyki, Hubizki, Cielezki, Horodyski, Wodzizki, Dobrzanski, Szeliski, Bochinski, Kowalski. »

LE MUSÉE CANT. D'HISTOIRE NATURELLE

Nouvelles acquisitions

1886—1891

Dans les *Etrennes* de 1886, je signalais l'acquisition de l'*Elan de Norvège*: c'était à cette époque le plus grand quadrupède de nos collections. Les grands sujets ont généralement un prix très élevé et il n'est pas toujours facile de se les procurer. Cependant, tout en cherchant, ces dernières années, à combler les lacunes de nos collections en nous procurant des représentants des groupes qui nous faisaient défaut, nous avons pu aussi enrichir le Musée de beaux et grands sujets. Le *Rhinocéros* et le *Tapir des Indes*, le *Zèbre*, l'*Antilope Saïga*, le *Bouquetin de l'Himalaya* ornent actuellement nos vitrines.

L'**Ostéologie** n'a pas été négligée. Les pièces les plus nouvelles sont les crânes du *Rhinocéros* et de l'*Hippopotame*, le squelette complet du *Morse*, du *Mouflon*, sans compter ceux de plusieurs oiseaux du pays.

Dans la classe des **Oiseaux**, le public aura certainement remarqué l'acquisition de l'*Autruche* et du *Casoar à casque*, tandis que le connaisseur aura été plus frappé par deux espèces de *Kiwi* de la Nouvelle Zélande, ne présentant que des ailes on ne peut plus rudimentaires. Le *Cygne à col noir*, le *Lophophore resplendissant* et un modèle en plumes de l'*Algue aptère*, disparu aujourd'hui, comptent aussi parmi nos achats récents.

Notre collection de **Reptiles**, encore bien pauvre et bien modeste, s'est enrichie de deux *Monitor du Nil*, venant de Libéria et gracieusement offerts au Musée par un Fribourgeois revenu de ces pays lointains ¹⁾.

Enfin un naturaliste suisse, de retour de Sumatra, nous a cédé une partie de sa récolte; nous avons com-

1) Les limites imposées à cette petite chronique m'empêchant de citer les noms de tous les bienfaiteurs du Musée, je crois préférable de n'en nommer aucun pour le moment.

mencé la collection des **Mollusques** terrestres et d'eau douce du canton, et d'intéressants animaux marins ont été acquis de la station zoologique de Naples.

Nos *Collections botaniques* se sont enrichies de l'herbier de feu M. le conseiller d'Etat Fournier et d'une riche et abondante collection de plantes du Tonkin, gracieusement offerte à notre Musée par un R. P. missionnaire.

Notre *Collection minéralogique* est peut-être celle qui a recueilli, depuis quelques années, le plus grand nombre d'échantillons nouveaux, et cela non seulement par des achats avantageux, mais aussi par suite de dons. Je signalerai exceptionnellement la générosité de M^{lle} Ringseis, de Munich, qui, par l'intermédiaire d'un aimable professeur de notre Université, nous a envoyé une centaine d'échantillons, dont la plupart sont très beaux.

On peut dire que nos collections sont dans un état prospère et il faut espérer que lorsque la *Faune fribourgeoise* aura pu être installée d'une manière plus rationnelle, dans un local plus grand et mieux approprié aux besoins d'une collection scientifique, les dons lui reviendront plus nombreux, comme aux premières années de sa fondation.

M. M.

Encore l'âge de la corne

Les promoteurs du fameux *âge de la corne* qui, après des succès éphémères sur les rives du lac de Neuchâtel, ont si misérablement échoué, il y a environ quatre ans, devant les tribunaux de Berne et d'Estavayer ¹⁾, semblent avoir trouvé des imitateurs non moins malheureux sur les rives du lac de Constance. Voici, en effet, ce que rapporte le *Figaro* du 18 septembre 1891 :

« Une nouvelle qui fait rêver. — On vient d'arrêter sur les bords du lac de Constance (rive allemande) une bande de gens qui avaient pour spécialité de fabriquer de faux objets de l'époque préhistorique. Il ont, paraît-il, vendu à un musée — malheureusement on ne dit pas lequel — tout un mobilier lacustre qui a été fabriqué l'an dernier. »

1) Voir mon article intitulé *Fin de l'âge de la corne* dans les *Etrennes* de 1888, page 98. (Rééd.)

L'IVROGNERIE



On sait que l'ivrognerie et l'usage immodéré des spiritueux, considérés seulement au point de vue physiologique, ont sur l'ensemble de l'organisme l'effet le plus meurtrier. Nos médecins vous diront — et vous avez pu vous en convaincre vous-mêmes — combien d'hommes nés robustes et intelligents sont morts entre 30 et 40 ans, le sang appauvri, affaiblis, hébétés, léguant à leurs enfants une santé débile et le germe de maladies incurables ! Ainsi, non-seulement la génération présente, mais celle qui suit, portent la peine de cet homicide lentement préparé et fatalement perpétré par les habitudes d'intempérance !

Que de forces vives perdues pour une nation ! Quel amoncellement de misères, de souffrances, de folies et de crimes ! Dans la question qui nous occupe, les statistiques des prisons, des hôpitaux, des maisons d'aliénés ont l'autorité irréfutable des chiffres. Plus de la moitié des hôtes de ces lieux désolés appartiennent aux victimes volontaires de l'ivrognerie et de l'abus des boissons spiritueuses !

Nous vivons, sans nous en apercevoir, dans les contradictions les plus étranges ! Le choléra fait-il son apparition dans quelque pays voisin, aussitôt on assemble des conseils sanitaires, on prend les mesures les plus sages et les plus sévères pour combattre le péril. Et nous ne pensons pas que nous avons *toujours* au dedans de nos cités et de nos villages une contagion, un fléau destructeur de la vie humaine, et qui, certes, fait plus de victimes par ses ravages continuels qu'une épidémie passagère, quelque forte qu'elle soit ! Et ce fléau tue l'être moral : et cette contagion est la plus redoutable de toutes... celle du vice ! Ce sont les vices qui sont les ennemis les plus constants, les plus directs de la société ; et l'habitude que nous contractons de les avoir constamment sous nos yeux leur ôte, malheureusement pour

nous, la sensation froissante qui résulte du choc imprévu. A la vue du crime, on s'indigne, on proteste; on a pour le vice un laisser-aller insouciant qui constitue une sorte de complicité dont l'importance nous échappe, mais qui a une portée morale des plus funestes! Aujourd'hui, le mal, agrandi de toute notre fatale indulgence, est devenu une gangrène dont il s'agit d'arrêter les progrès.

Oui, le mal est grave. Il est là, au cœur de la nation, comme un ver rongeur. Il s'agit de l'extirper, de l'arracher pendant qu'il en est temps et que l'espoir de l'avenir, notre jeunesse, peut encore être sauvée... Le goût de la boisson est devenu fatalement une passion. Il s'agit donc de le remplacer par une autre passion, celle de l'épargne! Dussions-nous voir se succéder deux ou trois générations d'avares, le tort qu'ils pourraient faire à eux et aux autres n'approcherait jamais du mal que cause l'ivrognerie.

Voici une combinaison bien simple et à la portée de chacun. Le calcul a été fait par d'autres que par nous, et il repose sur une hypothèse qui n'a rien de merveilleux ni d'impossible.

Entre le vin et le tabac, un ouvrier dépense facilement 1 fr. par jour. Il ne le dépensera peut-être pas quotidiennement; mais le *dimanche*, jour de dépenses et non de gain, et le *lundi*, trop souvent sacrifié aussi, compenseront les jours de la semaine où ces dépenses n'ont pas atteint la somme désignée. Or, ce franc par jour, mis à la caisse d'épargne, formera, avec les intérêts capitalisés, au bout de 30 ans, une somme de 40 mille francs. Supposons que l'ouvrier ait commencé à vingt ans cette épargne quotidienne, le voici à cinquante ans en face de l'aisance, de la prospérité s'il le veut, de la vieillesse indépendante, du repos après de rudes labeurs! Et à côté de ce capital d'espèces sonnantes, il en aura amassé un autre inestimable: l'habitude de la tempérance, le bon exemple donné à ses enfants, la santé, le bonheur, la sereine sécurité qu'inspire un avenir assuré.

Le mal se fait vite et facilement, le bien est lent à s'établir et difficile à accepter. Eh bien ! la *Ligue de la Croix* nous a ouvert l'arène, entrons-y. Entrons-y avec ce sentiment que, dans un pays libre, le bien doit se faire simplement, courageusement, avec la conviction que chacun de nous se doit à tous, et que, dans cette solidarité vraiment humaine, réside la véritable force et la véritable grandeur d'une nation.

Encore une fois, pensons au bonheur compromis de tant de ménages ! Songeons à la classe ouvrière, à ses besoins, à ses aspirations. Songeons à tant de communes que le nombre croissant de leurs pauvres surcharge d'une manière qui surpasse leurs ressources, ce qui fait affluer de plus en plus ces malheureux dans les rues de nos villes, devant les portes de nos maisons. Songeons enfin à tant d'enfants qui, après avoir hérité un tempérament vicié, grandissent dans un milieu déplorable, pour devenir ensuite les recrues de nos prisons et de nos hôpitaux.

La sauce coûte plus que le poisson

Les « Contes de ma grand'mère » disent qu'il existait autrefois un traiteur qui, pour attirer la pratique, ne vendait ses poulets, ses dindons, ses perdreaux, ses brochets, que deux ou trois sous. Mais il accommodait tous ses mets avec certaine sauce qui coûtait douze francs, d'où est venu le proverbe : *la sauce coûte plus que le poisson*. Nos marchands de nouveautés imitent le traiteur des Contes de ma grand'mère ; ils vendent des étoffes pour robes très simples et très bon marché ; mais, pour garnir ces robes, il faut une bordure de ruban, une garniture de blonde, un falbalas de dentelle, etc., etc. Le mari ou le cher papa qui va pour acheter une robe est d'abord alléché par le bas prix ; mais quand il se voit forcé de payer le ruban, la blonde, la dentelle, il fait la grimace, il se souvient du traiteur en question et s'écrie avec douleur : « C'est dommage que la sauce coûte plus que le poisson ! »

DU LUXE



ous lisons dans un ouvrage paru dans les premières années de notre siècle :

« Un poète grondeur disait il y a cent ans :

J'ai vu le luxe asiatique
De chez les grands passer chez les bourgeois...

« De nos jours, il en aurait bien vu d'autres. Depuis un siècle, le luxe a fait bien du chemin : de chez les bourgeois, il est descendu chez les commerçants ; de ceux-ci, chez le peuple, et, comme disait le marquis de Moncade : « Désormais le faste s'encanaille. » La manie de briller s'empare de toutes les têtes. Chacun se croit un personnage et se donne un air important. Le monde devient d'une délicatesse, d'une susceptibilité vraiment embarrassantes. Le fils rougit de la profession de son père, la fille

de celle de sa mère. Des titres qu'on révérait passent aujourd'hui pour ridicules. Jadis n'était pas qui voulait bourgeois de Paris : aujourd'hui, allez donc à la Cité chercher les bourgeois ! vous serez bien reçu, bien écouté. Il n'y a si mince rentier qui ne se prétende gentilhomme. »

On comprend que cette diatribe s'applique autant au sexe fort qu'au sexe faible, et l'on verra que, bien qu'elle vise particulièrement la capitale du monde civilisé, le Fribourg du commencement de ce siècle pouvait en prendre sa bonne part.

Déjà vers la fin du siècle dernier, le luxe des habits était devenu tellement effréné chez nous, que Leurs Excellences, pour prévenir la ruine dans laquelle de pareils excès menaçaient d'entraîner bien des familles, publièrent et affichèrent à cet effet, et cela à plusieurs reprises, des ordonnances qui ont été conservées et dont nous avons donné un échantillon à nos lecteurs dans les *Etrennes* de 1880 sous le titre de *Lois somptuaires*.

Quelques années plus tard, en 1805, nos hautes autorités, avoyer et Petit Conseil du canton de Fribourg, considérant le luxe dans « l'habillement du sexe » au point de vue de la décence et de la moralité, jugèrent à propos d'adresser aux « Lieutenants du gouvernement » une circulaire qui a été insérée dans le *Bulletin des lois* (III^e vol., p. 20) et dont nous extrayons ce qui suit :

« C'est avec un grand déplaisir que dans quelques contrées de notre canton Nous voyons le luxe, se dépouillant de la modestie, son plus bel ornement, adopter des costumes qui sont étrangers à nos mœurs et blessent la décence publique. Ces modes, en elles-mêmes ridicules au plus haut degré, doivent faire une sensation dangereuse parmi un peuple qui n'a pas encore entièrement perdu la simplicité de mœurs qui caractérisait nos ancêtres. Elles contribuent à la démoralisation générale. Accueillies avec un fol enthousiasme, suivies avec fureur par les classes aisées, quel effet funeste ne doivent-elles pas faire sur celle dont l'éducation moins soignée peut tout faire craindre lorsque la moralité a disparu ?

« Ce scandale public a aussi excité l'attention de l'Autorité ecclésiastique et provoqué des démarches auprès de Nous, pour que nous avisions aux moyens d'en arrêter les progrès. Ces moyens sont nuls aussi longtemps que dans l'intérieur des familles ceux à qui Dieu et la nature ont imposé le devoir sacré de semer la vertu, n'entreprennent pas eux-mêmes une réforme sage et sévère... »

Suit l'énumération de ces mesures : les instructions à donner aux juges de paix comme présidents des Conseils de mœurs, les recommandations à faire aux parents, aux tuteurs, aux époux des aimables pécheresses avant de les citer devant ces redoutables tribunaux, etc.

A partir de l'époque précitée, soit par suite de ces mesures de police, soit pour toute autre cause, les progrès du luxe — chez nous du moins — ont paru se ralentir, mais pour reprendre plus tard, vers le milieu de

ce siècle, avec un entrain sans pareil : qu'on se souvienne seulement des crinolines tapageuses de ces années-là, opposées aux modestes jupes d'indienne que portaient nos grand'mères.

On n'a pas oublié un événement qui a fait époque en France et dont les journaux ont retenti : l'opinion émise à ce sujet par le procureur-général Dupin dans la séance du Sénat du 22 juin 1865 : « L'exagération du luxe, l'excès des toilettes, dit ce célèbre jurisconsulte, jettent tout le monde hors de ses voies. Les plus grandes situations s'en effrayent, et, à chaque hiver, à chaque saison, la révélation éclate sur des mémoires de modes que les fortunes les plus considérables suffisent à peine à éteindre et qui tombent quelquefois en atermoiements et en liquidation. Cela descend dans les classes inférieures par imitation, par esprit d'égalité. Chacune veut avoir la même toilette que les autres. La Fontaine, dans une de ses fables, se moque de la grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un bœuf; mais, avec les modes d'aujourd'hui, la grenouille y parviendrait. Il suffirait à cette pécore d'ajuster autour de sa taille ces dimensions élastiques qui la feraient aussi grosse que le modèle auquel elle veut atteindre.

« Quand on va ou qu'on doit aller à une fête, qu'on veut y faire quelque figure, et qu'on n'a pas de quoi, l'amour-propre l'emporte, on répugne à le dire au mari, la caisse conjugale est vide; on s'habille à crédit, on signe des billets, des lettres de change dont l'échéance est toujours fatale.

« Tel est l'état de notre société, c'est là qu'il faudrait corriger : *quid leges sine moribus vanae?*...

« Il s'est formé des sociétés de tempérance; pour moi, je voudrais qu'il se fit une société de mères de famille qui, sans cesser de se mettre et de se présenter avec décence et même avec le luxe qui convient à leur fortune et à leur état, donneraient l'exemple de retrancher impitoyablement le superflu, et viendraient par là au soulagement des autres classes qui, de proche en proche et par imitation, veulent toujours atteindre un sommet auquel il ne leur est pas donné de parvenir... »

Mais les lois somptuaires, déjà en honneur à Rome du temps d'Auguste et en France sous différents règnes, comme les nombreuses ordonnances de nos souverains seigneurs, comme les efforts persévérants de nos conseils de mœurs, comme les prédications du clergé, comme le réquisitoire de M. Dupin et les écrits de maints économistes grincheux, n'ont pas eu plus d'effet qu'elles n'en auraient aujourd'hui. Il faut donc nous résigner et nous dire que le luxe crée l'industrie et que l'industrie... nous fait vivre.

Et allez vous attaquer à l'industrie par le temps qui court!

L. G.

Recettes contre la peste en 1577

Cette pièce est extraite des archives de Diesbach conservées aux Archives cantonales. Elle est adressée à : « *Monsieur mon Cousin Monsieur de Grancourt Gouverneur à Neufchatel*, et elle a pour titre :

*Préservatifs desquel usent les
engresseurs et semeurs (?) de peste
dans l'année 1577.*

Avant se mettre au lict prendre du meilleur vin que ayt dedars ung verre, puis ung plain cuillier de geneyvre en poudre cuylly entre les jours Notre dames daost et septembre, faire cuyre trois nois noir ou cinq au feu et toutes chaudes les mettre avec ledit geneyvre dans ledit vin qui demeurera couvert iusque au matin que fault manger et boire le tout avant sortir de la maison quoy faict lon ne crainct la contagion et que laura pourra guerir.

Aultre. — Le matin sortant du lict prendre deux doibs de son urine dans ung verre et la boire, puis prendre deux nois les brusler et les mettre toutes chaudes dans une escuelle de bois avec du vin et quand ledit vin sera refroidi manger et boire le tout avant que sortir en Lair.

Aultre — Prendre le matin de Racine appellee Idoyne.

Aultre. — Prendre de racine appellee Imperatoria ou Cardeline.

Aultre. — Prendre le matin unne herbe appellee Enfragia en manger et porter.

LA CATASTROPHE DE MÖNCHENSTEIN



Les détails qui vont suivre sont empruntés à une publication parue peu de jours après ce terrible événement, et donneront une idée du désastre qui a causé dans toute la Suisse la plus pénible émotion :

« Un soleil resplendissant brille sur la vallée de la Birse, parée de vertes forêts. Une matinée de dimanche exceptionnellement belle attire jeunes et vieux dans la riante nature. Une foule nombreuse, chantant et jubilant, quitte les rues étroites de l'ancienne et respectable cité de Bâle et se dirige à pied et en voiture du côté de la belle vallée de la Birse. On célèbre à Mönchenstein, localité située à une lieue à peine de Bâle, la fête de chant du district d'Arlesheim (Bâle-Campagne).

« A deux heures après-midi, les chanteurs sont réunis dans l'église décorée avec goût. Les chants principaux vont se faire entendre, et le concours commence par la *Prière avant la bataille* de Himmel, exécutée par les chœurs d'hommes réunis.

« Les chœurs d'ensemble ont retenti. Il est un peu plus de deux heures et demie. Le chœur mixte de Prattelen entonne le chant toujours beau de Baumgartner :

Noch sind die Tage der Rosen.

« Une femme entr'ouvre la porte de l'église et cause à voix basse aux plus rapprochés des nombreux auditeurs. Un léger murmure se propage de rang en rang. Déjà la société wurtembergeoise de Bâle chante le *Morgengruss an's Vaterland*; mais l'agitation des spectateurs augmente toujours; le jury et le président de la fête, étonnés et ne se doutant de rien, recommandent la tranquillité.

« Toutefois les auditeurs disparaissent l'un après l'autre. L'émotion s'accroît. Les chœurs mixtes entonnent majestueusement le *Schwytzerhüsli* de Heim. On en était à ce vers :

Die wüset nüt dervo.

Ces paroles terminent la fête de chant de Mönchenstein.

« Un homme vient de s'approcher du président de la fête, M. Banga, propriétaire, et lui dit quelques mots à l'oreille. Celui-ci, pâle et effrayé, se lève au milieu du chant et annonce d'une voix tremblante d'émotion la clôture immédiate de la fête; un affreux malheur vient d'arriver : le pont de la Birse à 200 pas au-dessous du village s'est écroulé sous un train de voyageurs; que tous volent au secours !

« Une heure après, les dernières fleurs et les dernières guirlandes ont disparu.

« Des pleurs et des gémissements remplissent le village; des figures pâles de terreur se glissent rapidement à travers les rues devenues désertes.

« A l'occasion de la fête de Mönchenstein, le 14 juin à 2 heures de l'après-midi, la gare centrale de Bâle était bondée de voyageurs voulant profiter du train régulier de la ligne Jura-Simplon (Bâle-Delémont) partant à 2 heures 15 minutes. Pour la seule station de Mönchenstein, la plus rapprochée de Bâle, il avait été délivré environ 300 billets. En outre, le train était rempli d'étrangers et de voyageurs pour des stations plus éloignées.

« A 2 heures précises, le train se mettait en marche. De joyeuses chansons résonnent dans les voitures. Il atteint le pont en fer de la Birse, à 3 minutes du village et de la station de Mönchenstein, construit dans les années 1870 par le célèbre ingénieur Eiffel, de Paris. Ce pont, de construction légère, sans pilier au milieu, a une longueur de 41 mètres et une hauteur de 5 mètres au-dessus du niveau de l'eau. A peine la première locomotive a-t-elle atteint la rive opposée, que le pont cède avec fracas sous le poids de la seconde machine; quel-

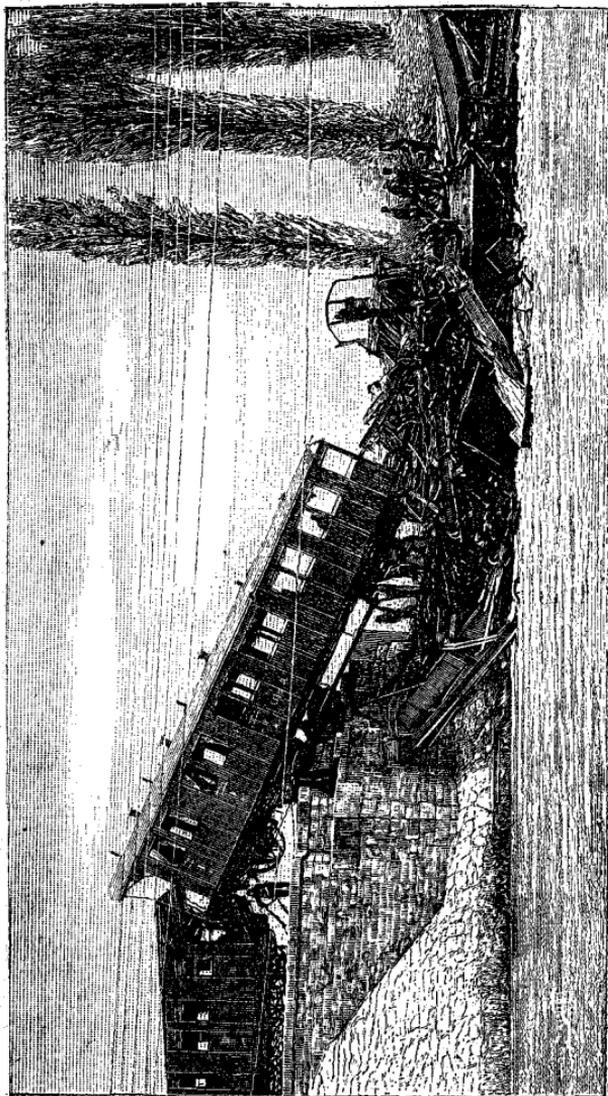
ques instants et le malheur irréparable était arrivé. Laissons parler des témoins oculaires qui ont bien voulu nous faire part de ce qu'ils ont éprouvé pendant ces affreux moments.

« Un pionnier de la 5^{me} compagnie raconte ce qui suit :

« Je suis au service militaire à Liestal, et notre compagnie avait congé le 14 de ce mois. Plusieurs de mes compagnons d'armes s'étaient rendus à la fête de chant de Mönchenstein. Habitant Bâle, je fais partie de la société bourgeoise de gymnastique ; une trentaine de nos membres avaient décidé de visiter également la fête. Accompagnés de quelques dames, nous montâmes dans le train composé de 10 ou 11 wagons, partant à 2 heures 15 minutes pour Mönchenstein. A peine étions-nous bien installés et arrivions-nous près du pont de la Birse, qu'une forte secousse nous jeta les uns contre les autres. Au même moment retentit le cri : « Les pieds en haut ! » Une seconde secousse moins forte, puis une troisième, et le train s'arrête. Nous n'avons entendu ni craquement ni détonation aucune. Tous devinrent blêmes, mais seulement pour un instant ; les portes et les fenêtres s'ouvrirent et d'un bond je sautai, ainsi que plusieurs camarades, hors de la fenêtre pour me retrouver sur le talus qui a une hauteur de 20 pieds. Là s'offrit à notre vue le tableau saisissant qui s'étale encore à vos yeux. A l'avant, les deux locomotives, sifflant et laissant encore échapper de la vapeur, imprimaient des secousses aux wagons qui les suivaient.

« Toutefois ces impressions ne furent que momentanées, car aussitôt des cris déchirants se firent entendre, et nous vîmes trois dames descendre la Birse en se tenant à un toit de wagon. Deux de mes camarades, bons nageurs, se jetèrent à l'eau et amenèrent le toit sur la rive : ainsi les dames furent sauvées. Les voyageurs des quatre wagons restés sur la voie se rassemblèrent autour de nous et les travaux de sauvetage commencèrent aussitôt.

« Des cris terribles se faisaient entendre, sortant du lit de la Birse ; ils cessèrent peu à peu et firent place



CATASTROPHE DE MOENCHENSTEIN

le 14 juin 1891

aux gémissements des mourants. C'était à en perdre la tête ! Au bout d'une demi-heure, nous avons retiré de la voiture suspendue entre le ciel et l'eau environ 100 à 150 personnes, la face congestionnée et la plupart plus ou moins écorchées. Dans le train se trouvait la fanfare de Birsfelden se rendant à la fête. Ses membres se dispersèrent et donnèrent le signal d'alarme à Bâle et dans les environs. Comme les fils télégraphiques étaient rompus, une heure se passa avant l'arrivée des premiers secours. Bientôt une trentaine de médecins de Bâle arrivaient sur place.

« Il y eut des scènes indescriptibles : on vit une femme enlaçant ses deux enfants, dont l'un était mort déjà ; l'autre vivait et fut probablement sauvé. Les cris et les gémissements des malheureux enserrés dans les débris de wagons et ne pouvant se dégager fendaient le cœur. Une femme, par exemple, se trouvant dans l'eau jusqu'à la ceinture et prise dans les décombres, dut rester quelques heures dans cette position. Plusieurs personnes ne furent délivrées qu'au bout de cinq à six heures. Parmi elles se trouvait un monsieur, les jambes écrasées sous une roue ; comme il était impossible de soulever le wagon, il suppliait qu'on lui coupât les deux jambes pour le retirer. Il endura cette torture affreuse pendant plusieurs heures. Un médecin essaya d'apaiser ses souffrances atroces par des injections de morphine ; le malheureux ne put être sauvé et mourut sur place. Jusqu'à la tombée de la nuit, soit durant cinq à six heures après la catastrophe, les appels désespérés, les plaintes et les gémissements des blessés se faisaient entendre sous les décombres. Spectacle épouvantable : quelques personnes étaient tellement serrées entre les débris, qu'il était impossible de les retirer. Le chef de train se trouvant sur le marchepied, entre la voiture sur la culée et celle appuyée sur le talus, fut écrasé entre les deux parois : la mort fut instantanée.

« Les personnes accourues virent d'un œil navré les scènes les plus émouvantes : des pères de famille en pleurs, des mères égarées appelant leurs enfants, des

enfants cherchant en gémissant leurs parents, les cris désespérés des blessés, des frères et sœurs s'embrassant en remerciant Dieu de leur délivrance ! Ici un père adresse une fervente action de grâces à Dieu ; il compte les têtes qui lui sont chères : ô bonheur, aucune ne manque ! Là un mari désespéré cherche en vain sa jeune femme ! »

Impossible de rapporter en détail toutes les scènes déchirantes qui se produisirent dans ces terribles moments, ni de donner le nom des victimes dont une liste exacte a été dressée. Qu'il nous suffise de dire que cet affreux malheur a coûté la vie à plus de 70 personnes, et que des familles entières ont été détruites. Nous ne parlerons pas non plus des pertes matérielles, que l'on évalue à plus de 2 millions de francs.

Un bon médecin

Il est d'usage en Chine que les médecins pendent devant leur maison autant de lanternes qu'ils ont laissé mourir de malades. Un jour un malade envoie son domestique chercher un médecin, en lui ordonnant de lui amener celui devant la maison duquel il verrait le moins de lanternes. Après avoir longtemps cherché, le bonhomme trouve enfin un médecin dont la maison n'était ornée que d'une lanterne et il l'amène, tout joyeux, chez son maître en disant : « Voici, seigneur, un médecin qui n'a encore qu'une lanterne devant sa maison. » La visite faite et au moment où l'homme de l'art allait se retirer, sa nouvelle pratique lui demanda : « Combien y a-t-il de temps que vous pratiquez dans cette ville ? — Depuis hier, » lui fut-il répondu.

Tendresse maternelle

Un monsieur rencontre une dame entièrement vêtue de noir.
— Comment ! lui dit-il, depuis si longtemps vous portez le deuil de votre enfant ?

La mère répondit simplement : — N'est-il pas toujours mort ?

BIBLIOGRAPHIE

LA SUISSE ROMANDE EN ZIG-ZAG

par M. Ch. CORNAZ-VULLIET.



Le tome II de cette collection de guides, qui, pour le moment, est seul en vente, comprend la Broye vaudoise avec 80 gravures, un plan de l'ancien Aventicum et un tableau graphique. Le prix de ce volume, fort de 304 pages, est : broché, 2 fr.; avec belle reliure, 3 fr. Ce livre présente un réel intérêt. La pensée qui a présidé à sa rédaction est une complète impartialité et nous en détachons ces lignes caractéristiques :

« Rien ne rehausse autant le paysage broyard que les nombreux clochers des villages qui, perdus dans des bouquets de verdure, élancent leurs flèches vers le ciel.

« Deux confessions célèbrent leur culte dans ces églises : à l'intérieur, celle des Fribourgeois se caractérise généralement par cette richesse d'ornementation qui rehausse le culte des catholiques romains; celles des Vaudois présentent, par contre, l'aspect sévère des temples protestants; mais, dans toutes ces églises, ce sont les citoyens libres d'un même pays, adorant le même Dieu, invoquant sa protection sur la patrie fédérale, la petite Suisse, grande par ses institutions qui lui procurent la paix par la liberté. »

Ce livre sur la Broye vaudoise fait naturellement désirer que les parties de la *Suisse romande en zig-zag* relatives à notre canton reçoivent bientôt le jour.

Ayant à ce sujet récemment interrogé l'auteur, M. Cornaz, très contrarié des retards survenus dans son travail, nous a répondu avec beaucoup de franchise : « Qui veut la fin veut les moyens. De semblables publications ne se font guère qu'avec de fortes subventions; il y a lieu de reconnaître que si un grand nombre d'administrations publiques et de particuliers ont encouragé cette œuvre, d'autres n'ont pas précisé leurs engagements. Cette solidarité de tous m'ayant fait défaut, elle a com-

promis tout le travail, et cela d'autant plus qu'on sait que s'il y a des éditeurs de guides exigeant des subventions d'environ 3000 francs par 50 pages, le total de ce qui m'a été assuré atteint seulement le $\frac{1}{25}$ de cette somme. Dans ces conditions, j'aurais eu tort d'indiquer le moment où mes divers volumes sortiraient de presse. Néanmoins, je poursuis la publication commencée, et les parties fribourgeoises de la *Suisse romande en zig-zag* paraîtront de la manière suivante :

« Le tome I : *Lacs de Neuchâtel, de Morat et de Biemme*, orné d'environ 50 grandes gravures, d'une carte, d'un panorama de la chaîne des Alpes vues à Neuchâtel, d'un plan des batailles de Grandson et de Morat, etc., est presque terminé; ce guide, comprenant les districts de la Broye et du Lac, sera donc très prochainement mis en vente.

« Le tome III : *En pays fribourgeois*, qui comprend les cinq autres districts, aura également 50 gravures et sera orné d'un panorama de la vue au sommet du Moléson, d'une carte publiée à l'échelle de $\frac{1}{250000}$, etc. Ce volume sera publié dans le courant de l'hiver. Passé fin octobre, il ne sera tenu compte d'aucune communication y relative. A quelque chose malheur est bon. *En pays fribourgeois* mentionnera les diverses lignes de chemins de fer dont la construction est projetée, etc. »

Nous complétons ces détails fournis par M. Cornaz avec les renseignements qui vont suivre. Fidèle à son titre, *en zig-zag*, ce guide dirige le voyageur sur les rives des lacs de Neuchâtel, Biemme et Morat, et de là dans la vallée de la Broye, en pays fribourgeois, au lac Léman, dans le Gros-de-Vaud, dans le Valais et dans le Jura, de Genève à Bâle.

Beaucoup de journaux et plusieurs autorités ont chaleureusement félicité l'auteur de ce vade-mecum du voyageur dans nos cantons romands; mais ce guide n'est pas seulement recommandé aux touristes, il l'est encore aux écoles comme à tous ceux qui s'intéressent à la patrie.

Ajoutons, pour terminer, que M. Cornaz publiera prochainement un « album franco-suisse » intitulé : *1871 et vingt ans après*, qui comprendra entre autres la liste des internés français reposant en terre helvétique.

Visite d'école

M. l'inspecteur venait de visiter l'école de M. Avant de partir, il dit au régent : — Très bien, monsieur le régent ! il y a progrès ; vos élèves répondent à ravir. Je suis d'autant plus peiné de ne pouvoir vous exprimer mon entière satisfaction sur la manière dont vous remplissez vos fonctions. Des conseillers m'ont dit que vous consommiez plus de vin et de bière que ne le comporte votre position sociale, et que vous arriviez souvent en classe dans un état de . . surexcitation plus ou moins inquiétant. J'espère, monsieur le régent, que cela n'arrivera plus — Et vous avez cru cela, monsieur l'inspecteur ? — Sans doute, puisque ce sont des membres du conseil qui me l'ont dit. — Mon Dieu, monsieur l'inspecteur, ils en disent autant de vous ; mais je ne le crois pas.

La population des fromages

Un savant vient de faire des recherches sur la population des fromages. En ce qui concerne le Gruyère et l'Emmenthal, il a trouvé les résultats suivants :

Fromage frais : on y trouve, pour chaque gramme, 90,000 à 140,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente. Un fromage de 71 jours renferme 800,000 bactéries par gramme. Fromage mou : un fromage de 25 jours a 1,200,000 bactéries par gramme ; au bout de 45 jours, il en a 2,000,000 par gramme.

Mais la population d'un fromage n'y est pas partout distribuée de même, et ces chiffres s'appliquent aux régions du milieu. Le milieu est modérément habité en proportion des bords. Population d'un gramme de fromage mou près des bords : 3,600,000 à 5,600,000 microbes.

Si nous prenons la moyenne de ces nombres, il y a autant d'êtres vivants dans 360 grammes d'un tel fromage que d'hommes sur la terre.

DIALOGUES SAISIS AU VOL

Voyons, monsieur le professeur, quel âge me donnez-vous? — Aucun, madame; car je suis sûr que si je vous en donnais un, vous ne le voudriez pas.

* * *

Ah! je suis vraiment désolé d'avoir perdu ma femme. — Il vaut pourtant mieux qu'elle soit morte que vous. — C'est bien ce qui me console.

* * *

Comment faites-vous pour rester jeune? — Vieille habitude, mon cher.

* * *

Mon premier a la rougeole, mon second a la coqueluche, mon troisième a une fluxion... — Et votre tout?... je crois que je devine... c'est... — Mais, il ne s'agit pas d'une charade... c'est de mes trois garçons que je parle.

* * *

Je ne sais plus que faire de mon fils; il a pris une habitude invétérée de mentir. — Faites-en un avocat, monsieur, et sa fortune est faite.

* * *

Mais, mademoiselle Emma, je ne puis comprendre pourquoi vous ne vous mariez pas. — C'est bien simple, mon cher monsieur; je ne suis pas assez riche pour nourrir un mari.

* * *

Me promets-tu au moins, Emile, de m'aimer toujours? — Je te le jure, tu es ma chère fiancée, et tu le seras éternellement!

* * *

Aimez-vous le piano? — Dame! comme scie, comme ça!

* * *

Pourquoi a-t-on coupé la queue de ce cheval si courte? — C'est que son maître est membre de la société protectrice des animaux. Il pense que, par ce moyen, les pauvres mouches auront moins à souffrir.

* * *

Eh! mademoiselle, vous êtes donc plus âgée que votre sœur? — Oui, mais de trois mois tout au plus.

* * *

Y avait-il beaucoup de dames à la soirée du cercle? — Jamais tant. Les unes étaient en nage de danser; les autres en âge de ne plus danser.

* * *

Quand puis-je espérer que vous me payerez ma note; monsieur le baren? — Toujours, cher ami.

* * *

On dit que M. X... est excessivement riche. — Je le crois bien. Et voilà pourtant un homme qui est venu au monde sans un sou dans sa poche.

* * *

Bon! voilà qu'on établit aussi chez nous des pavés en bois!.. Après tout, c'est un grand avantage. — Et pourquoi? — Parbleu, comme ça il n'y aura plus de sourds... Ils seront tous écrasés.

* * *

Voyons, monsieur le baron, quelle était à votre avis la plus belle dame de votre soirée d'hier? — Ah! madame, dispensez-moi de répondre à cette question... — Oh! je vous comprends... Flatteur!

* * *

Je suis, madame, la nouvelle bonne de M. D..., qui demeure en face. Il m'envoie vous dire que vous ayez la bonté de fermer les fenêtres quand votre demoiselle joue. — Mais je croyais que M. D... était musicien lui-même... — C'est justement pour ça, madame.

* * *

Oui, mademoiselle, je vous aime et je vous offre mon cœur et ma main. — Avez-vous dit cela à maman? — Oui... il y a vingt ans.

* * *
Encore ivre! Tu veux donc te tuer? Et hier, c'était la même chose! Ne dis pas le contraire: on t'a vu. — Ah! qui est-ce qui m'a vu? — Quelqu'un que tu ne connais pas. — C'est bien, je sors: le premier que je rencontre et ne connais pas, je lui casse les reins.

* * *
Eh bien, ma chère femme, comment te plait le joli fichu rouge que je t'ai acheté? — Merci de ton attention, mon cher Ambroise. Mais je regrette que tu ne sois pas souvenu, en l'achetant, que je n'aime pas les couleurs voyantes, qui ne sont plus de mon âge. — Qu'aurais-tu préféré? — Mais... une simple robe de satin noir, par exemple: c'est toujours bien porté.

* * *
Dites, cousine, voudriez-vous être ma femme? — Certainement, Charles, avec plaisir. — Oh! je vous remercie, cousine; je vais en prendre note, et si jamais je fais la sottise de me marier, soyez sûre que vous aurez la préférence.

* * *
Salit, Aaron! — Atié, Isaac! — Qu'est-ce dans ton panier? — Tefine, ça commence par C. — Crénouilles? — Non. — Créfisses? — Non. — Alors qu'est-ce? — Champon.

Utilité des mathématiques

— Une bien belle chose, n'est-ce pas, que les sciences exactes?

— Certainement! me répondit avec enthousiasme le jeune professeur auquel j'adressai cette question. Il est évident que s'il faut 12 jours à un maçon pour construire ce mur, 12 maçons le feraient en un jour, 288 en une heure, 18,280 en une minute et 1,036,800 en une seconde!

LE FONDEUR

On voit bien souvent des jeunes filles qui épousent de vieux maris. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je ne me prononce pas sur cette haute question d'économie politique et administrative. Je constate seulement qu'en règle générale les jeunes filles qui se montrent parfois si revêches et si difficiles, sont assez contentes de prendre le premier venu. Il leur faut un homme pour ne pas entrer dans la confrérie de Sainte-Catherine. Eh bien, en voilà un... Il a quarante ans, cinquante ans, soixante ans, qu'importe : voilà un homme.

Donc deux jeunes filles, que je ne nommerai pas par respect pour le beau sexe, avaient épousé deux vieux maris. Soit dit à l'avantage de ces derniers, c'étaient deux fleurs d'hommes, tout ce qu'il y a de bon, de brave, d'honnête.

Les deux maris étaient tellement aimables, qu'ils laissaient toute liberté à leurs épouses. Voulaient-elles un pouff? — c'était encore la mode — voici un pouff? Voulaient-elles une confection?... voici une confection. Avaient-elles rêvé un chapeau, le plus excentrique de tous les chapeaux, des médaillons, des bagues, des bracelets? Tout cela leur était donné.

Qu'elles étaient heureuses !

Pardon, elles n'étaient pas heureuses.

Les maris avaient beau épuiser leur bonté et leur prodigalité, les jeunes épouses étaient dans la tristesse et la misère... leurs maris étaient vieux! Et plus d'une fois il était arrivé qu'on leur avait posé cette question épouvantable : « Madame, ce monsieur qui vous accompagne, c'est sans doute monsieur votre père ? »

Horreur, trois fois horreur! Il fallait donc changer cet état de choses.

Or, ne voilà-t-il pas qu'un jour un fondeur de cloches vint dans le pays, s'offrant à mettre à neuf toutes les cloches de la localité.

Bravo! les deux épouses ont trouvé le nœud de l'é-nigme. Elles vont trouver le fondeur et le supplient à deux genoux, comme les femmes savent si bien supplier, de bien vouloir refondre leurs maris.

Le fondeur était embarrassé. On le serait encore à moins. Mais les jeunes épouses supplient et resupplient tant, que l'artiste accepte moyennant bon salaire.

— Prenez garde, mesdames, s'écria-t-il en signant le contrat de fonte, d'avoir à vous repentir.

— Non, non, s'écrièrent les deux sottes en chœur; nous voulons de jeunes maris.

Les deux hommes, toujours bons comme le sont les hommes, acceptent, à la prière de leurs épouses, de se laisser refondre.

Le jour convenu arrive. Le fondeur empoigne les deux individus et les jette dans le moule où l'on fond la matière des cloches.

Les deux femmes surveillaient l'opération et deman-daient à chaque instant :

— Ça va-t-il? ça réussit-il?

Et le fondeur de répondre :

— Parfaitement, à merveille.

— Tant mieux! Oh! le plus beau jour de notre vie!

Quelques heures se passent, et le fondeur présente aux jeunes dames deux maris tout chaud fondus, tout frais.

Mon Dieu, qu'ils étaient beaux!

Je ne puis exprimer ici le bonheur des deux jeunes épouses. Au moins maintenant elles pourraient sans rougir se promener au bras de leurs maris.

Mais le bonheur ne fut pas de longue durée.

En retrouvant la jeunesse et la beauté, les maris per-dirent leur bonté et devinrent plus prétentieux.

Ces dames avaient été maîtresses, elles avaient porté les culottes; les maris réclamèrent leurs droits et leurs culottes.

Les dames demandèrent encore des robes et des bra-celets; mais les maris répondirent par un *non* bref et catégorique.

Les dames essayèrent la résistance, et le manche à balai commença son office.

Bref, voilà nos dames devenues plus malheureuses que jamais.

Elles allèrent alors retrouver le fondeur, et, se jetant à ses pieds, elles le supplièrent de refondre leurs maris et de les rendre tels qu'ils étaient auparavant.

Le fondeur leur répondit :

— Avec du vieux, je sais faire du nouveau, mais voilà tout. Mon art ne va pas plus loin. Je vous avais averties d'avance, mes chères dames; je vous avais dit : « Craignez qu'en les refondant, vous n'ayez des maris plus difficiles. » Tout ce que vous avez de mieux à faire, c'est de prendre patience.

Chères lectrices, ne vous avisez jamais de faire refondre vos maris, vous tomberiez de mal en pire... Et vous qui n'avez pas encore allumé votre chandelle au diable... pardon, à l'hyménée, choisissez toujours de manière à n'être jamais tentées plus tard de remettre vos maris à neuf et de les faire refondre.

Un homme averti en vaut deux. Une femme sur ses gardes en vaut quatre. *(Alm. pitt.)*

Un quatre-mains

Si connu que soit le piano, bien des gens ignorent que l'instrument peut être tenu par plus d'une personne à la fois.

C'est ainsi qu'une femme du peuple vit, il y a quelques années, à travers les rideaux du riche hôtel de Rothschild, la dame du puissant financier et sa fille exécuter un quatre-mains.

Des bruits absurdes couraient à cette époque, parmi la populace, sur la solidité de la célèbre banque.

— Quant à moi, dit la femme en entrant chez le voisin, je n'en doute plus.

— Pourquoi cela ?

— Rothschild n'a plus même le moyen de tenir deux pianos.

— Bah !

Non. Quand il prend envie à madame d'en jouer en même temps qu'à mademoiselle, il faut qu'elles se mettent toutes deux devant le même instrument.

ANECDOTES NUITHONIENNES

M^{me} M..., vieille dame de 80 ans, souffre de la goutte. — Que voulez-vous? dit-elle à quelqu'un qui la plaignait, je tiens ça de mon fils.

* * *

Pierre-Dzozet venait d'être nommé syndic de sa commune. Le brave homme était si bien pénétré de la haute position à laquelle il se trouvait appelé, que le soir du même jour on l'entendit dire à sa vache qu'il était en train de traire : *Ah! Lise, se te chavei ne quo l'é que t'ârié!*

* * *

M^{me} X... est très riche, mais encore plus économe, pour ne pas dire avare, et avec cela d'un orgueil!!... Quand elle prend le train pour se rendre à quelque ville voisine, que fait-elle pour donner le change aux personnes qui assistent à son départ? Elle monte dans un wagon de seconde. Bien. Mais le train n'est pas plutôt en marche, qu'elle passe dans un wagon de troisième par la porte de communication.

* * *

Servez-moi, monsieur l'aubergiste, une bouteille de votre meilleur vin. — Bien, monsieur : *Nannetta, va teri ouna botoille dou bosset pri dé la pouârta.* — Vous prendrez bien un verre avec moi. — Merci, avec plaisir : *Na, Nannetta, prin z'en iena derrei la grôcha tétze.*

* * *

Un jeune domestique porte à la poste une lettre destinée à l'auteur de ses jours. — Mais, mon cher ami, il n'y a pas d'adresse sur ce pli, lui dit le commis. — Pas besoin, mon père l'attend.

* * *

La vieille Gotton était la bonne des enfants de M. de B... C'était la troisième génération de cette famille qu'elle élevait, et elle avait pour tous ces bébés une tendresse de mère. Un jour, hélas ! la scarlatine vient lui enlever un, un gentil petit garçon de deux ans, son favori, pour lequel elle professait une véritable adoration : — *Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !* s'écriait cette bonne fille au comble du désespoir, *lié portant lou seul homou que l'ôssou djémé veretabliement amâ !*

* * *

Un domestique « tout battant neuf » entre un beau matin chez son maître : — Monsieur le baron, il y a là un monsieur qui vous demande. — Ah ! c'est sans doute M. X... ? — Je ne le connais pas. — Un homme... fort ? — Je ne sais pas, nous ne nous sommes pas empoignés.

* * *

Un paysan et sa compagne sont arrêtés devant une baraque de foire, écoutant les boniments d'un vulgaire impresario. Ils meurent d'envie d'entrer, mais cela doit coûter gros... et par le temps qui court !... Enfin le mari se hasarde à demander le prix des places : — Entrez, entrez seulement, braves gens ! dit le crieur, c'est pour rien : premières places, 50 centimes ; secondes, 30 ; troisièmes, 20. — *Eh ben ! vin, Cathri,* dit le bon campagnard, *vin adi, no no betérin chu lou catalogue.*

* * *

Un avocat avait à défendre devant les assises deux voleurs de profession. L'un avait volé en plein jour ; l'autre, de nuit. — Pour mon premier client, dit l'orateur, M. le procureur-général signale comme circonstance aggravante le fait qu'il a commis son vol en plein jour. Maintenant, pour mon second client, il voit une circonstance non moins aggravante dans le fait qu'il a volé de nuit. Mais, je vous le demande, messieurs les jurés, quand le pauvre diable pourrait-il donc voler ? — On rit à se tenir les côtes.

* * *

J'allais en chemin de fer de Romont à Bulle. Tout à coup, entre deux stations, le train s'arrête. — Pourquoi arrête-t-on, conducteur? — Parce que, vingt pas devant nous, il y a un ivrogne étendu sur la voie. — Bah! jusqu'à ce qu'on arrive là, il aura eu le temps de cuver son vin.

* * *

Dans une école supérieure de jeunes filles : — Je vous assure, mesdemoiselles, dit le professeur impatienté, que je préfère cinq collégiens à une seule d'entre vous. — Et toutes de s'écrier : Moi aussi! moi aussi! moi aussi!

* * *

Ah! François, François! vous m'aviez promis qu'à partir de Pâques vous seriez un *autre* homme, et vous continuez de boire... — *Qué vollin vo, moncheu l'incourâ, l'autrou l'a assebin sâ!*

* * *

Le petit Pierre revenait du sermon du Vendredi-Saint avec tante Guerite. En rentrant à la ferme, il dit à son père : — *Dité, scheigna, n'in ia ranné dé bon Diu. — Tieschté, bérrou! — Na, l'incoura l'a de que lliré moâ.*

* * *

Un cordonnier avait un procès, et, soit économie, soit qu'il voulût montrer son savoir, il prétendit se défendre lui-même. Mais l'avocat de la partie adverse ne l'entendait pas ainsi : — Comment! dit-il aux juges, moi, jurisconsulte, moi qui ai passé ma vie à étudier les lois, je plaiderais contre un sale savetier! — C'est vrai, monsieur l'avocat, répond l'artisan, je ne suis qu'un pauvre cordonnier, et vous un savant; mais moi, j'ai des formes, et vous, vous en manquez de toute façon.

* * *

On demandait à un syndic s'il mourait beaucoup de gens dans sa commune : — *Vetînque*, répondit-il, *atant tié dou madzou ein poïon betâ bâ.*

* * *

Un étranger sonne à une maison du « quartier de l'avenir. » Une vieille servante vient répondre. — Est-ce ici que demeure M. X...? — Non, monsieur, il demeure dans la basse ville. — C'est pourtant bien ici sa maison? — Oui, mais dans ce quartier les logements sont trop chers.

* * *

Un soir, vers minuit, le musicien X... descendait en titubant la rue de Lausanne. Incapable de retrouver son logement, il accoste un individu également... attardé. — Pourriez-vous me dire, lui demande-t-il, où demeure le musicien X...? — Mais... c'est vous-même! — Parbleu, je le sais aussi bien que vous; mais c'est où il demeure que je voudrais savoir.

Le petit voleur

M. le pasteur X... avait deux ou trois petits garçons en pension, entre autres un jeune gredin qui lui avait dévalisé son abricotier. — Comment! lui dit-il, en lui infligeant une correction bien méritée, comment, Paul! tu en es déjà venu là?... Me voler mes abricots! Mais dis-moi donc comment s'appelle cet être souverain pour qui rien n'est caché, qui voit tout et devant lequel moi, qui te parle, je ne suis qu'un misérable atome de poussière... qui est-ce? » Le petit en pleurant : « C'est madame la ministre! »

Le docteur Dumanoir

Les pharmaciens sont souvent obligés d'entendre les plaintes plus ou moins fondées des malades qui se présentent à leur officine. Alors, selon le genre de maladie, ils leur recommandent tel docteur ou tel autre. L'autre jour, un inconnu, assez nigaud du reste, se présente chez le pharmacien X... et lui raconte ce qu'il ressent avec une prolixité agaçante. A chaque détail nouveau, le pharmacien lui répond : « Prenez Dumanoir! prenez Dumanoir! (un des meilleurs médecins de la ville). » Le client, qui ouvre de grands yeux et croit qu'on lui propose un médicament, s'écrie : « Faut-il prendre ce manoir, en infusion ou en décoction? »

Entre amis

Un père de famille se lamente de la conduite de son fils devant un de ses vieux amis. — Tu devrais lui faire des remontrances sérieuses, lui dit l'ami. — Moi? reprend le père, à quoi bon? Il n'écoute que les imbéciles... Parle-lui!

Naïveté

M. F. . . , agronome distingué des environs de F. . . , a introduit dans le pays plusieurs races nouvelles, entre autres une espèce de porcs noir et blanc de petite taille, qui jouissent d'une grande réputation. Cette circonstance explique le contenu de la lettre suivante que M. F. . . recevait au mois d'octobre dernier de l'un de ses fermiers, qui l'avait écrite en toute simplicité:

« Monsieur,

« J'ai été à la foire de R. . . , et j'y ai trouvé des cochons
« de votre espèce; il y avait beaucoup de bêtes, et j'ai été
« bien étonné de ne pas vous y rencontrer. »

Cordzon et son bouébo ¹⁾

Cordzon, lou maçon, apri itre z'âo ôvrei, s'étei établi din on velâdzo, et l'allâvé in dzornâ po fère dei mur dé grandze et dé curti et mimamin po rinbotzi lé mézon.

L'avei avouei li son bouébo que lei servessei dé manovreï po ramassâ lé carron et portâ lou mortei.

Cordzon avei prâo d'acquoué s'on vâo, mâ toparei, quand faillei botzi, n'étei pas dei derri.

On matin que l'étei in dzornâ po réfère lei z'egrâ dé la cura, ye demandé à son bouébo:

François, quin' hâora éte?

— S'in manqué cinquanté-houet menuté dé midzo.

— Diéro dis-tou: cinquanté-houet menuté?

— Oué.

— Eh bin! on s'in fo dé hâo menuté, allin dinâ!

1) Patois de Fribourg.

PHOTOGRAPHIE DÉNONCIATRICE



Nous lisons dans la *Revue de photographie*, publiée sous la direction de M. E. Demole :
Un vol important était commis tout récemment dans le quartier des Halles, rue St-Honoré, à Paris. Des voleurs s'introduisaient, vers cinq heures du matin, dans un appartement occupé par deux dames et profitaient de leur absence pour faire main basse sur une somme de 50,000 francs en valeurs, en billets de banque, en or et en argent.

Dès que les victimes de ce vol constatèrent la disparition de leurs « modestes économies, » elles ne se contentèrent pas de pousser des soupirs désolés, des cris désespérés, de lever les bras au ciel; elles se hâtèrent de courir au commissariat de police, de déposer leur plainte en des termes d'autant plus circonstanciés qu'elles n'avaient aucun renseignement utile à fournir.

Des agents de la sûreté furent aussitôt mis en campagne. De l'enquête faite dans la maison où avait été commis le vol, il ne surgit aucune indication pouvant mettre sur une piste, même la plus vague. Les locataires n'avaient rien vu, pas davantage le concierge — ce qui n'a rien d'in vraisemblable.

Quels pouvaient être les auteurs de ce vol? C'était là un point d'interrogation gênant pour la police. Comment se débrouiller, en effet, sans le moindre indice? Tant et si bien que les agents de la sûreté étaient embarrassés, qu'ils ne savaient plus à quel saint se vouer.

Or, on apprit un beau jour qu'une râfle de dix-sept drôles des deux sexes avait été faite, et que dans ce coup de filet étaient compris les industriels qui avaient si brillamment opéré rue St-Honoré.

Cependant le flair des limiers de la police n'avait joué aucun rôle dans ces arrestations : c'était une photographie d'amateur qui avait déterminé la râfle. Voici comment :

Dans la maison située de l'autre côté de la rue St-Honoré, en face de celle où fut commis le vol, un locataire, qui venait de se lever, respirait l'air frais du matin à sa fenêtre et suivait avec attention ce mouvement de population, de charrettes et de camions, qui donne un aspect particulier si pittoresque à ce quartier, alors que tout Paris dort du plus profond sommeil.

On ne voisine pas à Paris ; cependant on connaît assez les êtres qui vivent autour de vous ; on finit par s'intéresser à leurs habitudes, à leurs allées et venues.

Or, le locataire si matineux, en regardant la maison d'en face, aperçut deux dames accoudées au balcon d'un appartement, et quelle ne fut pas sa surprise en constatant que ces deux dames n'étaient pas celles qu'il avait l'habitude d'y voir. Cela le frappa, sollicita sa curiosité, car les deux dames vivaient seules. Il fit part à sa femme de son étonnement.

« Après tout, se disait-il, elles ont peut-être des invitées de province venues à l'occasion de la Fête-Nationale. » Cela était possible. Et cependant il ne pouvait se faire à cette idée. Un pressentiment inanalysable lui disait que quelque chose d'anormal se passait dans cet appartement... mais quoi ? Rien de bien grave, sûrement...

Ce locataire est photographe, photographe-amateur. Une idée lui vint : « Si je photographiais ces deux dames.... La lumière est belle, leur pose est bonne ; ce serait drôle.... puis, ma foi, on ne sait pas !.... »

Et, après avoir établi son instrument, l'avoir bien braqué sur les deux peronnelles immobiles, qui ne s'étaient aperçues de rien, il cueillit leur portrait sur une plaque... aussi impressionnable que possible.

Cette délicate opération exécutée avec toute la discrétion qu'elle comportait, la fenêtre fut refermée, l'appareil remis, et chacun, de son côté, vaqua à ses occupations.

Ce n'est que le lendemain de la fête du 14 juillet que le photographe-amateur eut connaissance du vol qui avait été commis et des recherches infructueuses de la

police. Alors il se souvint des deux femmes qu'il avait photographiées, et il se hâta d'apporter quelques épreuves de son cliché au commissariat des Halles.

Les deux aimables invitées à la fête nationale n'étaient autres que deux demoiselles plus ou moins avantageusement connues sur les trottoirs du quartier. Elles furent arrêtées, ainsi qu'une collection d'individus parmi lesquels les auteurs du vol.

Pressées de questions, elles avouèrent qu'au balcon elles ne prenaient pas le frais, mais faisaient le guet, pendant que leurs chevaliers servants fouillaient les meubles et remplissaient leurs poches.

Qui donc osera soutenir, après cela, que la photographie des amateurs ne sert à rien ?

A Saint-Maurice

Un touriste à un indigène : — C'est donc ici qu'il y a tant de crétiens ? — Oui, monsieur ; mais, en été, il ne font généralement que traverser le pays.

Un quatrain

C'était à l'époque où les accidents de chemin de fer allaient se multipliant. Un poète, partant pour un voyage, alla prendre congé d'un ami. Ne le trouvant pas, il laissa sa carte de visite avec ce quatrain :

Je pars. Je me confie aux caprices du disque,
Instrument de progrès grâce auquel l'homme risque,
Jouant les détritris dans les trains démolis,
De partir voyageur pour revenir colis.

Un héritage ?

Voici ce que c'est : Une petite fête où plus on est de fous, moins on rit.

RECETTES ÉCONOMIQUES

Potage à la julienne. — Prenez en égale quantité carottes, navets, panais, poireaux, oignons, de l'oseille et de la laitue; coupez le tout en filets minces de la longueur de deux doigts environ, excepté les oignons qu'il faut couper en tranches. Passez les racines au beurre pour les faire revenir et ne mettez qu'ensuite la laitue, les herbes et un peu de cerfeuil que vous faites également revenir; mouillez avec du bouillon ordinaire ou du bouillon fait avec du Liebig et faites bouillir à petit feu jusqu'à ce que le tout soit bien cuit. Préparez de minces tranches de pain dans une soupière, et versez-y votre julienne.

Riz de veau aux fines herbes. (*Entrée.*) — Hachez fin du persil, ail, échalotes, voire même quelques champignons; maniez tous ces ingrédients avec un peu de bon beurre, du sel, poivre, etc.; prenez les riz de veau préalablement nettoyés et blanchis, et mettez à la casserole avec bardes de lard par dessus, un $\frac{1}{2}$ verre de vin blanc, autant de bouillon ou extrait de viande délayé dans un peu d'eau, et faites cuire à très petit feu, que cela ne fasse que frissonner. Quand ils sont cuits, sortez-les de la casserole avec précaution pour ne pas les briser; dégraissez la sauce, ajoutez-y sur la pointe d'un couteau un peu de Liebig pour colorer et velouter votre sauce, puis versez sur les riz.

Choux-fleurs au beurre. — Les choux-fleurs doivent être choisis très blancs. Divisez-les en plusieurs parties selon leur grosseur, retirez la peau dure qui recouvre la tige et jetez les morceaux dans une terrine d'eau fortement additionnée de vinaigre afin de faire sortir les chenilles ou vermisseaux qui pourraient s'y trouver, égouttez les choux-fleurs, plongez-les dans l'eau bouillante salée, et lorsqu'ils sont cuits, retirez et égouttez de nouveau. Faites sauter à feu vif dans un morceau de beurre chauffé à la poêle, salez, poivrez et ajoutez un peu de persil haché.

L'Extrait de viande Liebig délayé dans un peu d'eau chaude assaisonne très bien les choux-fleurs, de même que tous les légumes bouillis en général.

Haricots à la maître-d'hôtel. — Lorsqu'ils sont cuits, faites-les égoutter, mettez-les dans une casserole avec du beurre, un peu de farine ou sans farine, sel, poivre; faites sauter, mouillez-les légèrement d'un peu de bouillon fait avec de l'Extrait de viande Liebig, ajoutez du persil haché et servez.

Pour les préparer au gras, on les fait baigner dans du bouillon d'Extrait de viande Liebig et on les laisse réduire, puis on les sert sur du beurre frais dans lequel on a manié du persil.

Poularde à la Montmorency. — Prenez une belle poularde ; plumez, videz, flambez, trousssez les pattes en dedans, piquez les filets de lard fin ; emplissez le corps avec des foies de volailles, du jambon gras et maigre, le tout haché très menu. Mettez la poularde dans une braisière foncée de lard de poitrine, carottes et oignons coupés en tranches, un bouquet garni ; salez, poivrez, mouillez d'un verre de bouillon de Liebig et de plusieurs cuillerées de vin blanc. Laissez cuire au four du fourneau ou avec du feu dessus et dessous, pendant une heure, en arrosant très fréquemment avec le jus de la cuisson, de façon à ce que la poularde soit bien glacée. La cuisson terminée, dressez-la dans un plat chaud ; masquez avec le jus de cuisson bien dégraissé et passé. Servez.

Sauce mère. — Quatre décilitres de jus lié ou d'espagnole ou simplement du Liebig délayé dans un peu d'eau chaude. Ajouter parure de truffes ou de champignons. Faire réduire en incorporant peu à peu à la sauce 1 décilitre et demi de mère ; on passe à la passoire fine et on sert ensuite.

L'honnêteté avant tout

Le père (à son fils qui va partir pour l'étranger) : Mon garçon, l'honnêteté avant tout : avec l'honnêteté on atteint son but. Pour te montrer ce que peut cette vertu, je vais te raconter ce que j'ai fait. Comme tu le sais, j'étais associé avec N... pour le commerce du bétail. N... était absent. Arrive le comte X..., qui m'achète une vache pour 600 francs. Il la paie et s'en va. Bientôt après, je recompte la somme : il y avait 100 francs de trop, donc 700 francs. Qu'ai-je fait ? J'ai donné aussitôt et sans hésiter 50 francs à mon associé. Oui, voilà ce que ton père a fait.

La musique de Wagner

— Marie, crie une dame à sa fille, joue donc autre chose que du Wagner ; j'en suis fatiguée.

— Mais ce n'est pas moi qui suis au piano, répond la jeune fille, qui se trouve dans une pièce adjacente.

— Mais qui est-ce donc, alors ?

— C'est bébé avec sa nourrice.

Corales et chants populaires

(Suite)

Ouna coraoula

Dessus sta pliesce ouna coraoula
Tota dé dzouvené dzens.
On galant tzi no que no mainé,
Ah ! maina-no lerdzirement.

Oh ! in da iouna per su toté
Que dansé mignonement.
On galant tzi no que no mainé,
Ah ! maina-no lerdzirement.

Déman vo z'alladé à la faire,
Qué mé l'in adzetérai vo ?
On galant tzi no qué no mainé.
Ah ! maina-no lerdzirement.

On bi ruban dé cinquante auné
Et dé vent et quatrou colaou.
On galant tzi no que no mainé,
Ah ! maina-no lerdzirement.

Quand scharai por ouna princesse,
Ah ! lou présent scharai praou grô.
On galant tzi no que no mainé,
Ah ! maina-no lerdzirement.

Fribourg.

Adieu, chère Rosalie

Adieu, chère Rosalie,
A la guerre il faut aller,
Il faut quitter nos maitresses
Pour embrasser nos fusils,
Pour aller sur nos frontières
Pour défendre nos foyers.

— Cher amant, que tu m'affliges
En m'annonçant ton départ !
J'ai cherché ton capitaine
Qu'il te laisse en garnison
Auprès de ta bien-aimée
Qui reste dans le canton.

Mon cher amant, pour ta route
Ton sac est-il bien garni ?
Tiens, voilà quatre chemises
Qui sont faites de mes mains,
Une bourse bien remplie,
C'est pour boire à ton chemin.

— Merci, chère Rosalie,
De ton amitié pour moi.
Tiens, voilà, prends cette bague,
C'est la bague de l'amour,
Et prends garde d'être sage
Jusqu'au jour de mon retour.

Adieu, chère Rosalie,
Puisqu'il faut donc nous quitter !
C'est la nation qui l'ordonne
A la loi faut obéir.
Nous serons toujours sincères
Jusqu'à la fin de nos jours.

Groley.

Adeisivo

Adeisivo, petita mia,
Ne vo revéri djiamé ;
I m'in vé schu shtau montagné,
Vo restâdé in payi bâ :
Schondzidé adi koqué yadzou
Que vo m'avâ schu tzerma.

— Adeisivo, petit volâdzou,
Ne vo revéri djiamé ;
Schondzidé adi koqué yadzou
Que vo m'ey caouja la moâ ;
Mâ la moâ que vo mé caoujadé
Mettré fin à ti mé mau.

D'après F. Kuenlin.

Énigme

Je suis utile au sujet comme au roi ;
Dès que je ne sers plus, je change de figure,
De même que de nom, selon la conjoncture
Du temps auquel on vient à se servir de moi.
Jugez de ma maigreur : on me voit les arêtes.
Je ne suis point un monstre, et pourtant sur mon corps
Il s'est trouvé jusqu'à trois têtes
Qui se gardaient toujours de paraître au dehors.
Par les noms que je porte, on peut assez connaître
Qu'en automne, en hiver, au printemps, en été,
Je suis de grande utilité.
Lecteur, rêve à présent sur ce que je puis être.

Charade

Sans mon premier, point de forêts.
Sans mon second, point de musique;
Et conséquence assez comique,
Sans mon tout, point de cabarets.

Logogriphe

Sur mes huit pieds, je mets en la demeure
Des éléments d'ordre et de propreté;
Tout y est fait en son temps, à son heure ;
J'y conduis tout avec habileté.
Mais sur six pieds, de ce doux apanage
Gâtant, troublant les paisibles attraits,
L'affreuse humeur que j'apporte en ménage
En vient ôter le bonheur et la paix.
Sur quatre enfin, que le Seigneur me garde
Mon premier rôle et non point mon second,
Pour que l'enfant qui toujours me regarde
Puisse me voir une auréole au front.

Passe-temps

Placer les consonnes représentées par des X dans la phrase ci-dessous ébauchée, de façon à ce que cette phrase offre un proverbe connu :

XOEUX XUI XOUXIXE XA XAX XE
XUIX XEXIXE

Nom historique à composer

Emprunter une syllabe à chacun des noms historiques qui suivent afin d'en former un cinquième :

BRANTOME MATHUSALEM
RICHELIEU VILLEMAIN

Devinette

Prouver par cinq départements de la France qu'un neveu d'Abraham n'aimait pas le beurre.

Rébus

laITÉ estTU
en laCHANT Tula

Solutions des problèmes de 1891

La mot de la charade de l'année dernière est *découverte*; celui du logogriphe, *képi, épi*. — Les villes de France qui, additionnées, donnent un total de vingt-et-un, sont : *Troyes, Foix, Cette*. — Cent (C), plus cinquante (L), plus un (I), plus zéro (O), égalent CLIO, sœur d'Apollon. — Une génisse ressemble à une carte à jouer quand elle est *lasse de trèfle* (l'as de trèfle). — Le sens du rébus est : *Les caractères changent en grandissant*.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales.....	XXIX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXX
I. Direction de l'Instruction publique.	XXXI-XXXVII
II. » de la Justice et des cultes	XXXVII-XXXXI
III. » des Finances.....	XXXII-XXXV
IV. » de l'Intérieur.....	XXXV-XXXVIII
V. » des Travaux publics.....	XXXVIII
VI. » de la Police.....	XXXIX-LI
VII. » de la Guerre.....	LII
Préfectures.....	LII-LIII
Syndics.....	LIII-LX
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LX-LXX
Etablissements de crédit public.....	LXX-LXXXIII
Officiers d'état civil.....	LXXXIV-LXXXV
Postes et télégraphes.....	LXXXV-LXXXVII

Seconde partie.

S. G. Mgr Deruaz.....	1— 7
Le printemps en 1891, poésie.....	8
Agriculture : L'Exposition des taureaux à Fribourg (M. EMMANUEL DE VEVEY).....	9—14
VI ^e centenaire de la Confédération suisse (M. PH. GODET).....	15—24
VII ^e centenaire de la fondation de Berne.....	24—26
Devant le juge.....	26—27
Une scène des temps passés.....	28—35
La confrérie de St-Luc (M. MAX DE DIESBACH)...	36—39
Messieurs les gendres.....	40—42
La Mosheila et le Vierdza, poésie (M. L. BORNET).	43—45

	PAGES
Société helvétique des sciences naturelles (M. le prof. GRANGIER)	46—53
Le grand donjon de Romont (R ^d P. Apollinaire)	54—58
Enfantines	59—60
Nécrologie: M. Ignace de Weck	61—62
M. Alfred de Bremond (M. le prof. GRANGIER)	63—65
M. Alexandre Kaiser	65—66
M. Augustin Eggis	66—68
M. Alexandre Mauron (M. ALEXIS BOURQUI)	68—71
M. Jean Meyer	71—73
M. Fr.-Xav. Aeby (M. l'archiv. J. SCHNEUWLY)	73—74
M. Placide Bise (M. le prof. GRANGIER)	74—76
M. Clément Robadey	76—77
Une vente publique au XV ^e siècle	79—83
Noir et Blanc, poésie (M. ALEXIS BACHELLERIE)	84—85
Le Musée cantonal d'histoire naturelle (M. le prof. M. MUSY)	87—88
L'ivrognerie	89—91
Du luxe (M. le prof. GRANGIER)	92—95
La catastrophe de Mœnchenstein	96—101
Bibliographie: La Suisse romande en zig-zag par M. Cornaz-Vulliet	102—104
Dialogues saisis au vol	105—107
Le fondeur	108—110
Anecdotes nuithoniennes	111—114
Photographie dénonciatrice	116—118
Recettes économiques	119—120
Corales et chants populaires (suite)	121—122
Enigme, charade, logogriphe, etc.	123—124



... VERITABLE ...

Extrait de Viande

Liebig

Fabriqu     
FRAY-BENTOS

Les plus hautes r  compenses aux grandes
Expositions internationales depuis 1867

Hors Concours depuis 1885

Exiger LE FAC-SIMILE *Jo Liebig*
DE LA SIGNATURE
en Encre bleue

Se m  fier des substitutions et imitations

L'extrait de viande Liebig, fabriqu      Fray-Bentos, est
du bouillon concentr  , d  pourvu de graisse et de g  latine.

Son emploi offre une grande facilit   et une   conomie
notable pour la pr  paration instantan  e d'un excellent
bouillon.

Il sert avantagement    pr  parer des soupes, ainsi
que des sauces,    assaisonner et    am  liorer des potages
maigres, des l  gumes, des plats de viande et de poisson,
en un mot, des mets de toutes sortes.

Il se conserve ind  finiment.

(H3423I) 13

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie
pour la Suisse.

**MM. WEBER et ALDINGER,    St-Gall. — M.
L  onard BERNOUILLI,    B  le. — MM. BURKE et
ALBRECHT,    Zurich.**

En vente chez les marchands de comestibles, dro-
guistes,   piciers, etc., etc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE

J.-C. MEYER

70, rue des Epouses **FRIBOURG** Vis-à-vis de la cathédrale

Fournitures de bureaux :

Registres, Copies de lettres depuis fr. 26 la douzaine, Presses à copier, Biblioraptes, Hectographes et pâte de rechange, Encres. Enveloppes avec raison de commerce depuis fr. 4»50 le mille, papiers à lettres avec entête depuis fr. 10 la rame (1,000 feuilles simples). Fomulaires de notes et de traites, Carnets de reçus et à souches, Papiers buvards anglais, etc.

Cartes de visite imprimées depuis fr. 2»25, et lithographiées depuis fr. 3»75 le cent.

ÉTIQUETTES POUR VINS ET LIQUEURS

Ques de Fribourg - Imagerie fine - Couronnes mortuaires

Violons et accessoires : archets, sourdines, chevalets, etc. Grand choix de **Cordes de violon**, de guitare, zither, viola, violoncelle et contrebasse.

JOUETS D'ENFANTS

(H910F) 6

A LA BELLE JARDINIÈRE

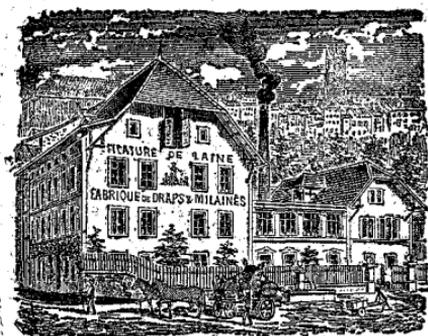
J. WEILLER

86, Rue de Lausanne **FRIBOURG** 86, Rue de Lausanne

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour hommes, jeunes gens et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies française et anglaise pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté. (H880F) 3

Maison de confiance.



FILATURE

DE

Fribourg

NEUVEVILLE N° 82

LA FILATURE DE FRIBOURG se recommande à l'honorable public pour (H879F) 2

LE FILAGE DES LAINES

LA FABRICATION DE DRAPS ET MILAINES

Ouvrage consciencieux, prompt et soigné

Etablissement de peinture sur verre

DE

L. GREINER

FRIBOURG

Rue de Morat, 261

PEINTURES SUR VERRE

VITRAUX D'ÉGLISE

Figures allégoriques et genre tapisserie

SPECIALITÉS:

PEINTURE D'ARMOIRIES, IMITATION ET RESTAURATION DE PEINTURES ANTIQUES SUR VERRE

Vitrages plombés, Fenêtres à fond de bouteille (H1179F) 44

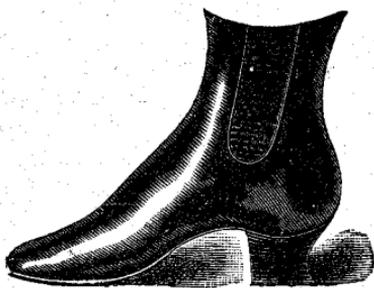
Vitres mattes et brûlées pour vestibules, lanternes, etc.

Entreprises de vitrages pour bâtiments

Devantures de magasins, couvertures en verre, serres, etc.

VENTILATEURS EN VERRE POUR MAGASINS

VIS-A-VIS DE L'HOTEL-DE-VILLE



144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144
CORDONNERIE POPULAIRE
 MAISON D'ALT
FRIBOURG

Toujours grand choix de bottines, souliers et pantoufles pour enfants, pour dames et hommes à des prix très bas. (H905F) 5

Prix-courant :

	Fr. Ct.
Souliers pour enfants depuis	—»65
Bottines » fillettes	3»—
Souliers » dames	5»—
Bottines » dames, en cuir	6»—
Bottines » dames, en lasting	5»—
Souliers » garçons, forts	4»80
Souliers » hommes, forts ferrés	8»—
Bottines » hommes, en cuir élastique	7»75
Bottes » hommes, fortes ferrées	12»80
Soulier Richelieu et Molière pour dames	5»50
Souliers Richelieu pour hommes	5»80
Souliers bain de mer pour hommes	4»50
Pantoufles, canevas pour dames	1»80
» en feutre pour dames	1»25
» en feutre pour fillettes	—»90
» en feutre pour enfants depuis	—»70
Bottines, feutre gall pour enfants	2»50
» feutre gall pour fillettes	3»50
» feutre gall pour dames	4»50
Etc.	

Raccommodage prompt et solide.
 SE RECOMMANDE,

Eug. Wyser-Hoerni

144, Place de l'Hôtel-de-Ville 144

DANS LA MAISON DE MADAME LA BARONNE D'ALT

Fabrique
DE
CHEMISES
FAUX-COLS, MANCHETTES
—
DEVANT DE CHEMISES
—
CHEMISES ET GILETS
de Flanelle
CPAVATTES

Spécialité
d'articles de lingerie
POUR
HOMMES ET ENFANTS
sur mesure
—
BONNETERIE
Anglaise et Française
BRETelles

M^{me} V^{ve} P. MAILLARD
CHEMISIER

Rue de Lausanne, 78, à Fribourg
Lingerie pour dames

Coupe et confection garanties

(PRIX FIXE)

Chemises blanches depuis fr. 2>75.

Chemises en couleur depuis fr. 3>75.

Maison de confiance (H1161F) 12

J. R O D
A VEVEY

Fabrique de ciment Portland artificiel et supérieur, ciment prompt, chaux hydraulique, chaux légère, briques diverses, carrelages en ciment et en terre de diverses formes et couleurs, Tuyaux en ciment et en grès d'Aarau, coulisses en ciment, bassins. Produits réfractaires. Carbonate pour eaux gazeuses. (H996F) 9

Ligue contre les vins factices

Rapports directs entre producteurs et consommateurs

Vins rouges de table **garantis naturels et sans plâtre**, de 110 à 140 francs la bordelaise de 220 litres suivant qualité, **rendus franco de port et de droits fédéraux jusqu'en gare d'arrivée, fût neuf compris.** On expédie aussi par demi-pièce. (H4375J) 42

S'adresser en toute confiance au **Directeur de l'Union des Propriétaires de Vignobles**, Bureaux et Chais, rue Massillon, à Nîmes (Gard). Envoi d'échantillons et prix-courants. On demande de bons représentants.

FAMEUSES ET VÉRITABLES

Gouttes stomachiques de Maria-Zell



Schutzmarke.

L. Brady

préparées dans la pharmacie « zum heiligen Schutzengel » de Charles Brady, à Kreamier (Moravie). Le merveilleux effet salubre de ces gouttes appliquées principalement aux *incommodités de l'abdomen*, à la *cardialgie* ou *gastrodynie*, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable, dans les maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes que chez les enfants, qu'elles se sont faites une



Schutzmarke.

L. Brady

renommée durable et même ont excité l'intérêt de célèbres médecins français.

La plupart des maladies résultent d'un estomac gâté et d'une indigestion complète et par conséquent produisent un sang conglutiné et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germe, toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées, sont supprimées heureusement, et complètement à la suite de son usage, les souffrants en prennent une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

L'effet des gouttes de Maria-Zell est au-dessus de tout autre moyen dans les cas suivants: manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flatuosité, rapports aigres, colliques, catarrhe stomachique, fer-chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorroïdes (veines hémorroïdales).

Cet élixir a affirmé pendant une expérience de plus de 200 ans, la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment aidé à atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le Père Ambroise, en fut l'inventeur, et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée dans toute la Syrie et Palestine, car il guérissait avec ce moyen partout où tout autre secours était vain. Usant de ce fameux élixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans; son père et sa mère vécurent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le Père Sévérin, ecclésiastique à Constantinople, transmit par voie de succession la formule à des parents collatéraux et longtemps ce remède, du reste connu de très peu, était employé comme médicament secret jusqu'à ce que l'un de ses parents que le sort a mené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accorda la considération bien méritée.

Le très révérend prieur du couvent Athos, le Père Grégoire, fut âgé de 98 ans, et un Frère du même couvent 102 ans. A l'hôtel des Invalides à Murano près de Venise, un officier nommé Jean Kovats, âgé de plus de 100 ans, mourut en 1838, devant cet âge avancé principalement à l'usage de cet élixir. — La

(Voir la suite à la page suivante).

duchesse Elisabeth d'Innsbruck, déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet élixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet élixir fut employé avec le meilleur succès, d'abord que dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement faut-il remarquer encore que les principes composants, sans aucun autre alliage de substances médicales, reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres, en sont le suc extrait, déténué et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies, qui, assemblées tous les ans au pied du Liban dans l'Asie Mineure, sont expédiées toujours fraîches en Europe.

INSTRUCTION

L'Elixir de Maria-Zell a pour but de délayer doucement, il a le goût très agréable amer et l'on en prend le matin à jeun, avant le dîner et le soir avant de se coucher. Chaque fois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor; de force, de vigueur et de courage. Aussi y a-t-il à remarquer que chacune des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continu de cet élixir (H3407J) 13



Schutzmarke.

E. Prany

AVERTISSEMENT! — Des contrefacteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même ou un nom semblable et de vendre ces falsifications comme véritables *Gouttes stomachiques de Maria-Zell*. On avertit donc tout spécialement contre l'achat de ces imitations afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi de ces falsifications. Les véritables *Gouttes stomachiques de Maria-Zell*, connues depuis plus de deux siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-contre et la signature. La formule d'emploi, accompagnant chaque flacon, fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. GUSEK, à Kremzier.

Prix du flacon 1 fr. ; double flacon 1 fr. 80.

Les fameuses et véritables *Gouttes stomachiques de Maria-Zell* sont en vente dans les pharmacies suivantes :

Fribourg : Pharmacie Boéchat et Bourgknecht.

» Charles Lapp, droguiste.

Aubonne : pharmacie Peter.

Avenches : pharmacie Caspari.

(Voir la suite à la page suivante).

**Suite des dépôts où les véritables gouttes stomachiques
de Maria-Zell sont en vente.**

- Berne: pharmacie Andreœ.
 » » Brunner.
 » » Pohl.
 » » Pulver.
 » » Rogg.
 » » Tanner.
 » » D^r Bähler.
 » » Bonjour.
 Bienne: pharmacie D^r Guido Benz.
 » » René Hafner
 » » Stern.
 » » J.-B. Vuillemin.
 » » Adler.
 » » Arnold von Ins.
 Bulle: pharmacie Magnenat.
 » » Rieter.
 Chaux-de-Fonds: pharmacie Bech.
 » » Gagnebin.
 Delémont: pharmacie D^r Dietrich.
 » » Feune.
 Genève: pharmacie Belli, pharmacie centrale.
 » » Burkel et C^{ie}.
 » » Coëytaux, Cours de Rive, 2.
 » » D^r L. Diel, ph. Internationale.
 » » G. Faul, Pâquis, 12.
 » » G. Gœgg.
 » » C. Hahn.
 » » Herking, Croix-d'Or, 5.
 » » Lendner, rue de Rive.
 » » H.-C. Muller, Place-Neuve, 4.
 » » Piotrowski, pharm. Habel.
 » » Reber, boulev. James Fazy.
 » » Ullmann-Eyraud.
 Grellingue: Misserlé-Kaiser.
 Laufen: Færber, droguiste.
 Lausanne: pharmacie E. Burnand.
 » » Aug. Amann.
 » » Grandjean.
 » » Morin
 Liestal: pharmacie Moser.
 Locle: pharmacie Caselmann.
 » » Theiss.

(Voir la suite à la page suivante).

**Suite des dépôts où les véritables gouttes stomachiques
de Maria-Zell sont en vente.**

- Lugano : pharmacie E. Andina.
» » Luigi-Andina.
» » E. Lucchini.
» » Farmacia Elvetica.
- Montreux : pharmacie Rapin.
Morges : pharmacie Cuérel.
Moutier : pharmacie Von Ins.
Morat : pharmacie Gollietz.
Neuchâtel : pharmacie Bourgeois.
» » Dardel.
» » Jordan.
» » Guebhardt.
- Nyon : pharmacie Callet, pharm. Monnier.
» » F. Roux.
- Porrentruy : Pharmacie Savoie.
» » Gigon.
» » Kramer.
- Sierre : pharmacie de Chastonay.
Sion : pharmacie Faust.
» » C.-A. Hofmann.
» » Pitteloud.
» » de Quay.
- Sissach : pharmacie Ruepp.
St-Blaise : pharmacie Zintgraff.
Vevey : pharmacie G. Narbel.
» » St-Martin, Caspari
» » Delafontaine.
» » Dr Ducommun.
» » B. Nicole.
- Soleure : pharmacie Dürholz.
» » Goldene, Apotheke.
» » Pfähler.
» » zur Schlange.
» » Schiessle & Forster.
» » Wægte, pharm. de l'Aigle.
- Yverdon : pharmacie J. Gétaz.
» » Perret.

Dépôt général pour la Suisse :
Pharmacie PAUL HARTMANN,
à STECKBORN

PLUMES ET DUVETS

Magasin de meubles

224, Rue de la Préfecture, 224



Le soussigné rappelle à sa clientèle et au public qu'on trouve toujours chez lui un grand assortiment de meubles en tous genres.

Echantillons. Travail à domicile. Fournitures

Réparations.

Prix modérés.

Se recommande

43

Ant. FELDER, tapissier.

LITS COMPLETS

ATTINGER, frères, éditeurs, Neuchâtel

ALMANACH AGRICOLE

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR

la Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XXX^e année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire : 35 centimes

Franco contre remboursement postal

P. MEYLL

Rue du Tilleul, 152

Fribourg

Fournitures de bureau et d'école	Grand choix de livres de prières
Grand assortiment de registres	et d'articles religieux
Articles de dessin	Cadres de photographies
Papiers à lettres courants, etc.	Articles de maroquinerie
Papeteries de luxe	Buvards
Imagerie fine	Portefeuilles, carnets
Jouets d'enfants	Portemonnaies, sacs à main
	Nécessaires, trousse
— x —	
Articles de nouveauté et fantaisie	Articles de nouveauté et fantaisie

➡ Maison primée par des premiers prix à plusieurs ➡
Expositions cantonales et fédérales

HERDINAND MOCH

A NEUCHÂTEL (Suisse)

Maison fondée en 1870

Graines potagères, fourragères, forestières, économiques.

— Trèfles, esparcettes, luzernes, fenasses et raygrass.

— Compositions de graminées diverses pour prairies et gazons. — Graines de fleurs. — Oignons à fleurs de Hollande et d'autres provenances. — Plants d'asperges. — Raffia ou fibres du Japon pour attacher les plantes et la vigne, etc., etc.

GROS ET DÉTAIL

NB. — Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.

Maison placée sous la surveillance de la Station suisse du contrôle de semences à Zurich. — Les catalogues sont envoyés franco et gratis sur demande. (H877F) 4

La filature mécanique de lin et tissage

A SCHLEITHEIM

Station Schaffhouse

s'occupe de filer, tisser, retordre et blanchir à façon le lin, le chanvre et les étoupes qu'on voudra bien lui confier. — Les matières premières sont consciencieusement utilisées, et un travail solide est assuré. (H3410J) 30

Tarifs et échantillons franco et gratis sur demande.

DALER & C^{ie}, opticiens

60, rue de Lausanne FRIBOURG (Suisse)

Les mieux assortis en : Instruments d'optique-lunetterie, spécialité de verres extra-fins et prescriptions de lunettes pour toutes les vues, depuis les verres simples aux plus combinés, sous notre responsabilité — Jumelles de théâtre, marine et campagne — Articles pour les sciences, physique, géodésie, chimie. Baromètres anéroïdes et au mercure, thermomètres pour tout usage, tous les pèse-liquides. Appareils photographiques, plaques et accessoires, etc. — Coutellerie anglaise et courante (de table et de poche), ciseaux de toutes grandeurs et en tous genres. — Rasoirs garantis et accessoires, affûtage (aiguissages). — Plaques émaillées. — Articles de voyage en tous genres. — Maroquinerie fine et quantité de nouveaux articles utiles, etc. — Pièces à musique. — Objets sculptés de l'Oberland. — Articles en laque, Chine et Japon. — Bois à peindre, modèles de M^{me} E. Vouga. — Fournitures pour la photominiature. — Des articles ci-haut nous faisons toutes les réparations et exécutons les lunettes ordonnées par MM. les docteurs-oculistes (de n'importe quelle ville) aux prix les plus réduits. — Réparations de petites mécaniques et d'objets d'art; tournage de petits métaux, bois, corne, os, ivoire, etc. — Tous nos articles sont de première fabrication. (H1156F) 12



MARQUE DÉPOSÉE

Résinoline La Claire

Nouvelle huile sans odeur, pour enduire et conserver les parquets de bois dur et les planchers de sapin, les escaliers en bois, etc. S'emploie surtout pour les planchers des locaux où l'on circule beaucoup, tels que: Cafés-Restaurants, Brasseries, Magasins, Bureaux, Ateliers, Salles d'école, Corridors, etc.

Empêche la formation de la poussière pendant le balayage.

Un franc le litre. Emploi facile. Hygiène. Bon marché Succès garanti. — Dépôts dans toute la Suisse

Usine de La Claire, Le Locle, Suisse.

Vente en gros, à Genève, chez MM. JULES GRANDJEAN & C^{ie}, rue du Rhône, 59. (H3412J) 23

Cinquante médailles et diplômes aux expositions

Le seul admis à l'Exposition internationale d'hygiène, Genève 1882

Exposition nationale suisse de Zurich: Diplôme de première classe

Exposition internat. Coloniale et d'Exportation générale d'Amsterdam: Médaille de bronze

BITTER DENNLEBEN INTERLAKEN

BITTER SUISSE

AUX HERBES DES ALPES

Excellente liqueur stomachique et remède contre le manque d'appétit, la digestion difficile et les maux d'estomac. Préservatif contre le changement de température, la dysenterie et les épidémies.

La meilleure liqueur de consommation pour les hôtels, cafés-brasseries et restaurants.

BITTER FERRUGINEUX

Le Bitter ferrugineux Dennler est, après 30 ans d'expérience, le meilleur remède contre les pâles couleurs, pauvreté de sang, faiblesse générale, anémie, convalescence lente, etc. A été employé dernièrement avec succès dans les cas de diphtérie, Adopté et recommandé par MM. les médecins.

Agent général pour la Suisse romande et la Savoie: **H. ZBINDEN, GENÈVE**

Dépôts dans les pharmacies, drogueries, etc. — A Fribourg, chez M. J.-C. Hug, négociant.



BÉNÉDICTINE

de l'ABBAYE de FÉCANP
(Seine-Inférieure) FRANCE

EXQUISE

TONIQUE, DIGESTIVE

La meilleure
de toutes les liqueurs

Toujours exiger au bas de la bouteille l'Étiquette rectangulaire portant la signature du

Directeur général

J. B. Panchaud

(H3674J)

CHEMISERIE MEYER

Reiden (Lucerne)

expédie franco contre remboursement :

Chemises en couleurs, dès fr. 2. — sans col, et fr. 2.20 à col.

Chemises blanches, dès fr. 1.80 sans col, et fr. 2.50 à col.

Prix-courants, catalogues pour chemises fines

franco et gratis

(H3730J) 18

Nourriture à bon marché du bétail.

Provende laitière. Augmente considérablement la production du lait et facilite l'engraissement du bétail. En sacs de 50 kg. à fr. 10 et de 100 kg. à fr. 18.

Lactina Suisse. Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. En sacs de 5 kg. à fr. 3. 25, de 10 kg. à fr. 6 et de 25 kg. à fr. 12. 50.

Porcine. Réputée la meilleure farine pour la nourriture et l'engrais des porcs. Augmente considérablement la production du lait chez les truies nourrices. En sacs de 50 kg. à fr. 15, franco.

Aliment de basse-cour. Permet de nourrir une poule pour un centime par jour. En sacs de 5 et 25 kg., à 30 c. le kg.

A. PANCHAUD, à Vevey

(H3416J)

1866

PRÉPARATIONS AU MALT

1866

du D^r G. WANDER, à BERNE.

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge spécialement préparée, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la fécule, mélangés avec cette préparation, sont digérés même par l'estomac le plus faible.
3. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif.
4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
5. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
7. *Extrait de Malt au fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié par les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phtisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
10. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux, dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
12. *Alimentation de Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants.

Sucre et bonbons de Malt du D^r Wander; sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H3405J) 15

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

DÉPÔT DANS PRESQUE TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE

CHEVAUX POUSSIFS

sont radicalement guéris par l'emploi de la *Poudre contre la pousse*, de la pharmacie Fleischmann, Neuchâtel: 4 à 5 paquets suffisent. Le paquet fr. 2,50 contre remboursement. Egalement *Poudre pour faire retenir* vaches et juments, paquets de 5 doses fr. 2,50, ainsi que *Poudre stomacique suisse* pour chevaux, vaches, moutons et porcs, meilleur dépuratif, donne de l'appétit et augmente le lait, à fr. 1,70. Dépôts: St-Johannapotheke, Bâle, et Ernest Rieter, fils, à Winterthour.

La pharmacie Fleischmann, à Neuchâtel, recommande ses *Pilules contre l'obésité*. - Deux mois d'emploi suffisent pour faire disparaître, sans nuire à la santé, tout excès d'embonpoint; la boîte fr. 3,50. - Remède contre *faiblesse de la vessie*, pour adultes et enfants. Le flacon fr. 3,50; 1 à 2 flacons suffisent pour la cure. *Pommade contre la transpiration des pieds*, le pot fr. 1,50. Tous les ordres par correspondance sont immédiatement exécutés. (H3413J) 35

Absinthe supérieure



Exportation

Exportation
Médaille d'honneur
Philadelphie 1876
Mention honorable
Seule accordée
Paris 1878 et à
l'Exposition fédérale
d'agriculture
Neuchâtel 1887

Exportation
Seul médaillé
Vienne 1873
Diplôme de 1^{re} classe
pour
extrait d'absinthe
d'excellente qualité
Zurich 1883
(H3866J) 29

Th^{le} HENNY
FLEURIER
(canton de Neuchâtel)

Distillation lente au bain-marie chauffé au bois. Exportation. Coloration végétale garantie sans danger pour la santé.

J. J. SCHOCH, Berne

Succ. de Perrin-Schopard

Maison fondée en 1863



Orchestrions pour salons et cafés.

Boîtes à musique de 1 à 100 airs depuis 8 francs.

Articles de fantaisie, avec musique, comme :

Chalets suisses

(H3984J) 38

Nécessaires et boîtes à bijoux

Albums et verres à bière, etc.

Horloges à coucou avec et sans musique.

Sculptures en tous genres.

Exportation dans tous les pays.

Prix-courants gratuits et franco.



Pâtes alimentaires

RIVOIRE & CARRET

Macaroni, Vermicelle, Spaguettis, Canelonis,
Nouilles, Lazagnes, Petites Pâtes, etc.
Semoules de blés durs pour Potages et Gâteaux

Fabriques: LYON, MULHOUSE, MARSEILLE
Dépôt: PARIS, 42, rue St-Merri

Voulez-vous consommer
des Pâtes de qualité
irréprochable ?

Des Pâtes d'un goût par-
fait, gonflant beaucoup
à la cuisson, et par
suite vous faisant pro-
fiter d'une réelle éco-
nomie ? (H4452J) 41

Demandez dans toutes
les épiceries
les Pâtes en paquets

RIVOIRE & CARRET

Les Pâtes à la marque
« Trois Etoiles » sont
très recommandées.

Spécialité de la Maison: NOUILLETES aux Œufs
En boîtes de 500 et 250 grammes

AUX MERVEILLES DE LA SCIENCE

Fabrique de jouets mécaniques

Grand assortiment d'articles nouveaux



Locomotives, bateaux, moteurs à va-
peur, électriques et automatiques. Ani-
maux et jouets divers, à mouvements
d'horlogerie ou à air comprimé. — Appa-
reils électriques. Piles en tous genres,
bobines d'induction, tubes de Geisler,
moteurs de tous modèles, accumulateurs,
dynamos, lampes électriques, etc., etc.
Instruments de musique, Manopans et
Aristons, 3000 airs variés. — Catalogues
gratits. Expédition pour tous pays.. Réparations soignées.

JULES GALÉ, mécanicien
8, Rue du Commerce, Genève

Découverte scientifique la plus importante SUCCÈS ÉTONNANT.

De la plus haute importance pour les malades
Pour la guérison des maladies des reins, du foie
et des organes urinaires, jaunisse, rhumatisme et goutte

M^{me} Dreyer-Jœrin, 8^e Münsterberg, Bâle, écrit : Après emploi de quelques flacons de Warner Safe Cure, je suis délivrée de mes maux de reins et de ma toux, et suis si bien rétablie, que je puis de nouveau m'occuper des travaux de mon ménage.

Mr J. H. Welti, à Kreuzlingen, écrit : Ma femme, qui a été longtemps affectée d'une maladie de foie et de la jaunisse, est complètement guérie, grâce à l'emploi de la Warner Safe Cure. Elle a été alitée longtemps et jusqu'à ce qu'elle ait pris de la Warner Safe Cure, tous les médicaments étaient restés sans succès. Ce remède doit donc être chaleureusement recommandé.

M^{lle} Elisabeth Kamm, au Zauf, à Glaris, écrit : Par propre expérience et pour dire la vérité, je dois déclarer que, par suite de l'usage de Warner Safe Cure, j'ai été guérie de mes douloureux rhumatismes. Je profiterai de chaque occasion pour recommander au mieux ce médicament.

M^{me} B. Weber, Bazar, rue de la Chapelle, 7, Lucerne, écrit : C'est avec plaisir que je vous confirme, qu'après avoir pris de la Warner Safe Cure, je suis maintenant en parfaite santé et je recommande à chacun l'emploi de votre médecine.

Tous les malades pourront se convaincre, par les communications ci-dessus, que la Warner Safe Cure est des plus efficaces pour la guérison des maladies des reins, du foie et des organes urinaires, ainsi que de la goutte et de la jaunisse

En vente à fr. 5 le grand flacon, chez :

Pharmacie Schmidt, *Fribourg*. Pharmacie Nicati, *Lausanne*. Pharmacie Nicole Vevey. Pharmacie Gétaz, *Yverdon*. Pharmacie Hœbel, *Sion*. Pharmacie Guebhardt, *Neuchâtel*. Pharmacie Feune, *Delémont*. Pharmacie Kramer, *Porrentruy*. Pharmacie Muller, Place-Neuve, *Genève*. Pharmacie Internationale, Place des Alpes, *Genève*. Pharmacie Cuérel, *Morges*.
Sonnenapotheke, *Zurich*. Hubersche et Engel, Apothe, am Baumlein, *Bâle*. Pharmacie Z. Klopfer, *Schaffhouse*. Adler Apotheke, *St-Gall*. Pharmacie Rothenhansler, *Rorschach*. Pharmacie Lobeck, *Hérisau*. Pharmacie Neimann, *Buchs*. Pharmacie Siegfried, *Ennenda*. Pharmacie Tanner, *Berne*. Pharmacie du Jura, *Bienne*. Einhorn, Apotheke, *Thoune*. (H3923J) 20

Dépôt principal : C. Richter, pharm. Kreuzlingen.



**Ingrédients de P. Hartmann, pharmacien
à Steckborn (Thurgovie)**
pour préparer soi-même un

Excellent cidre de ménage

parfaitement sain et savoureux

Prix fr. 3.85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H3421J) 24

Prendre garde aux contrefaçons

Certificats gratis et franco à disposition

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY



DÉPOT

A

PARIS



TAPIOCA BLOCH

Garanti pur et véritable

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de *si bonne et si pure fabrication*, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie *textuelle* de nos étiquettes, de notre marque et de notre *paquetage*.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch**.

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch**.

(H3814J) 33

MASTIC DU BON GREFFEUR

pour greffer les arbres fruitiers et d'ornement,
les rosiers, la vigne, etc.,
et cicatriser les plaies des arbres.

Expérimenté par plusieurs autorités agricoles et recommandé pour sa qualité et son prix modéré.

Fabrique et vente en gros : **A. Boisot**, pharmacien-chimiste, **Saint-Prez** (Vaud); et en détail : à **Fribourg**, chez **M. Lapp**, droguiste. (H3686J) 34

L. BESANÇON

CHAUX-DE-FONDS

Suisse

FABRIQUE DE MONTRES

(H3401J)

Remontoir Nickel Fr. 12

Successeur de **C. SÉGAL**
VENTE AU DÉTAIL — RÉPARATIONS
Prix-courant franco à disposition

CHOCOLAT KOHLER

Cacao soluble extra-fin.
Produits de 1^{re} qualité.



Médailles d'or et d'argent
LE (11118)

Le meilleur remède, suivant de nombreux certificats, pour la destruction rapide, sûre, sans danger ni douleurs, des

CORS AUX PIEDS

callosités, durillons, verrues, est la célèbre ACÉTINE du pharmacien **W. Wankmiller**, à **Weilheim** (Haute-Bavière). En vente à fr. 1»50 la boîte, avec mode d'emploi, à :

Bulle, Rieter, pharmacien, Paul Sudan, pharmacien; *Bienne*, Dr Böhler, pharm., G. Behrens, pharm.; *Chaux-de-Fonds*, A. Gagnebin, pharm., W. Beck, pharm.; *Cernier*, J. Jebens, pharm; *Delémont*, Dr Dietrich, pharm.. E. Feune, pharm.; *Fleurier*, Burnand, pharm., succ.; *Lausanne*, M. Grandjean, pharm., Place La Palud, Schmidt-Frey, drog., St-Laurent; *Locle*, Burmann, pharm.; *Neuchâtel*, Dardel, pharm.; *Neuveville*, J. Imer, pharm.; *Porrentruy*, pharm. L. Chappuis; *Saignelégier*, A. Fleury, pharm.; *Bâle*, Goldene-Johannis-Meisner's Apotheke; *Berne*, Alb. Aberegg, Gerechtigkeitstr. (H4094J) 32

LA FILATURE DE LIN

Burgdorf

(CANTON DE BERNE)

se charge continuellement du flage et tissage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Son organisation lui permet de garantir un travail prompt et soigné. Prix modérés. Dépôts dans tous les principaux centres de production. (H3414J) 37

L. MEYER, Reiden (LUCERNE)

Manufacture de plumes et duvet

expédie franco contre remboursement :



Plumes nettoyées par $\frac{1}{2}$ k° à 60 et 90 cts.

Plumes nettoyées à la vapeur par $\frac{1}{2}$ k° à
fr. 1.10 et 1.50.

Pour duvets fins à fr. 2.—, 2.50, 3.20 et
4.—

Duvet fr. 3.10, 4.75, 5.20, 6 à 10 fr.

Crin animal à fr. 1.—, 1.20, 1.50, 1.80,
2.30, 3.20 et 3.70

Lits complets de fr. 70.— à fr. 300.—.

Prix-courants et échantillons gratuits sur demande.

L'HELVÉTIA

Compagnie suisse d'assurance contre l'incendie

A ST-GALL

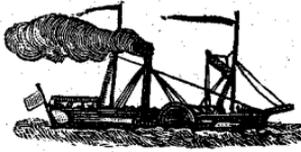
Fondée en 1861

Capital social	Fr.	10,000,000»—
Réserves de toutes espèces fin 1890 »		4,711,979»86
Somme assurée en 1890 »		3,008,745,205»—
Indemnités payées jusqu'au 31 décembre 1890 »		42,259,048»34

La compagnie accepte des assurances contre l'incendie, contre la chute de la foudre, les risques d'explosions, ainsi que contre le dommage occasionné par l'eau employée pour l'extinction d'incendies, à des primes modiques et fixes.

Pour tous autres renseignements, ainsi que pour la conclusion d'assurances, s'adresser aux agents généraux et spéciaux de la Compagnie.
(H3675J) 36

Une fois par
semaine
expédition
de sociétés
nombreuses
aux
conditions
les plus
favorables



POUR
l'Amérique

Bâle
9, Centralbahnplatz, 9

Zwilchenbart

New-York
61, Greenwichstreet, 61

Les paiements à destination de l'Amérique sont exécutés promptement et à très bon marché. — Caution de fr. 180,000 déposée à la Caisse d'Etat fédérale.

S'adresser à : Zwilchenbart, Berne, Häfiggässlein, N° 4; St-Gall, ancienne poste; Lugano, Piazza Bandoria, 259; Locarno, alte Motta, 267; Bienne, à la Schweizerhalle (Aug. Prader), rue de la Gare; Zurich, rue de la Gare, 89; Genève, rue de Lausanne, 2. (H3406J) 26

Drap Melton, Milaine, etc., pour robes solides, double largeur, à 75 cts. le mètre, **Cachemire et Mérinos noir**, pure laine, double largeur, à fr. 1¹⁵ le mètre, **flanelle de Galle, de chemises, etc.,** pure laine, à fr. 1²⁵ le mètre, **Bouxkin**, 140 cm. de large, pure laine, à fr. 3⁴⁵ le mètre, **Guinée, Cretonne, Shirting, toile blanche et écrue**, à 35 cts. le mètre, **Couvertures de lit et de bétail**, à fr. 1⁷⁵, Spécialité pour chevaux. **Couvertures de lit, pure laine rouge écarlate garanti**, 140 180 cm, à fr. 4⁹⁵. — **JELMOLI & C^{ie} Zurich.** Dépôt de fabrique.

Tout envoi **franco** à domicile. Echantillons des **couvertures** et de **tous les articles** pour dames et messieurs **franco** par retour. (H3409J) 26



(H3422J) 21

Yverdon **U. PÉCLARD** Yverdon



Fabrique de savons blancs, extra et courants
Savons marbrés - Savons de résine extra - Savons mous
Fonderie de suifs

Sulf de eave - Brandt jaune et aromatisé

Fabrique de bougies garanties première qualité, pure stéarine

Fabrique de cristaux de soude et Lessive grasse concentrée

Ce produit spécial, soigné, pour lessiver et blanchir le linge, sans l'attaquer, remplace avantageusement le savon.

Pour faire une lessive, vous délayez la poudre dans de l'eau chaude; vous obtenez ainsi une lessive plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre dont vous vous servez. Cette quantité varie suivant l'usage que vous voulez faire de la lessive; en effet, si vous voulez laver de simples cotonnades, il faut faire une lessive plus faible en mettant moins de poudre que si, par exemple, vous avez à laver des ustensiles ou des corps gras-seux. Sert au lavage du linge, des laines et tissus divers, des habillements, des peintures à l'huile, des parquets, de la vaisselle, des métaux, des meubles, bois, marbres, etc., etc.

Cette lessive grasse concentrée facilite le travail, constitue une économie d'argent et de temps, sans risquer de brûler le linge ou de détruire les étoffes; elle s'ajoute aux cendres des lessives et les remplace au besoin.

Par litre de lessive, il faut compter 15 à 30 grammes de poudre suivant la force qu'on veut obtenir. (H4022J) 22

Tout espoir repose sur la simple méthode de guérison, de J. Kessler.

RHUMATISMES

(même anciens) **maux de l'estomac, laryngite, goitre, blessures, abcès, etc.**, sont guéris par les remèdes éprouvés, d'innocuité parfaite, de **Fr.-J. Kessler-Fehr, Fischingen, Thurgovie**. Une brochure contenant de nombreuses attestations des heureux résultats obtenus est envoyée franco et gratis sur demande. (H3691J) 28

PARIS



Grands Magasins de Nouveautés
AU PRINTEMPS

JULES JALUZOT & C^{ie}

Rue du Havre, Boulevard Haussmann, Rue de Provence
Rue Caumartin

Envoi gratis et franco

sur demande, du Catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles de la Saison.

Sont également envoyés *franco*, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du **PRINTEMPS**.

Toute commande, à partir de 25 francs, est envoyée franco de port à domicile et contre remboursement (c'est-à-dire que le montant est réclamé au moment de la livraison).

Tout achat qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé sans aucune difficulté.

Maison de réexpédition à Bâle

Toutes les formalités de douane étant remplies par notre agent expéditeur, les *colis arrivent toujours à destination*, sans que nos clients aient à s'en occuper. (H3403J) 16

La Société des Grands Magasins du **PRINTEMPS** est constituée en commandite par actions. Ses titres sont inscrits à la cote officielle.

Le dividende des actions du **PRINTEMPS** n'a jamais été inférieur à 5 %.

Dernier dividende de 1890 27 fr. 60.

Le **PRINTEMPS** se charge de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris. Il encaisse gratuitement tous les coupons échus et reçoit en comptes-courants des dépôts de fonds à vue et à échéance. (Demander renseignements à son service financier.)

VINGT MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT

ENTREPOTS GÉNÉRAUX:

PARIS

41 Rue des Francs Bourgeois.

LONDRES

38 Holborn Viaduct



Le Chocolat est un des aliments dont la supériorité de qualité s'obtient par un bon choix des matières premières employées et une fabrication exempte de toute falsification.

La réputation bien acquise au CHOCOLAT SUCHARD provient : 1° d'une expérience de cinquante années dans le travail de ce produit ; 2° de machines puissantes mues par une force hydraulique considérable, sur un des nombreux cours d'eaux de la Suisse, ce qui permet d'obtenir une finesse de travail parfaite ; 3° de l'importance de sa production résultant de ses nombreux débouchés dans tous les pays du globe, ce qui, en réduisant les frais de fabrication, permet de livrer des qualités supérieures à des prix relativement modiques.

Le consommateur lui accorde la préférence en raison de sa supériorité et de son prix modéré.

Grand assortiment de chocolat bonbons et en pastilles.

GRANDE VARIÉTÉ DE BOITES FANTAISIE ET CHOCOLAT DE VOYAGE EN BOITES.

Le Chocolat Suchard se trouve partout.

